Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.MONTREAL

1SEM. - OSAM.

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTRÉAL ★★ 10¢ Montréal, mercredi 14 avril 1965 / saint Justin / 81e année, No 87 / 4 cahiers / 88 pages / La météo : ensoleillé, nuages, frais / minimum : 30 / maximum : 45

AUJOURD'HUI

Filion: SIDBEC ne fera pas de Bécancour une "ville de compagnie" • En page 23

Laurendeau et Dunton passent outre à la suggestion de Pearson

LE CANADIEN EN FINALE

A 16 minutes, 33 secondes de la période supplémentaire, Claude Provost comptait hier soir le but qui allait permettre au Canadien d'éliminer les Maple Leafs de Toronto et de passer en finale. En haut, Johnny Bower se rend compte que la rondelle est derrière lui ; en bas, les joueurs du Canadien entourent la vedette du match, Claude Provost. (Voir en page 47).

téléphoto UPI

Encore des "marines" au Vietnam

Des fusiliers marins descendent un canon de 105 millimètres d'une barge au cours du débarquement d'un nouveau bataillon de "marines" américains au Sud-Vietnam. Ces hommes renforceront la défense de la base stratégique de Danang.

Les Etats-Unis renforcent les régions de Danang et Hué, que le Vietcong menace

SAIGON. (PA, Reuter, UPI, AFP) — Un bataillon de fusiliers marins américains, qui sera responsable de la défense de la ville de Hué, a débarqué ce matin sur la plage de Nom O, 12 milles au nord de l'importante base de Danang, au Centre-Vietnam. L'effectif total des "marines" servant actuellement au Vietnam est, avec ce nouvel apport, de 8,000 hommes.

L'arrivée de ces renforts survient au moment où le Vietcong procéderait à un regroupement de ses forces dans les provinces du nord et du centre. Il n'est pas exclu, pensent les autorités américaines, qu'une attaque d'envergure soit bientôt lancée contre la base de Danang, d'où partent les avions qui vont bombarder le Nord-Vietnam.

Une partie des fusiliers marins arrivés aujourd'hui ont été aussitôt acheminés sur l'aéroport de Phu Bai, qui dessert Hué, et qui serait lui aussi menacé par les Vietcong. Les guérilleros songeraient à isoler cette ville, la deuxième en importance du Sud-Vietnam et une forteresse bouddhiste.

Des bombes et de la propagande

Cependant, des bombardiers américains ont attaqué des installations de radar et d'autres objectifs militaires au Nord-Vietnam, tandis que d'autres avions américains larguaient trois millions de circulaires en territoire communiste. Ces feuillets laissent planer la menace de raids encore plus dévastateurs.

Un porte-parole de l'aviation a dit que les deux missions ont été réussies et que tous les avions sont revenus intacts à leurs bases.

Les réactés ont attaqué diverses cibles le long des routes nationales 7 et 8, de 70 à 90 milles à l'intérieur du Nord-Vietnam, et des stations de radar dans l'île Honn Matt, les mêmes installations qui avaient été bombardées la veille.

Les avions ont eu à subir le tir des positions communistes, mais n'ont pas rencontré de Mig.

Quant aux feuillets, de la grandeur de cartes à jouer, ils ont été lâchés sur les villes de Dong Hoi, Ha Tinh, Vinh et Thanh Hoa. On y lisait : "Nous aimons la paix, mais si les communistes du Nord-Vietnam persistent dans leur agression, les attaques aériennes se poursuivront sur une plus grande échelle jusqu'à ce que les communistes cessent leurs attentats au Sud-Vietnam".

C'était la première fois que les Américains utilisaient ces feuillets de propagande dans la guerre au Vietcong.

Au moment du débarquement des "marines", des troupes sud-vietnamiennes effectuaient une attaque aéroportée contre une compagnie vietcong à une douzaine de milles au sud de la plage de débarquement.

Par contre, le Vietcong n'a pas tenté d'enrayer l'opération de débarquement.

Un gérant de banque de Montréal a appuyé Bonanno

OTTAWA. (PC) — A l'exception de celles de ses avocats, la seule représentation faite au ministère de l'Immigration au nom de Joseph Bonanno l'a été par la succursale de la rue St-Jacques de la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Un comité parlementaire en a donné lecture hier.

La lettre, signée par le gérant adjoint de la succursale, M. P.-R. Provencher, rapporte ceci :

"A la requête de notre client, il nous fait plaisir de confirmer que son compte d'épargne se chiffre présentement par $15,000, et qu'il nous est bien connu.

"Nous apprécierons une fois de plus l'attention courtoise que vous nous apporterez en facilitant l'entrée de notre client au Canada".

La lettre était en date du 25 mai, deux jours avant que Bonanno, l'un des princes de la Mafia, ne soit déporté sous une accusation de faux serment relativement à sa demande d'entrée en permanence au Canada ; il avait allégué n'avoir jamais été reconnu coupable d'une offense criminelle.

Bonanno, qui devait disparaître mystérieusement à New York la veille même de sa comparution devant un tribunal, était déporté du Canada le 30 juillet.

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Nicholson, a présenté le dossier Bonanno à la requête du député conservateur de Cumberland, M. Robert Coates.

Ce dernier venait tout juste de réclamer l'institution d'une commission royale d'enquête sur le crime organisé au Canada ainsi que sur l'"infiltration" des tentacules de la Mafia dans l'administration gouvernementale.

M. Nicholson a précisé que le ministre des Postes, M. Tremblay, qui était ministre de l'Immigration au moment de l'affaire Bonanno, dispose d'une "note confidentielle et privée" qu'il ne considère pas comme devant faire partie du dossier.

M. Tremblay avait vu dans ce document "une communication privilégiée" lequel document, a ajouté M. Nicholson, n'a jamais été versé au dossier.

Voir BONANNO en page 2

La commission ne modifiera pas les questions posées aux députés fédéraux

OTTAWA. (PC) — "Nous croyons que ce serait un précédent dangereux susceptible de nuire au travail de cette commission et d'autres commissions royales", ont déclaré les présidents conjoints MM. Davidson Dunton et André Laurendeau, en rejetant la suggestion du premier ministre Pearson de reviser le questionnaire utilisé pour un sondage d'opinions auprès des députés fédéraux.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme entend poursuivre son enquête, malgré les critiques acerbes du chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker et de plusieurs députés conservateurs et malgré les réserves formulées par le premier ministre Pearson lui-même.

Dans une déclaration conjointe, rendue publique hier soir, MM. Dunton et Laurendeau affirment qu'un questionnaire est un moyen de recherche et qu'il faut le prendre en entier et non pas en isolant certaines de ses parties.

"On a chargé la commission de procéder à une enquête et c'est précisément ce qu'elle tente de faire. Le bon sens veut certainement qu'on ne doive pas lui nuire ou entraver son travail, alors qu'elle cherche à atteindre le but pour lequel elle a été créée, ni qu'on lui demande continuellement de justifier les méthodes qu'après ample étude elle croit convenables."

Première réaction parlementaire

La première réaction suscitée par la déclaration de la Commission est venue du député néo-démocrate M. H. W. Herridge qui a affirmé que celle-ci était "un geste monumental d'impertinence" à l'égard du premier ministre Pearson qui avait cherché à protéger les intérêts et privilèges des membres du Parlement.

M. Herridge, qui représente Kootenay ouest, a fait sa déclaration en se prévalant d'une question de privilège à la fin de la séance hier soir quelques minutes seulement avant que la Chambre des communes ajourne ses travaux pour un congé pascal de douze jours.

M. Pearson avait déclaré aux Communes lundi qu'il ne voulait pas s'ingérer indûment dans la marche de l'enquête, mais que personnellement, il ne répondrait pas à certaines des questions rédigées par le service des recherches de la commission.

"Je croirais, avait dit le premier ministre, qu'après ce qui s'est dit ici à la Chambre ce matin, la commission royale peut vouloir reviser ce questionnaire."

La déclaration conjointe des présidents de la Commission est donc un refus au voeu de M. Pearson.

Sans mentionner le nom du premier ministre, la déclaration rejette la prétention qu'il avait formulée la veille à savoir que certaines questions posées aux

Voir QUESTIONNAIRE p. 2

Ottawa : suspension des travaux

OTTAWA. (PC) — Le débat sur le discours du trône a pris fin hier soir aux Communes, au milieu des sourires et des poignées de mains, avec l'ajournement des travaux de la Chambre au 26 avril.

L'approbation du discours a été faite verbalement après six jours de débats, durant lesquels l'opposition a présenté quatre motions de non-confiance que le gouvernement minoritaire libéral est parvenu à renverser grâce à l'appui — ou à l'absence — d'un certain nombre d'oppositionnistes.

Après un congé de Pâques de 12 jours, les Communes reprendront leurs travaux le lundi 26 avril, jour où le ministre des Finances M. Gordon soumettra ses prévisions budgétaires pour l'exercice 1965-66.

Au moment de l'ajournement, le premier ministre, M. Pearson, et le chef de l'opposition par intérim, M. George Nowlan, quittèrent leur siège pour se serrer la main Envahissant l'allée centrale de la Chambre, les députés se sont souhaité "d'heureuses vacances de Pâques".

Bon nombre d'entre eux ont noté le contraste avec "l'ajournement" de Pâques de 1964. L'an dernier, un député conservateur avait refusé le consentement unanime dont la Chambre a besoin pour ajourner ses travaux à l'occasion du congé de Pâques. Par suite de ce refus, les Communes avaient siégé pendant quelques minutes le Vendredi Saint et avaient repris leurs débats le lundi de Pâques.

A certains moments, hier, il y avait tout juste une vingtaine de députés à la Chambre, alors que le nombre de 20 est requis pour qu'il y ait quorum.

On a surtout entendu des discours épars, précurseurs de l'orage qui éclatera lors du débat sur le discours du budget.

Le député libéral de Montréal-Verdun, Bryce Mackasey, a accusé le conservateur du Yukon Eric Nielsen de s'être livré à une attaque surnoise contre la personne du premier ministre Pearson lundi.

Il a qualifié M. Pearson de "grand homme", conscient des problèmes de l'unité canadienne, contrairement au chef de l'Opposition et à M. Nielsen.

Selon lui, M. Diefenbaker et son collègue du Yukon sont en train de compléter la destruction de leur propre parti.

Un espoir de M. Knowles

Le député conservateur de Royal G. L. Fairweather a exprimé l'avis que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme devrait tenir des audiences dans les petites localités afin de chercher à connaître les opinions du public en général.

Du beau temps pour le congé

Les Montréalais ainsi que la population du Québec en général jouiront d'un beau temps durant le long congé de Pâques qui commence demain soir, à 6 h., et qui se terminera lundi soir, à minuit.

C'est du moins ce que prédisent les météorologues de Dorval qui prévoient une température normale de saison de 50 à 55 degrés. Le soleil brillera tous les jours, tout comme aujourd'hui, au moins jusqu'à dimanche.

Si tel est le cas, il faut s'attendre à l'envahissement des routes par les milliers d'automobilistes qui profiteront du long congé pour se balader à la campagne.

Les artistes : le juge Chevalier garde espoir

par Jacques Lafrenière

Le juge François Chevalier, qui a rencontré hier, à New York, les dirigeants internationaux de l'Actors' Equity Association, a déclaré ce matin qu'il conservait encore un espoir de voir se régler le conflit de la Place des Arts à l'amiable.

Il a tenté de communiquer avec les procureurs de l'Union des artistes de Montréal et de l'AEA, mais il n'a pu rejoindre ces derniers que tard aujourd'hui, à cause des procédures d'injonction qui étaient entendues et pour lesquelles les procureurs étaient retenus devant la Cour supérieure.

Le juge Chevalier, qui agit comme médiateur dans ce conflit, n'a pas voulu divulguer à notre reporter le fruit de ses pourparlers à New York.

L'injonction, croit-on, peut jouer un rôle important dans l'échec ou le succès de la médiation, selon qu'elle sera rejetée ou prolongée.

De toute façon le problème a pris maintenant une importance nationale et la Place des Arts n'est plus qu'un prétexte.

L'injonction et la convention collective

C'est ce matin que l'injonction empêchant la mise en vigueur d'une convention collective signée entre l'UDA et la Place des arts sera défendue devant le juge François Auclair, de la Cour supérieure.

Cette convention collective accorde la juridiction exclusive à l'Union des artistes sur tous les spectacles tombant sous sa compétence syndicale présentés dans la Grande Salle.

Que le juge Auclair prolonge l'injonction pour la durée prévue de la convention, ou qu'au contraire, il déclare valide le contrat de travail, le problème ne sera en rien résolu. Il apparaît de plus en plus possible que l'UDA renonce à ce contrat. Si cette décision était rendue publique avant les plaidoiries des avocats sur l'injonction, il n'existerait plus de motif pour que le juge Auclair examine plus avant cette question.

Il restera encore des chances que la médiation se poursuive. Au lieu des antagonistes habituels, soit l'UDA, on retrouverait alors la Fédération des auteurs et artistes du Canada (CTC) et l'ACTRA, avec l'UDA, d'une part et l'Association américaine des artistes qui groupe les quatre grands syndicats d'artistes de la scène, de la radio, de la télévision et du cinéma et les musiciens du côté de l'Equity, d'autre part.

C'est d'ailleurs à la condition qu'ACTRA participe aux pourparlers à ses côtés, que l'UDA acceptera de poursuivre la discussion avec l'Equity.

Déjà, le 7 avril, le président de l'Equity, M. Frederick O'Neal, refusait de participer à une rencontre conjointe UDA-ACTRA. Le président du Congrès du travail du Canada, M. Claude Jodoin, lui répliquait le lendemain que "les syndicats canadiens ne veulent pas discuter séparément cette question. Nos affiliés (UDA et FAAC) ont signé une entente à cet effet avec ACTRA, et le CTC respectera les termes de ladite entente".

Dans ce même télégramme, M. Jodoin déclarait que sa centrale appuyait entièrement la position prise par les syndicats canadiens d'artistes et ajoutait : (le CTC) "croit que cette question peut se transformer en un grave problème qui serait nuisible aux intérêts de toutes les parties."

Pour sa part, l'Equity n'a pas l'intention de céder du terrain, et dès le 15 avril, elle tiendra une première assemblée à Toronto, pour adopter une ligne de conduite. D'autres assemblées du même genre auront lieu à Winnipeg, le 19 avril, à Vancouver, le 21 avril, et à Montréal, le 28.

Ariss et Lebeau corroborent certaines parties du témoignage de Deslauriers

Par Claude Gendron

SAINT-JEAN — Un des premiers associés du chiropraticien Roch Deslauriers dans le projet d'hippodrome de St-Luc, M. Albert Ariss, 30 ans, marchand de St-Jean, a corroboré, hier, certains points du long témoignage de M. Deslauriers et affirmé que celui-ci lui avait demandé une somme de $10,000 au printemps de 1961, "peut-être en mars".

Selon M. Ariss, Deslauriers lui expliqua alors qu'il devait aller porter l'argent à M. Yvon Dupuis, à Ottawa, qu'il en avait besoin "pour le lendemain matin" et que c'était pour accélérer l'émission du permis de course. Mais, le témoin ajoute qu'il n'avait pu trouver la somme en un délai si court.

C'était le deuxième témoin que la Couronne faisait entendre à l'instruction préparatoire sur les accusations de trafic d'influence portées contre le député fédéral de St-Jean-Iberville-Napierville. L'instruction a franchi une étape importante lorsque M. Deslauriers quitta, au début de l'après-midi, le box des témoins, où il avait été interrogé et contre-interrogé pendant six jours et demi.

On sait que M. Deslauriers a déclaré avoir remis $10,000 à M. Dupuis, le 9 mai 1961, après avoir lui-même corrigé la date du 29 juin 1961, qu'il avait d'abord mentionnée aux policiers au début de l'enquête de la Gendarmerie royale. Il avait aussi affirmé qu'il avait recueilli la somme dans les deux jours précédents.

Outre M. Ariss, un autre témoin, M. Yvon Lebeau, 37 ans, vendeur de St-Jean et fervent du golf, est venu affirmer qu'à la même époque, M. Deslauriers lui avait demandé $5,000 "subito presto". "Il m'a dit qu'il en avait besoin, qu'il avait deux ou trois fonctionnaires à graisser. Je lui ai répondu que je n'avais pas d'argent pour graisser personne", dit le témoin.

Par ailleurs, le gérant de la succursale de St-Jean, de la banque Toronto-Dominion, M. Marcel Primeau, a versé au dossier, des documents bancaires montrant que sa banque avait prêté à M. Deslauriers une somme de $2,000, le 8 mai 1961, et que ce dernier avait retiré $2,600 en argent de son compte de banque, le même jour.

M. Primeau versa aussi d'autres documents montrant que Mme Juliette Poissant avait fait, le 8 mai 1961, un chèque de $2,400 à M. Deslauriers.

Plus tôt dans la journée, le

Voir DESLAURIERS en p. 2

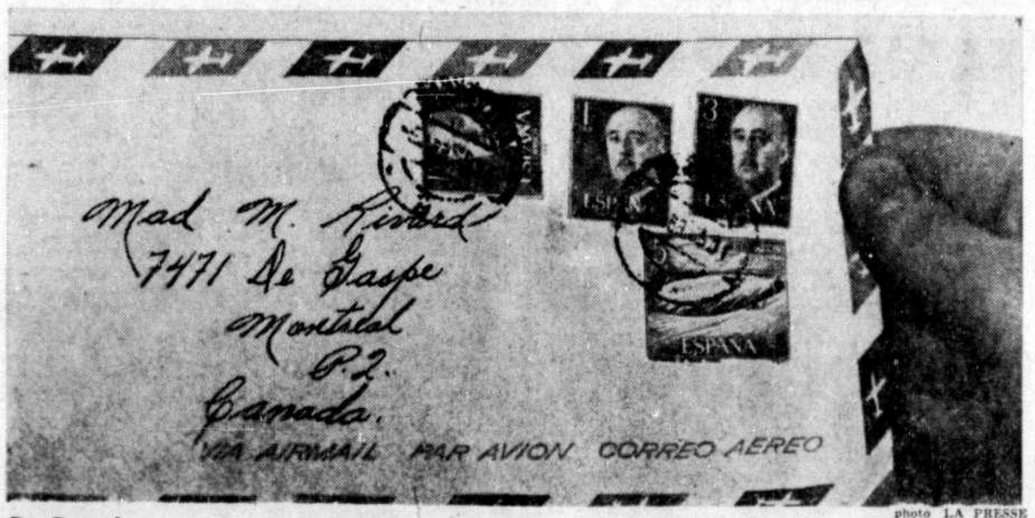

photo LA PRESSE

De Barcelone

Marie Rivard dit avoir reçu une seconde lettre de son mari. Elle a commencé par dire qu'elle ne pouvait dévoiler de quel pays cette lettre provenait. Mais se ravisant ensuite, elle a permis au photographe de LA PRESSE de prendre cette photo. La lettre est oblitérée de Barcelone, en Espagne, mais il est impossible de lire la date et l'heure de l'envoi. Cette fois, Mme Rivard n'a demandé d'argent ni pour la photo ni pour la nouvelle. (Nos informations en page 3).

SOMMAIRE

Annonces classées / 73 à 86
Aviation / 19
Bandes dessinées / 86
Courrier de Pauline / 26
Décès, Naissances, etc. / 87
Editorial / 4
Education / 12
Finance / 70, 71
Groupes ethniques / 15
Horoscope / 9
Immeuble / 64, 65
L'auto / 13
Les patrons / 77
Loisirs et récréation / 60, 61
Mots croisés / 79
Navigation / 16
Nouvelles internationales / 67, 68
Radio et Télévision / 52
Session féd. / 8, 23, 34, 40 et 43
Sciences / 14, 18, 21
Spectacles et Concerts / 38, 39
Sports / 45 à 51, 54, 56 à 59
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 24 à 33
Vie mondaine / 25
Vie religieuse / 17
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 20

Notes critiques sur une apologie de Diefenbaker

L'échec retentissant de John Diefenbaker comme premier ministre du Canada suscitera certes des explications laborieuses de la part de certains historiens, mais il est difficile de croire que l'on verra jamais un ouvrage moins rigoureux — ou moins sincère — que ne l'est "Lament for a Nation" de George Grant sur le cas Diefenbaker.

Grant, boursier Rhodes et professeur de philosophie de renom à l'université McMaster, a publié la semaine dernière une apologie de 97 pages en faveur de l'homme de Prince-Albert, déclarant que son éclipse est dûe "à la haine que lui vouent les classes privilégiées".

Un curieux mélange de déclarations à teinte religieuse et de prétentieuses allusions littéraires, ce livre virulent veut

D'un autre point de vue

Peter Newman à Ottawa

appuyer la thèse des prétentions de Diefenbaker au martyre, en tant que victime de ces forces du mal qu'il a lui-même vaguement appelées "les grands intérêts".

Devant le succès de ces "intérêts" et la chute de son héros, Grant déduit qu'il y eut une défaite du nationalisme canadien et sa propre "lamentation" (titre de l'ouvrage) provient de "la disparition du Canada comme Etat souverain".

Cette interprétation bienveillante de la chute de Diefenbaker est loin des faits. Elle laisse croire que la réélection du parti conservateur en 1963 aurait, de quelque façon, prolongé la vie du Canada comme entité politique. Mais le contraire est vrai, vu que la réélection de Diefenbaker aurait renforci les séparatistes. Diefenbaker est incapable de s'assurer l'appui de la poignée de députés conservateurs du Québec et c'est là une preuve suffisante de son manque de compréhension des racines biculturelels du nationalisme canadien.

La nature de la "vision" de Dief

Mais une des pires erreurs de Grant, c'est de croire que la vision de Diefenbaker d'une destinée canadienne s'appuie sur un nationalisme dynamique et non sur de vagues paroles.

La personnalité de Diefenbaker et son prestige s'inspirent des traditions impérialistes d'un Canada d'il y a trente ans et l'on entend les échos d'un canadianisme de fête de patronage quand il parle. Demandons-nous comment il s'est comporté, en tant que nationaliste, alors qu'il détenait la plus forte majorité parlementaire de l'histoire du Canada.

Il ignorait les recommandations nationalistes de la Commission royale sur les publications; il a attaqué l'autonomie et les structures de Radio Canada; il a congédié James Coyne à cause de la croisade nationaliste du gouverneur de la Banque du Canada. Alors qu'il était au pouvoir il n'a pas déposé un seul projet de loi important qui puisse renforcer notre nationalisme et, après sa défaite, Diefenbaker a tenté de ridiculiser les efforts de Walter Gordon.

Déformation des événements

Grant néglige ces aspects de la carrière de son héros et il choisit de s'appuyer plutôt sur sa politique de défense. Il loue la sincérité de Diefenbaker parce qu'il n'a pas permis la mise en alerte des forces armées du Canada pendant l'affrontement Kennedy - Krouchtchev à propos de Cuba et, dans le principal paragraphe de son livre, il soutient que la crise militaire de 1962-1963 indique clairement que le nationalisme de Diefenbaker "était un principe profondément ancré pour lequel il combattrait avec beaucoup de courage et sacrifierait des avantages politiques".

Voilà qui constitue une étrange déformation des événements.

Pendant la crise cubaine, la principale réussite de Diefenbaker fut d'isoler le Canada et d'en faire la seule nation occidentale qui n'a pas immédiatement répondu à l'appel du président Kennedy. C'est son indécision pathologique, non son nationalisme, qui a déterminé l'attitude de Diefenbaker puisque trois jours après tout le monde il se déclara finalement tout à fait d'accord avec la position des Etats-Unis.

L'attitude du chef tory au sujet des ogives nucléaires ne correspond pas, comme l'affirme Grant, à "une position de principe" mais à une situation tout à fait différente. L'adoption par le Canada des quatre armes qui font présentement partie de notre arsenal nucléaire est la conséquence de décisions prises délibérément par le cabinet Diefenbaker.

C'est Diefenbaker (agissant au titre de secrétaire aux Affaires extérieures) qui a signé l'accord de NORAD; c'est Diefenbaker qui a insisté auprès des Etats-Unis pour qu'ils entreposent des Bomarcs sur notre territoire (à la place des chasseurs Arrow); et c'est Diefenbaker qui, en décembre 1957, signa le pacte qui assignait au Canada une politique nucléaire au sein de l'OTAN.

En refusant d'accepter les ogives pour les $685 millions d'armements nucléaires qu'il avait achetés pour le Canada, Diefenbaker rejetait des engagements internationaux qu'il avait pris et, loin de respecter des principes, les violait.

Grant est moins fantaisiste quand il désigne le parti libéral comme étant le pouvoir politique établi et l'accuse d'appuyer des politiques aboutissant "inexorablement à la disparition du Canada". Il n'y a guère de doute que dans l'esprit de la plupart des libéraux, le parti et l'Etat sont fusionnés complètement et qu'une politique comme celle de l'échange des pièces d'automobiles détruit l'axe est-ouest sur lequel s'appuie la nation.

Mais il ne suffit pas de maudire le "continentalisme" des libéraux pour démontrer le nationalisme de John Diefenbaker.

Le professeur Grant ne réussit pas à rendre glorieuse la défaite de son héros.

Ce n'est pas le "pouvoir établi" d'orientation américaine mais ce sont les bulletins de vote de six millions de "Canadiens ordinaires" qui ont chassé John Diefenbaker du pouvoir. Dans son inaptitude à gouverner efficacement, ils avaient vu une menace très réelle à la survie de la nation canadienne.

QUESTIONNAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

députés sont "inopportunes et hautement inappropriées".

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker et plusieurs députés conservateurs s'étaient plaints que la commission "furetait" dans les affaires des partis politiques avec des questions qui n'ont rien à voir avec l'enquête.

La Commission continuera de se servir de ce même questionnaire au cours d'entrevues volontaires et confidentielles aussi longtemps que les députés répondront en nombre suffisant.

Ce questionnaire si controversé compte 30 propositions. On demande aux députés de dire s'ils acceptent, rejettent ou sont portés à refuser chacune d'elles :

1. Le plus souvent les politiques ministérielles sont toujours décidées avant que le simple député ait une chance d'exercer quelque influence que ce soit.
2. Un député peut dire la plupart du temps ce que penseront ses commettants d'un problème avant même de leur demander leur avis.
3. Ce serait préférable si les ministres canadiens-français parlaient toujours en français; ils s'exprimeraient ainsi de façon plus satisfaisante.
4. Le service dans le domaine du bien-être social qu'un député rend à ses électeurs sont des facteurs importants pour sa réélection.
5. Les conférences fédérales-provinciales portent atteintes à l'importance du Parlement.
6. La politique est malpropre.
7. L'organisation locale du parti n'a que très peu contribué à mon élection.
8. Un sénat conçu comme une "chambre des nationalités" qui comprendrait une représentation égale anglaise et française, serait une réforme utile de notre système parlementaire.
9. Le peuple a tendance à juger du parti par la valeur de ses chefs.
10. Le caucus provincial est considéré comme une addition peu souhaitée qui sème la scission dans le système de parti à la Chambre des communes.
11. La plupart des nouveaux députés apprennent plus en se taisant qu'en cherchant à démontrer leurs capacités.
12. La façon de voter d'un député est toujours une bonne indication de ce qu'il pense.
13. On surestime continuellement l'importance du caucus d'un parti. C'est peut-être un endroit pour se décharger le coeur, mais certainement pas un endroit pour influencer la politique.
14. Les députés québecois semblent plus intéressés à s'occuper de leurs électeurs que des politiques nationales.
15. Les députés, en raison des exigences qu'on a à leur endroit, sont toujours mal rémunérés.
16. L'expérience parlementaire de simple député est absolument essentielle avant qu'un homme politique se voit confier un poste au cabinet.
17. Les Communes deviendraient une institution plus efficace si le nombre de ses membres était réduit à 150, et que chacun aurait un adjoint rémunéré.
18. La majorité des électeurs sont plus intéressés par les services que leur député peut leur rendre que par ses opinions sur la législation proposée aux Communes.
19. La discipline de parti est trop rigoureuse.
20. Le principe de l'alternance entre un Canadien français et un Canadien anglais à la direction des partis politiques est bon et devrait être suivi généralement.
21. Souvent des députés se laissent tellement absorber par les travaux à Ottawa, qu'ils perdent contact avec leurs électeurs.
22. Les simple députés ne sont pas invités assez souvent à exposer leurs opinions en public.
23. La majorité des commettants vous respecteront surtout si vous maintenez vos propres opinions devant leur opposition.
24. La principale préoccupation du député de langue anglaise est de ne pas faire chavirer le bateau du parti.
25. La Chambre des communes devrait se munir d'un personnel professionnel suffisant pour lui assurer ses propres sources d'information techniques.
26. Notre système parlementaire est conçu sur l'hypothèse que le simple député ne pourra apporter qu'une contribution mineure à l'élaboration de la législation.
27. Les députés canadiens-anglais jouissent d'une plus grande liberté dans les organisations du parti que les députés canadiens-français.
28. Les facilités de traduction devraient être étendues à toutes les salles de comités quel qu'en soit le coût.
29. Lorsque vous arrivez à Ottawa vous pouvez avoir de grands projets, mais vous réalisez vite que vos idées n'aboutiront nulle part.
30. Les électeurs demandent toujours aux députés de faire pour eux des choses qui n'ont rien à voir avec leur rôle à Ottawa; le plus souvent, il s'agit de problèmes qui relèvent soit du niveau provincial, soit du niveau municipal.

DESLAURIERS

SUITE DE LA PAGE 1

procureur de la Couronne, Me Jean Bienvenue, fit verser au dossier par M. Deslauriers, un contrat d'hypothèque montrant que le promoteur de l'hippodrome avait emprunté la somme de $5,000 le 9 mai 1961, de M. Raoul Gobeil, de Brossard.

Par ailleurs, au cours de son témoignage, M. Ariss confirma qu'il avait reçu chez lui, dans la nuit du 21 mars dernier,

Albert Ariss : "Je n'ai pu trouver $10,000"

MM. Roch Deslauriers, Yvon Dupuis et Yves Prince, ami de ce dernier. Il nota cependant qu'il n'avait pas entendu la conversation entre MM. Deslauriers et Dupuis, ceux-ci étant demeurés au salon, pendant que lui-même et M. Prince préparaient du café dans la cuisine.

M. Ariss confirma aussi qu'il avait, au tout début du projet, accompagné M. Deslauriers chez M. Dupuis et que celui-ci, tout en approuvant le projet, les avait référés à M. Philodor Ouimet, député provincial de Saint-Jean. Le témoin dit aussi avoir accompagné M. Deslauriers chez M. Ouimet, et fait quelques voyages à Québec, avec M. Deslauriers, au début de 1961.

Le témoin dit enfin qu'au cours de ces voyages il ne fut jamais question, en sa présence, "avec quelque fonctionnaire que ce soit", d'argent devant servir de dépôt ou à d'autres fins.

Les comptes de banque de M. Dupuis en 1961

Outre M. Primeau, de la banque Toronto-Dominion de Saint-Jean, deux autres employés de banques sont venus verser au

Yvon Lebeau : "Je n'ai pas d'argent pour graisser personne.

dossier des documents montrant l'état financier du député Yvon Dupuis, en mai 1961.

M. Primeau dit pour sa part que le 9 mai 1961, M. Dupuis avait un solde de $70.72 dans un compte de banque spécial.

M. Guy Tremblay, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à St-Jean, a dit que M. Dupuis avait à ce moment-là deux comptes de banque à cette succursale, l'un courant et l'autre d'épargne.

Au 8 mai 1961, le compte courant marquait un débit (en rouge) de $1,223.18, débit qui augmenta jusqu'à $2,996.26, en août 1961.

Le compte d'épargne indiquait un solde de $8.31 le 8 mai, mais ce solde était porté à $208.31 le lendemain. Et, à la demande de Me Jean Bienvenue, qui occupe pour la Couronne, on fit état des dépôts inscrits à ce compte au cours des jours et des mois suivants.

On note ainsi un dépôt de $200 le 9 mai, un autre de $300 le 12 mai, un autre de $3,400 le 31 mai ; et divers autres dépôts en mai, juin, juillet et août de la même année, dont un de $800 le 20 juillet et un autre de $3,467 le 15 août.

Enfin, M. André Latour, de la Banque Canadienne Nationale, à St-Jean, montre que le compte de banque de M. Dupuis à cet endroit indiquait un débit de $286.04 (en rouge).

Il dit aussi que le député avait effectué en décembre 1960 un emprunt de $7,225 à cette banque et qu'il n'avait pas effectué de versements entre le 9 mai et le 28 juin 1961. Le témoin explique aussi que la banque avait été autorisée à recevoir directement du gouvernement fédéral les indemnités parlementaires de M. Dupuis, en vertu d'un transport de créance. Ce qui explique une série de dépôts de $547.13 au compte du député.

"C'est au provincial qu'on en veut..."

Au cours de la matinée, M. Deslauriers, qui terminait son long témoignage, a rapporté que M. Dupuis lui avait déjà dit : "Si t'es capable de ne pas me maganer, je crois que Me Daoust ne te maganera pas. C'est au provincial qu'on en veut, à Lesage, Pinard et Kierans."

Le promoteur de la piste de course de St-Luc précisa que M. Dupuis avait prononcé ces paroles, le 12 janvier dernier, au restaurant Laurentien, à Iberville, en présence d'un témoin, son propre avocat, Me Henri Choinière. "Nous étions assis tous les trois à une table", dit-il.

Réinterrogé par Me Bienvenue, M. Deslauriers affirma que M. Dupuis était intéressé à obtenir la concession des restaurants du projet d'hippodrome. Le témoin précise :

"Dupuis m'a dit qu'il ne voulait pas participer directement aux actions de l'hippodrome, mais il demandait la concession des restaurants. J'ai répondu que ça valait bien ça, si j'avais mon permis."

Revenant à la rencontre avec M. Réal Rousseau, à Ottawa, le 9 décembre 1964, le témoin répondit aux questions de Me Bienvenue, comme suit :

"M. Rousseau a mentionné le fait qu'il connaissait M. Dupuis et m'a dit : "Moi, quand je marie un homme, je le marie jusqu'à la mort. J'ai décidé de m'occuper de son affaire. Le c... de Kierans, c'est un Irlandais." Il a dit qu'il allait le placer, c'est pas lui qui mènera la province de Québec."

M. Deslauriers a aussi révélé qu'il avait prêté une somme de $5,000 à M. Dupuis en décembre 1961. Ce prêt est survenu après la remise des $10,000 en mai 1961. En contre-interrogatoire par Me Daoust, le témoin dit qu'il avait escompté environ $3,000 sur le billet que M. Dupuis lui avait signé à la suite de l'emprunt.

Parlant de sa rencontre avec M. Dupuis, chez M. Ariss le 21 mars dernier, M. Deslauriers rapporte qu'à ce moment-là, M. Dupuis s'était dit prêt à admettre avoir reçu deux enveloppes, en 1961, mais qu'il dirait que celles-ci étaient cachetées et contenaient des documents, non de l'argent.

Le témoin précisa aussi divers autres points de son témoignage. Il dit qu'au tout début, le projet d'hippodrome n'était que de $400,000 à $500,000, que la firme Veillet, Langlois et Courtemanche fit une étude du projet à ce moment et qu'il avait lui-même reçu un document sur cette étude au bureau de Me Claude Ducharme.

M. Deslauriers dit aussi, à la demande de Me Bienvenue, que le ministre Bernard Pinard ne lui avait "jamais demandé de fausse preuve, ni de fausse déclaration" en janvier 1964. Il ajouta qu'il avait remis ce document au ministre Eric Kierans, non à M. Pinard.

Le témoin dit aussi que ce fut à la demande de M. Israël Lefrançois qu'il prépara en janvier 1965 une autre déclaration corrigeant celle de janvier 1964.

BONANNO

SUITE DE LA PAGE 1

Ce dossier comportait une lettre anonyme, non datée, adressée par un tuyauteur, et vraisemblablement écrite avant que Bonanno, 59 ans, ne se soit introduit au Canada, plus précisément à Blackpool, au Québec, en mai dernier. La lettre disait que Bonanno projetait de se porter acquéreur de "tous les bouges de l'est de Montréal" et qu'il était également question de stupéfiants dans cette affaire.

Subvention américaine de $325,000 à la faculté de médecine de l'U. de Sherbrooke

SHERBROOKE. (PC) — La Fondation américaine Kellogg a accordé une subvention de $325,000 à la faculté de médecine et au Centre médical de l'Université de Sherbrooke.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le doyen de la faculté, le Dr Gérald LaSalle, au cours d'une conférence de presse tenue au Pavillon St-Georges, où sera installée la faculté de médecine. Les premiers étudiants pourront être reçus en septembre 1966. La subvention de $325,000, répartie sur une période de deux ans, assurera la mise en place ordonnée des divers services et programmes de la nouvelle école et du centre médical qui y sera rattaché.

Elle rendra possible, dès la première année, la réunion d'une équipe de spécialistes pour la planification des programmes, le choix des équipements nécessaires à l'enseignement et la solution des problèmes d'organisation.

Avant même que les travaux de construction ne soient complètement terminés, il sera possible, à même le montant de cet octroi, de recruter et d'engager certains chefs de départements et des professeurs.

Faculté de $21,000,000

Le Dr LaSalle s'est dit convaincu que l'aide de la fondation Kellogg favorisera des stages d'observation dans divers centres d'éducation médicale au Canada comme aux Etats-Unis.

De plus, $50,000 serviront à l'acquisition de volumes et de documents pour la bibliothèque.

"L'Université de Sherbrooke, a dit le Dr LaSalle, est la première université à recevoir l'aide de la fondation Kellogg pour une faculté de ce genre". Dans le passé, la fondation avait limité ses subventions à l'établissement dans les universités de programmes de cours en science médicale de base. Dans le cas de Sherbrooke, la subvention a été accordée à une école qui donnera l'enseignement régulier complet.

L'immeuble qui logera la nouvelle faculté est en construction depuis 1960 et comprend également un hôpital. Une fois terminé, le centre médical de l'Université, de Sherbrooke aura coûté plus de $21,000,000.

Un meurtrier monte à la potence en protestant contre la peine de mort

LANSING, Kansas. (PA, UPI) — Richard Hickock et Perry Smith, calmes et sans remords, ont été pendus aujourd'hui à la prison de l'Etat, près de cinq ans et demi après avoir été trouvés coupables de l'un des meurtres les plus sanguinaires dans les annales criminelles du Kansas.

"Je n'ai pas de ressentiment", a déclaré Hickock avant l'exécution. "Vous m'envoyez à un meilleur endroit".

Smith, qui mâchait de la gomme pendant qu'on le conduisait à la potence, souriait mais ses edrniers mots ont été un peu plus amers. "Il est révoltant d'enlever la vie de cette façon," s'est-il écrié. "Je pense que la peine capitale est légalement et moralement condamnable."

Il a craché sa gromme juste avant d'escalader les 13 marches de la potence.

Les deux hommes avaient été trouvés coupables d'avoir tué un cultivateur, Wesley Clutter, sa femme et leurs deux enfants à Garden City, Kansas, dans la nuit du 14 novembre 1959.

Les quatre victimes avaient été ligotées, baillonnées et tirées à bout portant avec un fusil de chasse. Clutter avait de plus été poignardé et avait eu la gorge tranchée.

Il semble que les assassins étaient à la recherche d'une fortune qui aurait été cachée par la famille Clutter dans sa demeure. En fait, Hickock et Smith ne récoltèrent que $80, un petit radio et des lunettes d'approche.

Les enquêteurs durent vérifier plus de 700 indices avant de mettre la main sur les deux hommes à Las Vegas, au Nevada, le 28 décembre 1959. Ils admirent leur crime avec arrogance.

L'Américain qui achète une auto du Canada fait peut-être une "affaire"

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Pearson a confirmé hier les rapports indiquant que des automobiles fabriquées au Canada sont déjà en vente aux Etats-Unis; cependant il n'a pu préciser si ces voitures sont vendues à un moindre prix qu'au Canada.

La semaine dernière, M. T. C. Douglas, leader du Nouveau parti démocratique, avait demandé au premier ministre s'il était vrai que les voitures construites au pays sont vendues chez nos voisins aux prix américains, prix qui sont plus bas qu'au Canada, comme on sait.

M. Pearson a déclaré aux Communes que la société Ford du Canada projette d'expédier 400 voitures par mois aux Etats-Unis, pour une période d'essai de trois mois. De façon générale, le prix aux Etats-Unis de ces voitures devrait être "compétitif".

Le premier ministre a redit par ailleurs que l'objectif à long terme du gouvernement reste de permettre la vente au Canada de voitures aux prix américains, tout en développant la production canadienne et les emplois qu'elle offre. "Je garde l'espoir que nous y arriverons" a-t-il dit.

Aux termes de l'accord sur les prix, les fabricants d'automobiles dans les deux pays peuvent exporter les voitures — de part et d'autre de la frontière, s'entend — sans frais de douane. L'accord est cependant soumis à la restriction que les fabricants canadiens accroissent leur production.

Lors de la signature de cet accord, en janvier dernier, le ministre du Commerce, M. Sharp, avait dit qu'il espérait que le prix des voitures finirait par s'aligner dans les deux pays, d'ici 5 à 10 ans.

M. Pearson a encore précisé que le prix canadien des autos pourrait être baissé simplement en supprimant les droits de douane, mais qu'en pareille hypothèse, la production et le taux d'emploi canadiens courraient également le risque de diminuer.

M. Douglas, pour sa part, a déclaré que la "Chrysler Corporation" envisageait la vente aux Etats-Unis de 80,000 voitures fabriquées au Canada, et il a demandé si le gouvernement entendait enquêter pour savoir si ces voitures sont vendues aux Américains sensiblement moins cher qu'aux acheteurs canadiens. M. Pearson a promis d'examiner attentivement cette question.

Est-ce que le Vietcong dope ses troupes ?

SAIGON. (Reuter) — Des sources militaires américaines ont révélé aujourd'hui qu'il existe des preuves que certaines unités de guérilleros communistes ont été dopées au moyen de l'opium avant de lancer des attaques contre des positions militaires sud-vietnamiennes.

Ces sources rapportent que des avions non-identifiés ont parachuté récemment de l'opium dans des régions où il existe de fortes concentrations de guérilleros Vietcong.

Par ailleurs, de l'opium a été retrouvé sur des cadavres des guérilleros qui ont été tués au cours d'assauts de 'vagues humaines" contre des postes avancés de l'armée sud-vietnamienne. Ces guérilleros manifestaient en outre des signes qu'ils avaient été fortement dopés.

Récemment, un avion non-identifié a survolé une région sous contrôle Vietcong, au nord de Pleiku à quelque 250 milles de Saigon, et a parachuté environ 25 livres d'opium raffiné.

Il est plus honteux de se défier de ses amis que d'en être trompé.

La Rarochefoucauld

Un terroriste vietcong est condamné à mort une 2e fois

DA NANG. (UPI) — Un tribunal militaire du Sud-Vietnam vient de condamner pour la deuxième fois un jeune commando vietcong à être exécuté parce qu'il a essayé de faire sauter un hôtel rempli d'Américains à la base aérienne de Da Nang.

Le terroriste Le Dau (24 ans) a échappé une première fois au peloton d'exécution parce que, parvenu au pied du mur, il s'est mis à révéler dés faits étonnants concernant les opérations de ses camarades vietcong.

Le commandant de la première armée vietnamienne avait invité la population à assister à l'exécution qui devait avoir lieu au stade de soccer. C'est alors que Le Dau, selon l'expression d'un militaire américain, s'est mis à "chanter comme un oiseau", sous l'effet sans doute du "sérum de vérité" qu'on lui avait injecté au cours des séances dites de "mise à la question".

Les "révélations" ont été à ce point instructives que la police a pu, en une seule nuit, mettre la main au collet de 160 suspects, parmi lesquels on compte les leaders de deux escouades terroristes.

Le Dau a, entre autres, dénoncé Nguyen Viet Hau, un peintre-photographe très connu à Da Nang et qui a commis le crime de peindre des portraits de Ho Chi Minh pour certaines unités vietcong.

Le Dau devra bientôt affronter de nouveau le peloton d'exécution, mais un officier américain se demande s'il n'est pas préférable d'attendre encore. "Il s'est révélé une mine d'or pour nous, dit-il, et on ne tue pas l'oie qui pond des oeufs d'or".

Démissions massives à la JEC française

PARIS. (AFP) — Les secrétaires généraux de la Jeunesse étudiante catholique (JEC), M. Pierre Le Strat, et de la Jeunesse étudiante catholique féminine (JECF), Mlle Saboureau, ont démissionné, ainsi que 28 des 45 responsables de ces deux mouvements. Ces démissions font suite à une récente mise en demeure du conseil permanent de l'épiscopat français, d'avoir à se soumettre ou à se démettre.

Cette mise en demeure avait été formulée, à la fin du mois dernier, par l'organe suprême de la hiérarchie catholique, en même temps qu'un blâme était adressé à l'hebdomadaire de la gauche catholique française, "Témoignage chrétien". Les deux décisions sont apparues comme un coup de frein à une évolution jugée excessive. L'Eglise catholique, observait-on dans les milieux compétents, se veut "ouverte au monde" à la suite du concile, et prête au dialogue avec tous, y compris les incroyants. Mais certaines limites avaient été fixées.

"Témoignage chrétien" avait été blâmé pour avoir accueilli dans ses colonnes — à côté d'un ecclésiastique — un article de M. Roger Garaudy, membre du bureau central du parti communiste, parmi les colonnes consacrées à une "Semaine des intellectuels catholiques," où des marxistes avaient pris part à la discussion avec des croyants. Le journal s'était incliné mais, écrivait son directeur, M. Georges Montaron, "le problème demeure".

Le conflit de l'épiscopat et du mouvement "jéciste" est plus profond et plus ancien. Les dirigeants jécistes estimaient que les directives épiscopales, dont ils devaient tenir compte en tant que mouvement d'action catholique, devaient rester d'ordre général, et que liberté devait leur être laissée pour l'action politique et syndicale. A la fin de l'année dernière, déjà, l'épiscopat était intervenu, et le secrétaire général, M. Henri Naillet, avait démissionné.

M. Le Strat, son successeur avait maintenu les mêmes orientations, cependant.

Un conseil national du mouvement jéciste doit se tenir à Paris, prochainement, les 1er et 2 mai. Les secrétaires généraux et les 28 dirigeants démissionnaires des mouvements masculin et féminin ont l'intention de s'y présenter.

M. Shastri au Canada en mai

LA NOUVELLE DELHI — (AFP) — Le premier ministre de l'Inde, M. Shastri, effectuera une visite officielle de deux jours au Canada à la fin du mois de mai, avant la visite d'une semaine qu'il doit faire aux Etats-Unis, début juin.

La météo

Minimum : 30

Maximum : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est :** ensoleillé avec périodes nuageuses. Frais. Vents légers du nord de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Montréal et Ottawa 30 et 45 ; à Sherbrooke 20 et 45.

Régions des Laurentides, Mauricie, Lac-St-Jean, Québec, Rimouski, Baie-Comeau, Gaspé et Sept-Iles : ensoleillé avec périodes nuageuses. Frais. Vents légers du nord de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à La Tuque, Chicoutimi 20 et 40; à Québec 25 et 45 ; à Ste-Agathe 20 et 45 ; à Gaspé, Rivière-du-Loup, Baie-Comeau, Mont-Joli et Sept-Iles 25 et 40.

Régions de l'Abitibi et de Pontiac-Témiscamingue : ensoleillé avec périodes de nuages. Frais. Vents du nord de 15 à 20 milles. Minimum et maximum à Val d'Or et Rouyn-Noranda 15 et 40, à Témiscamingue 20 et 40.

ARRETEZ!

NE CHERCHEZ PLUS

LES CHALETS PREFABRIQUES AYOTTE SONT ERIGES PAR DES EXPERTS SUR VOTRE TERRAIN

LE SALZACK $3395.00

- construction robuste
- termes faciles
- livraison gratuite
- taxes et érection incluses
- livraison immédiate

CHOIX DE 45 MODELES

Prenez l'autoroute jusqu'à la sortie 11, tournez à gauche aux lumières de circulation, ensuite la route #11, le boulevard Labelle jusqu'au numéro 1101, Ste-Thérèse.

AYOTTE & FRÈRES LIMITEE

Téléphone : 625-9609

1101 Boul. LABELLE, STE-THERESE

MAISONS — MOTELS PREFABRIQUES

AUJOURD'HUI

A.B.N.R. d'IRAN

PRESENTE

LE PLUS IMPORTANT

ENCAN PUBLIC

D'AMERIQUE DU NORD

DE

TAPIS DE PERSE

En lots détaillés sans mise à prix

Valeur d'inventaire d'environ $500,000.

Dimensions variant de 2 x 3 à 12 x 22

Tapis exclusivement de la plus haute qualité : Royal Kerman, Royal Sarouk, Ispahan, Quoms brochés de soie, Kashan, Tabriz, Boukhara, Ardebil, Shiraz, tapis de passage, etc., etc. Plus un groupe de pièces rares et uniques de tapis de Perse.

Conformément à l'instruction no 3 de la division nord-américaine de la A.B.N.R. iranienne, ces magnifiques tapis de grande valeur sont expédiés en Amérique du Nord dans un but de promotion commerciale et afin d'accroître le commerce des tapis de Perse en Amérique du Nord.

Ces superbes tapis seront vendus séparément par

ENCAN PUBLIC

à l'HOTEL REINE-ELIZABETH

ETAGE DES CONGRES — GALERIE No 4

Mercredi, 14 avril à 7.30 p.m.

On peut examiner, aujourd'hui, mercredi, toute la journée jusqu'à l'heure de l'encan.

Prière de noter que M. Naderallah, conférencier et spécialiste en tapis de Perse de la A.B.N.R. iranienne, assistera à cette vente à l'encan.

JOSEPH WALSH OF CANADA

Encanteurs — évaluateurs — liquidateurs

844-1600 866-3605

Ces tapis de Perse sont d'une telle qualité et d'une telle valeur, que la A.B.N.R. n'avait pas l'intention de les vendre à l'encan.

S. Mohmadian (Iran) F. Bakhtiar (Iran) A. Pazuhi (Iran) C. J. Lebovitz.

ESPACE A LOUER

MANUFACTURE — ENTREPOT — BUREAU

CHAUFFE

10,000 PIEDS CARRES

LIBRE IMMEDIATEMENT

2125 EST, STE-CATHERINE

Inf. Léon LeBrun LA. 6-9455

OLDSMOBILE 1965

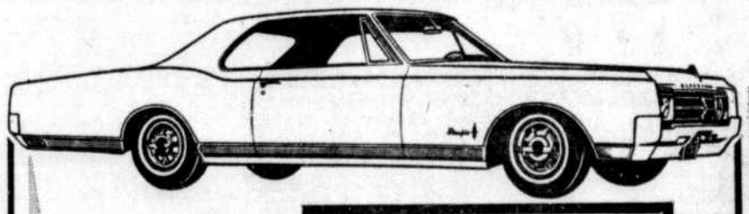

VOYEZ

Pour une meilleure transaction et la plus forte allocation d'échange

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE

Prenez avantage de notre plan économique GMAC avec assurance maladie

AUSSI PEU QUE $650 COMPTANT ou VOTRE ECHANGE

Choix complet de modèles et couleurs

OLDSMOBILE
CORVAIR
CHEVELLE
ENVOY
EPIC
Camions Chevrolet

GARANTIE 24000 MILLES OU 2 ANS

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

Patenaude AUTOMOBILE LTEE

UN DES PLUS IMPORTANTS DEPOSITAIRES EN PROVINCE

10765 et 10830, rue LAJEUNESSE — DU. 9-8461

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 14 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 87

Métro sous le mont Royal: une nouvelle formule rend possible sa réalisation

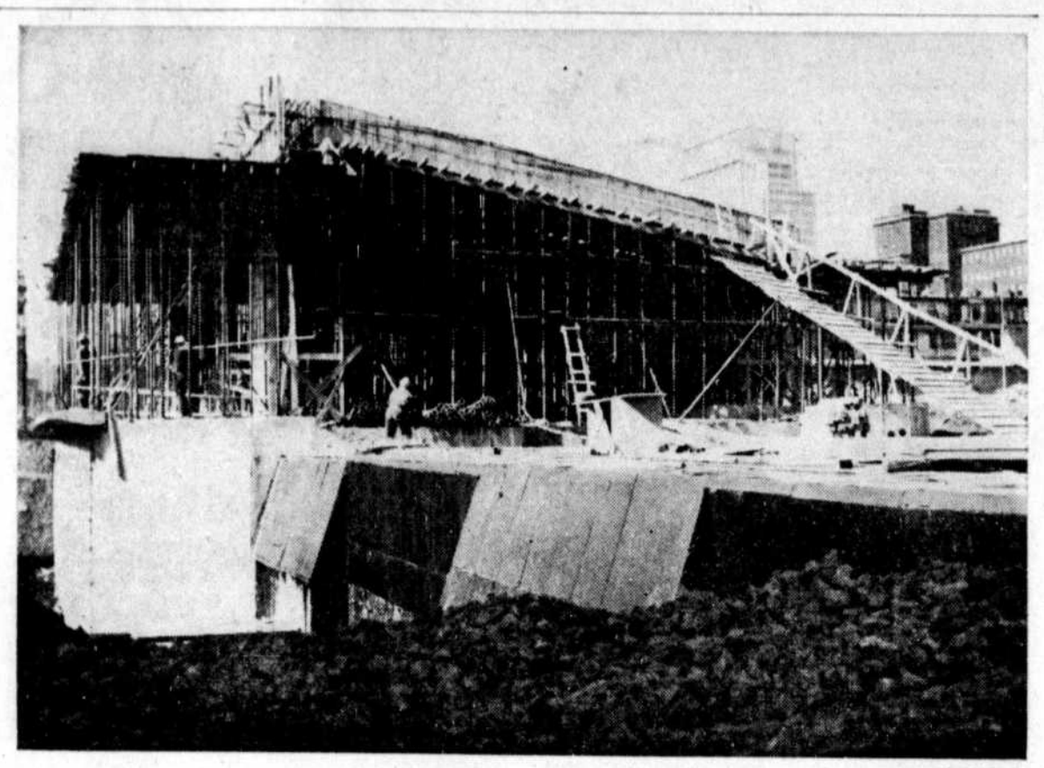

photo LA PRESSE

Première structure du métro en surface

Les travaux entrepris en vue de la construction du gros oeuvre de la station "champ-de-Mars" du métro vont bon train. La structure que l'on voit ci-haut est la première à être construite en surface. Ces travaux concernent l'accès nord de la station située dans l'axe de la rue Vitré, à l'ouest de la rue St-Denis.

par Thomas Duhaime

Le projet d'installation de voies rapides dans le tunnel du mont Royal en vue d'une future ligne de raccordement au réseau du métro de Montréal semble maintenant bien amorcé.

Le maire Jean Drapeau demandait aux municipalités intéressées de faire vite, car "nous n'avons pas de temps à perdre".

C'est fait . . .

Hier soir, un groupe de représentants des villes traversées par le circuit actuel des Chemins de fer nationaux ont réellement "fait du chemin", en l'espace de trois heures, pour trouver une solution acceptable à ce problème d'un intérêt public urgent.

La réunion se tenait à l'hôtel de ville de Saint-Laurent, sous la présidence du maire Marcel Laurin.

Le résultat de ces discussions:

1—Les municipalités concernées consentiront à partager le coût de la réalisation et du développement de cette ligne complémentaire du métro, à la condition que Montréal consente également à payer sa part;

2—Les maires présents à la réunion ont accepté, en principe, que l'opération de cette ligne soit remise à la Commission de transport de Montréal, mais à la condition que le service actuel, qui s'étend des Deux-Montagnes jusqu'à Ville Mont-Royal, soit maintenu sans restriction.

Cette formule compartimentée et clairement définie devrait répondre aux voeux exprimés par le maire Drapeau, encore récemment, touchant la participation conditionnelle de Montréal à ce projet évalué, grosso modo, à $40 millions.

La quote-part exigée de chaque municipalité serait calculée selon l'évaluation immobilière, barème reconnu comme devant être le plus juste et le plus approprié. Ce qui implique que la contribution de Montréal serait bien en deça de la moitié du coût d'estimation des travaux.

Rappelons la déclaration du maire Drapeau : "Les Montréalais paieront leur part, c'est sûr, mais pas plus".

Advenant que l'unanimité se fasse autour de ce projet, en route depuis plus d'un an, les Chemins de fer nationaux s'empresseraient de céder tout le réseau au prix conventionnel de . . . "$1 et autres bonnes conditions valables".

Les maires des villes de banlieue, qui reprennent le projet aujourd'hui presqu'à zéro, ont bon espoir, semble-t-il, de recevoir l'appui de la métropole, d'autant plus que le plan initial du métro prévoyait cette extension vers l'ouest — via le tunnel du mont Royal — et que le maire Drapeau lui-même y voit une "ligne naturelle".

"Ce n'était pas un ultimatum"

Un représentant des Chemins de fer nationaux, présent à la réunion des maires, hier soir, a commenté la déclaration de M. Donald Gordon publiée dans les journaux de fin de semaine.

M. Marcel Hunault a déclaré à son tour que le président des Chemins de fer nationaux n'a jamais voulu lancer un "ultimatum" ni faire une "menace" aux municipalités, en annonçant que le prix des billets pourrait être augmenté, devant même subir deux hausses consécutives à brève échéance.

"Ce qui existe, c'est que la compagnie opère à perte et ne peut plus rencontrer les frais d'exploitation actuels de ce service", d'expliquer M. Hunault.

Il a précisé que cette hausse de 5 cents sur le prix des billets est "une nécessité qui existe depuis longtemps" et que les revendications prévues auprès de la Commission fédérale des transports avaient été remises, l'an dernier, en raison des discussions en cours concernant ce projet de raccordement au réseau du métro de Montréal.

"Cette augmentation était prévue et n'a donc rien à voir avec le projet de voies rapides sous le Mont-Royal", affirme-t-il.

M. Hunault a surtout insisté pour situer le problème au bon endroit : "En 1966, nous ne pourront plus absorber l'augmentation de la fréquence des usagers. La capacité maximum de transport est de 13,000 passagers par jour ; actuellement, le chiffre record est de 11,500, représentant entre 1,000 et 1,500 voyageurs à l'heure".

L'offre de cession des Chemins de fer nationaux de cette ligne de service aux munici-

Voir TUNNEL en page 6

Marie Rivard reçoit une lettre "de Lucien" oblitérée en Espagne

Mme Lucien Rivard prétend avoir reçu une deuxième lettre de son mari. Elle confirme, en effet, la nouvelle que le "Toronto Telegram" publie dans son édition d'aujourd'hui, "tous droits réservés", à ce sujet. C'est elle-même qui avait communiqué la nouvelle à ce journal.

Lorsque les représentants de LA PRESSE se sont présentés à son domicile, Mme Rivard leur a permis de photographier une enveloppe estampillée de Barcelone, en Espagne, leur disant que cette enveloppe avait contenu une lettre de son mari.

Le "Telegram" avait essuyé un refus

Mme Rivard a refusé de montrer la lettre au "Telegram" et à LA PRESSE. Mais c'est seulement au "Telegram" qu'elle a refusé de montrer l'enveloppe au moment où elle leur a donné la nouvelle.

Au moment où elle avait parlé au représentant du "Telegram", elle avait dit que cette lettre provenait d'un pays étranger, plus précisément d'un pays dont le fuseau horaire précède celui de Montréal de quelques heures. Mais elle n'avait pas voulu lui montrer la lettre, ni l'enveloppe.

Il semble qu'elle ait ensuite changé d'idée, puisqu'en nous permettant de photographier l'enveloppe, elle nous permettait également de constater que cette enveloppe portait des timbres d'Espagne et qu'elle avait été oblitérée à Barcelone. Mais la date et l'heure de la mise à la poste sont trop noircies pour qu'il soit possible de les lire.

Au journal torontois, Mme Rivard avait dit : "Je ne vous dirai pas dans quel pays cette lettre a été postée parce que mon mari s'y trouve peut-être encore et que la police pourrait aller l'y chercher.

"Même si ce pays ne possède pas de traité d'extradition avec le Canada, ils seraient bien capables d'aller le kidnapper (sic)".

Mme Rivard attendrait une autre lettre

Marie Rivard prétend avoir reçu cette lettre jeudi dernier. Aux représentants de LA

Voir RIVARD en page 6

Réglementation plus sévère sur les installations de gaz naturel à Verdun

A l'avenir, les plombiers ne pourront procéder à l'installation d'un système de gaz naturel sans obtenir au préalable un permis rigoureusement contrôlé par le Service d'inspection de la ville de Verdun.

Ce nouveau règlement vient d'entrer en vigueur à la suite d'une récente décision du conseil municipal.

De plus, lorsque le travail d'installation sera complété, des tests seront faits en vue de s'assurer que tous les raccordements sont satisfaisants.

Ce règlement englobe tout système ou tout appareil alimenté au gaz naturel dans les limites de la ville.

"Nous ne sommes pas pris de panique, de déclarer le maire George O'Reilly, mais nous voulons simplement nous protéger nous-mêmes."

Le maire de Verdun a précisé, en outre, que les pompiers qui font une inspection annuelle des immeubles devront désormais suivre des cours spéciaux afin de se familiariser avec les installations. De plus, la Corporation de gaz naturel du Québec leur fournira l'avantage d'assister à la présentation de films traitant de cet important sujet.

Le décret municipal va plus loin : la ville engagera un nouvel inspecteur en plomberie et en gaz naturel, qui s'occupera également de faire respecter le présent règlement et de voir à ce que des réparations soient effectuées, le cas échéant.

Le conseil municipal a révélé qu'au début de l'année la ville a conclu une entente avec la CGNQ, qui s'engage à fournir deux fois par semaine une liste des installations effectuées dans la ville.

Le maire O'Reilly a dénoncé vertement les installations qui sont faites assez souvent par ceux qu'il a qualifié "d'hommes à tout faire".

A partir de là, il a élaboré cet important programme d'inspection qu'il entend mettre en oeuvre.

Depuis les sept dernières années, entre 12,000 et 15,000 appareils ont été installés à Verdun.

Se fondant sur un rapport détaillé préparé par un comité spécial formé pour étudier la situation du gaz naturel dans les limites de la ville, le maire a déclaré que plusieurs cas ont été signalés démontrant que des installations avaient été faites par "des propriétaires ou des personnes inconnues", et cela, à l'insu des inspecteurs de la ville.

Un nombre impressionnant de 200 raccordements auraient ainsi été complétés sans avoir reçu l'approbation du service public.

Possibilité d'une libération provisoire de Michèle Saunier

Tout en rejetant une motion de non lieu présentée par la défense, la semaine dernière, le juge Armand Sylvestre a clairement indiqué, hier après-midi, qu'il était favorable, en principe, à la remise en liberté provisoire de Michèle Saunier, le professeur de psychologie accusée de participation au complot pour dynamiter six monuments américains.

Reste maintenant à déterminer le montant du cautionnement qui sera exigé.

Il y a quelques semaines, les avocats de la jeune femme, Mes Michel Proulx et Gilles Duguay, avaient tout d'abord offert un cautionnement immobilier de $35,000, puis, une seconde fois, de $50,000.

Hier, toutefois, Me Proulx s'est dit dans l'impossibilité d'affirmer que la même personne était encore prête à assurer la présence de la prévenue par la même garantie immobilière.

C'est alors que le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a suggéré un nouvel ajournement à aujourd'hui, alors que la défense pourra "faire son offre".

Celle-ci a toutefois indiqué, dès hier, qu'elle s'opposera à nouveau à ce que l'enquête soit ajournée à plus de huit jours en raison de l'impossibilité où la poursuite se trouve de faire comparaître son principal témoin, le policier de couleur Raymond Wood, de New York.

Me Proulx, pour sa part, a soutenu que ce n'était pas avant la fin du mois de mai, et peut-être pas avant le mois de juin que ce témoin pourrait être à la disponibilité du tribunal montréalais.

Me Boilard a rétorqué toutefois que la seule personne que l'avocat de la défense avait rencontrée à New York au cours de son récent voyage, était l'avocat de l'un des prévenus, Colliver, et que ce dernier n'était évidemment pas celui qui était le mieux placé pour connaître les intentions des autorités américaines.

En décidant qu'un cautionnement devrait être accordé, le juge Sylvestre avait par ail-

Voir LIBERATION en page 6

Les machinistes de la compagnie Canadair restreignent leur piquetage

Les dirigeants de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes (FTQ) ont donné l'ordre à leurs membres, hier après-midi, à 3 h., d'avoir à respecter l'injonction qui venait d'être émise et qui limite le nombre des piqueteurs à deux par entrée aux usines de la Canadair, à St-Laurent.

La grève des 3,200 ouvriers de Canadair a débuté lundi matin, une minute après minuit. Dès la mise en place des piquets de grève, il s'est produit des bousculades avec le personnel de bureau et les cadres de l'entreprise. C'est d'ailleurs la raison qu'a invoquée la compagnie devant le juge René Duranleau, hier, pour motiver sa demande d'injonction.

Les grévistes ont une vingtaine d'entrées à surveiller. Ceux d'entre eux qui ne seront pas requis sur les piquets de grève devront se présenter au quartier général temporaire du syndicat, à quelques pieds des usines de Canadair.

Un porte-parole syndical a déclaré hier soir avoir appris de bonne source qu'aucun travail de production n'avait été accompli à l'intérieur de l'usine depuis le début de l'arrêt de travail. Il a dit espérer qu'il en soit ainsi tout le temps que la grève durera. Les travailleurs sont décidés à ne pas perdre leurs emplois aux mains de briseurs de grève.

Au moins six hommes ont été arrêtés jusqu'ici. Deux ont été immédiatement relâchés, mais la police a retenu des accusations contre les quatre autres, qui ont été arrêtés hier matin.

Trois sont accusés d'avoir lancé des clous sous les roues des automobiles conduites par des membres de la direction et des employés de bureau arrivant devant l'entrée principale. Le quatrième homme a été mis

Voir CANADAIR en page 6

FAITS divers

Un avion serait tombé dans le fleuve

QUEBEC (PC) — Le détachement de la Sûreté provinciale à Baie-Saint-Paul, à 65 milles au nord-est de Québec, a révélé hier que l'on vérifiait une information à l'effet qu'un avion aurait plongé dans les eaux du fleuve St-Laurent, durant la journée de lundi.

Un homme âgé a en effet signalé à la police avoir vu "quelque chose ressemblant à un avion" tomber dans le fleuve alors que le temps était très mauvais. Des vérifications auprès des aéroports de la région ont démontré cependant qu'aucun appareil ne manquait à l'appel lundi soir.

La police doit toutefois pousser plus avant son enquête aujourd'hui, après avoir appris qu'un bimoteur privé est disparu au cours d'une envolée de New York à Gander, Terre-Neuve. Cet avion avait quitté New York lundi.

Trois incendies, dont l'un chez "Bill Wabo"

Un incendie, dont l'origine n'a pas été déterminée, a causé des dégâts considérables, hier soir, au "Montreal City Mission", un centre d'accueil propriété de la United Church, situé au 1181-83 rue De Bullion, près du boul. Dorchester.

Une quarantaine de pompiers, sous les ordres des chefs de division et de district Jean-Paul Boutin et Paul Boudreau, ont répondu à une alerte et ont utilisé trois jets pour combattre les flammes. L'appel a été donné à 8 h. 26 et l'incendie était maîtrisé à 9 h. 11. Des pompiers sont cependant restés sur les lieux jusqu'à 11 h. 40, pour éviter toute reprise de l'incendie, qui s'était déclaré au deuxième étage et s'était étendu jusqu'au troisième.

Deux autres légers incendies ont eu lieu hier soir. Le premier, survenu peu de temps avant 9 h., a partiellement détruit l'appartement du comédien Georges Provencher, qui personnifie "Bill Wabo" dans le téléroman "Les Belles Histoires". M. Provencher demeurait au 507 rue Desjardins, près de la rue Notre-Dame. Une trentaine de pompiers ont combattu cet incendie, sous les ordres du chef Yvon Perron.

L'autre incendie, alimenté par un baril d'huile renversé, a détruit deux hangars situés à l'arrière du 2170 rue De Lorimier, entre 9 h. 27 et 10 h. A cet endroit, une quarantaine de pompiers, sous les ordres du chef Gérard Besner, ont combattu les flammes à l'aide de trois jets.

Voir "FAITS DIVERS" page 6

BALANCE POSTALE

Capacité de 5 livres

Taux de poste canadien indiqué à chaque ½ once. Dimensions: 5½" hauteur x 4" x 4½". Grise.

Prix rég. : $14.25

Spécial $9.95

LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC.

750 Beaubien 273-9501
8559 St-Laurent 381-6261
800 E. du Royal 524-3081
851 Ouest de St-Laurent 748-7961

Studebaker

"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE

'65 COMMANDER

6 CYLINDRES, 2 PORTES, ESSUIE-GLACE 2 VITESSES, BRIQUET, ALTERNATEUR.

AUCUN COMPTANT

$65 PAR MOIS

$2295 MOINS BONI SPECIAL

CLOUETTE Automobiles

4590 rue St-Denis Tél. : 844-4445

examen de la VUE

VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES

optométristes

B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.

3e ETAGE 842-5151 POSTE 538

Dupuis

LOUEZ

OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION

273-2411

Perco LTEE

5272 BOUL. ST-LAURENT

OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à minuit

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG

Analyses complètes des urines $2.50

GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat : 36 heures

Test Immunologique "Pregnosticon"
marque déposée
NOUVEAU ! $8.00

RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard

845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés

PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

PRÊTS

6½%

LE TAUX LE PLUS BAS!

Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. À 8h.

Nouvelle mode . . .
pour Pâques . . . pour le printemps

Slater

Modèle ci-dessus : cuir grenu de Bengale (imitation lézard) garni de veau. Nouveau talon semi-cambré. En noir ou beige. Pointures et largeurs courantes. La paire $17.95

OUVERT TOUS LES SOIRS

Louis Deslauriers Ltée. — H. Giroux et Fils Inc.

• 6914, St-Hubert — 273-2813 • 1500, Mont-Royal est — LA. 1-3166
• 4029, Ontario est — LA. 1-9414

STATIONNEMENT GRATUIT

Gagnants du concours de l'Expo 67

M. Roger Dorton, gagnant du premier prix du concours de l'Expo 67, reçoit ici un chèque au montant de $5,000 des mains de M. Gilles Sarault, ingénieur en chef à l'Expo 67. M. Dorton, un Montréalais, est entouré, à gauche, de M. Francis Boulva, à droite, de M. Denis Tremblay, tous deux gagnants d'une mention honorable au même concours. A l'extrême droite de la photo, M. Lucien Martin, de Québec, l'un des juges du concours, et M. Bernard Lachapelle, président de la Corporation des ingénieurs de la province de Québec.

RIVARD

SUITE DE LA PAGE 3

PRESSE, elle a dit qu'elle n'en avait pas parlé tout de suite parce que le contenu était trop personnel. Au "Telegram", elle a dit que c'était parce qu'elle avait peur que cela nuise à son mari.

"Mais quand j'ai vu qu'ils insistaient", nous a-t-elle dit, en parlant des correspondants de Toronto, "j'ai décidé que je devais leur dire parce qu'ils se donnaient beaucoup de trouble et qu'ils dépensaient beaucoup d'argent pour venir ici. Alors je leur ai dit que j'avais reçu une lettre mais je ne voulais pas leur dire de quel pays elle venait.

"Quand j'ai vu que tous les journaux téléphonaient, j'ai changé d'idée."

Dans son article, le "Telegram" ajoute que Mme Rivard attendrait une troisième lettre que son mari doit lui envoyer d'un autre pays lorsqu'il aura reçu "quelque chose" qu'il attendait et qui n'était pas arrivé. Mme Rivard a ajouté qu'il ne précisait pas quand cela se présenterait.

On se souvient que Mme Rivard a déjà reçu une lettre de son mari, datée du 6 mars dernier et oblitérée à Vancouver. Dans cette lettre, il lui annonçait qu'il quittait le pays.

A la Sûreté Provinciale, l'inspecteur Patenaude n'a pas voulu donner son opinion sur cette lettre que Mme Rivard dit avoir reçu de son mari. Il s'est contenté de dire "Aucun commentaire."

La Barbade, 46e pays à participer à l'Expo

Le nombre des pays participants à l'Expo 67 a atteint un nouveau sommet.

Le record a été établi lorsque le gouvernement de la Barbade est devenu le 46e pays à faire part de son intention de construire un pavillon à l'Exposition universelle de 1967.

L'Exposition universelle de Bruxelles, la plus importante du genre qu'ait sanctionnée le Bureau international des expositions, avait groupé l'adhésion de 45 pays.

La semaine dernière, ce record a été égalé lorsque l'Argentine est devenue le 45e pays à annoncer sa participation à l'Expo 67.

Quant à l'adhésion de la Barbade, elle a été annoncée officiellement par M. Owen Rowe, commissaire des Iles caraïbes de l'est de Montréal, après une rencontre du diplomate avec les dirigeants de l'Expo.

"La Barbade, a-t-il déclaré, a 200 ans d'histoire commerciale avec le Canada. Nous considérons cette participation à l'Expo 67 comme un moyen d'accroitre les relations commerciales et culturelles avec le Canada.

M. Rowe a fait cette déclaration en expliquant que la participation de la Barbade permettrait aux Canadiens de mieux connaître le pays et de le visiter en plu sgrand nombre. Actuellement, 15,000 touristes canadiens s'y rendent chaque année.

Les investissements des Canadiens, a poursuivi M. Rowe, ne sont pas que commerciaux : ils aident à resserrer les liens culturels et éducatifs. Il a rappelé que l'Université McGill est maintenant engagée dans quatre travaux de recherches à la Barbade.

"L'Expo 67 sera la scène sur laquelle nous montrerons au monde nos intérêts communs", a-t-il conclu.

LIBERATION

SUITE DE LA PAGE 3

leurs fait remarquer que, si les délais ne pouvaient être imputés à personne en particulier, il n'en restait pas moins que la prévenue, toujours considérée comme innocente jusqu'à la fin de son procès, ne devait pas subir tous les inconvénients de cette détention, qui se prolonge malgré elle.

"Mais il faut se rappeler, dit-il, que le crime qui lui est reproché est d'une gravité exceptionnelle et que ses répercussions ont été internationales. Le cautionnement qui sera accordé devra donc être aussi sérieux."

Récompense de $25,000

Une récompense de $25,000 est offerte pour tout renseignement pouvant amener la capture des auteurs du cambriolage de la dernière fin de semaine à la succursale de la Banque royale du Canada au centre commercial Van Horne.

On n'a pas encore établi le montant exact qui a été volé, mais on considère ce cambriolage comme l'un des trois ou quatre plus importants dans l'histoire de Montréal.

Les responsables de la sécurité à la banque, MM. Joseph Bédard et Marc Maurice, tous deux anciens détectives de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté de Montréal, ont révélé que "le travail avait été effectué efficacement par des professionnels avisés".

Il faudra cependant attendre encore quelques jours pour voir si ces "professionnels avisés" ont des mouchards dans leurs rangs.

ANNONCE

MAUX DE DOS ET DOULEURS RHUMATISMALES

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritation des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et sciatiques, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

Université de Montréal

INSCRIPTIONS

POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1965-66

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission

AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES

1965

1er mai — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

1er juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie médicale, réhabilitation.

1er août — Musique, sciences religieuses, hygiène (hygiène publique et administration hospitalière), art (B.A. adultes).

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuillets d'instruction en s'adressant au secrétaire de la faculté ou de l'école concernée, case postale 6128, Montréal 3.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Jeune messager dépouillé de $53

Un jeune messager de la pharmacie St-Paul, au 5656 rue Laurendeau, à Côte-St-Paul, a été dépouillé d'une somme de $53, vers 8 h. hier soir, par deux individus armés d'un couteau qui l'ont accosté à l'angle des rues Drake et LeCaron.

Michel Paquin, âgé de 16 ans, la victime, n'a pas été molesté par ses assaillants qui ont pris la fuite à pied.

Un ouvrier se noie en travaillant au pont de l'île Paton

Un employé de la Quebec Engineering Ltd, du 6555 Chemin de la Côte-des-Neiges, qui travaillait à la construction du pont de l'île Paton, s'est noyé, vers 2 h. hier après-midi, lorsqu'il a glissé d'un échafaud flottant.

Il s'agit de Giusseppe Marzano, âgé de 37 ans, domicilié au 7462, 17e Avenue, à St-Michel.

Les compagnons de la victime n'ont pu rien faire pour lui porter secours dans un bref délai parce que le corps n'est pas revenu à la surface. Ce n'est que vers 3 h. 45 que l'on est parvenu à sortir le corps de l'ouvrier.

Pendant près d'une demi-heure, on a pratiqué la respiration artificielle, dans une ultime tentative de ranimer le noyé, mais il était trop tard, la mort avait fait son oeuvre.

Une auto capote : un mort et trois blessés

Une jeune fille de 17 ans, Mlle Lise Lepage, domiciliée à Fort-Coulonge, dans le comté de Pontiac, a perdu la vie, hier, dans un accident survenu sur la route no 8, à Waltham, localité sise en face de l'île aux Allumettes, à environ 200 milles à l'ouest de Montréal.

La voiture dans laquelle la victime prenait place a dérapé sur une chaussée glissante et a capoté.

La jeune fille devait succomber à ses blessures à son arrivée à l'hôpital de Shawville.

Trois autres personnes, blessées dans cet accident, ont également été hospitalisées à Shawville.

Soupçonné de meurtre, un jeune homme est ramené à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (PCf) — La Sûreté provinciale a ramené à Chicoutimi, un jeune homme qu'elle recherchait en rapport avec le meurtre de Ghislain Savard, 19 ans, survenu à l'hippodrome de Jonquière en octobre 1963.

Le jeune homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été appréhendé à Montréal lundi.

Savard, fils de M. Richard Savard, propriétaire de l'hippodrome, avait été abattu au cours d'un vol qui avait rapporté à ses auteurs la somme de $3,500.

Un mort et deux blessés dans une collision

Un homme de 41 ans a perdu la vie, vers 7 h. 30 hier matin, dans la collision de deux autos survenue sur la route no 1, à Canton Ascot, dans le comté de Sherbrooke.

Il s'agit de M. Mathias Potvin, domicilié au 370 rue Alançon, à Sherbrooke, qui serait mort instantanément.

Deux autres personnes ont subi des blessures dans l'impact. Il s'agit de Marc Gagnon, âgé de 20 ans, de Sherbrooke, et Mlle Françoise Brouillard, 19 ans, de Cowansville. Tous deux ont été transportés à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, où leur état est jugé satisfaisant.

Une manufacture de Québec ravagée par les flammes

QUEBEC (PC) — Une centaine de pompiers de la vieille capitale, répondant à une troisième alerte, ont mis plus de deux heures à maîtriser un violent incendie qui faisait rage, tôt hier matin, dans une manufacture de contenants de plastique.

Les flammes ravageaient l'immeuble de la St. Lawrence Manufacturing, rue des Commissaires, dans le centre commercial de la basse ville.

Les flammes, d'origine inconnue, ont pris naissance au premier étage et se sont rapidement propagées jusqu'à la toiture de l'immeuble de deux étages.

Une dizaine d'employés, qui travaillaient à l'intérieur au début du sinistre, ont réussi à fuir les lieux pour se mettre en sécurité.

Le travail des pompiers a été entravé par l'épaisse fumée qui se dégageait du brasier. Sept pompiers ont été légèrement blessés ou incommodés par la fumée.

Une corniche leur tombe sur la tête

Une corniche, au troisième étage d'une vieille maison située au 1415 rue St-Hubert, près de la rue Ste-Catherine, a choisi le moment exact où un jeune couple passait juste au-dessous d'elle, à 7 h. 30 hier soir, pour se décrocher et s'écraser sur le trottoir.

Le pire a heureusement été évité, le couple parvenant à s'esquiver à demi. Mlle Rolande Gravel, 20 ans, et M. Gilles Provost, 22 ans, tous deux du 1649 rue St-Hubert, ont été traités à l'hôpital St-Luc pour contusions à la tête et au dos.

Un chauffeur de taxi se fait voler son argent et son auto

Un chauffeur de taxi s'est fait voler les $25 qu'il avait sur lui et son auto, vers minuit 40 la nuit dernière, à l'angle des rues Liège et St-Laurent.

Les deux bandits qui ont commis ce vol avaient signalé M. Pierre Lamothe, du 6697 rue Garnier, à l'angle des rues St-Denis et Liège. L'un d'eux était apparemment armé d'un couteau. M. Lamothe n'a pas été molesté.

Cambriolages et vol avec violence

Un téléviseur, des fourrures et des bijoux, d'une valeur de $2,024, ont été volés chez M. Jacques Richard, 2527, rue Des Carrières, par des inconnus qui sont entrés en brisant une porte de l'arrière.

— Six câbles d'acier d'une valeur de $1,200 ont été volés au cinquième étage d'un immeuble situé au no 6600, St-Urbain. Les câbles appartenaient à la Otis Elevator.

— $1,500 d'outils de plombier sont disparus de l'auto de M. Roger Lécuyer, 10116, St-Charles, alors que le véhicule était immobilisé en face de cette adresse.

— Enfin, M. E. Barré, de St-Eustache, a révélé à la police qu'il a été attaqué en face du no 291 est, rue Beaubien, dépouillé de $24, puis abandonné inconscient sous le boul. Métropolitain, non loin de la rue C.-Colomb.

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté.

La Rochefoucauld

CANADAIR

SUITE DE LA PAGE 3

sous arrêt après une brève bagarre avec un agent de la police qui tentait d'ouvrir un passage à des employés désireux de se rendre à leur travail.

La police de St-Laurent, dont les agents étaient parfois au nombre de 50 sur les lieux de la grève, n'a reçu que des félicitations pour la façon dont elle a dirigé les opérations jusqu'ici. Les agents ne semblaient manifester aucune nervosité. Ils refoulaient les manifestants, le sourire aux lèvres, et c'est aussi en souriant que les piqueteurs prenaient plaisir à les repousser. N'eût été le sang-froid et l'habileté de la police de St-Laurent, on aurait peut-être eu à déplorer des incidents plus graves que ceux qui se sont produits.

TUNNEL

SUITE DE LA PAGE 3

palités intéressées remonte au début d'avril 1964.

Selon le maire Laurin, une réunion entre les maires des villes liées à ce projet d'une ligne de métro "sous la montagne" et les autorités de la métropole aura probablement lieu très prochainement. Eventuellement, des représentants de la CTM et des Chemins de fer nationaux participeront aussi aux discussions.

La ligne actuelle des Chemins de fer nationaux dessert neuf municipalités : Deux-Montagnes, les îles Laval, Laval-sur-le-Lac, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Roxboro, Saint-Laurent, Ville Mont-Royal et Outremont, pour aboutir à la gare centrale de Montréal.

Dans le projet étudié (et peut-être en voie de réalisation, cette fois...), les promoteurs ont inclus une "sugesstion" de Chomedey comportant une ligne additionnelle de raccordement afin de relier l'île Jésus au métro de Montréal.

Ouvrier accusé de meurtre à Ottawa

OTTAWA, (PC) — Un ouvrier de 47 ans, d'Ottawa, a été accusé du meurtre d'une femme à la suite d'une fusillade dans une maison de chambres de la ville.

Azarie Touchette devait comparaître aujourd'hui en Cour relativement à la mort de Madame Jeannette Lapointe, âgée de 45 ans

La police a révélé qu'on a trouvé deux carabines de calibre .22 sur la scène du crime. La police attend les résultats d'une autopsie afin de déterminer la cause exacte de la mort.

La fusillade a fait suite à une querelle de ménage, a révélé la police.

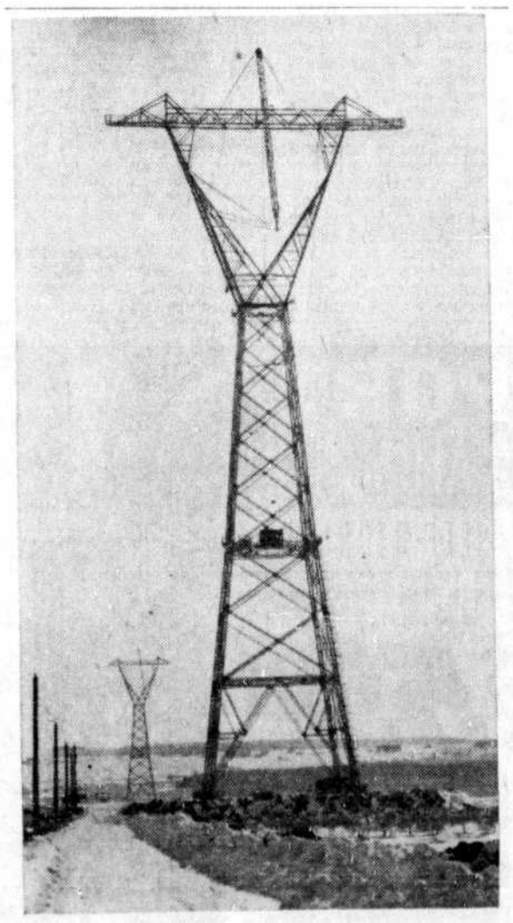

Les pylones de la ligne Manicouagan-Montréal

On a utilisé quelque 5,000 tonnes d'acier dans la fabrication des neuf pylônes servant à supporter les câbles de la ligne de transmission du pouvoir hydro-électrique Manicouagan-Montréal. Huit de ces pylônes, dont les hauteurs sont de 36 et 35 pieds seront érigés sur l'île d'Orléans et supporteront les 12 câbles de 1.1 pouce de diamètre servant à transmettre le pouvoir électrique de cette ligne dont la capacité de 735 kw fait de celle-ci la plus importante du monde. Un autre pylône, haut de 39.5 pieds, sera érigé près du pont de Québec.

les meilleurs prix et le meilleur service se trouvent chez **JEAN GERVAIS**

Réfrigérateur MOFFAT

modèle K-24-0

14.11 pi. cu. Deux portes

"Dégivrage automatique"

Congélateur zéro degré — Plateau amovible pour 24 oeufs — Compartiments séparés pour beurre et fromage — Porte à joint magnétique — Congélateur d'une capacité de 115¾ lb.

— 4 plateaux à éjection pour cubes de glace.

— Fini blanc.

Rég. $434.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

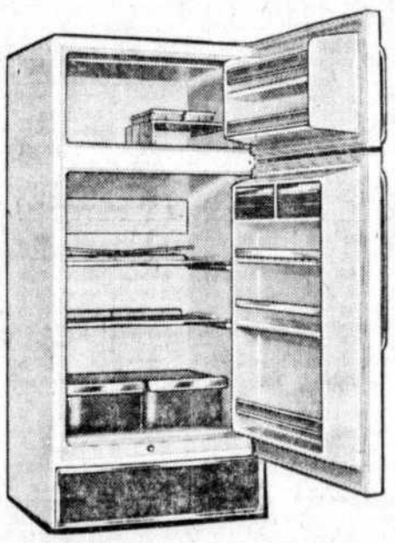

BILLET DE PARTICIPATION

offert à ses lecteurs par

LA PRESSE

en collaboration avec des annonceurs à l'occasion de son

NOUVEAU CONCOURS 'CHANCE POUR TOUS'

commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965

CHAQUE SEMAINE $2,500 DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes gagnantes lors d'un tirage

GRAND PRIX DE COURONNEMENT: Valiant '65 DÉCAPOTABLE TRÈS LUXUEUSE

COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS: (en lettres moulées)

Votre NOM: _____

Votre ADRESSE: _____ (au complet)

_____ Votre NO DE TÉL.: _____

RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:

COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE"?

☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel

DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours 'CHANCE POUR TOUS', Journal "LA PRESSE", Case postale 6046, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.

Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.

N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.

Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

LA GRANDE

SEMAINE MOFFAT

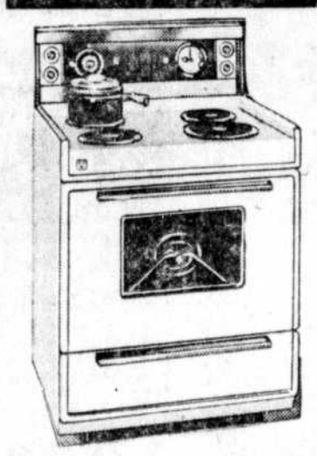

Cuisinière MOFFAT

Modèle 30K43WR

Chronomètre automatique et minuterie. Préchauffe du four rapide et automatique • Commandes de chauffe à 7 positions • Prise de courant chronométrée • Eclairage fluorescent • Rôtisserie chronométrée • Lampe du four en retrait • Lèchefrite et grille émaillées • Porte du four, amovible, avec grande fenêtre de 16" • Grand tiroir utilitaire • Coupes de propreté et anneaux chromés amovibles • Disponible avec dosseret en français.

Rég. $294.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

Cuisinière MOFFAT

modèle 30K80WR

Chronomètre automatique et minuterie • Préchauffe du four, automatique et rapide • Commandes de chauffe à réglage infini • Commande "Hi-Lo-Matic" de la grille • Eclairage fluorescent • Prise de courant chronométrée • Eléments de surface amovibles • Rôtisserie chronométrée • Rôtimètre électrique avec sonnerie • Grille de four coulissante • Grille en aluminium • Tiroir utilitaire • Lampe du four en retrait • Porte amovible avec fenêtre panoramique de 21" • Eléments de surface avec lampes-témoins.

Rég. $399.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

Cuisinière MOFFAT

Modèle de style encastré

30K30-WR

- Commutateurs à 7 degrés de chauffe
- Préchauffe du four automatique et rapide
- Chronométrage automatique et minuterie
- Prise de courant auxiliaire chronométrée
- Eléments à chauffe superrapide et égale
- Coupes de propreté et anneaux chromés amovibles
- Tiroir utilitaire
- Lampe du four enchassée
- Gril et lèchefrite en émail-porcelaine
- Porte de four amovible avec fenêtre panoramique de 16"

Rég. $269.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

HEURES D'AFFAIRES:
le jeudi jusqu'à 10 p.m.
le vendredi jusqu'à 10 p.m.
le samedi jusqu'à 5 p.m.

L'AS DU SERVICE

JEAN GERVAIS

ICI c'est le client qui est ROI

5270 Henri-Julien CR. 7-4103 au COIN de la rue BOUCHER

1145 est, Mont-Royal LA. 4-6817 PRES de la rue de LA ROCHE

Succursale à ST-JEAN: PLAZA VAL RICHELIEU — 640 rue DORCHESTER — Tél.: PL. 8-8084

La CSN s'inquiète de la création de "conseils industriels"

"L'annonce de la création, par l'entremise du gouvernement de Québec, de "conseils d'industriels" composés exclusivement de représentants de la finance et des employeurs suscitent plusieurs questions qui demandent des réponses," a déclaré aujourd'hui M. Robert Sauvé directeur de la région de Montréal pour la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

M. Sauvé commentait la déclaration de M. Gérard Lévesque qui annonçait récemment la création d'un conseil industriel pour la région de Montréal composé exclusivement de représentants et de conseillers patronaux.

"Il faudrait que le gouvernement et le Conseil d'orientation économique nous disent où se situent les 'conseils industriels' dans le cadre des projets de planification économique à l'étude depuis près de cinq années.

"Il faudrait savoir qui et comment on est arrivé à identifier quatorze régions économiques."

Quand le ministre nous dit (selon les rapports publiés par les journaux) que l'on a fait "l'inventaire de chaque région, à distinguer sa vocation propre et à lui donner les moyens de s'épanouir," les travailleurs et les citoyens en général seraient intéressés à connaitre le résultat de cet inventaire qui les concerne directement.

S'agit-il tout simplement d'un Comité de "promotion industrielle" ? Si tel est le cas le gouvernement devrait le préciser.

Quand M. Lévesque parle de "politique générale sur tous les fronts contre le chômage" nous aimerions également prendre connaissance du texte dans lequel est contenu cette "politique générale sur tous les fronts". Car jusqu'ici, nous ne savions pas qu'il existait une politique générale d'emploi au Québec. Du moins, aucun rapport ou débat n'a eu lieu à l'Assemblée législative sur cette question.

Quoique depuis quelque temps le premier ministre et M. Laporte ont l'audace de laisser entendre à la population qu'elle n'est pas en mesure de comprendre les questions qui intéressent d'abord les citoyens du Québec, formule de rapatriement et le referendum, il ne faudrait pas se laisser emporter par l'enthousiasme et prétendre que le gouvernement dispose d'une politique générale d'emploi. C'est là un sujet trop grave pour qu'on le traite à la légère, déclare le directeur régional de la CSN.

Le Conseil industriel de Montréal n'est, en pratique, qu'un instrument de plus entre les mains du patronat. Il pourra servir à unifier les politiques des propriétaires du capital et des dirigeants des entreprises, ce qui ne veut pas dire — loin de là — que ce Conseil pourra s'attaquer au chômage et y apporter des solutions. Si c'est là la conception du gouvernement sur la planification et les moyens d'instaurer une politique de plein emploi, nous saurons qu'il ne veut pas en faire.

Grève possible d'instituteurs

RIVIERE-A-MARTHE. (PC) — Les six instituteurs de cette localité ont avisé la Commission scolaire catholique de ce centre gaspésien de leur intention d'arrêter le travail à compter du 20 avril, à moins que les arrérages de trois mois de salaires qui leur sont dus n'aient été acquittés à cette date.

M. Lorenzo Roy, président de la Commission, a déclaré que les instituteurs, parmi lesquels se trouvent trois religieuses de la communauté de l'Enfant-Jésus, n'ont pas été payés pour les mois de janvier, février, mars et avril et qu'il leur revient une somme totale de $8,000 en salaires.

La Commission scolaire a fait une demande d'emprunt et espère être en mesure de verser dès cette semaine l'argent dû aux instituteurs.

Rapport statistique de la CAT

En étudiant le rapport statistique de la Commission des accidents du travail du Québec pour l'exercice 1964 on constate que :

— Le nombre des accidents compensables a augmenté de 8,166 cas, soit 24.1 p. 100 de plus qu'en 1963.

— Le nombre de jours réels perdus a été de 1,284,492 et celui des jours standard de 2,909,551 pour un grand total de 4,194,043.

— Les blessures à l'oeil sont celles qui ont subi la plus forte augmentation ; en effet, leur nombre est passé de 885 à 1,304, c'est donc une hausse de 47.3 p. 100.

— Les quatre principales causes d'accidents sont : "frappé par" avec 13,258 cas, "se heurter contre" avec 7,518, "chutes et glissades même niveau" avec 4,674 et "pris dans, sur ou entre" avec 4,594 cas.

— Les "contusions, lacérations, coupures" viennent en tête du nombre des natures des blessures, soit 54.3 p. 100 ; suivent les "fractures" avec 18.3 p. 100.

— Dans la nature des blessures codifiées "autres" on retrouve les cas de noyades et blessures multiples qui ont contribué à la plus forte moyenne des jours standard perdus, soit 1,514.7 jours.

— Quant à la gravité, ce sont les "amputations" qui ont contribué à la plus forte moyenne de jours standard perdus avec 551.7 jours, les "maladies professionnelles" pour une moyenne de 354.4 et les "fractures" avec 255.5 jours.

— Le groupe d'âge de 19 à 24 ans est responsable de 26.7 p. 100 des accidents ; celui de 25 à 34 ans de 26.1 p. 100. Ces deux groupes ont contribué à près de 53 p. 100 de tous les cas compensables.

— Un grand total de 153,703 réclamations reçues ; 143,611 réglées, soit 45,342 pour compensation et 98,269 pour assistance médicale.

Règlement du conflit à Chambly-Transport

QUEBEC. — Le différend qui opposait la Fraternité canadienne des cheminots et des employés de transport, local 513 et Chambly-Transport a été réglé avant-hier soir, lors d'une réunion convoquée sur l'instance de Me Donat Quimper, sous-ministre associé du Travail. Lundi était le dernier jour de l'avis légal de huit jours, prévu au Code du travail pour les services publics.

Le règlement annoncé hier par l'Office d'information de la province, accorde une augmentation de salaire de $0.34, soit $1.66 de l'heure à $2.00. Un contrat de trois ans a été signé et prendra fin en novembre 1967.

Les conducteurs d'autobus recevront une augmentation de $0.06 l'heure à partir de novembre 1964 ; $0.06 en mai 1965 ; $0.06 en novembre 1965 ; $0.08 en mai 1966 et $0.06 en novembre 1966.

Le monde syndical

Mois record au Service de placement

Le mois de mars a été particulièrement chargé au Service provincial de placement. C'est ce qu'établit un communiqué de l'Office d'information et de publicité du Québec.

Les employés du Service ont complété 5,549 placements dont 3,653 hommes et 1,896 femmes. A cette item, on note une augmentation de 37.9 pour cent sur l'an dernier. En bref, 40.4 p. 100 des solliciteurs furent placés et 91.5 p. 100 des offres d'emploi furent complétées.

Un total de 16,333 personnes se sont enregistrées pour obtenir de l'emploi dont 13,735 hommes et 2,59 8femmes. C'est une augmentation de 46 pour cent sur l'an dernier. De ce nombre, 6,470 personnes furent référées aux 6,059 offres d'emplois reçues.

Le ministère du Bien-être social et de la Famille a dirigé vers le Service de placement 488 personnes dont 100 furent référées aux employeurs. Un total de 65 personnes ont obtenu un emploi.

27,000 nouveaux affiliés au CTC

Quelque 27,000 travailleurs joindront les rangs du Congrès du travail du Canada à la suite de l'approbation de demandes d'affiliations de quatre syndicats. En annonçant la nouvelle aujourd'hui, le président du CTC, M. Claude Jodoin, a ajouté que sa centrale comptera dès lors 1,177,000 membres.

Le CTC a approuvé les demandes d'affiliations de la Fédération des travailleurs du téléphone de la Colombie-Britannique (4,500 membres) ; des Syndicats internationaux des lithograveurs et photograveurs (4,000 membres) ; et du Conseil des employés de Loblaw (5,000 membres). Le Conseil exécutif du CTC a aussi approuvé en principe la réaffiliation des 13,500 membres de l'Union internationale des mécaniciens de machines fixes.

Chez les employés manuels

M. Roger Lampron vient d'être élu par acclamation président des employés manuels de la ville de Montréal, membres de la section 301 du Syndicat canadien de la Fonction publique (FTQ). Il y aura élection à tous les autres postes du comité exécutif. Voici la liste des candidatures : MM. Bernard Marleau et Maurice Robillard sont candidats à la vice-présidence ; et MM. J. A. Thibault et Adrien Auclair au secrétariat. De plus, quinze candidats contestent les sept autres postes de directeurs. Le comité d'élections est composé de MM. Théodore Choquet, président, Emile Boissonneau et Réal Létourneau, secrétaire. Aucun membre du comité d'élections ne peut se porter candidat au comité exécutif, dont le mandat est de deux ans.

Le congrès des Relations industrielles étudiera le nouveau Code du travail

QUEBEC. (DNC) — "Le nouveau Code du travail" fera l'objet du thème du 20e congrès annuel organisé par le département des relations industrielles de l'université Laval.

Depuis 20 ans que le département des Relations industrielles de Laval tient ce congrès, il a toujours tenté de puiser le thème mis à l'ordre du jour dans l'actualité de la dernière année, a dit M. Jean-Réal Cardin, directeur du département, en annonçant la tenue du prochain congrès.

Congrès sur le "nouveau Code du travail"

L'abbé Gérard Dion et M. Jean-Réal Cardin annoncent le thème du prochain congrès organisé par le département des relations industrielles de l'université Laval qui portera sur "Le Nouveau Code du Travail".

Le congrès doit se tenir au Château Frontenac de Québec les lundi et mardi 26 et 27 avril courant.

M. Cardin a ajouté que ce sera "la première étude intégrée du Code du travail", précisant qu'il parlait d'un "Code" du Travail pour employer la terminologie courante.

"Il ne s'agira pas seulement de faire valoir des points de vue, a encore dit le directeur du département des relations industrielles de Laval, il s'agira de faire une étude systématique du Code du travail tel que nous le connaissons.

"C'est pourquoi la première conférence tentera de faire l'historique, la genèse du Code du travail. Elle sera donnée par le Père Gérard Hébert, de l'Institut social populaire de Montréal."

En plus des allocutions d'ouverture de Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de Laval, et de M. J.-R. Cardin, et de l'allocution de clôture du ministre du Travail, M. Carrier Fortin ("Le rôle nouveau du ministère du Travail"), il y aura encore six conférences.

Juridisme et table ronde

M. Jean-Réal Cardin prononcera une conférence sur "Le Droit d'association, son extension, ses limites".

M. André Roy, de la Commission des relations du travail, en prononcera une sur "La Commission des relations du Travail".

Le juge Gérard Vaillancourt, vice-président de la Commission des relations du Travail, parlera de "La CRT et l'accréditation syndicale".

M. Fernand Morin, professeur à la faculté de Commerce de Laval, se prononcera sur "Le Nouveau Code du Travail et la convention collective".

M. Marius Bergeron, avocat, ancien conseiller technique à la Confédération des syndicats nationaux, analysera "La Procédure de négociation et le recours à la grève ou au lockout".

M. Robert Auclair, avocat auprès du ministère du Travail, analysera finalement "Le règlement pacifique des conflits", soit les procédures d'arbitrage et de griefs.

Ces études fortement imprégnées du juridisme seront finalement suivies d'une table ronde servant à exprimer plusieurs points de vue sur le nouveau Code du Travail. Y participeront MM. Roger Thibodeau, avocat spécialisé en droit du Travail, Laval Grondines, de la Corporation des instituteurs catholiques, et Raymond Parent, de la Confédération des syndicats nationaux.

Les organisateurs du congrès affirment avoir déjà reçu autant d'inscriptions que lors de l'année dernière et ils comptent enregistrer de 550 à 600 participants.

"Notre contrat est le meilleur pour les employés du verre au pays"

—Le président du syndicat de la Consumer Glass

M. Arthur Champagne, président du Syndicat national des employés du verre de Ville St-Pierre (CSN) à la Consumer Glass, a déclaré aujourd'hui que "la convention collective négociée depuis qu'ils se sont affiliés à la CSN devient le meilleur contrat de travail pour les employés du verre au Canada."

"Une augmentation générale répartie sur 3 ans de salaires allant jusqu'à 0.34 l'heure — sans compter les bénéfices marginaux — a été obtenue et ce sans grève, a déclaré M. Champagne. En trois ans le salaire horaire passera à 1.95 dans le cas du journalier et à 2.61 dans le cas des hommes de métier.

D'autre part, les avantages suivants améliorent les conditions de travail des employés de Consumer Glass :

1. La pleine rétroactivité au 30 novembre 1964, comporte des montants allant de $88 à $130 par employé;
2. Dix (10) fêtes chômées par année (au lieu de 7);
3. Vacances selon l'ancienneté mieux rémunérées;
4. Plan d'assurance - maladie amélioré et défrayé entièrement par l'employeur;
5. Primes de soir et de nuit accrues."

M. Jean-Denis Gagnon, conseiller technique à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) était le conseiller principal des employés.

SCIENCES

Attention, ingénieurs, n'allez pas chambarder notre planète !

TORONTO. (PC) — Un océanographe a donné l'avertissement dernièrement que l'homme doit user avec prudence des moyens qu'il a trouvés de changer le fonctionnement régulier de la Terre.

M. T. F. Gaskell, conseiller auprès de la British Petroleum Company Limited, a dit que les savants devaient peser les conséquences de projets énormes, tel celui de bloquer le détroit de Béring pour réchauffer le nord de la Sibérie.

"Pour la première fois, depuis l'apparition de l'homme sur la terre, des outils aussi puissants que les techniques modernes du génie civil et l'usage d'explosions nucléaires gigantesques ... sont à notre portée, si bien que nous avons la puissance de transformer le fonctionnement normal du globe".

"Cette puissance doit être mise à profit avec circonspection."

Bloquer le détroit de Béring, a-t-il précisé, pourrait provoquer l'apparition d'une trop grande chaleur, changer les courants de l'océan et faire fondre la calote polaire. Cela entrainera une hausse du niveau des océans de quelques centaines de pieds et la submersion de cités entières.

Le Dr Gaskell a dit que la science n'avait pas accordé suffisamment d'attention aux océans. En un an, on a effectué plus de travaux de recherche sur l'espace qu'en 100 ans sur les océans.

Il a encore dit que les océans devraient être étudiés et exploités pour plusieurs raisons. Par exemple, on pourrait obtenir des pêches beaucoup plus profitables en utilisant des méthodes d'élevage, de fertilisation et de sélection semblables à celles qu'on utilise communément pour la production du bétail.

Le nouvel antibiotique "céphalotine" avait été trouvé il y a 18 ans

ROME — Une des plus importantes industries pharmaceutiques anglaises a lancé sur le marché un nouvel antibiotique qui provient d'une découverte scientifique faite il y a 18 ans par le prof. Giuseppe Brotzu, directeur de l'Institut d'Hygiène de l'Université de Cagliari, en Sardaigne.

En ce temps-là, le prof. Brotzu s'intéressait à la recherche d'un mycélium capable de neutraliser les agents des infections intestinales ; il crut pouvoir le trouver dans le voisinage des égouts débouchant dans la mer, où se produisent des processus d'autoépuration qui, de l'avis du savant sarde, ne pouvaient être que la conséquence d'antagonismes bactériens et, par suite, de la présence de mycéliums ayant des propriétés antibiotiques.

Les recherches du prof. Brotzu conduisirent à la découverte d'une moisissure, le "cephalosporidium", où il trouva les principes actifs capables de détruire jusqu'aux agents du typhus, qui sont notoirement parmi les plus résistants et contre lesquels la pénicilline elle-même ne peut rien.

Le mycélium fut isolé, développé dans une culture liquide et à sec, puis cultivé à une température constante dans un terrain synthétique spécial ayant de précises caractéristiques chimiques. Des essais pratiques furent effectués et l'ont put constater que cette nouvelle moisissure avait des effets antibiotiques.

Le "cephalosporidium", envoyé, pour être mieux étudié, en Angleterre, fut pris en considération par le prof. Florey, d'Oxford. Prix Nobel pour la découverte de la pénicilline, qui constata que la moisissure contenait sept antibiotiques, qui furent appelés "céphalosporines".

Ensuite, la partie réellement active des céphalosporines ayant été découverte, on procéda, comme pour la pénicilline, à des retouches partiellement synthétiques. C'est ainsi que l'on aboutit à la "céphalotine", le nouvel antibiotique qui exerce une action efficace contre le staphylocoque et les microbes qui se trouvent à l'origine des colites, des fièvres typhoïdes et d'autres dangereuses infections.

La culture du lotier

Les cultivateurs devraient porter plus d'intérêt à la culture du lotier corniculé. Bien que lente à s'établir, cette plante possède les précieuses caractéristiques des autres légumineuses : la richesse en protéines et matières minérales assimilables. On peut la cultiver avec succès dans des sols et des régions impropres à la culture de la luzerne ou du trèfle ladino. Elle requiert, comme toutes les autres plantes cultivées, une bonne préparation du sol et une fertilisation adéquate.

La publication 314 du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, intitulée "La culture du lotier", répond à une foule de questions concernant l'origine de cette plante, les différentes espèces et variétés, son adaptation, l'implantation de sa culture et son utilisation.

Pour se procurer la brochure 314, il suffit d'en faire la demande à : **Section des publications, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, hôtel du gouvernement, Québec.**

Récompense de $25,000

pour tout renseignement conduisant à l'arrestation et à la condamnation du ou des auteurs du vol commis à la succursale de la Banque Royale du Canada située au Centre d'achats Van Horne, Montréal, durant la fin de semaine du 10 avril et/ou à la récupération des titres volés et des objets personnels. Veuillez communiquer avec le Bureau des Enquêtes Criminelles de la Sûreté de Montréal, téléphone 872-5597; ou Bureau de la Sécurité, Banque Royale, Montréal, téléphone 845-3118.

Le Super Continental et le Panorama

entre Montréal (ou Toronto) et Vancouver chaque jour, dans les 2 directions, 2 départs

Dans ces deux trains jumeaux du CN, les mêmes services vous font faire un voyage de rêve!

POUR LA NUIT: sections, chambrettes, chambres, compartiments, salons-lits et, à partir du 1er mai, les nouvelles «dormettes» à prix économique.

LES REPAS: gratuits pour les occupants des voitures-lits.

LES LOISIRS: jeux organisés pour les enfants et les adultes.

COMMODITÉ: vous allez du centre d'une ville au centre d'une autre. Correspondances faciles pour le sud-ouest de l'Ontario et les provinces de l'Atlantique.

LE PAYSAGE: voitures Sceneramic à toit de verre, si vous traversez les Rocheuses.

EN VOITURE-COACH: places réservées gratuitement—salons spacieux.

DÉTENTE: pas de complications ni de problèmes: seulement le plaisir du voyage.

LE SUPER CONTINENTAL (vers l'ouest)	**DÉPART 5:00 P.M.**
LE PANORAMA (vers l'ouest)	**DÉPART 11:20 P.M.**
(Heure normale)	

ECONOMIE : quelques exemples de tarif Rouge, en voiture-coach.	**DE MONTRÉAL À**	**WINNIPEG**	**$22.00**
		EDMONTON	**$34.00**
		VANCOUVER	**$43.00**

CN

la vie féminine

photo LA PRESSE

Personnalités féminines à l'Expo 67

Le comité consultatif de l'Expo 67 vient de procéder à l'élection de son comité exécutif : assise, Mme Geoffroy Birtz, présidente; à gauche, Mme Flore Jutras, secrétaire et à droite, Mme Jeanne Barabé-Langlois, vice-présidente.

Les femmes joueront un rôle consultatif à l'Expo 67

"Le principal mandat du Comité consultatif féminin de l'Expo 67 est de sensibiliser la population féminine à l'Expo et de suggérer à la Corporation les moyens à prendre pour éveiller l'intérêt des diverses associations féminines".

Mme Geoffroy Birtz, élue présidente du comité, ne nous en apprendra guère davantage tout au long de la conférence de presse qui réunissait les journalistes, hier matin, dans la salle de conseil de Radio-Canada, à la Place Ville-Marie.

Le comité étant nouvellement formé, on comprend aisément le manque de précisions au programme. Etablissons dès le départ, que son rôle ne sera que consultatif.

"Nous voulons d'abord présenter des recommandations de caractère international tout autant que national, nous explique Mme Birtz. D'autre part, nous suggérons une représentation du rôle de la femme dans tous les domaines. C'est pourquoi nous ne voulons pas un pavillon dit "féminin".

On prévoit cependant, un pavillon baptisé "l'art de vivre" dont une partie sera peut-être dédiée aux associations féminines.

Un seul projet est déjà inscrit au programme du comité consultatif féminin : la création de "la journée internationale de la femme" qui aura lieu le 5 juin 1967. Mais il est également impossible de connaître les activités particulières de ce jour. Mme Jeanne Barabé-Langlois, directrice du sous-comité responsable de l'organisation de cette journée, nous dit que peut-être étudiera-t-on la possibilité de faire venir à l'Expo, des femmes qui ont contribué, d'une façon spécifique à l'évolution de la société.

Nous avons appris, d'autre part, par M. Yves Jasmin, directeur du service des relations extérieures, que le costume des hôtesses, soumis par l'Association des couturiers canadiens, n'avait pas encore été officiellement accepté par la Corporation de l'Expo.

Pressée de questions par les journalistes, Mme Birtz s'est abstenue de donner son opinion sur cet uniforme pour le moins coloré, mais il nous a semblé qu'elle-même ne serait pas prête à le porter. A ce propos, aucune femme du comité consultatif n'a été, jusqu'à ce jour, invitée à donner son avis.

Tous les membres du comité travaillent bénévolement et assument également les frais encourus par un tel poste. Ainsi, l'un des membres, venant de Vancouver, a dû payer quelque $200 pour son billet de transport. Mais à la dernière minute, on nous apprend qu'un faible budget sera voté prochainement par la Corporation de l'Expo pour les membres du comité féminin.

hemsley • hemsley • hemsley
NOUS PAYONS RUBIS SUR L'ONGLE
pour vos
DIAMANTS
BIJOUTERIE EN OR ET MONNAIE
Nous payons argent comptant les plus hauts prix possibles... quel que soit le bijou, gros ou petit. Hemsley s'intéresse surtout aux diamants d'un à cinq carats.
HEMSLEY'S
Service des successions
Fondée en 1870
394 ouest, St-Jacques
VI. 2-9651
hemsley • hemsley • hemsley

Carel
TRICOTS EXCLUSIFS
6612, St-Hubert
CR. 2-2025

La pesanteur et la grâce des antiques dans le décor contemporain

par Marie Bourbonnais

Dans toute l'histoire, sans doute que ceux qui aimaient la vie ont eu l'impression de vivre à la plus belle époque, n'en déplaise à ceux de 1900. C'est sûrement l'impression de ceux de nos jours en tout cas, de ceux qui savent arrêter le cours du temps pour prendre la peine de regarder autour d'eux. Seuls, des yeux qui s'ouvrent sur le monde savent en voir le merveilleux.

Dans cette catégorie d'heureux, on peut classer les artistes dans leur métier quel qu'il soit, pas ceux de la série noire bien sûr, mais les autres, les adaptés, les acceptants. Grâce au Fashion Group qui avait organisé pour hier, son déjeuner causerie chez Marie Paule, haute couture, dans le Vieux Montréal, la centaine de personnes qui s'y étaient donné rendez-vous, a pu entendre deux de ces heureux témoins des temps que nous vivons, bien ouverts à la beauté des choses. Mme Jean Carsley, décorateur-ensemblier et M. Ian Martin, architecte.

Dans le grand salon de Marie-Paule, Mme Carsley avait réuni quelques meubles anciens qui ont servi à illustrer la grâce des antiques. Si l'on quitte la poésie de l'art pour la prose des chiffres, le décor se chiffrait par plus de $6,000. Tout d'abord, comme point de mire, le tapis : un Kerman ainsi nommé d'après un haut plateau dans le sud d'est de la Perse, un authentique persan véritable, miroir soyeux beige agrémenté de dessins dans le style oriental aux couleurs inaltérables et suaves de rose et de bleu passés; tapis tissé à la main et teint selon des procédés anciens qui restent secrets et qui finiront par s'éteindre avec les anciens du village qui meurent sans léguer leurs secrets.

Les meubles choisis démontraient les possibilités qu'offrent les combinaisons de style d'époque. Un meuble Louis XVI par exemple peut s'intégrer avec n'importe quel meuble d'une autre période : les pattes sont toujours droites et fines, rondes ou carrées. Marie-Antoinette a influencé ce style. Deux fauteuils élégants de cette période recouverts de tapisserie d'Aubusson orneront sans faille un coin de votre living room, à moins de répondre à l'appel du foyer toujours décoratif.

Par contraste avec ces chaises élégantes, une large bergère Louis XV vous proposera son haut dossier; un décorateur choisira pour la recouvrir un tissu de velours antique rouge flamboyant ou un lourd satin crème aux fines rayures rouges. Et c'est ainsi qu'on adapte au 20e siècle, un témoin du XVe. Une petite commode de style français, d'époque transitoire, peut insérée dans tout décor moderne tout en restant fonctionnelle. Et que dire des écrans de grand siècle alors que la mode est aux diviseurs, aux traits d'union entre le salon et la salle à manger, remplaçant les lourdes draperies anciennes ou les vénitiennes d'il n'y a pas longtemps.

Un seul antique et tout est changé

Un seul antique peut revaloriser toute la maison. Une commode Empire, un sofa victorien habillés dans des tissus modernes, placés au bon endroit sont les témoins d'une tradition qui relie une génération à l'autre. Selon le style d'une maison, un buffet Empire peut paraître lourd dans certain décor mais fera bonne figure dans un autre et il ne faut pas choisir ses meubles à la sauvette.

Les antiques ? Il est évident qu'ils ont du sex appeal pour plusieurs alors que d'autres restent hermétiques à leur langage. "C'est un peu comme les huitres" dit Mme Carsley "on les aime ou on ne les aime pas." Une évidence toutefois : nos décors modernes et notre mode de vie sont comme le carrefour du nouveau et de l'ancien. Et notre façon de disposer de ces éléments témoignent de notre intelligence comme de notre goût.

Voici pour les pièces de résistance d'un décor. Les accessoires, pour peu que l'on puisse se payer ce luxe, consisteront en un chandelier monté en bronze et cristal de Bacarat clair et améthyste ou d'une glace ornée d'un trumeau. "Tout n'est pas que grâce dans les antiquités" fait remarquer Mme Carsley. "Il y a des monstruosités dont il faut se garer d'abord parce qu'elles sont laides puis parce qu'elles se démodent vite, mais la beauté classique demeure".

Notre ville devient fonctionnelle

M. Ian Martin, architecte, né à Canberra est venu visiter Montréal en 1942. Puis il est revenu plusieurs années plus tard pour s'y installer. Avec des yeux attentifs, il a surveillé la métamorphose du visage de la métropole; notre ville a eu une nouvelle naissance il y a 20 ans avec l'ouverture ou l'élargissement de certains artères suivi de l'explosion des complexes domiciliaires, des centres d'achats, des gratte-ciel, des appartements en hauteur et la toute dernière formule, le condominium.

L'essor d'après-guerre a fait déborder les cadres de la ville. Les banlieues se sont ouvertes; on a assisté à l'exode d'une population vers les villes-dortoir. Mais les banlieusards réintègrent souvent la ville dont ils ne sentent pas battre le pouls se sentant écartelés dans une vie hybride. Et la ville grossit et la population grossit et l'on a songé enfin à utiliser le sol en hauteur. La ville redécouvre sa vraie fonction qui est de loger ceux qui y travaillent.

Alors qu'il y a dix ans, on construisait des appartements pouvant loger 200 résidents, aujourd'hui on en construit qui peuvent en loger 2,000. On atteint les 30 étages. Nés nomades, les gens qui croyaient pouvoir se passer de la campagne avec la banlieue, reprennent la route les jours de congé. Les constructeurs font une meilleure utilisation des matériaux à leur disposition car ils peuvent profiter de toutes les ressources ,ils ont tous les outils en main pour faire de la bonne besogne.

M. Martin sait de quoi il parle. Installé ici depuis quelques années seulement, il a un fort personnel à sa disposition. Se spécialisant dans la conception des centre d'achats, il a également à son crédit celle du Cantlie House, du Port Royal bref, de quoi brasser des millions.

Mme Marcelle Jacques, présidente du Fashion Group, rappela que le but de l'organisme avait toujours été de faire reconnaître l'importance de la mode comme industrie. Pourquoi cette reconnaissance ? Parce que trop d'amateurs encombrai les industries connexes à la mode. Le Fashion Group a pu faire établir des standards professionnels prouvant que les professions touchant à la mode peuvent s'apprendre tout comme l'architecture ou le droit. "Historiquement parlant, le Fashion Group peut se réclamer d'ancêtres comme les anciennes Guildes vielles de quelques centaines d'années et qui existaient à Venise, Florence, Londres partout où les travailleurs étaient organisés pour le respect de leur travail d'artisan."

Les femmes guérissent de la paresse par la vanité ou par l'amour.

La Bruyère

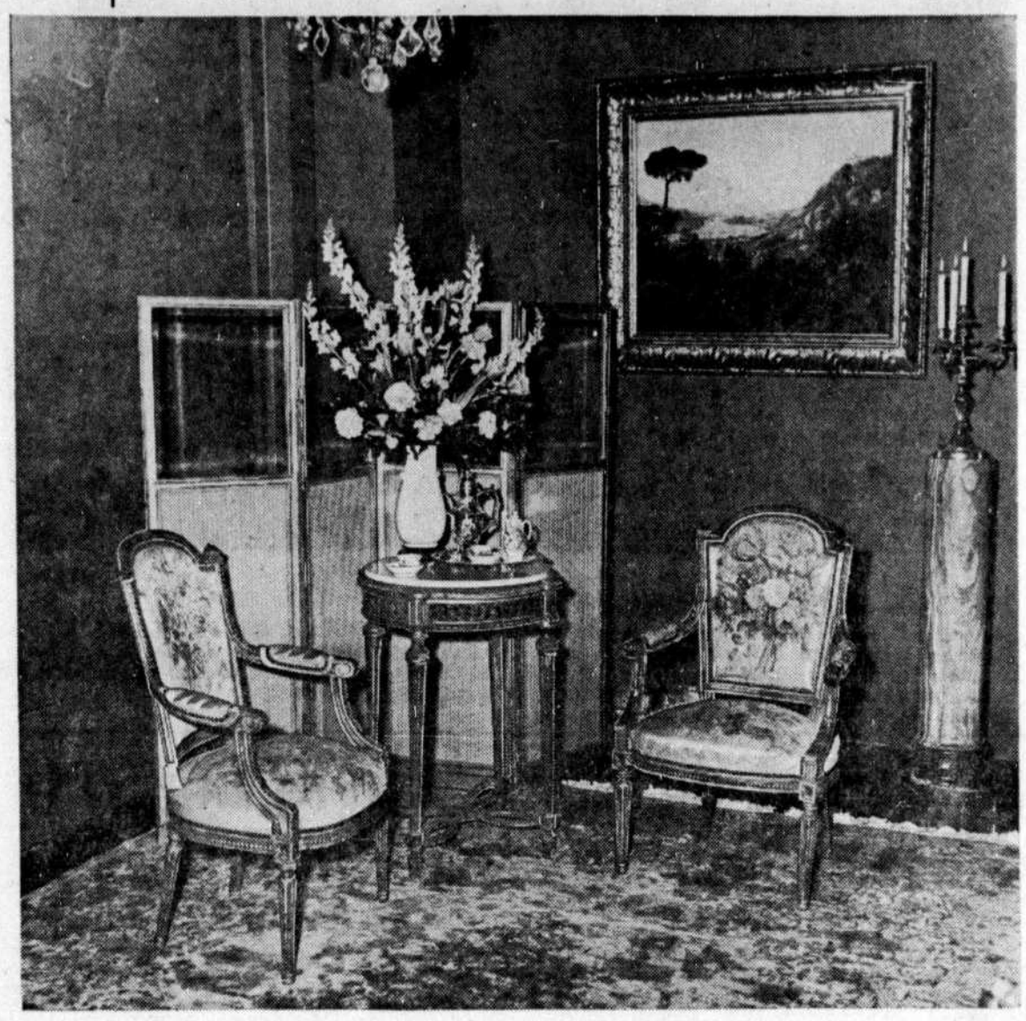

photo Roger St-Jean, LA PRESSE

Combinaison de styles d'époque

Un coin de décor photographié hier, chez Marie-Paule, haute couture, à l'occasion du déjeuner-causerie organisé par le Fashion Group. Les meubles anciens transportés là pour la circonstance devaient servir à l'illustration du parti à tirer des antiques qui permettent d'heureuses combinaisons.

sur votre bloc notes

Bazar ukrainien

Le comité des dames auxiliaires de l'organisation de la jeunesse ukrainienne (S.U.M.) du Québec tiendra un bazar d'art ukrainien, le dimanche 18 avril prochain, à partir de 10 heures du matin à la salle paroissiale située au 6185, 10e avenue à Rosemont (angle Bellechasse).

Ass. des puéricultrices

Une réunion d'information sera tenue par l'Association des puéricultrices de la province de Québec à l'intention des diplômées des Ecoles de puériculture de la province, le lundi 26 avril prochain, à 8 h., à l'école Cardinal-Newman située 4805, rue Christophe-Colomb. Pour tous renseignements, composer 274-5631.

Brown's
SOLDES DE FERMETURE
1383 ouest, rue Ste-Catherine
Tous nos prix de vente ont été coupés davantage !
Régulier $16.95 à $29.95
Maintenant $4.98 à $9.98
Tous les souliers du magasin sont offerts pendant cette période de soldes.
Maintenant tout a été réduit à des prix ridicules pour la vente finale de la fermeture de cette succursale.
Souliers de printemps, parmi lesquels on trouve du cuir verni, du rouge, marine, os, neutre, beige, blanc et des souliers prêts à teindre; vaste choix dans les pointures 8 à 10; talons de toute hauteur.
Nous avons aussi un vaste assortiment de souliers plats et de souliers de golf.
Personne ne voudra manquer ces aubaines extraordinaires. Les soldes se poursuivront jusqu'à épuisement des stocks.
Brown's SHOE SHOPS
"Les souliers les plus courus en ville"
Seulement à 1383 ouest, rue Ste-Catherine

ANNONCE

Nous commençons une nouvelle session du cours d'
ELECTROLYSE PROFESSIONNELLE AVEC LA METHODE LA PLUS MODERNE
Demandez des renseignements
CENTRE D'ETUDES ESTHETIQUES INC.
Josette Ghedin
1022 est, rue Sherbrooke

ENTREPOSAGE PARFAIT
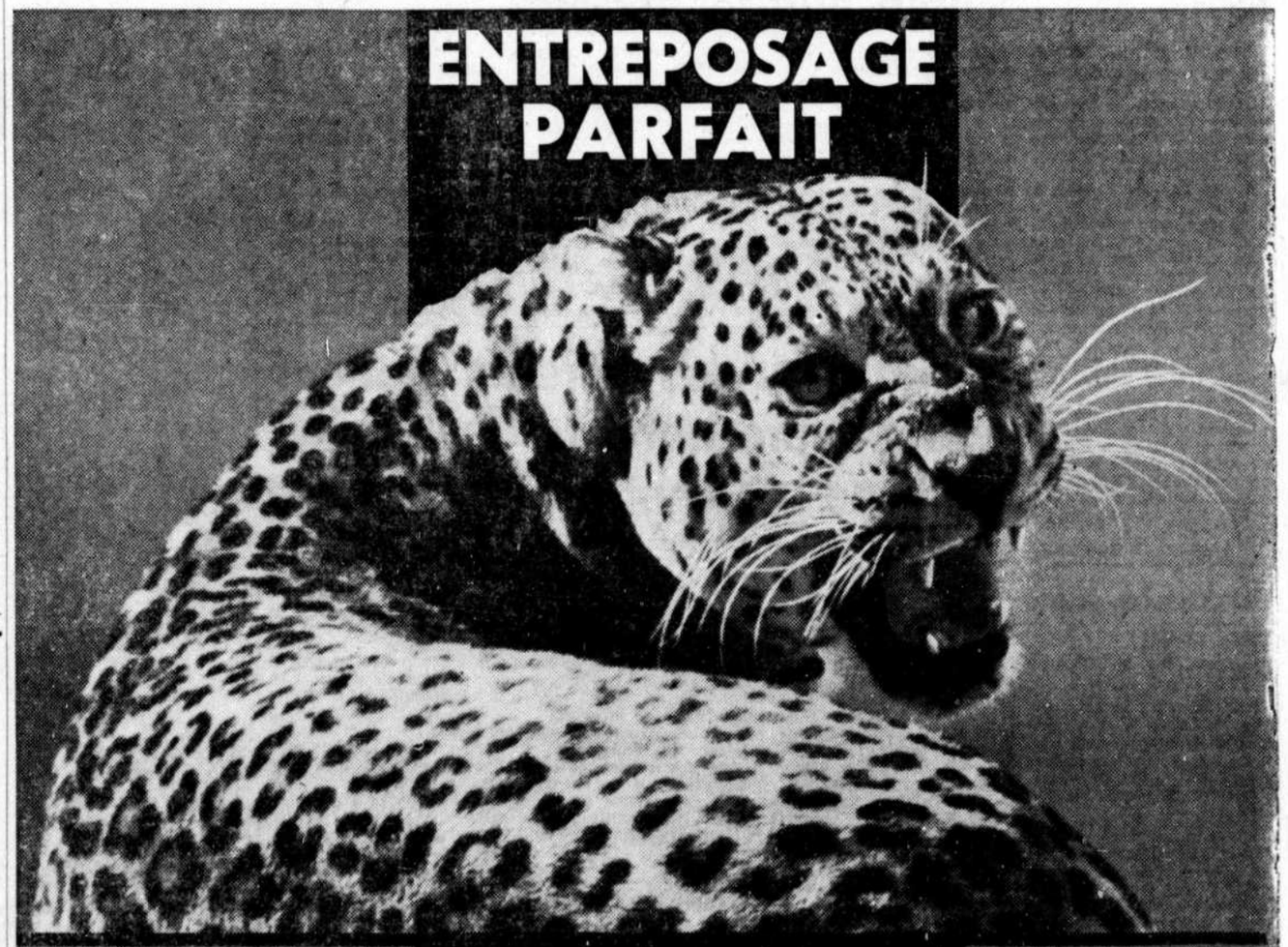
Gagnez
un manteau de CASTOR ou de LOUTRE
Chaque vêtement entreposé vous inscrit automatiquement à notre concours et vous donne une chance de gagner l'un ou l'autre de ces 2 grands prix.
DESJARDINS
Vous qui appréciez le confort de vos fourrures et qui en connaissez toute la valeur, cet été, ne les exposez donc pas à la chaleur de votre garde-robe, à l'humidité de votre sous-sol, à la proie des mites ni à l'envie des voleurs. Confiez-les plutôt à nos voûtes climatisées où elles seront manipulées soigneusement par nos experts. Signalez simplement:
861-8331
Livraison rapide sur demande!

la vie mondaine

17e congrès annuel

Le 17e congrès annuel de la Ligue nationale des femmes de la synagogue unie d'Amérique, section canadienne de l'est, se tiendra le mardi 27 avril en la synagogue Shaar Hashomayim. Sur la photo, de gauche à droite : Mme F. Victor Elkin, présidente de la Ligue nationale des femmes de la synagogue unie d'Amérique, section canadienne de l'est, et Mmes William Magil et Seymour Cohen, présidentes conjointes du congrès.

Le héros idéal existe-t-il?

La Société d'étude et de conférences, par les deux colloques qu'elle a organisés, dans le cadre du Salon du livre, sur la littérature canadienne, aura permis un sain examen de conscience. Après avoir entendu lundi soir un critique, un dramaturge et un humoriste analyser l'évolution de la femme dans la littérature canadienne française on assistait hier soir, au Palais du commerce, à la mezzanine 274, à l'étude de l'évolution de l'homme dans la même littérature. Cette étude a été très sérieusement faite et présentée dans une langue vivante et impeccable par Mmes Nicole Deschamps, professeurs de littérature à l'Université de Montréal, Paule Saint-Onge, nouvelliste et Claire Martin, écrivain et conférencière. M. Gilles Derome agissait comme animateur.

Nicole Deschamps
professeur

Trois personnages ont servi à Nicole Deschamps pour fixer l'image de l'homme dans notre littérature : le Survenant, de Germaine Guèvremont, Alexis d'un homme et son péché de Claude Henri Grignon et François Paradis de Louis Hémon. Du Survenant la conférencière fait d'abord la description à travers le texte de l'auteur. Elle souligne les traits qui font de lui un héros : il n'est pas attendu, il vient de loin, son charme physique séduit les femmes. Le père Didace voit en lui un fils plus authentique que le sien propre : Amable. Angelina, dans son amour finit par l'accepter comme on accepte dans son enfant ce désir d'aller seul sur la route.

Alexis se rapproche plus de l'homme du quotidien québecois. Cependant il est nomade dans l'âme, la ville et la forêt le fascinent. Comme le Survenant, il se contente d'être charmant sans jamais se contraindre à quelque sacrifice pour celle qu'il aime. Et Donalda tout comme Angelina ne tente rien pour le retenir à la terre, à la famille, à la religion.

Nicole Deschamps considère les deux personnages de Guèvremont et de Grignon comme des images de fils idéal et non d'homme idéal. C'est sur le François Paradis de Hémon "Le bel au bois dormant" comme elle le nomme, que s'arrête le choix final du jeune professeur. Et c'est sur l'image poétique et cruelle du jeune héros perdu dans les neiges où le destin l'a conduit que conclut Nicole Deschamps.

Paule Saint-Onge
nouvelliste

Au début de son entretien Paule Saint-Onge affirme que si les héroines de la littérature canadienne française ne sont que des mères, les héros, pour leur part, sont des anges déchus qui rêvent à travers les barreaux de leurs complexes. Pour l'écrivain la peur de vivre devient dans les livres la peur des mots.

Evoquant certains personnages de Poirier, Simard, Elie, Paule Saint-Onge démontre que tous ces héros sont rongés par le complexe de l'échec. Insatisfaits sur le plan de l'amour ils en arrivent à l'amertume, au ressentiment, au refus de vivre.

Le Denis Boucher de Roger Lemelin est le premier héros à faire preuve de volonté pour sortir de l'univers étroit où le destin l'a fait naître.

Parlant des héros très valables créés par Yves Thériault, la conférencière fait remarquer qu'ils sont juif ou esquimau parce que ce n'est pas vivable d'être Canadien doit penser l'auteur. Après avoir fait remarquer qu'on mourait beaucoup dans nos livres, la nouvelliste conclut que le romancier canadien-français est le romancier de l'échec.

La panelliste nous fait découvrir en François Hertel l'homme de la franchise, de la fidélité envers soi-même, en Jean Vaillancourt le héros de la guerre pour qui l'amitié et la solidarité humaine ne sont pas de vains mots. Après avoir cité les noms de Godbout, Benoit, Cloutier et Jean Basile, Paule Saint-Onge termine en reconnaissant que les derniers héros ont heureusement renoncé à leur statut d'ange pour retrouver leur condition humaine.

Paule Saint-Onge

Claire Martin
écrivain

Avec l'humour et l'aisance à s'exprimer qu'on lui connait Mme Claire Martin a brossé un tableau assez amusant des débuts de notre littérature expliquant que l'espèce mâle s'y était promenée de la ferme ancestrale à une ville lointaine et des villes, où elle (l'espèce mâle) s'était souvent dévergondée, à la ferme ancestrale où elle retrouvait une femme fidèle. Peu à peu le héros s'est détaché de l'opinion de son curé pour apprendre à penser par lui-même et ce fut un dur apprentissage.

Et puis tout s'est vraiment mis à changer. Les héros sont devenus des hommes contemporains, des citoyens du monde, le héros a consenti à être cette moitié d'un couple. Comme la plupart des héros des romans du monde, nos héros ont connu l'agitation, la légèreté, l'amour et puis surtout, le désespoir.

Claire Martin

photos LA PRESSE

Nicole Deschamps

Faisant le tour des Godbout, Jasmin, Bessette, Languirand, la conférencière constate le désespoir de leurs héros, des héros déçus et décevants, médiocres aussi "et c'est pour cela qu'ils sont bien à nous et que nous les serrons sur notre coeur."

à Noter ***

Comité des jeunes de l'OSM

Le comité des jeunes de l'Orchestre Symphonique de Montréal tiendra sa dernière réunion de la saison demain soir, jeudi, à la résidence de Mlle Lucille Brais. M. Seiji Ozawa, chef de l'Orchestre Symphonique de Toronto est l'artiste invité.

Cours de l'ambulance Saint-Jean

Sous les auspices de l'ambulance St-Jean, un cours sur le soin des malades à domicile, commencera ce soir, 14 avril, à 8 h. p.m. à l'école Nicolas Viel, au 10,815 boul. St-Michel, près Henri-Bourassa. Pour renseignements, veuillez composer 322-5637.

Société de concert des écoles juives

Le prochain concert de la Société de concert des écoles juives, se tiendra le dimanche 25 avril, à 8 h. p.m., à la Place des Arts, avec le concours des artistes suivants : Ida Haëndel, violoniste de réputation internationale ; Zara Nelsova, violoncelliste renommée, et Ronald Turini, pianiste virtuose. Ce concert sera sous le haut patronage de l'hon. Paul Comtois, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, et de Mme Comtois ; de Son Exc. Gershon Avner, ambassadeur d'Israël au Canada, et de Mme Avner ; du maire de Montréal M. Jean Drapeau, et de Mme Drapeau. Cette soirée sera aussi sous la présidence d'honneur de M. et Mme Allan Bronfman ; du juge Harry Batshaw, et du docteur Anne T. Bathshaw ; du doyen et de Mme Helmut Blume ; du doyen et de Mme Maxwell Cohen ; de Mme Moishe Dickstein ; du docteur Pauline Donalda ; du professeur et de Mme Marvin Duchow ; de Mmes Jacob Elkin et Sarah Fischer; de M. et Mme Samuel H. Harvey ; de Mlle Annie Lauterman ; du docteur et de Mme Léon Lortie ; de M. et Mme John Pratt, de M. et Mme Leo Roskies, de Mlle Ethel Stark et de M. et Mme Shloime Wiseman.

Soir de printemps

Les dames auxiliaires de l'hôpital Marie-Enfant organisent un dîner au bénéfice de leur oeuvre. Cette manifestation intitulée "soir de printemps" sera sous la présidence d'honneur de Mme Jean Lesage et aura lieu le vendredi 7 mai, à 7 h. p.m., à l'hôtel Ritz Carlton. Voici le nom des personnes qui font partie du comité d'organisation pour ce dîner : Mme Robert B. Major, présidente; Mmes Donald Woluin et Robert Langevin, vice-présidentes ; Mlle Margot Fortier, secrétaire; Mme Pierre Delagrave, trésorière; Mmes Hector Lamontagne et Roger Bélanger, comité de réception et Mme Edward L. Walton, publiciste.

Floralies

Le comité féminin du Musée des Beaux-Arts de Montréal désire annoncer qu'au cours de la semaine du Musée (17 au 23 mai) le mardi 18 est réservé aux floralies, exposition-concours annuelle d'arrangements de fleurs. Il y aura 10 catégories, dont une réservée aux enfants de 8 à 12 ans. Le thème pour cette section sera l'illustration d'une chanson enfantine bien connue. Il n'est pas nécessaire d'être membre du Musée pour participer au concours. Pour susciter l'émulation, des prix sont accordés aux plus jolis arrangements. L'inscription est réservée aux amateurs qui ont jusqu'au 7 mai pour le faire. Pour renseignements, on peut écrire au comité féminin du Musée des Beaux-Arts, 1379 ouest, rue Sherbrooke, Montréal ou composer 844-7579.

Shower du livre '65

Le Cercle des femmes journalistes fait coincider cette année son traditionnel Shower du Livre avec une fête en l'honneur des 20 ans du **Survenant** et de **Bonheur d'Occasion.**

Les interprètes de la version télévisée et radiodiffusée du **Survenant** ont tenu à rendre hommage à Madame Germaine Guèvremont, et ils seront tous présents à la fête organisée par le Cercle des Femmes Journalistes, le mardi soir, 20 avril, de 7 heures à 9 heures, au Cercle universitaire de Montréal. Madame Guèvremont sera donc entourée de son "Survenant", (Jean Coutu), d'Angélina (Béatrice Picard), du Père Didace (Ovila Légaré), de Bedette (Marjolaine Hébert) et des nombreux autres comédiens qu'on entend chaque jour à la radio, dans le rôle des sympathiques habitants du Chenail du Moine.

Les éditeurs de madame Gabrielle Roy présenteront, tout frais sortis des presses, les exemplaires d'une nouvelle édition de **Bonheur d'Occasion.**

Le public est invité à rendre hommage à deux grands écrivains de notre époque, et en même temps à contribuer à l'oeuvre du Shower du Livre. Cette contribution se fera par le don de livres destinés aux minorités françaises de l'Ouest. En payant son billet d'entrée ($3.), on fera don de quelques livres, ou bien on laissera son adresse pour que le Cercle se charge de cueillir les colis plus volumineux.

La cueillette des livres se poursuivra jusqu'au 1er mai. Au Secrétariat du Shower du Livre (téléphone UN. 6-8807), on prendra les adresses de tout donateur qui ne peut se rendre avec ses livres. On pourra aussi laisser ses colis au secrétariat, à 1396 ouest Ste-Catherine (au bureau de Mlle Pauline Houle), ou chez Mme Cécile Lebel, 454, avenue Willowdale, appt 8.

Le comité pour le Shower du livre est formé cette année de Mme Jeanne Dansereau, présidente et de Mmes Cécile LeBel, Lydia Patry-Cullen., de Mlles Pauline Houle et Lily Tasso ; de Mmes Jeanne Langlois et Julia Richer. Pour renseignements on peut communiquer par téléphone avec Mme Jeanne Dansereau à DU. 6-6644.

Chez les diététistes du Québec

Le septième congrès annuel de la Corporation des diététistes du Québec aura lieu les 21-22 et 23 avril, à l'hôtel Reine-Elisabeth. Sur la photo, quelques membres de la corporation discutant de l'organisation de ce prochain congrès. De gauche à droite, assises: Mlle Audrey J. Fraser, représentante de la Corporation auprès de l'Association des hôpitaux du Québec, Mlle Katleen M. Gillespie, présidente, et Mlle Claire Dalmé, présidente-élue. Debout dans le même ordre: Mme Claire Friefield, responsable du congrès, et Mlle Lise Langelier, présidente du comité de publicité.

Ottawa

Les délégués, leurs épouses, qui assistent au congrès annuel de la Fédération canadienne des chefs de cuisine ont visité lundi avec leurs épouses les salles publiques, les serres et la cuisine de la résidence du gouverneur général.

* * *

Leurs Excellences le gouverneur général et Mme Vanier, accompagnés de Mme Louis Berger, dame d'honneur, et du lieutenant Kenneth Waterman, mre, aide de camp de service, ont visité lundi l'exposition Rouault à la Place Ville-Marie, à Montréal.

Reitman's
"LE MAGASIN DES FEMMES ÉLÉGANTES"

Reitman's salue Pâques avec un tout nouvel assortiment de toilettes printanières!

Pâques n'est qu'à un pas! Voyez ses nombreuses interprétations, ses innombrables variations de styles à des valeurs exceptionnelles. Du manteau élégant au sous-vêtement le plus discret tout a été spécialement choisi pour vous. Vous cherchez un cadeau pour un être cher? Pourquoi ne pas venir choisir parmi notre vaste sélection de bourses, gants, bas et lingerie délicate.

Chez Reitman's tout est à la portée de votre main et surtout de votre bourse.

SATISFACTION GARANTIE OU REMBOURSEMENT

Laissez-nous protéger vos FOURRURES...

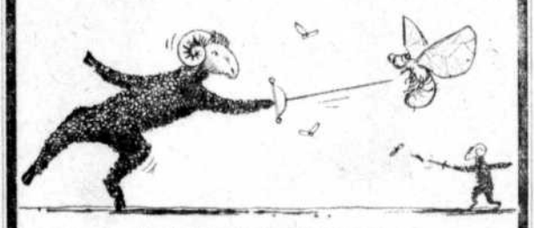

ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE
J.E. McComber INC.
Etablie depuis 1895
3633, avenue du PARC — 845-1167

BILLET DE PARTICIPATION
offert à ses lecteurs par
LA PRESSE
en collaboration avec des annonceurs à l'occasion de son
NOUVEAU CONCOURS
'CHANCE POUR TOUS'
commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965
CHAQUE SEMAINE $2,500 DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes GRAND PRIX DE COURONNEMENT: Valiant '65
COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS: (en lettres moulées)
Votre NOM: _____
Votre ADRESSE: _____ (au complet)
_____ Votre NO DE TÉL.: _____
RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:
COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE"?
☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel
DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours "CHANCE POUR TOUS", Journal "LA PRESSE", Case postale 6046, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.
Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.
N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.
Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

marchez gaiement vers Pâques dans les plus beaux souliers au monde!

A Cuir beige, appliqué café au lait. Existe aussi en cuir verni noir. 5 à 9, $6.99
B Suède beige, garniture en cuir verni noir. 5 à 9, $6.99
C Cuir rouge, talon étagé "Spectro". 5 à 9, $6.99
D Cuir verni noir, boucle en gros grain. 5 à 9, $8.99
E Escarpin en mailles de nylon, garniture en cuir verni noir. 5 à 9, $6.99

J.B. Lefebvre
LE MAGASIN DE LA FAMILLE BIEN CHAUSSÉE

PLUS DE TRENTE MAGASINS POUR VOUS OFFRIR LA MEILLEURE QUALITE A PRIX MODIQUES

grande vente de costumes

UNE **PREMIERE** INCROYABLE — jamais on a vu une telle vente de costumes **avant Pâques.** DALMYS le fait, et en grand ! Toutes les plus belles silhouettes de cette année, aux couleurs les plus populaires dans une aubaine merveilleuse. Les ensembles illustrés sont pigés parmi tant d'autres... A GAUCHE, un 3-pièces coupé dans un "tweed" bouclé avec collet de satin blanc et blouse de shantung blanc. A DROITE, un luxueux ensemble de laine en diagonale à coupe semi-ajustée et col "chelsea". Tailles 8 à 18 ans.

Costume 3-pièces, rég. **$49.95** maintenant **$38.00**

Costume 2-pièces, rég. **$39.95** maintenant **$28.00**

PROFITEZ D'UN COMPTE COURANT OU BUDGETAIRE.

467 OUEST, STE-CATHERINE
4423, WELLINGTON, VERDUN
PLACE VILLE-MARIE

Dalmy's

la vie féminine

Un rapport visant à améliorer les conditions de travail des mères

OTTAWA. (PCf) — "La place de la femme est au foyer." C'est là un axiome préjudiciable à plus d'un million de femmes mariées qui assument des emplois au Canada, déclarait la directrice de la section féminine au ministère fédéral du Travail.

Mlle Marion V. Royce faisait ces commentaires en présentant un rapport de 38 pages comportant plusieurs recommandations visant à améliorer les conditions de travail des mères de famille et à modifier à l'endroit de ces dernières, l'attitude du public.

Ces recommandations avaient été formulées au cours d'un colloque tenu à huis-clos au mois de février, par une cinquantaine de conseillers dans les domaines de l'éducation, du travail, du bien-être, de l'industrie et des communications. On demandait notamment que le gouvernement fédéral prenne des mesures au sujet des congés de maternité, donnant ainsi l'exemple aux provinces. Ce problème devrait faire l'objet d'une législation et non pas être laissé à des accords de groupes.

Garderies d'enfants

Le mémoire souligne la nécessité d'augmenter les garderies d'enfants ou la possibilité d'offrir tous les soins aux enfants de mères qui travaillent. On ferait disparaître les restrictions de zones dans les régions métropolitaines qui empêchent la création de garderies là où elles s'avèrent nécessaires pour les mères ayant des emplois.

On demande aussi de meilleurs services de conseillers professionnels pour les jeunes étudiants de high school et d'université, afin de les inciter à voir au-delà du mariage et à faire des projets d'études et de formation dans un domaine spécialisé.

Des services de conseillers en orientation seraient organisés également pour les femmes d'âge moyen qui veulent reprendre un travail.

Les conseillers présents au colloque avaient précisé que le but ultime était de pouvoir offrir aux femmes un choix valable entre les revendications familiales et celles qui sont attachées au travail.

Dans son avant-propos, Mlle Royce, directrice de la section féminine depuis sa fondation, en 1954, dit que la plupart des femmes ayant des responsabilités familiales prennent des emplois par nécessité sur le plan économique. D'autres travaillent pour diverses raisons, autre que la première.

Le nombre des femmes mariées qui travaillent a presque doublé depuis les derniers cinq ans, a dit Mlle Royce.

Pour permettre à ces femmes d'assumer adéquatement leurs responsabilités familiales et professionnelles, on doit trouver les moyens de les aider à concilier les deux rôles, de souligner Marion Royce.

Un conseil par jour

Posez-vous les questions suivantes: Suis-je trop sûre de moi, ce qui peut effaroucher les garçons? Suis-

je trop timide ou trop agressive? Est-ce que je parle trop ou pas assez? Suis-je une personne qui met les autres à l'aise et avec qui on aime causer? Est-ce que je me vante? Est-ce que j'affiche mes connaissances? Suis-je tellement désireuse d'être invitée pour cette première sortie? Est-ce aussi apparent que le nez dans mon visage? Ou, suis-je trop prude et exagérément convenable? Bien sûr, il peut y avoir d'autres raisons aussi. Plusieurs jeunes gens peuvent éprouver beaucoup de considération pour vous et désirer vous inviter mais ne le peuvent pas parce qu'ils n'en ont pas les moyens financiers. Ne vous inquiétez pas trop. Demeurez agréable et attirante et vous finirez bien par attirer un ami, le temps voulu.

ENTREPOSAGE et RÉPARATIONS de fourrures

Confiez l'ENTREPOSAGE de vos fourrures à DES SPECIALISTES LA. 1-2126

Laberge, Chevalier FOURRURES

1475 AMHERST · LA.1-2126

Les nouveautés du "Vieux Bottier"

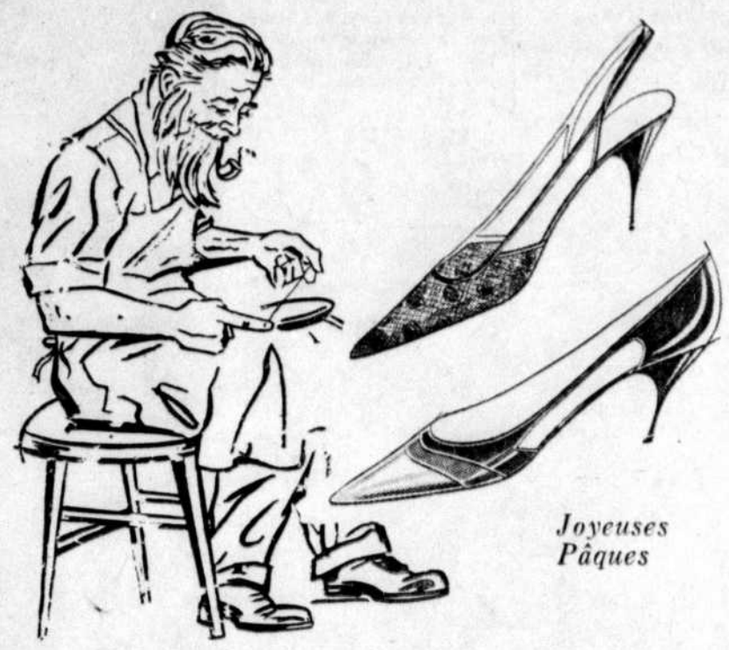

Joyeuses Pâques

Sandale noire à meshes de nylon, motif dentelle, garniture en cuir verni noir. **$10.98**

Modèle pattina combinaison brun tan et os, 3 teintes de bleu et 3 teintes de gris **$10.98**

Pointures : 5 à 10, AA à B.

SACS A MAIN POUR COMPLETER L'ENSEMBLE

Commandes postales et téléphoniques

6641, Plaza ST-HUBERT, Montréal — 274-9317

credico

fred lewis

6641, Plaza St-Hubert
CENTRE D'ACHATS ST-EUSTACHE
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS FLEURY
CENTRE D'ACHATS ROSEMÈRE
CENTRE D'ACHATS BEACONSFIELD
CENTRE D'ACHATS WILDERTON
CENTRE D'ACHATS MONTENACH-BÉLOEIL
À QUÉBEC
CENTRE D'ACHATS PLACE-LAURIER
CENTRE D'ACHATS FLEUR-DE-LYS
CENTRE D'ACHATS LA CANARDIÈRE

Soyez prêts pour les beaux jours, et en toute élégance...

Imperméable de qualité

Modèle semi-raglan populaire, poches en taillade, couleurs beige pâle ou noir. Grandeurs : 34 à 44 dans le long, régulier et court **19.95**

Paletots tout-temps
pour jeunes hommes

Popeline finie Silicone, nouveau style à devant à panneaux, grandes poches appliquées avec revers. Ceinture détachable au dos, empiècement au dos. Doublure de rayonne multicolore. Grandeurs : 34 à 40. Gris blanc **22.95**

AUTRES MODELES ..... **24.95 et plus**

Paletots tout-temps
pour garçons

Nouveau style, collet et garnitures sur les poches et aux manches en cuir. Popeline mercerisée de longue durée, ceinture détachable, boutons en imitation de cuir.

Grandeurs : 24 à 30 **18.95**
32 à 36 **19.95**

AUTRES MODELES ..... **14.95 et plus**

Imperméables réversibles
pour le petit bonhomme

Dessus en gabardine de coton unie, envers en fin quadrillé de couleur contrastante. Modèle semi-raglan avec collet militaire et ceinture détachable au dos, casquette Eton. Bleu marine, brun. Grandeurs : 4 à 6x..... **17.95**

AUTRES MODELES ..... **à partir de 13.95**

10.00 par mois vous procurera une garde-robe de 120.00 pour Pâques en ouvrant un COMPTE COURANT RENOUVELABLE SAUVE FRERES LTEE

BILLET DE PARTICIPATION
offert à ses lecteurs par
LA PRESSE
en collaboration avec des annonceurs
à l'occasion de son
NOUVEAU **CONCOURS 'CHANCE POUR TOUS'**
commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965

CHAQUE SEMAINE **$2,500** DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes gagnantes lors d'un tirage
GRAND PRIX DE COURONNEMENT: Valiant '65

COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS:
* (en lettres moulées)

Votre NOM: _____
Votre ADRESSE: _____
(au complet)
_____ **Votre NO DE TÉL.:** _____

RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:

COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE" ?

☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel

DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours 'CHANCE POUR TOUS', Journal "LA PRESSE", Case postale 6068, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.

Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.

N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.

Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

Stationnement d'une heure gratuit à l'arrière du magasin

SAUVE FRÈRES (1967) LIMITÉE
6554 ST-HUBERT 273-6392

Pas de mur à Berlin pour le chat Micolo

par Red Foss

BERLIN. — Une médaille de la Valeur Civile, une éraflure causée par une arme à feu et un ballot de lettres de remerciements : c'est tout ce qui subsiste de la brève, mais fertile carrière de Micolo, contrebandier célèbre qui a conquis sa renommée à la frontière soviétique de Berlin-Ouest. Or, Micolo se moque, en apparence, de tous ces témoignages. Non pas qu'il nourrisse des sentiments de cynique, mais mettez-vous à sa place ! Micolo est un chat, un gros matou de quatre ans, au pelage épais et noir comme la poix . . .

La maison où il naquit, en 1960, se trouvait au secteur soviétique, mais presque à la limite de Berlin-Ouest. Micolo passait d'un côté à l'autre sans scrupule. Il ne faisait pas de politique ! — Sa maîtresse avait une soeur dans la partie occidentale de la ville. Le chat la connaissait bien et appréciait son accueil, car, pour lui, il y avait toujours table mise : une tasse de lait frais, un morceau de mou de veau, bref un menu capable d'attirer tous les chats de la terre.

Pas d'obstacle pour un festin !

Un certain jour, Micolo cogna du nez contre un mur qu'il ne connaissait pas. Il lui fallut enjamber des fils de fer drôlement plantés. Mais il n'y avait pas là de quoi émouvoir un chat en quête d'un festin. Comment voulait-on qu'il se souciât des mines sur lesquelles il posait une patte légère ou des barbelés jamais assez serrées pour ne pas lui ménager un passage ? Un chat, c'est un chat, dans tous les pays du monde. Mais pas au pays de M. Ulbricht. Personne, là-bas, n'a le droit de narguer les règlements, fut-on Raminagrobis ! Micolo en fit l'expérience à ses dépens . . .

Un soir qu'il allait, l'âme en paix, sa fine langue rose caressant, par avance, ses babouines, un officier de la garde frontière l'aperçut et se lança à sa poursuite : "On ne passe pas." Micolo ne l'entendait pas ainsi. Il se rebiffa, toutes griffes dehors. L'officier dut lâcher prise. Mais, imperméable au ridicule, il donna l'ordre de tirer sur le transfuge . . .

Micolo doit en rire encore dans ses moustaches. Comme si l'on pouvait atteindre un chat noir, dans la nuit noire ! Il fallait être shuppo pour s'y risquer ! — Naturellement, le lendemain, il reprit son petit manège, sans le plus petit embarras. Les sentinelles étaient alertées. Le moindre écho dans la ferraille, la moindre ombre au ras du sol, et les voilà qui tiraient, sans jamais atteindre leur cible. Micolo filait sous leur nez, un peu agacé par le bruit, mais sans plus. Du coup, chez les gardes-frontières, il devint le "chat-fantôme". On arriva à se demander s'il ne s'agissait pas d'un animal mythique au service de la propagande capitaliste.

Les choses faillirent se gâter une seule fois : Micolo avait accroché un fil qui pendait sous le réseau. Ce fut aussitôt un feu d'artifice dans le ciel : des fusées partirent dans tous les coins et la mitraille crépita. C'est là que le chat reçut sa glorieuse blessure. Quand il arriva, ce soir-là, chez ses hôtes, on s'aperçut qu'une balle lui avait arraché une touffe de poils sur la queue. — Puis, les sentinelles se découragèrent et Micolo connut alors des nuits paisibles et des digestions sans encombres.

Un messager de l'espoir

Une heure plus glorieuse encore allait cependant sonner pour lui : chez sa maîtresse, une jeune fille était tombée gravement malade. Un médicament eût pu la guérir, mais on ne le trouvait pas chez les pharmaciens du secteur soviétique. C'est alors qu'on eut l'idée de faire de Micolo un messager de l'espoir. Un matin, à l'aube, il fit son apparition, à Berlin-Ouest, avec un drôle de collier autour du cou : un billet que réclamait le médicament et proposait qu'on l'expédiât par le même chemin . . . L'entreprise réussit parfaitement. Micolo avait sauvé la jeune agonisante. L'idée était bonne. On récidiva, cette fois pour un garçon qui souffrait du même mal. Cela devint une habitude. Micolo colporta ainsi des remèdes pour tous ses amis de Berlin-Est.

Hélas, tout a une fin. Le "no man's land", entre les deux secteurs, a été élargi. On a démoli la maison de la maîtresse et le chat, replié trop loin à l'intérieur, a renoncé à ses escapades. Les yeux mi-clos, il rêve, aujourd'hui, au lait frais et au mou de veau . . . Mais, dans son entourage, c'est de ses exploits qu'on garde le souvenir. Micolo est entouré d'égards comme un héros.

Le forage automatique

Un jour peut-être, prédisent des experts, le forage des puits de pétrole deviendra en partie automatique. On servira des données à un ordinateur qui émettra des directives à une installation automatique de forage. On projette aussi un ordinateur pour le traitement des données sur tous les puits forés au Canada et aux Etats-Unis. Ainsi seront groupées sur un même ruban 100 millions de données sur 140,000 puits, au coût d'environ $650,000.

un parterre bien entretenu... une valeur de plus à votre maison!

STEINBERG

Le soleil et les beaux jours qui reviennent, les fleurs et le gazon qui repoussent, la chaleur et la chaude atmosphère estivales qui se font de nouveau sentir... n'y a-t-il pas là de quoi rêver !

Le parterre de votre maison peut être le premier symbole de ce renouveau printanier, ce sera certainement l'endroit où se reflétera le plus, pour vous, la splendeur des beaux jours. Il vaut la peine qu'on s'en occupe !

Votre supermarché STEINBERG vous offre dès maintenant tout ce qui peut embellir, protéger et faire ressortir la beauté et le calme de votre parterre. Du simple insecticide jusqu'aux outils de jardinage les plus utiles, vous trouverez chez Steinberg tout ce qui pourra vous aider à "verdir" les alentours de votre maison !

Engrais de pelouse Golden Vigoro

GROS SAC (ENV. 35 LB) $4.50 — SAC MOYEN (ENV. 14 LB) $2.50

"PINK VIGORO", SAC 35 LB. $3.50

ENGRAIS VIGORO POUR PLANTES

Gros sac 50 lb à tout usage $3.25 — Sac 25 lb à tout usage $2.00

Engrais pour roses ou conifères $1.00
Vigoro, carton 3 lb

Herbicide et engrais Vigoro Sac 20 lb $5.40
Une variété d'insecticides Swift Canadian également en vente !

ENGRAIS SOLUBLE DANS L'EAU RX-15, INSTANTANE

BOITE 8 OZ 98¢ CHACUNE — BOITE 1½ LB $2.49 CHACUNE — BOITE 3 LB $3.98 CHACUNE

SEMENCE à GAZON STEELE-BRIGGS, CROISSANCE RAPIDE

CARTON 1 LB 89¢ — CATEGORIE No 1 — SAC 5 LB $3.89

GRAINES A FLEURS ET LEGUMES EGALEMENT EN VENTE !

GROS ROSIERS FLORIBUNDA PRIX DE VENTE $1.49

SAULES PLEUREURS DU QUEBEC 5 A 6 PIEDS CHACUN $2.99

ARBRES DU CENTENAIRE DU CANADA $2.99
POMMIERS SAUVAGES A FLEURS ROUGES, 4 A 5 PIEDS CHACUN

TOURBE DU QUEBEC

¾ BALLOT COUVRE 6 PI. CARRES $4.65 — ½ BALLOT, COUVRE 4 PI. CARRES $3.25 — ¼ BALLOT, COUVRE 2 PI. CARRES $1.98

TERREAU KE-BE-KO

GROS SAC 80 LB POUR SEULEMENT $2.35 — SAC 25 LB CHACUN $1.19

Rosiers "Patent" très gros
VARIETE EXHIBITION !
CHACUN $1.49

ROSIERS ASSORTIS TRES GROS, CHACUN $1.39
OU GRIMPANTS ET THES HYBRIDES

ROSIERS No 1 CHAQUE PLANTE $1.19
GRIMPANTS, THES HYBRIDES OU BROWNELL ASSORTIS !

Facile d'emploi !
HERBICIDE WONDER BAR WEEDEX $4.49

LES CENTRES DU JARDINAGE SONT SITUES AUX :

supermarchés Steinberg des centres d'achats ROSEMERE, DORVAL GARDENS, COTE ST-LUC, POINTE-CLAIRE, DOMAINE, STE-GENEVIEVE, DUVERNAY, BEACONSFIELD, CHATEAUGUAY, ROCKLAND et NORMANDIE . . . également chez Steinberg adjacent aux magasins MIRACLE MART qui ont tous des centres à l'intérieur ou à l'extérieur. La plupart des autres supermarchés Steinberg ont des centres à l'intérieur et renferment tout ce qu'il faut pour votre jardin, sauf les arbres, arbustes et buissons !

Bêche de jardin
MANCHE EN "D"
EN ACIER TUBULAIRE, DOS EVIDE
PRIX DE VENTE SPECIAL ! $2.99

FOURCHE A BECHER CH. $2.79
MANCHE EN "D", ACIER

COUPE-BORDURE CH. $1.85
MANCHE EN "D", ACIER

BALAI-RATEAU CH. $1.67
FORME EVENTAIL !

RATEAU A 14 DENTS $1.79
PRIX DE VENTE

HOUE A LAME 6" $1.57
CHACUNE POUR

GROSSE PELLE
A POINTE RONDE, EN ACIER TUBULAIRE, MANCHE EN "D", CHACUNE SEULEMENT $2.99

Les outils de jardin "GARDEN KING" sont faits d'acier forgé laminé, à manches traités à la chaleur et trempés, munis exclusivement de frêne blanc du nord !

UN GRAND CHOIX D'ARBRES FRUITIERS ADULTES:
Pommiers McIntosh — nains et ordinaires — Melba rouges, poiriers, pruniers, cerisiers, etc.

UN ASSORTIMENT D'ARBRES OMBREUX ADULTES :
Erable du Canada, érable de Norvège, bouleau pleureur, saule pleureur, sorbier sauvage européen, pommier sauvage à fleurs rouges et roses, etc.

UNE GRANDE QUANTITE D'ARBUSTES A FLEURS ADULTES DE QUALITE :
Lilas de Perse, amandier, cornouiller panache, Hills of Snow, hydrangée Pee Gee, boule-de-neige, un grand choix de bulbes, glaïeuls, dahlias, begonias, oignons, etc.

ASSORTIMENT COMPLET DE CONDITIONNEURS DE SOL ET D'ENGRAIS :
Milorganite, chaux hydratée, terreau, fumier de mouton, So-Green, Evergreen, os pulvérisés, insecticides, fongicides, etc.

UN GRAND CHOIX D'ARBRISSEAUX ADULTES (trois ans) :
Forsythie, deutzie, spirée Van Houttein, chèvrefeuille rouge et rose, seringat, orme de Chine, saule arctique, symphorine boule-de-neige, épine-vinette rouge, etc.

UNE VARIETE DE CONIFERES ADULTES, EN POTS :
Cèdres occidentaux en pyramide, pin Mugho, cèdres Globe, genévriers Pfitzer, Sabina Hicksi, ifs touffus, cèdres Rosenthal, Squamata myeri, genévriers, etc.

STEINBERG

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : UN OU PLUSIEURS ROSIERS TOUTE GRANDEUR, TOUTE VARIETE ! Nul après le samedi 24 avril aux marchés d'alimentation Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : UN OU PLUSIEURS CONIFERES ou ARBRES VALEUR REMARQUABLE ! Nul après le samedi 24 avril aux marchés d'alimentation Steinberg

25 $ TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS avec ce coupon et cet achat : TOUT SAC D'ENGRAIS DE 14 LB OU PLUS ! OFFERT A BAS PRIX ! Nul après le samedi 24 avril aux marchés d'alimentation Steinberg

Nouveau bureau de poste à LaSalle

La succursale postale de LaSalle a été inaugurée, lundi, par M. Alexis Carron, secrétaire parlementaire du ministère des Postes, en l'absence du ministre, M. Tremblay, actuellement hospitalisé. Nous reconnaissons sur notre photo, de gauche à droite, le révérend père Jeannotte, M. Alexis Carron, député de Hull, Dr Boyer, maire de LaSalle, le révérend père P. Gaudine, et M. Raymond Rock, député fédéral du comté Jacques-Cartier-LaSalle.

Les vagues de l'océan actionnent des phares

TOKYO. — Deux nouveaux genres de bouées à sifflet, qui sont ancrées au large de l'île Enoshima, sont actionnées par les vagues de l'océan.

Les bouées sont des sirènes sonores à brouillard dont les lumières sont allumées 24 heures par jour. Jusqu'à ces derniers temps, les dispositifs d'avertissement du genre devaient faire l'objet d'une surveillance fréquente et d'un service d'entretien.

Trois agences de l'Etat ont coopéré à la mise au point des nouvelles bouées.

Les bouées de type classique ont un mécanisme sonore à piles et des lumières qui s'allument grâce à du gaz comprimé. Il faut souvent changer les piles et les cylindres de gaz. Tout retard ou toute erreur d'entretien peuvent menacer des centaines de vies, car les bouées fournissent les seuls signaux d'avertissement le long des rivages rocheux que balaient les tempêtes.

L'idée d'utiliser les vagues de l'océan pour assurer le fonctionnement autonome de telles bouées n'est pas nouvelle ; toutefois, on n'avait pas jusqu'ici trouvé un moyen pratique d'appliquer cette idée.

Deux genres de mécanismes

On utilise actuellement deux genres de mécanismes. L'un utilise une pendule, plus des engrenages et un dispositif qui transforment le mouvement du pendule en électricité lorsque la bouée est frappée par une vague. L'autre utilise un dispositif de pompe à air qu'actionnent sans arrêt la montée et la descente des vagues de fond. La pompe à air comprime l'air par une sirène à brouillard.

Au dire des inventeurs, les nouvelles bouées éliminent les dangers physiques qu'entraine le remplacement des piles et des cylindres de gaz en plein océan. Elles concourent davantage à la sécurité, car elles sont plus sûres que les bouées de type classique. Le courant électrique que fournissent les bouées peut aussi servir à actionner l'outillage des relevés océanographiques.

Finalement, les ingénieurs espèrent pouvoir appliquer la théorie de l'électricité obtenue par les vagues au point où ce serait rentable de produire de l'électricité pour les régions qui paient cher d'autres formes d'énergie ou qui n'en ont pas.

La radiographie sert maintenant à la vérification des avions

On oublie presque que la radiographie est une science relativement récente, quand on considère les usages multiples et forts délicats auxquels les rayons-x servent de nos jours. Par exemple, la radiographie est maintenant utilisée sur une grande échelle en aéronautique, un domaine qui requiert les moyens de contrôle les plus perfectionnés.

Le Centre d'essais d'Air Canada, à Montréal, utilise en effet les rayons-x pour s'assurer que les principales parties du fuselage des appareils ne recèlent aucune défectuosité.

Deux DC-8 comptant chacun environ 12,000 heures de vol ont déjà été radiographiés. Trois autres jets et trois Vanguard à turbo-hélice y passeront à leur tour quand ils entreront aux ateliers de l'aéroport international de Montréal pour les révisions d'usage.

Air Canada a été l'une des premières compagnie d'aviation à radiographier au complet les structures de la cabine et des soutes de leurs appareils.

Après analyse des radiographies du premier appareil, on a décidé d'étendre la méthode à tous les avions de la flotte.

L'inspection aux rayons-x représente une économie de temps et d'efforts. Il n'est plus nécessaire d'enlever les garnitures intérieures, isolants, cloisons et autres parois métalliques.

L'opération est relativement simple. Un tube de rayons-x Andrex 200 KV, à 360 degrés d'ouverture, est placé au centre du fuselage tandis qu'une pellicule Kodak AA de 25 pieds est disposée à l'extérieur, centrée sur la section à radiographier. La membrure et les poutrelles sont alors radiographiées, à raison d'une exposition d'une minute environ pour les structures en Z et de deux expositions de même durée pour les structures en H.

Les radiographies sont ensuite traitées dans un révélateur industriel Kodak X-Omat du modèle B et préparées à la lecture. Auparavant, il fallait 226 heures de travail.

C'est par "oubli ou par erreur" que la rive sud ne paie pas pour la Place des arts

—Jean-Noël Lavoie

Le maire de Chomedey et député de Laval, M. Jean-Noël Lavoie, est convaincu que c'est par "oubli ou par erreur" que l'île Jésus seule soit appelée à payer sa part des dépenses de la Place des Arts et du Conseil des arts de la région métropolitaine alors que la rive sud, qui est tout aussi susceptible de profiter de ces organismes, n'aura rien à débourser.

M. Lavoie, membre du parti politique responsable de cette nouvelle répartition de la taxe de vente qui force l'île Jésus à payer pour les organismes mentionnés plus haut, croit personnellement que la région métropolitaine est un tout formé de l'île de Montréal, l'île Jésus et aussi de la rive sud, et que les frais de tout projet d'envergure régionale devraient être répartis entre ces trois secteurs.

Il reconnait que le Conseil des arts et la Place des Arts sont des projets régionaux, mais il signale que si l'île Jésus participe à leurs frais, la rive sud, qui est plus rapprochée de la Place des Arts que l'île Jésus et y sera bientôt unie par le métro, devrait d'autant plus payer sa part.

Le maire de Chomedey croit d'ailleurs, qu'advenant la fusion en une seule ville, les représentants de l'île Jésus devront négocier avec Montréal et la rive sud au sujet de tous les grands problèmes métropolitains dont les frais devront être partagés.

Ecoles pour paraplégiques en Allemagne

STUTTGART. — Il existe, dans le sud de l'Allemagne, une école professionnelle pour les paralysés des jambes. Située en forêt noire, à Wildbar, la Johannis Straubinger Haus" est unique en Allemagne. C'est un véritable centre de rééducation pour les hommes et les femmes paralysées qui ont déjà subi un traitement médical et qui sont capables d'exécuter des travaux faciles. Elle peut accueillir 48 pensionnaires. Au programme de l'école, figurent des cours de mécanique de précision, d'électricité, d'horlogerie ou de dessin industriel. Les études durent de 6 mois à 3 ans et sont couronnées par l'examen de la Chambre de commerce et de l'industrie allemande. Les paralysés obtiennent ainsi un diplôme d'aptitude professionnelle.

L'industrie horlogère a manifesté le désir d'employer ces invalides. Certaines firmes de Pforzheim ont même envoyé des spécialistes travaillant dans leurs ateliers pour servir de professeurs aux "élèves" de Wildbad. D'autres branches industrielles n'ont pas tardé à suivre cet exemple.

Le travail des pensionnaires de la "Johannes-Stroubinger-Haus" est très apprécié. Les paralysés reçoivent même des offres de travail avant d'avoir achevé leur formation. Ils n'ont pas à se faire de soucis pour l'avenir. L'intérêt qu'ils témoignent à l'égard de leur nouveau métier, leur maturité, en font des travailleurs compétents et sûrs. Du reste, le travail est le meilleur remède contre la tristesse et le découragement. Grâce à l'école professionnelle de Wildbad, les paralysés sortent de leur isolement. Ils ont aussi repris confiance en eux-mêmes, car leur métier les rend indépendants.

N'OUBLIEZ PAS

DE DECOUPER VOS BILLETS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

'CHANCE POUR TOUS'

DANS

LA PRESSE

VOICI... ce qu'offre CETTE SEMAINE

'CHANCE POUR TOUS'

LE NOUVEAU CONCOURS DE

LA PRESSE

$2,500

DE MARCHANDISES distribuées EN PRIX

CETTE SEMAINE

A 12 GAGNANTS D'UN TIRAGE: DIMANCHE, LE 25 AVRIL

GAGNEZ!...

- MANTELET DE VISON — Reid Fourrures Inc.
- MOBILIER DE CHAMBRE — Jean-C. Leblanc Ameublement Inc.
- CUISINIERE WESTINGHOUSE — Clermont Meubles
- TELEVISEUR ADMIRAL, 11" — Jean Gervais Inc.
- VETEMENTS POUR JEUNE HOMME — Sauvé Frères Ltée
- PHONO PORTATIF RCA VICTOR — Ed. Archambault Inc.
- $100 DE VETEMENTS FEMININS — Reitman's Inc.
- $100 D'ARTICLES D'EPICERIE — Les Magasins IGA
- $100 DE RIDEAUX ET DRAPERIES — Draperies Montréal Inc.
- $100 DE MARCHANDISES DIVERSES — Scott-Lasalle Ltd.
- $50 DE PEINTURE AU CHOIX — Ryan Paint Co. Ltd.
- $100 D'ARTICLES D'EPICERIE — Les Magasins EXCEL

TIRAGE: Le tirage des 12 billets qui mériteront à leurs signataires ces marchandises de grande valeur aura lieu au cours d'une émission de TV sur les ondes du canal 10, dans l'après-midi du dimanche 25 avril, entre 5 h. 15 et 5 h. 30.

PARTICIPEZ A CE TRES SIMPLE ET MERVEILLEUX CONCOURS ET COUREZ LA CHANCE D'ETRE AU NOMBRE DES PERSONNES GAGNANTES DE LA SEMAINE!

★ Production des ateliers de LA PRESSE

DECOUPEZ VOS BILLETS DE PARTICIPATION

CHAQUE JOUR DANS "LA PRESSE"!

Vous trouverez **chaque jour** dans LA PRESSE — jusqu'au 19 mai (inclusivement) — **de nombreux** billets de participation. — Ils seront placés dans des annonces de marchands locaux... ou ailleurs. — Découpez ces billets, puis complétez-les et retournez-les soit par la poste, à l'adresse inscrite sur les billets mêmes, soit en les déposant chez l'un des concessionnaires d'autos Valiant ci-contre :

- BABIN AUTOMOBILE LTEE — 10,660, boul. Lajeunesse
- BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1963) LTD. — 330 ouest, rue Crémazie
- BRONX PARK GARAGE — 7365, rue LaSalle — Ville LaSalle
- FORGUES VINCENT AUTOMOBILES INC. — 15,949 est, rue Sherbrooke — P.-A.-T.
- GARAGE ROSEMONT LTEE — 2700, rue Masson
- GARAGE TOUCHETTE LTEE — 8055, boul. Lajeunesse
- GIRARD AUTOMOBILE INC. — 372, avenue Victoria — Westmount
- HART MOTORS LTD. — 335, boul. Brunswick — Pointe-Claire
- JARRY MOTOR CORP. — 4384, rue Saint-Denis
- LANDRY AUTOMOBILE LTEE — 103, boul. Labelle — Sainte-Rose
- LANROL MOTORS (1960) LTD. — 1646 ouest, rue Sainte-Catherine
- LA PINIERE AUTOMOBILES INC. — angle des boulevards Taschereau et La Pinière, Ville de Brossard
- LONGUE-POINTE CHRYSLER PLYMOUTH LTEE — 7871 est, rue Notre-Dame
- LONGUEUIL AUTOMOBILE LTEE — 268 ouest, rue Saint-Charles — Longueuil
- MODERN MOTOR SALES LTD. — 1400 ouest, boul. Dorchester
- MONTREAL CHRYSLER PLYMOUTH INC. — 6100, boul. Crémazie
- NORBERT AUTOMOBILE LTEE — 2090, rue Saint-Joseph — Lachine
- PAGE ET FILS LTEE — 3350, rue Wellington — Verdun
- TOUCHETTE AUTOMOBILE LTEE — 2175, rue Papineau
- TRANS-ISLAND MOTORS LTD. — 5400, boul. Décarie
- VAL-MARTIN MOTORS LTD. — 1400, boul. Curé-Labelle — Chomedey
- WOODLAND AUTOMOBILE LTD. — 980, avenue Woodland

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1. Le nouveau concours "CHANCE POUR TOUS" de LA PRESSE, organisé en collaboration avec des annonceurs, se déroulera du mercredi 14 avril au mercredi 19 mai 1965.
2. Toute personne désireuse de participer à ce concours pourra le faire, à l'exception des employés de LA PRESSE ainsi que des membres de leur famille.
3. Du mercredi 14 avril au mercredi 19 mai prochain (inclusivement), plusieurs billets de participation seront imprimés dans les pages de LA PRESSE chaque jour de publication. Ils seront placés dans des annonces de marchands locaux... ou ailleurs.
4. Le procédé de participation est complètement expliqué sur chaque billet.
5. Chaque participant(e) pourra envoyer autant de billets qu'il (ou qu'elle) voudra — chaque jour, chaque semaine... toute la durée du concours.
6. Chaque dimanche, du 25 avril au 23 mai 1965 (inclusivement), 12 billets seront tirés au sort au cours d'une émission de TV sur les ondes du canal 10 — entre 5 h. 15 et 5 h. 30 p.m. Chaque signataire de ces billets gagnera alors un prix en marchandise. Valeur totale des marchandises offertes en prix chaque semaine à 12 personnes gagnantes: $2,500.
7. A l'émission du dimanche 23 mai, il y aura tirage d'un 13e billet qui méritera à son signataire le GRAND PRIX DE COURONNEMENT du concours: une ultra-luxueuse décapotable sport tout automatique et tout équipée Valiant '65.
8. Pour recevoir son prix, chaque personne gagnante devra répondre correctement à une question.
9. Les noms des personnes gagnantes de chaque semaine seront annoncés dans l'édition du mardi de LA PRESSE.
10. Jusqu'à la date finale du concours, les seuls billets admis à chacun des tirages hebdomadaires seront ceux qui auront été mis à la poste ou déposés chez l'un des concessionnaires d'autos Valiant (dont la liste paraîtra chaque jour dans une annonce du concours)... au plus tard mercredi soir.
11. L'issue de chaque tirage sera sans appel.
12. Tous les billets envoyés durant le concours seront accumulés et admis au tirage du GRAND PRIX DE COURONNEMENT.

ATTENTION!

Tous les billets reçus durant le concours sont conservés jusqu'au 23 mai, date du tirage du...

GRAND PRIX DE COURONNEMENT:

Une ultra-luxueuse décapotable sport tout automatique et tout équipée...

Valiant '65

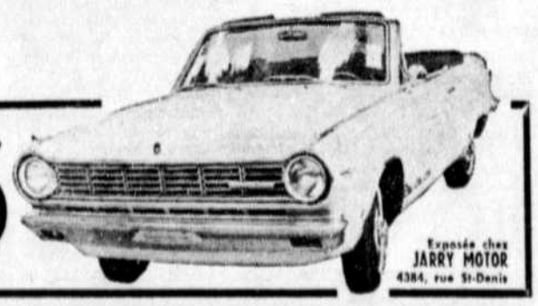

Exposée chez JARRY MOTOR, 4384, rue St-Denis

Hanoï lance un appel aux Parlements du monde entier

(d'après AFP, PA, UPI) — A l'issue de la session qu'elle vient de tenir, l'Assemblée nationale nord-vietnamienne a adressé un appel aux Parlements du monde entier, pour leur demander d'intervenir "par les moyens à leur disposition pour soutenir le peuple vietnamien dans sa lutte contre l'agression des Etats-Unis".

"Le peuple vietnamien tout entier est résolu à user de son droit pour défendre l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Vietnam", dit une résolution de l'Assemblée qui précise que la paix réside dans "le respect des accords de Genève, ainsi que dans la stricte application de ces derniers".

La résolution de l'Assemblée nationale nord-vietnamienne insiste sur les points suivants :

1) Reconnaissance de l'intrégrité territoriale; retrait complet des Etats-Unis, et fin de l'"alliance militaire" avec l'administration de Saigon.

2) Retour aux accords de Genève en attendant la réunification pacifique du pays.

3) Reconnaissance effective du principe d'autodétermination, et reconnaissance du Vietcong comme interlocuteur valable.

La résolution conclut que c'est seulement quand ces conditions seront admises, qu'il sera "possible de considérer la convocation d'une conférence internationale du type de celle de Genève de 1954 sur le Vietnam".

L'escalade diplomatique

On note une grande effervescence sur le front diplomatique présentement. Le président Johnson envoie cette semaine H. Henry Cabot Lodge discuter de la crise vietnamienne avec six pays amis, dans le Sud-Est asiatique, soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Formose, le Japon et la Corée du Sud. L'Australie, première étape du périple Lodge, a fait savoir à Washington qu'elle préférerait que la tournée ne débute qu'après les vacances de Pâques.

De son côté, Eugène Black, représentant personnel de M. Johnson, vient d'entreprendre des pourparlers avec le secrétaire général U Thant des Nations unies, cependant que Patrick Gordon Walker, envoyé spécial de Grande-Bretagne vient de partir pour Ceylan, la Malasya, la Thailande, le Laos, le Cambodge, le Sud-Vietnam, le Japon et l'Inde où il cherchera surtout à mettre "les faits" à jour. Pékin et Hanoï ont refusé de recevoir l'envoyé britannique, mais Londres leur a demandé de revenir sur leur décision et de donner une réponse constructive à l'offre de discussions inconditionnelles faite par M. Johnson.

Le premier secrétaire du parti communiste nord-vietnamien est à Moscou, également en mission diplomatique.

L'ancien président français, Edgar Faure sonne la note de l'optimisme et invite aujourd'hui les Etats-Unis à "tenter l'escalade diplomatique".

Plus pessimiste, le premier ministre Chou En-lai de Chine a déclaré, pour sa part, à un journaliste tunisien, qu'il était convaincu que la guerre du Vietnam n'était qu'un prélude à une attaque des Etats-Unis contre la Chine.

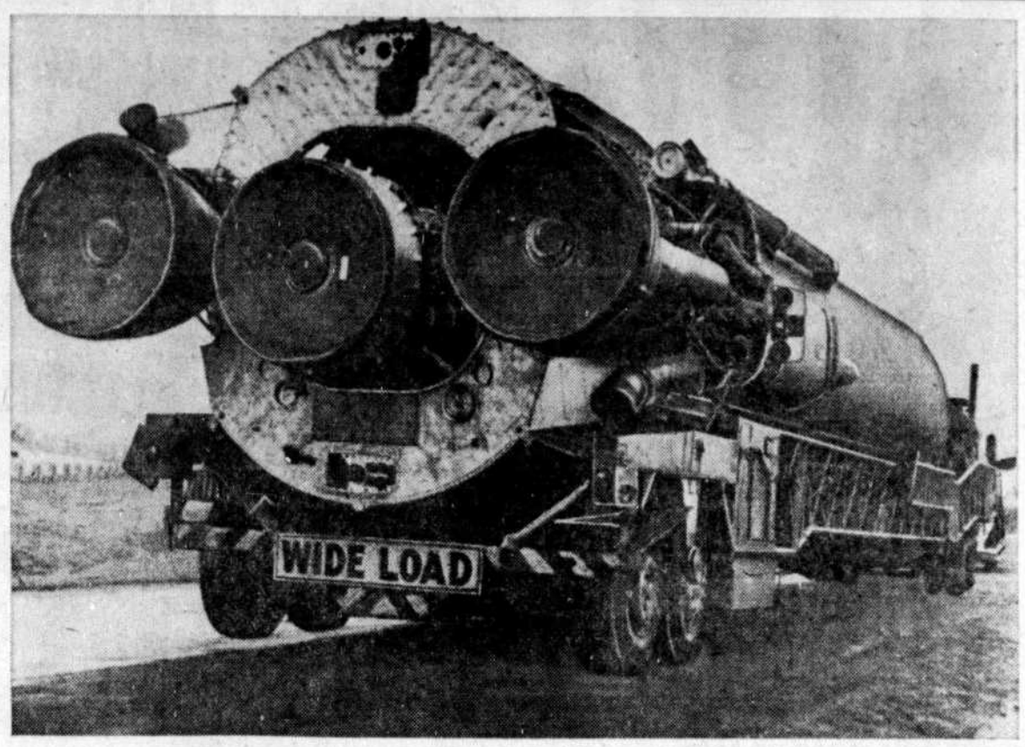

Téléphoto UPI

Missile ICBM en ballade

Voici l'un des douze missiles intercontinentaux du type Atlas qui ont été retirés de la région de Plattsburgh, dans l'Etat de New York, pour être transportés en Californie. Chaque missile est déménagé sur cet énorme camion spécial.

Pour régler la crise du Vietnam, Wilson propose la 'diplomatie tranquille'

LONDRES. (Reuter, AFP) — Le premier ministre Harold Wilson a quitté Londres hier soir par avion pour New York, où il doit prononcer aujourd'hui un discours devant l'"Economic Club". Dans ce discours, il fera un long exposé de la politique économique de la Grande-Bretagne.

M. Wilson, au cours de ce voyage de deux jours, s'entretiendra également avec le président Johnson, à Washington.

Le départ du premier ministre a été légèrement retardé, parce qu'il voulait assister, aux Communes, à la prise du vote sur la motion de censure déposée par les conservateurs contre le gouvernement pour l'abandon du projet du bombardier "TSR-2".

La motion a été repoussée par 316 voix contre 290, les dix libéraux votant avec le gouvernement.

Le problème vietnamien

Le problème vietnamien, même s'il doit céder le pas aux questions économiques et financières intéressant la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, figurera en bonne place aux entretiens de demain à Washington, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

La note chinoise, rejetant dans des termes d'une violence sans précédent l'offre du gouvernement britannique d'envoyé pacifique, de même que le refus, plus nuancé, d'Hanoï, semblent priver le Royaume-Uni de la possibilité d'agir unilatéralement dans cette affaire, alors que les perspectives d'une initiative conjointe des co-présidents britannique et soviétique ne sont nullement promettеuses.

Diplomatie tranquille

Voulant croire, malgré tout, que ni Pékin ni surtout Hanoï n'ont dit "leur dernier mot", le gouvernement britannique entend désormais se servir de la "diplomatie tranquille" et c'est pourquoi M. Wilson souhaite discuter avec le président Johnson des moyens de circonvenir le "mur d'hostilité" érigé par Pékin, dont la première réaction négative aux propositions américaine et britannique n'a pas surpris.

La crue des eaux du Mississippi a chassé 18,000 personnes de leurs foyers

ST-PAUL, Minnesota. (UPI, PA, AFP) — Les eaux du Mississippi ont atteint 23.45 pieds hier à St-Paul, continuant à se déverser sur les quartiers du bas de la ville. On prévoit une nouvelle crue de deux pieds pour aujourd'hui et une autre de 1.5 pied pour demain, alors que les eaux atteindraient un sommet de 27 pieds vendredi pour s'élancer ensuite en direction du golfe du Mexique.

Une armée de 2,000 volontaires travaille sans relâche pour elever une digue. Environ 900 personnes ont quitté leurs foyers. L'aéroport du bas de la ville est recouvert de cinq pieds d'eau, mais l'aéroport international Minneapolis-St-Paul est à l'abri des inondations. On a déploré hier une dixième victime des inondations, alors qu'un enfant de deux ans a glissé dans un ruisseau près de Hutchinson et a été emporté par les eaux.

Plusieurs autres parties du Minnesota ont été inondées. La Croix-Rouge estime que plus de 18,000 personnes ont abandonné leurs foyers et que le chiffre s'élèvera à 21,000 avant que les eaux se retirent. Les dommages sont estimés à plus de $20 millions.

Dans les régions du Midwest

Le bilan de la destruction causée par les tornades qui ont balayé six Etats du Midwest américain se précise de jour en jour.

Dans l'Indiana, 1,300 maisons ont été détruites ; on en compte 500 dans le Michigan, 200 dans l'Ohio, 150 dans le Wisconsin et 100 dans l'Illinois. Le gouverneur Roger Branigin, de l'Indiana, a indiqué que 700 voitures et camions ont été détruits ou sérieusement endommagés, de même que 1,200 autres bâtiments. A Rushville, localité de 1,500 personnes, 90 pour cent des maisons et autres bâtiments ont été rasés. Les fermes ravagées par les tornades sont devenues des cimetières de bétail. Dans le Michigan, 50,000 personnes sont privées d'électricité et 7,000 foyers sont sans service de téléphone.

La Maison Blanche a annoncé que le président Johnson se rendra aujourd'hui dans les régions dévastées. Le président ira d'abord, par avion, dans l'Indiana, l'Etat le plus touché, puis il survolera l'Illinois et le Wisconsin avant d'atterrir à Minneapolis où il inspectera les zones inondées.

Au Vatican, le pape Paul VI a indiqué hier qu'il priait pour les victimes et les survivants des tornades qui ont dévasté plusieurs régions aux Etats-Unis. Le Souverain Pontife a exprimé ses condoléances dans un télégramme qu'il a adressé au délégué apostolique à Washington, Mgr Egidio Vagnozzi.

Trois Blancs devront répondre de la mort du pasteur James Reeb

SELMA. (UPI-PA) — Trois hommes, des Blancs, accusés de meurtre au premier degré, subiront leur procès probablement en mai. La cause est celle concernant la mort du pasteur James Reeb survenue peu après que les accusés l'eurent battus à l'occasion d'une manifestation en faveur des droits civils des Noirs. Les trois accusés ont toutefois pu reprendre leur liberté sous des cautionnements de $10,000 chacun.

L'avocat de la poursuite, Me Blanchard McLeod, a dit qu'il porterait la cause sur le rôle débutant le 10 mai. Toutefois, le juge James A. Hare a déclaré que le procès pourrait être retardé jusqu'en octobre parce que de nombreux autres procès devaient débuter durant cette session de la cour.

En Alabama, la peine maximum pour meurtre au premier degré est soit la mort, soit l'emprisonnement à vie.

Les trois hommes ont été officiellement accusés hier par un grand jury et arrêtés quelques heures plus tard. Ils étaient relâchés peu après sous cautionnement.

Les accusés, tous de Selma, sont O'Neal Hoggle, âgé de 30 ans, son frère William, âgé de 36 ans, et Elmer Cook, âgé de 41 ans. Une quatrième personne, mêlée à cette affaire depuis le début, R. B. Kelly, n'a pas été accusée de meurtre.

On se souvient que le pasteur Reeb est mort à l'hôpital de Montgomery deux jours après avoir été battu par les accusés dans une rue de Selma, le 7 mars dernier. Il avait participé à des manifestations en faveur des droits civils des Noirs.

Avant que les accusations ne soient portées, le juge Hare a déclaré que les troubles raciaux avaient créé un état d'anarchie nationale et de folie collective.

Le juge s'en est pris également à ceux qui se sont rendus en Alabama pour appuyer la cause des Noirs. Ces gens, a-t-il dit, auraient mieux fait de rester chez eux à Chicago ou à New York et de régler les problèmes raciaux qui sévissent dans ces villes.

Par ailleurs, le Congrès pour l'unité raciale (CORE) se propose de boycotter aujourd'hui les magasins de Bogalusa, en Louisiane, en vue de mettre un accent dramatique à leurs demandes aux marchands de respecter les droits civils.

L'association a notamment demandé aux marchands de la ville d'employer des Noirs comme commis et caissiers dans la même proportion où leur clientèle est noire.

téléphoto PA

Tentative d'assassinat

Le président du Niger, M. Hamani Diori, a failli être assassiné, hier, à Niamey, capitale de l'ancienne colonie de l'Afrique occidentale française. Les coups de feu tirés par l'agresseur n'ont pas atteint le chef d'Etat. Toutefois, un enfant a été tué et plusieurs personnes ont été blessées.

Irlande : Lemass demeurera à la tête du cabinet

DUBLIN. (Reuter, UPI) — Le parti "Fianna Fail" de M. Sean Lemass, premier ministre de l'Irlande, a été reporté au pouvoir aujourd'hui avec une majorité d'un siège à la suite des plus longues opérations de comptage des votes dans l'histoire de l'Irlande.

Le résultat final des élections générales tenues la semaine dernière s'établit ainsi: parti "Fianna Fail" 72 sièges contre 72 sièges pour les partis d'opposition, mais le président du "Dail" (la Chambre basse du Parlement irlandais) qui est membre du parti travailliste n'a pas le droit de vote. En outre, M. Lemass peut compter sur l'appui d'un député indépendant du "Dail" et il est assuré de la neutralité d'un autre indépendant.

Le principal parti d'opposition, le "Fine Gael" a obtenu 47 sièges, les travaillistes 22 et les républicains un.

M. Lemass a annoncé qu'il formerait un nouveau gouvernement la semaine prochaine.

Seules des circonstances extraordinaires empêcheront la reine d'aller à Berlin

LONDRES (AFP) — Le premier ministre, M. Harold Wilson, a déclaré hier devant les Communes que la reine se rendrait à Berlin-Ouest comme prévu au cours du voyage officiel qu'elle effectuera dans la République fédérale allemande. La souveraine doit se rendre à Berlin, le 27 mai.

Il n'a toutefois pas exclu la possibilité d'une modification éventuelle du programme royal à cet égard si les circonstances venaient à l'exiger. Cette prise de position du gouvernement a été formellement approuvée au nom de l'opposition par sir Alec Douglas-Home.

"La visite de la reine à Berlin-Ouest contribuera à rassurer la population berlinoise sur notre détermination de défendre ses droits" a tenu à souligner le chef du gouvernement britannique.

Le projet de voyage d'Elizabeth II à Berlin-Ouest crée un certain émoi en Grande-Bretagne, à cause surtout des incidents qui viennent de se produire autour de l'ancienne capitale allemande.

Le chef de l'opposition, sir Alec Douglas-Home, a fait état de ces inquiétudes. M. Wilson lui a répondu que Berlin-Ouest était un arrêt habituel des hautes personnalités qui visitent l'Allemagne occidentale.

C'est la réunion du Parlement ouest-allemand à Berlin, la semaine dernière, qui a de nouveau tendu les relations entre les deux Allemagnes.

La reine sera en Allemagne du 18 au 28 mai. Elle passera environ six heures à Berlin, le 27 mai.

Bourguiba demande aux Arabes d'adopter une attitude plus réaliste envers Israël

TUNIS. (AP) — Le président Habib Bourguiba de Tunisie a lancé un appel aux Etats arabes pour qu'ils cessent leur politique de haine systématique envers Israël et adoptent une attitude plus réaliste et sensée dans le conflit qui les oppose aux Juifs.

C'est ce que le quotidien français "Le Monde" rapporte dans son édition d'aujourd'hui.

Le président Bourguiba a fait cette déclaration dans le cadre d'une interview qu'il a accordée au correspondant du "Monde" à Tunis. Le président y insiste sur la nécessité que la raison prévale sur les sentiments dans la recherche d'une solution à la crise israélo-arabe.

Dans le même interview, Bourguiba presse Israël de laisser le territoire qu'il a conquis dans la guerre de 1948 et de revenir au plan des Nations unies (1947-1948) prévoyant la partition d'Israël en deux Etats séparés, l'un juif, l'autre arabe, ainsi que l'internationalisation de Jérusalem.

Dans ces conditions, ajoute le modéré président tunisien, Israël évacuerait les territoires qu'il occupe au-delà de la ligne de partition tracée par l'ONU, spéciaelment les régions de Jaffa, Accre et Nazareth, où les réfugiés arabes pourraient s'installer.

"Naturellement, de préciser Bourguiba, les Israéliens n'accepteront jamais ce plan. Mais au moins, en revendiquant le partage proposé par l'ONU en 1947, les Arabes seront mieux placés tactiquement et l'appui des Nations unies leur sera d'un précieux concours. En se cramponnant à une attitude négative, en répétant sans cesse que l'existence d'Israël est une injustice, — même si cela est vrai —, les Arabes ne servent pas efficacement leur propre cause."

Habib Bourguiba

Super-civilisation? Une seule chose est sûre: les Russes ont découvert un "phénomène nouveau"

MOSCOU. (AFP) — Le "monde inconnu" découvert par des astronomes soviétiques n'existe peut-être finalement pas, mais en tous cas un "phénomène nouveau" paraît avoir été découvert dans les profondeurs de l'univers.

C'est la conclusion, assortie d'appels répétés à la prudence et à la patience, qui a été tirée hier des faits connus, à l'institut "Sternberg" de Moscou.

Une conférence de presse convoquée hier à la hâte a rassemblée à l'Institut des dizaines de journalistes, des étudiants en astronomie et les astronomes responsables de l'observation du "phénomène", devant un tableau noir couvert de formules mathématiques inaccessibles aux simples mortels.

Le jeune professeur Nicolas Kardachev, rougissant et souriant, prit brièvement la parole , au cours de cette conférence, pour souligner qu'un "énorme travail" restait à faire avant d'aboutir à toute conclusion.

Il a appelé ses confrères étrangers à collaborer à ses recherches, notamment l'observatoire de Jodrell Bank, spécialisé dans les mesures angulaires. Si, a-t-il dit, "CTA-102" se révélait encore plus petit qu'on ne l'estime actuellement, ce saurait un argment en faveur du "monde inconnu".

En revanche, devait ajouter le professeur Chklovsky, si l'observatoire du mont Palomar; aux Etats-Unis, seul équipé pour des observations optiques de "CTA-102", pouvait établir, d'après son spectre lumineux, que l'étoile est éloignée de plus que les 5 millions d'années-lumière, estimés par Cholomovsky comme étant son éloignement maximum, l'hypothèse s'effronderait.

Encore au moins six mois de vérifications

Intervenant dans l'intention évidente de calmer les enthousiasmes prématurés, le directeur de l'institut "Sternberg", le professeur Martynov, expliqua que la périodicité des émissions de "CTA-102" devrait encore être vérifiée pendant au moins six mois avant d'être rigoureusement établie.

De toute façon, a-t-il estimé, cette périodicité pourrait avoir des causes naturelles, en étant causée par le fait qu'un astre en éclipserait un autre tous les trois mois ou tous les six mois.

On a, cependant, appris à cette conférence de presse des détails très "science-fiction" sur les activités des astronomes : à une réunion internationale tenue en 1964, ceux-ci avaient très sérieusement discuté de la possibilité d'émettre depuis la terre, sur la longueur d'onde de 21 centimètres, des signaux destinés à nos confrères de l'univers. On avait conclu que la planète terre ne disposait pas encore de moyens techniques suffisants.

Les voix d'ailleurs . . .

Par ailleurs, un ex-ministre conservateur a suggéré au gouvernement libéral de s'équiper de façon à pouvoir capter les messages de l'espace. Angus MacLean venait de demander au ministre des Mines Benedickson si l'observatoire du Canada pouvait recevoir les signaux de l'espace, comme l'avaient affirmé lundi des scientifiques soviétiques. M. Benedickson ayant répondu dans la négative, M. MacLean suggéra au gouvernement de se procurer l'équipement qui lui permettrait d'écouter les propos des êtres vivant dans les mondes extérieurs, "puisque, de toute façon, il ne semble pas entendre ceux des personnes intelligentes vivant en ce monde . . ."

Téléphoto UPI

Oeil clair et oreille fine

Etre astronome aujourd'hui exige plus qu'une bonne vue et la connaissance d'appareils optiques compliqués. Il faut aussi "avoir de l'oreille". C'est du moins ce que semble prouver la dernière découverte des astronomes soviétiques qui ont capté des signaux-radio venus de l'espace sidéral. Ces signaux ont-ils été émis par des êtres vivants sur une autre planète ? C'est ce que tenteront de savoir dans les mois à venir les astronomes Nicolas Kardachev, Madezhda Sieptsova, G. Cholomitsky et I. Chklovsky qui ont fait la découverte.

AUTOUR DU MONDE

Nouveau cabinet aux Pays-Bas

SOESTDIJK, Pays-Bas. (Reuter) — Le nouveau cabinet hollandais présidé par M. Joseph Cals a prêté serment aujourd'hui devant la reine Juliana au palais de Soestdijk, mettant fin ainsi à une crise ministérielle qui a duré 45 jours. La cérémonie d'assermentation aurait eu lieu normalement à La Haye, mais la reine est immobilisée à Soestdijk à la suite d'une fracture de la jambe. La crise politique avait pris naissance à la suite d'un désaccord au sein du gouvernement sortant à propos de l'avenir de la télévision commerciale. M. Joseph Luns demeure à la tête de la diplomatie néerlandaise. Le premier ministre, M. Cals, qui était ministre de l'Education au sein du précédent gouvernement, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que le nouveau gouvernement n'entendait pas mettre en oeuvre des idées nouvelles. "Que peut-on faire en deux ans", a-t-il dit, faisant ainsi allusion aux élections générales qui auront lieu aux Pays-Bas en 1967. Le nouveau cabinet est composé ainsi : 6 membres du parti catholique, dont le premier ministre, 5 travaillistes et 3 protestants anti-révolutionnaires.

—o—

Liberté de conscience en Pologne

VARSOVIE. (AFP-Reuter) — Dans un sermon prononcé, hier soir, à l'église St-Joseph de Varsovie, le cardinal Stéphane Wyszynski a demandé aux catholiques de voir à ce qu'on respecte la liberté de conscience et de religion garantie par la Constitution polonaise. Il a cité le cas de séminaristes appelés à faire leur service militaire qui ont été condamnés à 20 jours d'arrêt pour avoir voulu faire leurs prières à la chambrée. Les officiers, a dit le cardinal, affirment que les prières sont interdites au camp parce que c'est un terrain de l'Etat. Le cardinal a ajouté que d'autres catholiques ont été punis pour avoir voulu faire maigre et jeûne, le vendredi. On servirait, à la cantine, du poisson, le jeudi, et de la viande, le vendredi.

—o—

Grève du rail en Italie

ROME. (PA) — Les services ferroviaires sont arrêtés dans toute l'Italie, depuis minuit, hier soir, à cause d'une grève de 24 heures déclenchée par des syndicats qui représentent 180,000 employés de la société nationale des chemins de fer. Le mécontentement provient du fait que des bonis ont été distribués à seulement 2,000 employés du ministère des Transports. Les cheminots, qui dépendent de ce ministère, ont été ignorés dans l'ensemble. A Rome, une grève de quatre heures qui devait paralyser les transports en commun, aujourd'hui, a été contremandée. A la demande du gouvernement, les syndicats ont consenti à reprendre les négociations.

—o—

Super "plan Dozois" à Bombay

BOMBAY. (PC) — Une grande entreprise de construction d'habitations à loyer modique est sur pied à Bombay, en Inde, où il y a environ un demi-million de personnes qui n'ont rien pour s'abriter. Les autorités municipales sont à ériger quelque 12,000 bungalows de deux chambres chacun qui seront vendus $250 l'unité. Les services d'eau et d'électricité coûteront un dollar par mois. Tout le reste sera gratuit : écoles, cliniques médicales, terrains de jeu, etc.

—o—

Les mythes de la pauvreté

WASHINGTON. (UPI) — M. Sargent Shriver, ancien directeur du "Peace Corps", maintenant responsable de la campagne contre la pauvreté aux Etats-Unis, a dû faire face aux critiques, hier, à une réunion d'une sous-commission de la Chambre des représentants. Le président de cette sous-commission, M. Adam Clayton Powell, démocrate de New York, a mené l'offensive. Il a affirmé qu'il y avait du patronage, que les fonctionnaires dans cette campagne recevaient d'énormes salaires, que l'on passait beaucoup trop de temps à faire des projets plutôt que d'agir et que les Noirs comme les gens de petite condition n'étaient pas consultés. M. Shriver a répondu à toutes les critiques. Il a déclaré notamment que, en six mois, la campagne avait permis de détruire "bien des mythes au sujet de la pauvreté" et qu'elle méritait bien qu'on lui consacre les sommes votées par le Congrès. Il a produit une brochure de 95 pages qui donne d'abondants renseignements sur l'efficacité de la lutte déclenchée contre la pauvreté par le président Johnson.

—o—

L'amour perce les frontières

VIENNE. (PA) — Animé par l'amour, un étudiant iranien a réussi à faire sortir de Berlin-Est une jeune Allemande. La jeune fille de 22 ans, Ellen Apel, a pu se dissimuler dans la voiture du jeune homme qui avait réussi à y aménager une cachette entre le coffre et la banquette arrière. Le couple est passé par la Tchécoslovaquie pour atteindre Vienne. Les gardes-frontières communistes ont ouvert le coffre sans se douter de la présence de la jolie réfugiée.

—o—

Atomistes soviétiques aux USA

WASHINGTON. (UPI) — Dix spécialistes soviétiques dans le domaine des réacteurs atomiques ont entrepris une tournée de deux semaines des installations nucléaires des Etats-Unis, celles, du moins, qui ne sont pas secrètes. Cette visite a lieu en vertu d'un accord d'échanges conclu en mai 1963. En décembre 1964, une délégation américaine s'était rendue en URSS. En vertu d'un autre accord, huit experts américains dans le traitement des déchets radioactifs ont été reçus en Union soviétique, en novembre dernier. Dans quelques semaines, des experts soviétiques dans cette matière seront reçus à leur tour.

—o—

Les Représentants acceptent

WASHINGTON. (AFP) — La Chambre des représentants a adopté hier soir un amendement à la Constitution des Etats-Unis visant à assurer la continuité dans l'exercice des pouvoirs présidentiels en cas d'incapacité du président.

La Constitution des Etats-Unis est, en effet, très vague à ce sujet et la nouvelle législation permet de s'assurer qu'il y aura toujours un vice-président prêt à succéder au président et prévoit également la procédure permettant de transférer au vice-président les pouvoirs présidentiels en cas d'incapacité du président.

L'amendement adopté par 367 voix contre 29 par la Chambre diffère légèrement de celui qui avait été adopté en février dernier à l'unanimité par le Sénat. Le texte de la Chambre devra donc retourner au Sénat pour approbation. Si le Sénat n'accepte pas la version de la Chambre, un nouveau texte de compromis devra être adopté.

Avant que le texte final puisse devenir le 25ème amendement à la Constitution américaine, il devra être ratifié par les trois quarts des 50 Etats de l'Union.

—o—

Vivent les droits de l'homme !

GENEVE. (AFP) — Une conférence internationale des droits de l'homme se tiendra en 1968, année marquant le vingtième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme.

La convocation de cette conférence a été décidée hier par la Commission des droits de l'homme des Nations unies, réunie à Genève depuis le 22 mars.

Cette conférence sera notamment chargée de "développer davantage et de garantir les droits politiques, civils, économiques, sociaux et culturels, ainsi que d'éliminer toutes les formes de discrimination fondées sur la race, la couleur, le sexe, la langue ou la religion".

—o—

Australie, terre de prédilection

LONDRES. (UPI) — Les émigrants britanniques vont plus volontiers en Australie qu'en tout autre pays. Des statistiques publiées hier indiquent que 59,500 personnes ont quitté l'Angleterre et les Galles pour aller s'établir en Australie, en 1963. Pendant ce temps, 13,000 personnes quittaient l'Australie pour vivre en Grande-Bretagne. Quelque 37,100 autres Britanniques ont émigré en Europe occidentale, 8,100 sont allés en Inde et au Pakistan. La population actuelle de la Grande-Bretagne est de 47 millions et demi ; elle atteindrait 66 millions en l'an 2,000.

IGA

MAINTENANT OUVERT
UN AUTRE MAGASIN "IGA"
POUR MIEUX VOUS SERVIR
SHOP & SAVE "IGA"
7470 SHERBROOKE O.
entre Elmhurst
et Trenholme

DICTIONNAIRE
de la langue française
au Canada — Fascicule No 9 — CH. 99¢

GAGNANTS SUPER-BINGO
$100.00 SEMAINE DU 5 AU 9 AVRIL
Mme MARTIAL GAUVIN
842, 4ième rue, appt 3 — Shawinigan
Mme MARIE-ANNE HAMELIN
641, 2ième avenue — Lachine
Mme J. R. GEOFFRION
154, Choquette — BELOEIL
Mlle NICOLE MORIN
9232, Jeanne-Mance — Montréal
Mme FERNAND GILBERT
8285, St-Hubert, appt 5 — Montréal 11
$300 BON D'ACHATS AU PLAZAMART
Mme WILFRID LEMIEUX
118, Bissonnette — Beauharnois

Moutarde SCHWARTZ
PREPAREE
Rabais 4¢ — Pot 16 oz 19¢

RIZ UNCLE BEN
GRAINS LONGS
Epargnez 24¢ — Pqt 42 oz 59¢

CHASE & SANBORN
MOUTURE REGULIERE
CAFE EPARG. 6¢ Sac 1 lb. 91¢

PAPIER ALUMINIUM
LARGEUR 12" x 25 PIEDS
STUART HOUSE — Bas prix 31¢

TISSUS KLEENEX
COULEURS VARIEES
EPARGNEZ 13¢ 3 Pqts 400's 85¢

PAPIER TOILETTE
"SOFT-RITE"
EPARGNEZ 8¢ 4 Pqts 2 roul. 1.00

DINERS T.V. SWANSON
CONGELES
VARIES — Pqt 11 oz. 59¢

ADOPTEZ
IGA
VOUS NE LE REGRETTEREZ PAS

SCOTIAN GOLD
SAUCE AUX POMMES
BAS PRIX 2 boites 20 oz 41¢

BREUVAGES
AUX FRUITS "HI-C"
VARIES Epar. 4¢ 2 boites 48 oz 75¢

JUS TOMATES
FANTAISIE CLARK
Eparg. 5¢ 6 boites 20 oz 1.00

PECHES TRANCHEES
"ARDMONA" — FANTAISIE
Epargnez 6¢ Boîte 28 oz 39¢

POIS VERTS
"RAPIDES DE LACHINE"
No 1 Boîte 20 oz 29¢

BLE D'INDE
CREME — DE CHOIX
ROYAL GUEST 6 boites 20 oz 95¢

FEVES JAUNES
ENTIERES — "IGA"
DE CHOIX 2 boites 20 oz 39¢

CAFE "IGA"
INSTANTANE — 100% PUR
Bas prix Pot 10 oz 1.29

"PEEK FREAN"
BISCUITS CREMES VARIEES
2 paquets 8 oz 61¢

25 TIMBRES Gold Star EXTRA
CORONATION OLIVES "QUEEN" ORDINAIRES Pot 15 oz 57¢
CORONATION OLIVES FARCIES MANZANILLE Pot 8 oz 39¢
McLARENS OLIVES "QUEEN" ORDINAIRES Pot 12 oz 47¢
McLARENS OLIVES FARCIES MANZANILLE Pot 12 oz 69¢
STARLAC LAIT EN POUDRE INSTANTANE Paquet 3 livres 1.29
STARLAC LAIT EN POUDRE INSTANTANE Paquet 8 livres 3.19
WON TON SOUPE CHINOISE "AHUNTSIC" 2 boites 10 oz 57¢
RED ROSE SACS DE THE ORANGE PEKOE Paquet de 60 87¢
"PLEDGE" POLI A MEUBLES "JOHNSON" Boîte 6½ oz 97¢

JUS DE POMMES "IGA" BAS PRIX 3 boites 20 oz 53¢
Breuvage ananas PAMPLEMOUSSE "DEL MONTE" 2 boites 48 oz 79¢
CONFITURE "IGA" DE FRAISES Pot 24 oz 53¢
"DREAM WHIP" GARNITURE A DESSERT Paquet 2 oz 29¢
SALADE DE FRUITS TROPICAUX "Q.T.F." 4 boites 15 oz 1.00
LAIT EVAPORE "IGA" BAS PRIX 3 boites 16 oz 49¢
FROMAGE TRANCHE "IGA ROYAL GOLD" Paquet 8 oz 31¢
NOIX MELANGEES SALEES TIP TOP Boite 8 oz 59¢
CHEEZ WHIZ "KRAFT" Pot 8 oz 37¢
MARGARINE IGA BAS PRIX 2 paquets 1 livre 57¢
MIRACLE WHIP APPRET A SALADES KRAFT Pot 32 oz 95¢
APPRET A SALADES FRENCH MIRACLE KRAFT — Bouteille 8 oz 29¢
PUREE TOMATES GATTUSO BAS PRIX 2 boites 6 oz 45¢
SOUPES KNORR MELANGES VARIES Paquet 2 enveloppes 39¢
BISCUITS PIK-NIK "CHRISTIE" Paquet 40 biscuits 43¢
BISCUITS FIGUES "DAVID" BAS PRIX 2 paquets 1 livre 75¢
BATONS PRETZEL "CHRISTIE" BAS PRIX Paquet 7¾ oz 35¢
POULET DESOSSE "CORDON BLEU" Pot 16 oz 1.29
SERVIETTES PAPIER BLANCHES "IGA" 2 paquets 60's 35¢
NETTOYEUR "BIG FIVE" 2 boites régulières 31¢

BILLET DE PARTICIPATION
offert à ses lecteurs par
LA PRESSE
en collaboration avec des annonceurs
à l'occasion de son
NOUVEAU CONCOURS
'CHANCE POUR TOUS'
commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965
CHAQUE SEMAINE $2,500 DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes gagnantes lors d'un tirage
GRAND PRIX DE COURONNEMENT: Valiant '65 DECAPOTABLE TOUT LUXUEUSE
COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS: (en lettres moulées)
Votre NOM: _____
Votre ADRESSE: _____ (au complet)
Votre NO DE TÉL.: _____
RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:
COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE"?
☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel
DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours 'CHANCE POUR TOUS', Journal "LA PRESSE", Case postale 6046, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.
Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.
N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.
Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

CHAISES d'ALUMINIUM
CHAISES REGULIERES 4 SANGLES CHACUNE 3.49
CHAISES LONGUES 5 SANGLES CHACUNE 7.29
CHAISES BERÇANTES 5 SANGLES CHACUNE 6.99
CHAISES D'ENFANTS 3 SANGLES CHACUNE 3.49

ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ
IGA
Une occasion unique d'acheter une fameuse
Table Pliante Samsonite
$5.98
ET DES REÇUS DE CAISSE ENREGISTREUSE D'UNE VALEUR DE $25
← SURFACE EN VINYLE À RELIEF PIEDS EN ACIER TUBULAIRE
PEUT SUPPORTER 500 lb DE SUCRE
voyez cet étalage à n'importe lequel de nos magasins!
La véritable Table Samsonite est à dessus revêtu de vinyle, résistant aux taches et aux éraflures. Bordure protectrice en acier. Facile à plier, compacte. Enclenchement facile et exclusif des pieds. Pieds en acier tubulaire, soudés à l'électricité. Toutes les parties métalliques sont finies en émail cuit au four, résistant à l'ébrèchement.
Cette table est disponible en deux coloris populaires : Tan Palomino, Blanc Vénitien.
QUANTITÉ LIMITÉE!
Ne manquez pas cette offre exclusive!
Table tout usage
Un cadeau idéal
• Parfaite pour jouer aux cartes
• Idéale pour la couture
• Merveilleuse pour le lunch
• Epatante pour faire les devoirs d'écolier et pour bricoler
• Pratique pour les goûters devant la TV
ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ ÉPARGNEZ

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
25	Abitibi	13	13	13
—	Allan CCA	12¼	12¼	—
—	Algoma	79¼	79¼	—
—	Alumin	30	29¾	—
125	Alum 4¼P	41½	41½	41½
—	Alcan 2 Pr	49	49	—
—	Anz CP Pr	28	27½	—
—	An T 4½ P	44½	44½	—
—	An T 290 P	52	52	—
—	Argus	19¾	19¾	—
175	Ar 2.70 P	50½	50½	50½
—	Arg C Pr	15¾	15¾	—
85	Asbestos	28½	28½	28½
—	Atl Sug	18½	18½	—
—	Bail S 5¾P	28¾	28¾	—
25	Bque CN	76	76	76
25	Bque Imp	63¾	63¾	63¾
—	Bque Mont	65¾	65¾	—
—	Bque N E	79¾	79	—
—	Bque P C	54	54	—
—	Bque Roy	80	79¾	—
50	Bque T D	65½	65½	65½
100	Bath P	27¾	27¾	27¾
—	Bath wts	14	14	—
—	Bath P A	63	63	—
—	Bath P Pr	21½	21	—
292	Bell Phone	61	60¾	61
—	Bow Paper	6¾	6¾	—
400	Brazil	6¾	6¾	6¾
—	BA Oil	35	34¾	—
50	BC Forest	30¾	30¾	30¾
—	BC Phone	68	68	—
—	BC Ph 4¾	92	92	—
—	BC Ph 6¼	105¼	105¼	—
125	Brinco	6¼	6¼	6½
—	Brown	15	15	—
—	Bruck B	21	21	—
—	Cal Pow	21½	21¼	—
30	Can Cem	57½	57½	57½
—	Ca Ce Pr	28	28	—
—	Can Iron	54	53¾	—
—	Can Malt	24	24	—
—	C S L	32¾	32	—
100	C Aviat E	17¼	17¼	17¼
785	C Brew	9¼	9¼	9¼
—	C Brew A	45¾	45¾	—
—	C Brew B	53½	53¼	—
—	C Br Al A	16¼	16¼	—
—	C Chem w	11½	11¼	—
—	C Fndtn	8	8	—
—	C Iron	23¾	23¾	—
—	C I L Pr	82	82	—
—	CI Pow	27½	27	—
—	CI Pow Pr	50	50	—
—	C Lono	7	7	—
—	C Marconi	6¼	5¾	—
—	C I L dr	50	48	—
380	CPR	67¼	67	67½
—	C Fpina	14¾	14½	—
—	C P R Sec A	24	24	—
—	C Refract	18	18	—
—	C Vickers	24½	24½	—
—	Central Del	980	925	—
100	Chemcell	19½	19½	19½
—	Chem 1.75 P	37¾	37¾	—
500	Coghlin	16½	16½	16½
—	Col Cel	10¾	10½	—
—	Cons Mi	45¾	44½	—
—	Cons Paper	46	45¾	—
—	Cons Text	28¼	28¼	—
—	Consbg Glass	10	10	—
—	Corby A	21¾	21¾	—
—	Coronation	495	495	—
—	Crain RL	24¾	24¾	—
—	Cr Foncier	82	82	—
—	Cr Cork	120	120	—
—	Cr Zell A	35½	35¼	—
100	Crush Int	15¾	15¾	15¾
—	Davison	27½	26¾	—
750	Dist Seag	41¼	41¼	41¼
—	D Bridge	29	28½	—
—	D Coal P	8	8	—
—	D Corset	13¾	13¾	—
—	Do Fasco	28¼	27¾	—
—	D Glass	16¾	16	—
—	D Glass P	18	18	—
—	D Lime	6¼	6¼	—
—	Dosco	16	16	—
—	D Stores	24¼	24¼	—
75	D Tar	22¾	22¾	22¾
—	D Text	39¾	39¾	—
—	Donohue	9¼	9¼	—
100	Du Pont	53¾	53¾	53¾
—	Du Pont P	82	82	—
—	Dupuis A	13½	13½	—
—	Electrolux	53¼	53¼	—
—	Enamel A	6¾	6¾	—
—	Falcon	94¼	94	—
—	Fam Play	24¼	24	—
—	Fleetwood	21¼	21¼	—
—	Ford	61¼	61¼	—
—	Fraser	32	32	—
—	Fr Pete	360	360	—
—	Frosst	23	23	—
30	G Dynam	43¼	43¼	43¼
—	GMC	114	114	—
—	Goodyear	47	47	—
—	GR CBCI	16½	16½	—
—	GR BRCI	30	30	—
200	GL Paper	22½	22½	22½
—	Hdy Andy	6½	6½	—
—	Harding	32¾	32¾	—
—	Hawk Sid	6¾	6¾	—
—	Hollinger	30¾	30¾	—
—	Holt Ren	17½	17½	—
25	Home O	21½	21½	21½
—	Home O	23	23	—
—	Horne Pf	320	320	—
—	H Smith	43½	43½	—
25	Hud Bay	75½	75½	75½
—	Hud's Bay	13¾	13½	—
900	Husky O	13¾	13¾	13¾
—	Husky A	53	53	—
107	Imp Oil	56¾	56¾	56¾
—	Imp Tob	14½	14¾	—
—	I Tob p	6¾	6¾	—
415	Ind Accep	24¼	24¼	24½
—	I Ac 4.50	97½	97½	—
—	Inglis	5½	5½	—
—	Inland C pr	18¾	18¾	—
—	Inland N Gas	10¼	10¼	—
—	Int Bronze	26	26	—
—	I Bronze p	29¾	29¾	—
—	IBM	495	495	—
200	Int Nickel	94½	94½	94½
—	Int Pap	36¼	36¼	—
100	Int Util	31¾	31¾	31¾
50	Interpro PL	89¾	89¾	89¾
—	Iro Gl p	9	9	—
—	Jamaica PS	12½	12½	—
—	Labatt	20	20	—
—	Laura Sec	25	25	—
—	Laur Fin	18½	18½	—
—	Laur F 2.00	40¼	40¼	—
—	Loblaw A	10¼	10¼	—
—	Loblaw B	10¾	10½	—
300	Loeb M	14½	14½	14½
—	MacKinn	10	10	—
—	MacLarn A	21	21	—
—	MacLarn B	22¼	22¼	—
—	MacLean	37½	37¼	—
225	MacMill-P	37¾	37¾	37¾
—	Maritime E	20½	20½	—
400	Maritime T	22¾	22¾	22¾
45	Mass F	33¾	33¾	33¾
—	Mid P Gr p	26	26	—
200	Miron &	14	14	14
—	MitchA (A)	10¾	10¾	—
—	Molson (A)	40	39¾	—
—	Molson (B)	41	40¾	—
—	Mtl Loco	15	15	—
—	Mtl Trust	26½	26½	—
150	Moore Corp	70¼	70¼	70¼
100	Morse (A)	16¼	16¼	16¼
—	Mussens	21	20¾	—
—	Nat Drug	12¼	12	—
100	Nfld Light	10¼	10¼	10¼
295	Noranda	56	56	56
—	N Ont NG	28	28	—
25	N S Light	30¾	30¾	30¾
—	Ocean Fish	8¼	8¼	—
—	Ogilvie	14¾	14¼	—
—	Ogilvie Pr	38½	38½	—
—	Ont Steel	35½	35½	—
—	Oshawa A	32½	32½	—
—	Pac Pete	11¾	11¾	—
—	Placer	26	26	—
—	Power Corp	16	15¾	—
—	Price Br	43	42¾	—
—	Price Pr	89	89	—
—	Probuild	150	150	—
—	QN Gas	11¼	11¼	—
—	QNG Pr	146	145	—
5	Que Phone	25½	25½	25½
—	Reitman's	10½	10½	—
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
1125	Rio Algom	16¾	16¼	16¾
—	Rockwell	28	27¾	—
—	Rolland A	11¾	11½	—
—	Rolland B	14	14	—
100	Ronalds	13	13	13
—	Rothmans	23¾	23¼	—
—	Royal T A	23¼	23	—
—	St-L Ce A	38	38	—
—	St-L Cor A	10¾	10¾	—
—	Salada F	13½	13¾	—
175	Scott LaS	15¾	15½	15¾
—	Shell Can	17¾	17¾	—
—	Shell J Pr	26¼	26¼	—
—	Sher W	38	38	—
—	Sher W Pr	138	138	—
—	Shop Save	17½	17½	—
—	Simp Sears	19	19	—
—	Sicard	6¾	6½	—
2200	Simpsons	27¼	27	27¼
—	Soc GF	8	8	—
—	Southam	34	33¾	—
—	SS Steel	19	19	—
45	Steel Can	32¾	32¾	32¾
75	Steinbg A	46¾	46¾	46¾
—	Texaco Can	54	54	—
—	Tin Can	15¾	15¼	—
400	TrC Corp	12	12	12
—	TrC PL	37¼	36¾	—
—	Tr Mt PL	21	21	—
—	Turnbull	11¾	11¼	—
—	Un Carbide	29¾	29¾	—
—	Union Oil	18	18	—
—	Viau	13	13	—
150	Walk GW	39	39	39
—	Weldwood	13	13	—
—	WCoast Tr	14¾	14¾	—
—	Weston A	22	21¾	—
1125	Wstn A w	12½	12½	—
—	Weston B	22½	22½	—
—	Wstn 6	106	106	—
—	Zeller's	15½	15½	—
—	Zeller's p	49	49	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	12½	12¼	—
—	Alpha	40	40	—
—	Alpha A	75	75	—
—	Alscope	95	95	—
—	Alsof	14	14	—
1000	Amg B Bel	29	29	29
—	Ameranium	5	5	—
1000	Anthonian	12	13	13
—	Arno	4½	4½	—
—	Augustus	31½	31	—
—	Baker Tale	9	9	—
—	Band-Ore	17	17	—
—	Bateman	5½	5½	—
200	Black Haw	279	279	279
3000	Black Rive	24	24	24
—	Blue Bon	395	370	—
—	Bluewater	33	31	—
—	Bornite	7	7	—
—	B Carp	$ 47	46½	—
—	BC For A	$ 21	21	—
—	BC Pac B	$ 21	21	—
—	Bruce Prest	18½	17	—
—	Bruneau	26	25	—
1000	Burnt Hill	29	29	29
—	Calumet	6½	6½	—
—	Camflo	315	313	—
—	CG Inv	$ 62	62	—
—	C Ind Gas	$ 12¾	12¾	—
50	Cl In Tr	$ 37	37	37
—	C Interurb	390	380	—
—	C Magnesit	77	70	—
—	C Sec Und	160	150	—
—	Cantexas	190	150	—
—	Capit Bldg	125	120	—
—	Carbec	9	9	—
—	Cartier Que	9½	9½	—
—	Casavant	475	475	—
—	Cassiar	$ 14	14	—
—	Cessland	465	450	—
4700	Chemalloy	179	176	177
—	Chib Copper	6½	6½	—
—	Chiman	2	2	—
—	Com H M	90	90	—
—	Com. O G	45	40	—
3000	Cominga	18	18	18
1000	C Conoram	42	42	42
—	C Manitoba	44	40	—
—	C Mogador	33	33	—
—	C New Pac	13	13	—
—	C Persh	19	19	—
—	CO Yell	3	3	—
—	C Virginia	52	50	—
—	Copstream	13	13	—
—	Couvr. A	$ 35½	34¼	—
—	Cr MG A	$ 14	14	—
—	C St-L A	$ 10½	10½	—
—	Crownbrid.	53	49	—
—	Crusader	13	13	—
—	Daering Ex	23	23	—
100	Delta Ele	265	265	265
—	Denault A	$ 14	14	—
7500	Dolsan	57	55	57
1000	Delta M	33	33	33
—	Dome	$ 39	39	—
—	Dom Exp	12½	12½	—
—	Dom Lease	34	33	—
—	D Oilcloth	$ 33½	33	—
—	Drum W	$ 11½	11½	—
—	Dumont	29	28	—
600	East Sull	64½	64	640
—	East Vent	33½	33½	—
—	E Bake	$ 19½	19½	—
—	Electrolier	$ 9	9	—
—	Emp Oil	5½	5½	—
148000	Equity Ex	79	50	70
7000	Fab Met	25	24½	24½
100	Fabi	$	6	6
500	Fano	12	12	12
—	Fiscal	$ 10¼	10¼	—
—	Fiscal Pr	$ 19	1	9
—	Flint Rock	56	53	—
—	Fontaine	4	4	—
—	Ft Reliance	42	41	—
12500	Fox Lake	38	35	35
—	Frigistors	46	46	—
—	Fundy	5½	5½	—
4000	Futurity	44	44	44
—	Garnex	43	43	—
—	Ghislau	35	33	—
—	G Autotron	210	200	—
—	Glen Lake	165	160	—
—	Grissol	245	245	—
—	Gui-Por Ur	32	32	—
—	Hastings	385	385	—
—	Hubbar	$ 28¾	28¾	—
—	Inland	$ 5½	5½	—
—	Inspirato	205	205	—
—	Int Ati	135	130	—
—	Int Cr	5½	5½	—
—	Intp Dredg	22	20½	—
—	Inv Feu	$ 52	52	—
—	Israel O	10	10	—
—	James B	62	58	—
—	Jockey	$ 6	6	—
—	Jubilee	206	294	—
—	Kayrand	54	54	—
—	Kentin	$ 5¼	5¼	—
—	Kiena	310	305	—
100	Kodiac	223	225	225
—	Kontiki	9	9	—
—	Labrador	40½	40½	—
—	Lab Acc	10¾	10½	—
—	Ladubora	40	40	—
—	Lait Lac	11	11	—
—	Lambt A	17	17	—
—	Lithium	16	15	—
—	Lingside	4	3½	—
—	Lamont A	19	19	—
—	Lowney	26	26	—
—	Louanna G	21	20	—
1000	Malartic HY	27	26½	27
—	Massval	10	10	—
—	Matachewan	25	25	—
—	McIntyre	74	74	—
—	McKinney	29	28	—
—	Melch rts	190	175	—
—	Melchers	17½	17½	—
—	Melchers P	3¼	3¼	—
—	Merc Chip	14	13	—
—	Merrill	60	60	—
—	Mid-Chib	25	20	—
600	Midepsa	254	254	254
—	Mistango	25	25	—
1100	Molyb	65	65	65
—	Monpre	10½	10½	—
—	Mt Costinga	21	21	—
600	Mt Pleast	101	100	101
—	MR Dairies	400	400	—
—	MR Rice	18½	18½	—
—	Mt W Iron	58	58	—
—	NAut Vend	125	125	—
1000	Native Min	14	14	14
—	N Formaqui	7½	7	—
300	N Imperial	235	235	235
—	Newrich	20	20	—
—	NW Amulet	6½	6½	—
—	Nocana	8	7½	—
—	NO Asbestos	7	7	—
2000	NA Rare M	30	30	—
—	NorthEx	100	100	—
—	NW Canalas	13	13	—
2000	Opem Ex	14½	14½	14½
—	Opemiska	850	850	—
—	PA Inv	450	430	—
—	Paton T pr	21	20	—
2000	Pat Silver	24	24	24
—	Paudash	12	11	—
—	Paul Serv	27½	27½	—
—	Peace Riv	450	450	—
7500	Pennbec	14½	14	14½
—	Peso S	165	150	—
—	Phoenix O	83	74	—
—	Pitt Gold	4	4	—
500	Porcupine	44	44	44
—	Pow C2 pr	17	17	—
—	Que Chib	18	18	—
—	Q Cobalt	155	155	—
—	Q Indust M	34	33	—
—	Que Smelt	22½	22	—
—	Que PH50	20¾	20¾	—
—	Que PH51	20¾	20¾	—
—	Que PH55	21	21	—
—	Ranger O	3½	3	—
—	Red Crest	16	16	—
—	RA Petre B	70	70	—
—	Rusty L	40	40	—
—	Ruby Foo	400	395	—
—	Ruby F wt	30	29	—
—	St Lucie	17	15½	—
—	StL Colum	300	300	—
—	StL D Lds	85	75	—
500	Sapawe	33½	33½	—
—	Select F	16½	10	—
—	Silver Reg	16½	16½	—
2000	Silver Sun	20	20	20
—	Sobeys A	45¼	45¼	—
—	Sobeys (A)	18¼	18	—
—	Soca	30	30	—
—	Sogena	10½	10	—
—	S Dufault	8½	8½	—
400	Spartan Air	60	58	—
—	Spartan w	8	8	—
1000	Stairs Fr T	179	179	179
—	Std Gold	12	12	—
—	Sullivan	430	425	—
—	Sunloch	10	10	—
—	Superpak	350	300	—
—	Suptest Ord	19¾	19¾	—
—	Tache	11	11	—
500	Talisman	75	75	—
—	Tazin	7½	7	—
—	Texaco C p	91	91	—
—	Tib Expl	9½	8	—
—	Titan	7½	7½	—
—	Tooke	200	200	—
—	Tow & LI	365	365	—
—	Trsterre	53	52	—
—	Tru-Wall	480	455	—
—	U Corp (B)	12¼	12¼	—
—	Un Obalski	38	38	—
100	U Tow El	15½	15½	15½
—	Val-Mar	305	305	—
—	Vanadium	140	130	—
—	V Der Ho	130	125	—
2500	Vanguard	6½	6½	6½
—	Wabasso	17	17	—
—	Westeel	17¼	17¼	—
2000	West Tin	56	56	56
—	Westville	41	39	—
—	White Star	39	38	—

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3¼ sept	1965	98¾	100¼
4½ déc.	1966	99¾	100¾
2¾ 15 juin	1968	95	95¾
3¼ juin	1976	85	85½
4¼ sept.	1972	95¼	96
5½ avril	1969	102½	102½
5½ oct.	1975	103¾	104
4½ sept.	1982	93	93½
CNR 5½ déc.	1971	102¾	103
CNR 4½ avril	1967	100	100½
CNR 5¼ janv.	1965	107	108
CNR 4¼ fév.	1981	87½	88¼
CNR 5 oct.	1987	98¾	99¼
3 Perpetuels	1966	75	76

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

Alta Mun F 5½	1986	100	102
B C Elect 5¼	1969	100¾	101¾
B C Elect 3¼	1967	98	97
B C Elect 3¼	1969	94¾	93½
B C Pow 5 sept	1982	95	96
B C Elect 5¼	1977	102	103
Manit 5¼ janv.	1984	103	104
N B 3½ sept.	1965	93¼	100
N B 5¼ déc.	1988	98¾	97¾
Nfld 6 fév.	1981	103	103¾
Nova S 5½ mars	1982	100¼	101¼
Nova S 3¼ juin	1965	99¼	100
Ont H 5¼ nov.	1983	98½	99¼
Ont 3 avril	1965	99¾	99¾
Ont H 4 mai *	1966	99¼	100
Ont 5¼ oct.	1984	98¾	99¼
Que 4¾ juin	1977	93	94
Que 5¼ juin	1955	95¾	96¾
Que 5½ juin	1980	98	99
S-Ont 6 août	1962	103¼	104
Que 5¾ fév.	1986	101	102
Que 6 août	1972	102¾	103¾
Q Hyd 3½ mars	1975	85¼	86¼
Q Hyd 3½ nov	1955	98	99
Sask 5½ mars	1982	100	101

MUNICIPALITES

Montreal 3	1973	83¾	84¾
Montreal 5½	1981	97½	98¼
Ottawa 5½ 2 juil	1980	100	101
Tor Met 5½	1982	100	101
Vancouver 6	1980	104	105

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	107	109
Brazil Tr. 4½	1941	85	90
Cda Petrofina 4	1972	90	92
Cdn Utilities 5¼	1977	138	—
Inland Cemnt 4½	1976	89	—
Int Nat Gas 5½	1977	99½	100
Loblaw 4¾	1976	135	—
Lob Lease Pro 5½	1977	98¾	101
Pac Pete 5	1977	103	105
Shaw W&P 5½	1972	100	101
Shaw W&P 4¾	1978	93¼	94¼
Shaw W&P 3½	1970	91¼	92¼
Simpson's 5½	1979	123	—
Simpson's 5	1976	188	—
TC Pipeline 5	1989	114	116
TC Pipeline 5	1988	140	—
Utd Towns El 6¼	1981	100	102
WCoast 5½ x-c	1988	102	104

INDUSTRIES

Abit P&P 6¼	1977	102½	104½
Algoma Stl 5c	1978	97½	98¼
Alum of Can. 4½	1973	94	95
BA Oil 5	1977	98	99
CB Alum 5¼	1980	100	101
Cil. 5¼	1977	100½	101½
C Breweries 5	1983	95½	96¼
C Chemical 5¼	1971	90½	98½
CPR 5	1983	94¾	95¾
Cr Foncier 5½	1974	98½	99½
D Stores 5½	1978	99¾	100¾
Dom Tar 5¼	1978	97½	98½
Dom Textile 4	1968	88	90
Imperial Oil 3	1969	93	94
Ind Accept 5¼	1982	99	100
Loblaw Gr 6	1977	102	103
Reynolds Al 5¼	1978	100½	101¾
Shell Oil 4½	1978	92	93
Shell Oil 5½	1982	101½	102
St Law Corp 5	1978	93	96
Simpson's 4¾	1972	98½	99½
Steinbger's 5¼	1972	99	100
Traders Fin 5¾	1974	98¾	99¾
Weston Geo 4¾	1971	96½	97½

SERVICES PUBLICS

Anz Can Tel 6	1983	101	—
Alta Gas Tk 5¼	1981	98	99
Bell Tel 3¾	1979	84½	85½
Bell Tel 5½	1982	100½	101½
Bell Tel 5¾	1984	102½	104
Bell Tel 6¼	1978	105¾	107
Bow Pow 3¾	1980	83	84
BC Tel 5¾	1966	101	102
Calgary Pow 5¾	1963	101	—
Can Elect 4	1961	94	—
C West N G 5¾	1982	100	101¼
Cons Gas 5¾	1984	101	102¼
Cons Gas 4	1978	94½	—
Gt Lakes P 5¾	1977	101	—
Lakeland NG 6	1982	100½	102
Maritl Elect 5¾	1965	100	102
Nfld L&P 5¼	1969	97	—
N Ont N Gs 5¾	1982	100	102
Northw Ut 5¾	1988	101	102½
North Tel 5¾	1983	99	101
Que Nat Gs 5¾	1985	98	99½
Que Nat Gas 6	1968	100	101¼
Que Tel 5¾	1983	99½	101
TC Pip Line 5.85	1987	101¾	103
Union Gas 5½	1977	99	101

IMMEUBLES

Brant Coach 6	1978	95	—
Eatons 5	1978	95½	97
Steinberg 6	1984	100½	—
Loblaw 5½	1983	98½	100

LE PREMIER FONDS MUTUEL AU CANADA

A DÉCLARÉ SON

129ème DIVIDENDE TRIMESTRIEL CONSÉCUTIF

3 CENTS PAR ACTION FRACTIONNÉE

PAYABLE LE 1er MAI 1965 AUX ACTIONNAIRES INSCRITS LE 15 AVRIL

LE TOTAL DES DIVIDENDES PAR ACTION DURANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DE 1965 A DÉPASSÉ DE 6% CELUI DE LA PÉRIODE CORRESPONDANTE DE L'AN DERNIER

LES ACTIONS ONT ÉTÉ FRACTIONNÉES 3 POUR 1 LE 15 AVRIL 1964

LES DIVIDENDES RECORD 1964 — 14¢ SUR LES NOUVELLES ACTIONS, ÉQUIVALENT À 42¢ SUR LES ANCIENNES ACTIONS

LES DIVIDENDES EN ARGENT DÉPASSENT $66,000,000 DEPUIS L'ORGANISATION

Canadian Investment Fund, Ltd.

Début de séance ferme et calme

MONTREAL — La plupart des secteurs sont stables et modérément actifs en début de séance à Montréal.

Aux spéculatives, Equity Ex. perd 23 cents à 55 cents et Fox Lake 19 cents à 27 cents, à la suite de rapports défavorables émanant de la Commission des Valeurs de Québec.

Aux industrielles, Du Pont fléchit de ⅛ à 53¾.

Les papeteries sont légèrement en baisse. Les banques et les autres secteurs sont stables.

* * *

TORONTO — Les industrielles sont un peu plus élevées à Toronto.

Les minières et pétrolières spéculatives sont calmes. Banff gagne 20 cents à 6.75 tandis que Dynamic Pete perd .03 à 75 cents.

Aux métaux, Falconbridge gagne ½ à un haut de 95½. Les aurifères sont calmes.

* * *

New York. — Le marché est plutôt stable et actif à l'ouverture.

La majorité des avances sont légères. American Can gagne ⅛ à 45⅝ sur un bloc de 1,000 actions.

General Electric débute avec un bloc 3,500 actions, en hausse de ⅜ à 102⅛.

Les autres "blue chips" gagnent également un peu de terrain où sont introduits.

* * *

LONDRES — Le marché londonien présentait une allure plus élevée aujourd'hui comparativement à mardi.

Toutefois, les titres de premier choix demeurent ternes.

Les titres libellés en dollars affichent une tendance mixte. Les "leaders" parmi les valeurs canadiennes se comportaient bien ; et certaines d'entre elles affichaient des gains jusqu'à 2¼ points, telles Smelters, Hollinger, Imperial Oil, Nickel et Massey. Par contre, Algoma, Aluminium, BA Oil et Consolidated Paper perdaient jusqu'à 1 point.

Les assurances et les banques reprennent un peu de terrain.

Bowater baisse et Unilever et Hudson's Bay fléchissent légèrement.

* * *

PARIS — On chercherait vainement une tendance dans les petits mouvements disparates que la cote enregistre aujourd'hui encore. Au milieu d'une assistance clairsemée, les transactions ne portent que sur des montants très modestes et l'équilibre entre les achats et les ventes se réalise facilement.

La bourse est présentement à l'heure de vacances de Pâques et si l'on excepte quelques rares titres qui secouent une demi-somnolence, les séances n'offrent qu'un intérêt académique. On n'en tient pas moins pour positif la résistance générale de la cote en fonction de la raréfaction des échanges. Le sondage mensuel de l'Institut national de la statistique auprès des chefs d'entreprises ne donne pas d'indications bien valables sur l'évolution présente ou à venir de la conjoncture économique, on retient seulement la diminution de la proportion de ceux d'entre eux qui prévoient une baisse de leur activité.

cote des grains

WINNIPEG

Marché à terme : 13/4/65

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	83	83	82¾	83
Juil.	82⅜	82⅝	82¼	82¼
Oct.	80⅜	—	—	80⅜
Déc.	—	—	—	78½

ORGE :

Mai	1 26½	1 26½	1 26¼	1 26½
Juil.	1 25¼	1 25¼	1 25	1 25¼
Oct.	1 20¼	1 20½	1 20¼	1 20¼
Déc.	—	—	—	1 17⅜

LIN :

Mai	3 24¾	3 25⅛	3 22⅜	3 23¼
Juil.	3 27⅜	3 27⅝	3 25½	3 25⅞
Oct.	3 26¼	3 26⅝	3 23⅝	3 24⅜
Déc.	3 24½	3 24¾	3 22⅜	3 23¼

SEIGLE :

Mai	1 21⅝	1 21⅝	1 21¼	1 21⅝
Juil.	1 23⅞	1 24	1 23⅜	1 24
Oct.	1 27½	1 27⅝	1 27½	1 27⅝

Le chômage est en régression au Canada

OTTAWA, (PCF) — Le nombre des chômeurs a baissé de 10,000 de la mi-février à la mi-mars pour atteindre 387,000. Un rapport conjoint du Bureau fédéral de la statistique et du ministère du Travail stipule que le chômage s'établit à 5.6 p. 100 de la force ouvrière active, comparativement à 5.8 p. 100 en février dernier et 6.8 p. 100 en mars de l'année dernière.

D'après une enquête menée auprès de 35,000 foyers durant la semaine qui s'est terminée le 20 mars dernier, le ministère du Travail et le BFS en déduisent qu'environ 6,521-000 personnes avaient un emploi, ce qui représente 61,000 emplois de plus qu'à la mi-février et 235,000 de plus que durant le mois de mars 1964.

La plus grande partie de l'augmentation de l'embauche a été absorbée par 51,000 travailleurs de plus que le mois précédent et 166,000 de plus que l'an passé à pareille date.

L'embauche a été plus considérable que l'an passé dans toutes les régions, tout particulièrement en raison de l'activité dans les travaux extérieurs, dans l'industrie du bâtiment notamment. Dans les provinces maritimes et la Colombie-Britannique, l'augmentation de l'embauche a été de plus de cinq pour cent.

Les Maritimes ont encore cependant le plus haut pourcentage de chômage, soit 12.5 pour cent. Le pourcentage au Québec est de 7.8 pour cent, 5.1 pour cent en Colombie-Britannique, 4.2 pour cent dans les Prairies et 3.1 pour cent en Ontario.

Si l'on tient compte des variations saisonnières, le taux national du chômage en mars était de 3.9 pour cent, le même qu'en février. Durant la période correspondant l'an dernier, le taux du chômage dans l'ensemble du pays était de 4.7 pour cent.

Voici un tableau de l'embauche au Canada à la mi-mars (milliers de personnes) :

	1965 Mars	1965 Fév.	1964 Mars
CANADA			
Effectif ouvrier	6,908	6,857	6,742
Ayant un emploi	6,521	6,460	6,286
Sans emploi	387	397	456
REGION DE L'ATLANTIQUE			
Effectif ouvrier	587	573	559
Ayant un emploi	512	497	487
Sans emploi	73	76	74
QUEBEC			
Effectif ouvrier	1,969	1,956	1,928
Ayant un emploi	1,816	1,812	1,757
Sans emploi	153	144	171
ONTARIO			
Effectif ouvrier	2,535	2,527	2,495
Ayant un emploi	2,456	2,434	2,389
Sans emploi	79	93	106
REGION DES PRAIRIES			
Effectif ouvrier	1,176	1,160	1,138
Ayant un emploi	1,127	1,113	1,078
Sans emploi	49	47	60
REGION DU PACIFIQUE			
Effectif ouvrier	643	641	622
Ayant un emploi	610	604	577
Sans emploi	33	37	45

photo LA PRESSE

Un stagiaire africain nous quitte

Emile Oboa, rédacteur au ministère de l'Information du Congo-Brazzaville, prenait place hier soir à bord d'un DC8 d'Air Canada, à destination de Brazzaville via Paris. Titulaire d'une bourse du Bureau fédéral de l'Aide extérieure à l'issue d'un stage de 9 mois à l'Université de Dakar, Emile OBOA a séjourné six mois au Canada, dont les trois derniers à LA PRESSE.

Gérin-Lajoie songe aux moyens de favoriser la fusion des commissions scolaires dans la ville de St-Jean

SAINT-JEAN, (DNC) — Le ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a promis au député provincial du comté de Saint-Jean "de faire son grand possible pour l'aider à amener les deux commissions scolaires de Saint-Jean à s'entendre", de façon à réaliser la fusion des deux organismes.

C'est ce que nous a affirmé hier soir M. Philodor Ouimet, en précisant que le ministre lui a demandé tout son dossier sur cette affaire. M. Gérin-Lajoie étudie la question depuis environ dix jours et, selon M. Ouimet, il devrait faire connaître sa décision incessamment.

On sait que la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice a offert à Québec d'accepter la fusion à condition que le taux de la taxe soit fixé à $2.43, pour la commission unique qui émergerait de cette fusion.

De son côté, le ministère de l'Education n'a pas semblé favorable à cette offre, lors d'une rencontre avec le maire de Saint-Jean, M. L.-N. McMillan, il y a deux semaines.

Marchand seconde les fonctionnaires de Montréal dans leurs négociations

Le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, a assisté aujourd'hui à une deuxième séance de négociation aux côtés des négociateurs du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Montréal.

Le syndicaliste a accepté en effet la demande qui lui avait été faite par l'assemblée générale des membres de ce syndicat de seconder leurs négociateurs dans leurs pourparlers avec la ville de Montréal en vue du renouvellement de la convention collective de travail.

La semaine dernière, M. Marchand a pris connaissance des points qui séparaient les deux parties. Aujourd'hui il devrait aborder de front certaines clauses qui font encore le sujet de désaccord. Il est encore trop tôt pour savoir en combien de séances de négociations il sera possible d'en venir à une entente, en vue de soumettre ensuite cette dernière aux membres pour acceptation ou refus.

Lors d'une assemblée tenue le 2 avril dernier, les fonctionnaires de Montréal avaient rejeté les dernières offres de la ville de Montréal et avaient ajouté trois autres négociateurs à MM. Gérard Shanks et André Lanciault, respectivement président et vice-président du syndicat, en même temps qu'ils requéraient l'aide de M. Marchand. Les trois autres négociateurs sont MM. Maurice Faucher, Philippe Crevier et Réal Bibeault.

Plusieurs employés s'étaient dits prêts à faire la grève si la ville ne se montrait pas plus généreuse. La pierre d'achoppement touche les classifications de tâches. Plus de 1,200 employés sur 4,000 considèrent qu'ils sont injustement traités et désirent un redressement de leur sort avant la signature du contrat.

Un profit raisonnable et modéré

— Paul VI

CITE DU VATICAN, (AFP)— "Soyez raisonnables et modérés dans la recherche du profit, évitez les spéculations indiscètes", a déclaré le pape aux commerçants en recevant les représentants des agents et représentants de commerce italiens, réunis à Rome en congrès national.

"C'est le bien commun qui l'exige, a poursuivi Paul VI, car c'est le peuple qui apporte ses économies au commerce et qui reçoit de lui ce qui est nécessaire à sa vie. C'est le principe économique lui-même qui le demande, car c'est sur lui qu'est fondée votre profession, étant donné que la circulation des choses négociables ne doit pas être alourdie aux divers passages . . .

"C'est votre intérêt aussi, pensons-nous, qui l'exige, car plus les gens auront confiance dans vos prestations, plus vos avantages seront grands. Que la confiance soit donc la source de vos profits honorables et qu'elle soit aussi le titre capable de vous asurer un autre bienfait indispensable de nature différente et supérieure à celle des choses temporelles : nous voulons dire la protection de Dieu".

Londres liquide plus de $1 milliard de valeurs américaines

LONDRES, (PC, AFP) — Le gouvernement britannique, qui détient pour environ $1,250,000,000 de valeurs américaines, est à liquider régulièrement ces actions. Le produit de ces ventes est affecté à l'achat de bons à court terme du Trésor américain qui peuvent être rapidement convertis en espèces.

Cette opération a été révélée hier après que le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, eut déclaré au Parlement que le gouvernement avait commencé à liquider son portefeuille de titres libellés en dollars. M. Callaghan avait précisé lundi que les Etats-Unis étaient parfaitement au courant de cette liquidation destinée à renforcer la livre sterling et à la protéger contre les assauts de la finance internationale.

D'autres mesures ont été prises dans ce même but, notamment la restriction des placements à l'étranger et un appel aux investisseurs britanniques pour qu'ils accélèrent le rapatriement des fonds disponibles à l'étranger.

Les détails des opérations du gouvernement britannique sur les bourses américaines sont tenus au grand secret. Le public ignorait jusqu'ici que le gouvernement britannique pouvait influencer directement les cours de certaines valeurs commerciales américaines par ses ventes.

Les titres en question avaient été acquis par le gouvernement durant la deuxième guerre mondiale. Les détenteurs britanniques avaient été priés de céder leurs actions au gouvernement moyennant paiement en sterling. Le gouvernement avait pris cette initiative en vue de soutenir le cours de la livre sterling. La valeur de ces actions se serait appréciée au cours des années qui suivirent leur acquisition par le gouvernement britannique.

En liquidant ces titres lentement et régulièrement et en convertissant le produit en bons à court terme, le gouvernement constituera ainsi une importante réserve de fonds disponibles et sera en mesure de protéger le cours de la livre sans courir le risque de provoquer une perturbation en bourse, comme cela se produirait s'il se livrait à des ventes massives de titres.

La tendance au relèvement du sterling, accentuée hier matin par les assurances formelles du chancelier de l'Echiquier concernant la détermination du gouvernement d'éviter à tout prix la dévaluation, s'est renversée au début de l'après-midi à la suite de l'annonce de la dégradation de la balance commerciale en mai par rapport au mois précédent. La Banque d'Angleterre serait même intervenue pour enrayer le mouvement.

Une signature importante pour Valleyfield

L'entente relative à l'érection d'un port à Salaberry-de-Valleyfield a reçu son approbation sur la colline parlementaire à Ottawa. Les travaux de construction, à frais partagés, doivent commencer vendredi le 4 juin. L'entreprise est évaluée à pres d'un million et demi de dollars. Le gouvernement d'Ottawa y contribue d'un montant de $590,000. On voit ci-haut de gauche à droite au moment de la signature de l'accord MM. Robert Cauchon, maire de Salaberry-de-Valleyfield, Lucien Cardin, ministre des Travaux publics, et Gérald Laniel, député fédéral de Beauharnois-Salaberry, qui a participé aux pourparlers fédéraux-municipaux sur le projet.

Le monde de l'automobile

La compagnie Canadian Motors Industries (CMI) remboursera l'acheteur d'une de ses voitures japonaises Toyota ou Isuzu si cette dernière ne répond pas exactement aux caractéristiques et qualités que lui attribue la publicité faite par CMI. C'est ce qu'a annoncé hier le président, M. D. W. Samuel ,alors qu'il présentait officiellement les voitures à la presse montréalaise et donnait tous les détails au sujet de la compagnie CMI et des compagnies productrices au Japon. M. Samuel a précisé que cette offre se veut un témoignage de la confiance qu'ont les vendeurs dans leur produit.

Dominion Rubber, touchée par le rapport de la commission sénatoriale américaine qui accusait les fabricants de pneus de vendre un produit n'ayant pas la qualité nécessaire pour résister à l'usage qu'on en fait, tel que rapporté dans les journaux il y a deux semaines environ, a décidé de transporter des représentants des principaux organes d'information canadiens à son usine principale de Laredo, au Texas, afin de leurp rouver que les pneus subissent des essais sérieux avant d'être mis sur le marché.

Cette année encore, le Club Automobile de Québec donnera un cours de formation de moniteur en conduite automobile à l'intention des professeurs d'écoles secondaires et de collèges classiques. Ce cours est donné du 9 au 21 août à Québec même.

La société General Motors du Canada annonce l'octroit d'une bourse de $7,500 au département de chimie de l'université d'Ottawa. Cette bourse est attribuée afin d'encourager les recherches sur les phénomènes d'oxydation des substances organiques aux électrodes. Ces phénomènes ont un rapport étroit avec la mise au point de piles à combustible dont la capacité permettrait leur emploi comme source d'énergie motrice pour les automobiles.

QUELLE NOUVELLE AUTO VOUS POUVEZ OBTENIR POUR $1898

(prix de détail suggéré, f. à b. littoral est)

Cette photo vous donne une idée de l'apparence, mais ne dévoile rien du moteur éprouvé Sunbeam sous le capot. Ce moteur est très bon, puissant et à l'épreuve des ennuis. La photo ne vous indique pas que vous pouvez opter pour une boîte à 4 vitesses toutes synchronisées (avec embrayage autoréglable) ou pour un embrayage automatique américain. Cette Sunbeam est capable d'une vitesse supérieure à 80 milles à l'heure, elle est munie de freins avant à disques et de freins arrière autoréglables. Les sièges baquet moelleux permettent à cinq personnes de rouler en tout confort à la journée longue. Le chauffage-dégivrage est adéquat et le lave-glace efficace. L'image fait allusion à la ligne attrayante mais il y a tellement plus à dire sur cette voiture . . . disons tout simplement qu'elle vaut beaucoup plus que son prix de $1898. Prenez le volan d'une Sunbeam sedan, la plus récente addition à la série d'excellentes voitures Sunbeam: **Sunbeam Imp; Sunbeam Rapier; Sunbeam Alpine et Sunbeam Tiger.**

UNE QUALITÉ À LA HAUTEUR DU RENDEMENT

SUNBEAM By Rootes

LE NOUVEAU SEDAN SUNBEAM *Deluxe*

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD. — 11, avenue Westminster, Montréal-Ouest, P.Q., HU. 4-1102

GAGNE AUTOMOBILE LTEE — 1672 est, Ste-Catherine, Montréal, P.Q., LA. 7-1511

ST-LAMBERT AUTOMOBILE INC. — Centre d'Achats Towers, Greenfield Park, P.Q., 676-7901-2-3

WELDEN MOTORS LIMITED — Lachute, P.Q., LO. 2-5238

GAREAU MOTOR SALES INC. — 4269 ouest, Ste-Catherine, Westmount, P.Q., 933-2081

UPTOWN AUTOMOBILES LTEE — 400 boulevard Décarie, St-Laurent, P.Q., RI. 8-8807-8

ST-LOUIS GARAGE REG'D. — 11, chemin d'Oka, St-Eustache, P.Q., NA. 7-0861

DOLBEC SPRING SERVICE E"R'G. — 10, rue Talon, St-Luc, St-Jean, P.Q., FI. 8-3535

NINTH AVE. MOTOR SALES LTD. — 895, rue St-Louis, Lachine, P.Q., ME. 7-2285-6

GARAGE DESJARDINS & FRERES INC. — 393, boulevard Samson, Chomedey, P.Q., MU. 1-4986

CARRIÈRES et PROFESSIONS

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Notre département de traitement des données est à la recherche d'un analyste-programmeur bilingue, ayant 2 ans ou plus d'expérience dans la programmation d'un ordinateur de la série I B M 1400 à rubans ou à disques magnétiques.

Le candidat prendra part à l'analyse, à la documentation, au développement de procédures et aidera à l'introduction d'opération nouvelle.

Le salaire sera en fonction de l'expérience et des qualifications acquises.

Renseignements complets concernant éducation, expérience et salaire demandé doivent être envoyés au

BUREAU D'EMPLOI
STEINBERG LIMITEE
110 ouest, Crémazie,
Place Crémazie, Montréal 11

POURQUOI ATTENDRE? O.O.

peut vous aider tout de suite à vous procurer les choses qui manquent à votre bonheur

STENOS – DACTYLOS – OPERATRICES
de machines de bureau ou commis compétentes

Appelez :
OFFICE OVERLOAD
861-3561
1155 ouest, rue Dorchester
de 8.30 A.M. — 10 P.M.
Samedi 9 A.M. — 1 P.M.

AGENT TECHNIQUE – STRUCTURES
$6,480 - $7,140
ministère des Travaux publics
OTTAWA

La Direction de la construction des édifices demande une personne possédant plusieurs années d'expérience dans le domaine du dessin de construction et de l'inspection pour :
- Préparer des épures et des devis
- Inspecter les constructions afin de vérifier la qualité des matériaux et du travail
- Aider les architectes des projets à donner des directives aux consultants et entrepreneurs.

Faites parvenir votre demande SANS RETARD, avec le résumé complet de votre instruction et de votre expérience à la COMMISSION DU SERVICE CIVIL DU CANADA, OTTAWA 4, sans omettre de rappeler le numéro du dossier 65-1051.

COMPAGNIE INDEPENDANTE
DISTRIBUTRICE DE PRODUITS DE PETROLE

demande homme sérieux, 25-40 ans, pour prendre charge division des ventes gazolines, huiles à moteur, graisses lubrifiantes. Expérience strictement nécessaire. Emploi avantageux pour personne qualifiée.

Ecrire à Case 8742, LA PRESSE

en mentionnant âge, aptitudes et salaire désiré

CARRIERE INTERESSANTE DANS LA VENTE

Une compagnie canadienne, Adfilms Limited, se spécialisant dans la vente et la distribution de publicité cinématographique en couleurs dans les cinémas, cherche un représentant permanent pour l'ouest du Québec. Entraînement et prospects fournis. Doit posséder une auto de modèle récent. Opportunité remarquable pour personne compétente et sérieuse dans ce genre de service en très grande demande. Revenu possible dès la première année, $10,000.

Soumettre toute demande en mentionnant l'emploi actuel, l'âge et l'expérience dans la vente et le numéro de téléphone.

Votre réponse, qui restera confidentielle, doit être adressée à
CASE 8744, LA PRESSE

Les entrevues auront lieu à Montréal vers la fin du mois d'avril.

QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION CONTREMAITRES DEMANDES

QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION, le plus grand producteur au monde de scories de titane pour l'industrie des pigments et de SORELMETAL pour les acieries et les fonderies, requiert les services des contremaîtres suivants :

CONTREMAITRE A L'ENTRETIEN MECANIQUE

Le candidat doit être gradué d'une école secondaire, posséder au moins 3 années d'expérience comme Contremaître. Egalement tout jeune ingénieur mécanicien intéressé à travailler comme contremaître sera considéré pour cette position. Salaire correspondant aux qualifications.

CONTREMAITRE ELECTRICIEN

Le candidat doit être gradué d'une école secondaire, posséder de 3 à 5 ans d'expérience comme contremaître dans un département électrique. Egalement, il doit posséder une licence en électricité Classe "C", classifiée par le Code Electrique Canadien.

CONTREMAITRE A L'OPERATION

Le candidat doit être gradué d'une école secondaire, posséder de 3 à 5 ans d'expérience comme contremaître à l'opération dans la direction d'employés et dans l'industrie lourde.

Les candidats devront être bilingues de préférence.

Bonnes conditions de travail et salaire correspondant aux qualifications.

Veuillez adresser tout résumé confidentiel par écrit, en donnant le plus de détails possible à :

M. PIERRE ALAIN, gérant du personnel
QUEBEC IRON AND TITANIUM CORPORATION
Case Postale 40, Sorel, Québec

INGENIEUR D'USINE

Une importante entreprise de fabrication de boîtes de carton dans la province de Québec offre un emploi comme ingénieur d'usine.

Le candidat devra être bilingue et posséder :
- Diplôme reconnu d'ingénieur
- Expérience industrielle (au moins 2 ans) d'entretien et ou production.
- Initiative — jugement — leadership

Préférence sera donnée au candidat possédant des connaissances de la fabrication du papier.

Faire parvenir curriculum vitae à :

Dépt. du Personnel,
Casier 1159, Montréal 3, P.Q.

DIPLOME L.U.A.T.C.
ETUDIANT OU DIPLOME DE C.L.U.

Offre sans précédent pour visiter courtiers et entraîner agents. Salaire, boni, commission, assurance-groupe.

Communiquez avec :
DISTRICT INSURANCE AGENCIES
321-0133

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette section sont chargées au tarif uniforme de .70 la ligne agate. Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité.

Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et strictement confidentiel.

La date limite pour réception de ces annonces est fixée à deux jours avant la date de parution.

Téléphonez à 849-4711, poste 323 ou écrivez à LA PRESSE
7 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Banquet de la Fédération libérale

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, et le ministre de la Justice, M. Guy Favreau seront les conférenciers d'honneur au dîner qu'offrira la Fédération libérale du Québec à l'hôtel Reine-Elisabeth, le 7 mai. Le prix du couvert : $50. Les recettes serviront à défrayer les dépenses courantes et le fonctionnement du secrétariat de la Fédération libérale québécoise.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 4204-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux sur une section de la montée Saint-Isidore, dans la paroisse de L'Annonciation, comté de Deux-Montagnes. Longueur 1.14 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4204-65".

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mondat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $1,200.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 28 avril 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 4203-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 29, dans la cité de Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes. Longueur de 1.68 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4203-65".

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $1,600.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 28 avril 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 3201-65

Le ministre de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage des approches du pont de la rivière Miller, sur le chemin River, dans le canton Melbourne, comté de Richmond. Longueur de 0.43 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 3201-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $3,700.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 28 avril 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ROGER LABREQUE
Sous-ministre de la Voirie

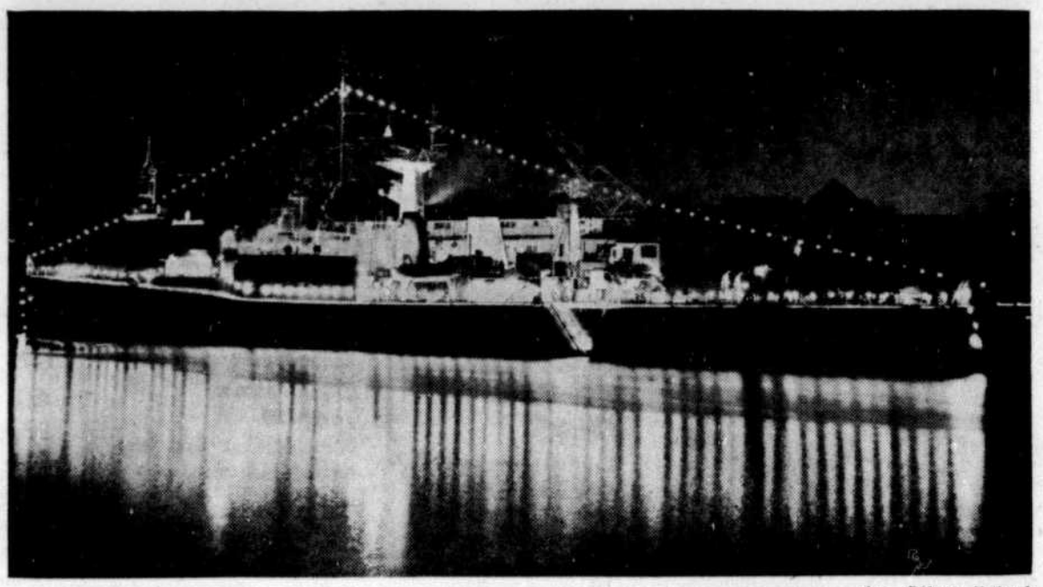

Photo Défense Nationale

Grandes illuminations

L'escorteur d'escadre canadien "Columbia", se détache brillamment dans la nuit, dans les eaux du port de Bergen, en Norvège. Le Columbia s'est joint à trois autres navires de guerre provenant de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis pour former une escadre anti-sous-marine pour l'OTAN, à Rosyth (Ecosse), en février dernier. Les quatres navires vont travailler de concert jusqu'à la mi-juillet.

Le "5e homme" a-t-il été tué et enterré ?

A la suite de quatre arrestations effectuées depuis le 1er avril, l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale va tenter ces jours-ci de trouver, dans un bois de la région des Trois-Rivières, le cadavre d'un homme qui aurait fait partie de la même "bande" que les quatre individus arrêtés.

En effet, le 1er avril, deux policiers de Montréal appréhendaient un individu dont l'allure leur avait paru louche et qui était à attacher un de ses lacets de chaussures, à l'entrée d'un magasin à l'intersection des rues Garnier et Villeray. Une fois le suspect conduit au poste no 19 de la police municipale, le sergent-détective Carlo Rossi, qui l'interrogeait, remarqua qu'il portait une bague et une montre correspondant à la description d'objets réputés volés, le 12 mars, à la bijouterie de gros Regent Importing, à Sherbrooke.

L'interrogatoire de cet homme, Robert Samson, âgé de 36 ans, de Montréal, a mené à l'arrestation d'André Blais et Jean-Jacques Paulin, âgés respectivement de 27 et 37 ans, tous deux de Montréal également.

Le trio a reconnu, vendredi, à Sherbrooke, sa culpabilité à une accusation de vol à la Regent Importing et à une autre, de vol à main armée, commis le 24 mars à une succursale de la Banque canadienne impériale de commerce, à Waterville. Ce dernier vol portait sur une somme de $4,000. Le prononcé de la sentence a été remis à plus tard.

Les aveux des trois hommes ont amené, dès vendredi, l'arrestation d'un quatrième individu.

Ce quatuor avait été soupçonné en novembre dernier, d'un vol de fourrures. La police avait pris leur auto en chasse près de Trois-Rivières. Leur voiture avait fini par capoter dans un fossé, mais les fuyards avaient réussi à s'en dégager et gagner un bois voisin, échappant ainsi à toute poursuite.

Enfin, un nommé André Beaulieu, qui aurait fait partie du groupe, est porté disparu depuis quelque temps. Aussi, la police se demande si le cadavre qu'elle cherche, celui d'un "cinquième homme" de la bande, n'est pas celui de Beaulieu.

On entraîne un chien à déceler la marijuana

VANCOUVER, (PCf) — Pour la première fois au Canada, la police de Vancouver a entraîné un chien à déceler la marijuana afin d'aider à combattre l'habitude de plus en plus répandue de fumer cette plante.

Le chef de police Ralph Booth a déclaré lundi que le chien, Rennie, était à l'entraînement depuis le mois de février.

"Parce que la marijuana est rapidement en train de devenir un problème important dans la ville, j'ai pensé que nous devrions essayer ce moyen," a-t-il déclaré.

"Le chien est maintenant prêt à commencer à servir, et nous croyons qu'il jouera un rôle important dans le contrôle et la répression de la drogue."

Le caporal Paul Campbell, qui dirige l'équipe de chiens de la police, a expliqué que Rennie avait été entraîné à sentir la marijuana à l'état froid mais qu'il était possible qu'on tente l'expérience de l'habituer à déceler la marijuana en train d'être fumée.

"Le problème est qu'il nous faudra quelqu'un pour en fumer."

Une autorité de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux a révélé que la société n'avait pas d'objection aux nouvelles fonctions de Rennie, en autant que le fait de sentir la marijuana n'aura pas d'effets nocifs ou dangereux.

Victor Lévesque remercie le jury qui vient de l'acquitter

OTTAWA (PC) — Victor (Pretty Boy) Lévesque, âgé de 24 ans, de Cornwall, a remercieé hier le juge A. E. Honeywell, les officiers de la cour et le jury, après avoir été reconnu non coupable d'une accusation de vol à main armée ponctué de violence, perpétré le 9 novembre 1963 au domicile d'un couple âgé, M. et Mme H. A. Plant, âgés respectivement de 71 et 70 ans.

"Chacun a été gentil et correct et le verdict est juste et bon", a dit Lévesque après avoir pris connaissance du résultat des délibérations du jury composé de 11 hommes et d'une femme. "Je peux être coupable d'autres crimes, a dit Lévesque, mais pour le vol chez les Plant . . .".

Le jury a mis trois heures avant de rendre son verdict.

Malgré tout, Lévesque est loin d'être un homme libre. Il a déjà été condamné à 25 ans de pénitencier et à 15 coups de fouet pour vol à main armée et viol, et il doit faire face à d'autres accusation pour autres crimes perpétrés un peu partout en Ontario et au Québec.

En possession de 67 faux billets de $20

Un jeune imprimeur de 19 ans, Gordon Hawboldt, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine, en fin d'après-midi d'hier, en rapport avec des opérations d'un nouveau groupe de faux monayeurs, semble-t-il.

Hawboldt, qui demeure au 2395 de la rue Saint-Antoine, a, en fait, été accusé d'avoir eu en sa possession quelque soixante-sept faux billets canadiens de $20, entre le 1er mars et le 10 avril dernier.

Appréhendé par la Gendarmerie Royale, il a également été accusé d'avoir utilisé ces faux billets à trois reprises différentes, soit les 21 et 23 mars, et le 5 avril.

D'un seul coup, le 23 mars, il en aurait écoulé cinquante-six.

C'est à la suite de la capture de trois Montréalais, à Plattsburgh, dans l'état de New-York, que l'arrestation du jeune s'est apparemment produite dans la métropole.

Devant le tribunal, il a par ailleurs nié sa culpabilité, et à la requête de ses procureurs, Mes Pierre Bédard et Jacques Bédard, son enquête préliminaire a été fixée à mardi prochain.

Les deux avocats ont également réclamé sa libération sous cautionnement, en soulignant qu'il n'avait aucun dossier judiciaire antérieur, et que son arrestation n'avait été effectuée qu'après enquête.

Représentant la police fédérale, Me Fred Kaufman a souligné de son côté la gravité des accusations portées contre l'inculpé, mais ne s'est pas opposé à ce qu'un cautionnement immobilier de $3,000 soit accordé au prévenu.

C'est ce cautionnement qui a été fixé par le tribunal, quelques minutes plus tard.

Jean-P. Cook aux Assises pour meurtre qualifié

Jean-Paul Cook, âgé de 36 ans, de Dollard-des-Ormeaux, accusé du meurtre qualifié de sa concubine, Claire Paré, assassinée le 24 février et morte de strangulation, subira son procès au cours de la prochaine session des Assises, sous l'accusation telle que libellée.

Ainsi en a décidé, hier, le juge Marc-André Blain.

La semaine dernière, d'un commun accord, Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne et Me Yvan Mercure, avocat de la défense, avaient convenu de verser au dossier pour les fins de l'enquête préliminaire seulement les dépositions prises lors de l'enquête du coroner à l'issue de laquelle Cook avait été tenu criminellement responsable.

Le juge Blain avait alors décidé de différer l'affaire pour lui permettre de lire ces dépositions et prendre une décision.

Hier, il en est venu à la conclusion que Cook devait être cité à son examen volontaire puis à son procès sous l'accusation de meurtre qualifié.

Sa concubine aurait été étranglée avec un bas de nylon.

Congrès de l'Association des hôpitaux du Québec

L'Association des hôpitaux du Québec tiendra son 7e congrès annuel les 21, 22 et 23 avril, à l'hôtel Reine-Elisabeth. On a choisi comme thème "L'hôpital et son milieu".

On profitera du congrès pour informer les élèves des écoles secondaires des possibilités qu'offrent actuellement les carrières en milieu hospitalier. Une séance spéciale à cet effet aura lieu mercredi soir, 21 avril. Le lendemain après-midi, il y aura des exposés sur "l'hôpital vu par la presse".

Il n'y en a jamais trop

Le Club Rotary de Montréal a commencé sa collecte annuelle de vêtements pour hommes, femmes et enfants. Les vêtements recueillis sont envoyés au University Settlement pour y être triés. Chaque printemps, les membres du Rotary, leurs femmes et d'autres auxiliaires bénévoles travaillent avec ardeur pour assurer le succès de cette campagne. De gauche à droite, MM. Tom Croston, Art Wilkinson, président de la campagne, et Doug Major. La collecte se poursuivra jusqu'à la fin d'avril.

Nécrologie

Mme Côme-Damien Bertrand

Mme Côme-Damien Bertrand, née Antoinette Demers, âgée de 94 ans, est décédée.

Elle laisse ses fils Marcel et Gaston; sa fille Marie-Marthe (Mme Gabriel Lamarre); ses belles-filles Mme Paul Bertrand (Yvonne Sauvé), Mme Marcel

Bertrand (Germaine Montpetit), Mme Gaston Bertrand (Laurette Armand); son gendre M. Gabriel Lamarre; ses beaux-frères et belles-soeurs le juge et Mme Charles-Auguste Bertrand, M. et Mme Emile Lefebvre ainsi que des petits-fils et petits-filles, plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4848 rue Papineau. En raison des Jours Saints, un libera sera chanté à l'église de l'Immaculée Conception, à 10 h. samedi matin. Le service funèbre aura lieu au même endroit à 9 h. du matin le jeudi 22 avril.

Décès dans le monde

TORONTO — **David A. Gilbert,** âgé de 50 ans, gérant général de l'Association des marchands détaillants; décédé après une brève maladie.

Autre train intercontinental du CN

Les Chemins de fer nationaux mettront en service un troisième train de voyageurs à travers le Canada, du 23 juin au 8 septembre.

Le "Super Continental", qui part chaque jour de Montréal et de Toronto et devient un seul train à Capréol, Ontario, circulera en deux sections distinctes à travers le pays.

Anatole Séguin est acquitté

HULL, (PC) — Anatole Séguin, 37 ans, de Montréal a été acquitté de l'accusation de vol avec violence qui avait été portée contre lui relativement au vol à main armée d'une somme de $4,700 qu'un commis transportait vers une succursale bancaire le 29 juin dernier.

André Tremblay, 38 ans, également de Montréal avait été reconnu coupable sous une accusation identique il y a deux mois et condamné à cinq ans d'emprisonnement.

Après le vols à main armée, le voleur s'était rendu sur un terrain de stationnement et les policiers l'avaient découvert sous une voiture appartenant à Séguin. Le procureur de la défense a fait remarquer que la couronne n'avait fait qu'une preuve circonstancielle en vue de démontrer que Séguin avait été complice dans cette affaire.

AVIS DE DÉCÈS

AYOTTE (Hormisdas) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Hormisdas Ayotte, frère de Emile, et de Mme veuve Alexandre Archambault, autrefois de St-Pierre Apôtre. Un libera aura lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4955, rue Adam
à 8 hres 40, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre, où un libera sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Service sera chanté lundi le 19, à 11 hres en la même église.

BASTIEN dit MARTIN, (Clara) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 78 ans, 8 mois, est décédée Mme Joseph Bastien dit Martin, née Clara Mongrain, demeurant à 1852 de l'Eglise. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 Ave de l'Eglise
pour se rendre au cimetière de Maskinonge. Un service sera célébré samedi le 1er mai à 8 hres 30 en l'église St-Paul de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitatoin.

BEAUMONT (Rose-Délima) — A Montréal, le 14 avril 1965 à l'âge de 92 ans est décédée Mme veuve Joseph Beaumont née Rose-Délima Martel. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Guilbault Inc.
5339 11e avenue, Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

BERTRAND (Antoinette) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Côme Damien Bertrand, née Antoinette Demers demeurant à 4042 Dorion. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le libera sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Raoul) — Subitement à Noranda, le 12 avril 1965 à l'âge de 63 ans est décédé M. Raoul Blais, employé au Canadien National, époux de Darquise Gauthier. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 Boul. Henri Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le libera sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée vendredi à 1 hre.

CHAMPAGNE (Marcel) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Marcel Champagne, époux de Yvonne Normand, demeurant à 5325 Bordeaux. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où un libera sera chanté et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Hector) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Hector Charbonneau, époux en 1ères noces d'Antoinette Gauthier et en 2èmes noces d'Ida Paquette, demeurant à 7354 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi 19 avril à 10 hres.

CHAUSSE (Oswald) — Accidentellement à Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oswald Chaussé, époux de feu Françoise Vadeboncoeur, demeurant à 8575 Basile-Routhier. Un service sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le libera sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Rhéa) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Emile Chenier, née Rhéa Beaudry, demeurant à 2117 Floriant. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 11 hres et re-exposée jusqu'à samedi matin à 10 heures, au salon A. Dallaire Inc., 2590 Rouen, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE (Joseph Euclide) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Euclide Courtemanche, époux de Georgine Vézina. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où un libera sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 19 avril à 10.30 hres.

DUGAS (Emma) — A Verdun, le 14 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albert Dugas, née Emma Michaud, demeurant à 3681 Ethel. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
pour se rednre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le libera sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Cécile) — A Montréal, le 13 avril 1965 à l'âge de 48 ans est décédée Mme Ernest Giguère née Cécile Forest demeurant à 4931 av. Patricia Notre-Dame de Grâce. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Cathcrine de Sienne où le libéra sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Service sera chanté lundi à 9.30 hres en la même église.

GUAREAU (Jacqueline) — A Mascouche, le 11 avril 1965, à l'âge de 35 ans est décédée accidentellement Mme Guy Gareau née Jacqueline Parent, demeurant 6845 rue de Laroche. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où un libera sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Aurore) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 72 ans est décédée Aurore De Quoy, épouse en 1ères noces de Benjamin Mousseau et en 2èmes noces de feu Henri Gauthier. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la Residence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où un libera sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (William) — A Verdun, le 12 avril 1965, à l'âge de 83 ans est décédé William Jolicoeur, époux de feu Marie Grouix et père de Marie-Rose (Mme Jean-Baptiste Bertrand) Antoinette (Mme Jean Curodeau), Ovila, Rolland, Yvette (Mme Jean-Louis Dyotte) demeurant à 629 de l'Eglise. Un libéra sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:
L. Thériault
512 De l'Eglise
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Martin où le libéra sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 hres à Notre-Dame Auxiliatrice.

LABBEE (Charles-Henri) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 12 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Charles-Henri Labbée, époux de feu Maria Lécuyer, et père bien-aimé de Gilles, Fernand, Sabine, Robert et Suzanne. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
781, rue Ogilvy
entre Champagneur et Outremont
Parc Extension
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Roch où le libera sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré mardi le 20 avril à 9 heures.

LABROSSE (Simon) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Simon Labrosse, époux d'Eva Pagé. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 9 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où un libera sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Lucien) — Subitement à Châteauguay, le 13 avril 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé Lucien Lalumière, époux de Gisèle Choquette demeurant à 451 boul. d'Youville, Châteauguay. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Reid et Fils
35 rue Normand,
Châteauguay-Centre
pour se rendre à l'église St-Joachim de Châteauguay où un libera sera célébré et de là au cimetière de St-Joachim de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMARRE (Laetitia) — A Laval-des-Rapides, le 12 avril 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Albert Lamarre, née Laetitia Handfield, demeurant à 148 ave Laval. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
76 boul. Dussault
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Bon Pasteur où un libéra sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Gertrude) — A Montréal, le 12 avril 1965 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Arthur Larocque, née Gertrude Bergeron, demeurant 6411 rue Dumas. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
6259 Boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où un libera sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré mardi le 20 avril à 9 hres.

LENOIR (Marie-Reine) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Léon Lénoir, née Marie-Reine Leduc, demeurant à 6929, ave. Outremont. Un libéra aura lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré lundi à 11 h. en la même église.

MADGIN (Yvonne) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 34 ans, est décédée Mme Adrien Madgin, née Yvonne Gauthier, demeurant à 38 Jean-Talon est. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 9 h. 10 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le libera sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté en la même église samedi le 24 avril à 9 hrs.

MAJOR (Laura) — A Chomedey, le 12 avril 1965, à l'âge de 57 ans est décédé Laura Leduc, épouse de M. Oliva Major, demeurant 4529 Boul. St-Martin. Un libéra sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
3845 Boul. St-Martin, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où un libéra sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré mardi le 20 avril à 9 heures.

PILETTE (Alexandre) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alexandre Pilette, époux de Marie-Rose Vincelette, demeurant à 220 Laurier est. Un libéra sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay
25 rue Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le libera sera chanté à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PURTILL (Kenneth) — Au Montreal General Hospital, le 12 avril 1965, dans sa 53e année, est décédé James Thomas Kenneth Purtill, époux d'Eileen Margaret Hingston, père d'Ian, Anne et Geraldine. Départ des salons
Jos. C. Wray & Bro.,
1234 de la Montagne
Jeudi matin à 10 heures. Service lundi matin à 10 heures, à l'église Ascension of Our Lord, Westmount.

PROULX (Ascension) — A Lachine, le 13 avril 1965, à l'âge de 57 ans est décédé M. Ascension (Pit) Proulx, époux de Thérèse Cosillier, demeurant à Lachine. Un libéra sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église des Ste-Anges où le libéra sera chanté à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Armand) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 61 ans est décédé Armand Renaud, gérant du dépt de la quincaillerie de construction de la maison Omer De Serres, époux de Cécile Lozeau, demeurant 7059A Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RIVARD (Georges) — A Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Georges Rivard, époux de Géraldine Beauchamp, demeurant à 1447 Dorion. Un libéra sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Pelletier
1375 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où un libera sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le service sera célébré mardi, 20 avril, à 8 hres.

ROBITAILLE (Sophie) — A Pont Viau, le 13 avril 1965, à l'âge de 86 ans est décédée Mme Francis Robitaille née Sophie Alexander, demeurant à 35 Berri, mère de Mar Alexandre Robitaille. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
90 boul. Lévesque
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe où un libéra sera chanté à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYAN (Clarinthe) — A Bedford, le 13 avril 1965, à l'âge de 65 ans est décédée Mme veuve Wilfrid Ryan née Clarinthe Roy, demeurant à Henryville. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Dion et Fils
Bedford
pour se rendre à l'église paroissiale de Henryville où un libera sera chanté à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUMUR (Elisée) — A Ottawa, le 8 avril 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Elisée Saumur, époux de feu Appoline Hubert de Maniwaki. Il laisse 5 garçons, Donat de Val d'Or, Siméon, René, Clément, Rosaire de Maniwaki, 5 filles, Mme Dolord Hébert (Berthe) de Timmins, Ont, Mme Léon Picher (Emilienne) de Maniwaki, Mme Austin Teasdale (Pauline) de Rapide de Joschim, Mme Marcel Lachance (Simone) d'Ottawa, Mme Paul Potier (Gilberte) Montréal, 46 petits-enfants et 17 arrière-petites-enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi le 12 courant à l'église l'Assomption de Maniwaki.

SAVARD (Rosalie) — A Montréal, le 14 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Henri Savard, née Rosalie Boies, demeurant rue Marie-Anne. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

SEGUIN (Germaine) — A Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Alexandre Séguin, née Germaine Cazelais, mère de Mme Marcel Bousquet (Monique). Un libéra sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10528 rue St-Laurent
à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église Ste-Geneviève-de-Pierrefonds, où un libera sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté à 9 hres lundi le 19 avril à la Paroisse St-Jude.

SENECAL (Alexina) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Raoul Senécal née Alexina D'Angou, demeurant à 415 Chatam. Un libera sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Joseph où le libera sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 19 avril à 9 hres à l'église St-Joseph de Montréal.

TAILLEFER (Joseph O.) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 69 ans est décédé Joseph O. Taillefer, pharmacien, époux de Antoinette Dépocas. Il laisse sa fille, Mme André Sénécal (Lucille). Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean de la Croix où un libéra sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THERRIEN (Gaétan) — A St-Janvier, le 14 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé Gaétan Therrien, demeurant 9 rue St-Jean, St-Janvier. La dépouille mortelle est exposée au salon
Giroux et Joseph Aubin
35 rue Victor, St-Janvier
Avis des funérailles plus tard.

THIBEAULT (Germain) — A Verdun, le 12 avril 1965, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Germain Thibeault, époux de Berthe Hébert, demeurant à 3828 Gertrude. Un libera

OUVERT CE SOIR ET DEMAIN, JUSQU'À 9 H.

Fermé vendredi saint—Ouvert samedi et lundi de 9h.30 à 5h.30

Pâques c'est la fête de la famille chez

Dupuis

GRANDES VEDETTES JEUDI AU 4e ETAGE

Le capitaine Bonhomme et son équipe

Ils sont sensationnels ! Il faut les voir jeudi, à MIDI et à 4 h. 30.

Le fameux chien savant "Silver"

... des tours extraordinaires ! Gracieuseté GARDON (produits pour chiens), tous les jours ... 11 h. 30 — 1 h. 30 — 4 h. 30.

Tante Sylvie chez Dupuis samedi à 4 h. 30

Elle chante et aime faire chanter les autres

Ballon gratis pour les petits. Demandez-les aux "lapins" 4e étage.

GARDERIE D'ENFANTS AU 6e ETAGE

Jusqu'à lundi, 19 avril inclusivement, de 9 h. 30 à 5 h. 30 — les mamans pourront confier à notre GARDERIE leurs enfants et faire leurs emplettes en toute tranquillité. GRATIS, les 2 premières heures; .25 chaque heure additionnelle.

Chapeaux de Pâques pour vos fillettes

A et B 3.99 C 5.99

Jolis chapeaux pour Pâques et le printemps parmi lesquelles vous aurez vite fait d'en choisir un pour vos fillettes. a) le canotier en paille; b) le gentil breton en paille; c) la "cloche" très à la mode en similicuir. COLORIS GAIS. COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341

Les jeunes aussi aiment soigner leur apparence

Chic paletot "tout temps"

(6-10) 16.98 (12-18) 18.98

Fin drap worsted appliqué sur caoutchouc-mousse. Longueur 7/8, doublure totale, manches régulières, martingale au dos liséré similicuir. Nuances nouvelles : taupe foncé, gris moyen, bleu sarcelle.

Complet un pantalon

(11-16) 39.98 (6-10) 29.98 (17-20) 42.00

De coupe nouvelle en tissu 100% laine tissé fin worsted. Devant simple 3-boutons, petits revers, fente au bas du dos. Pantalon à jambes étroites. Fournitures de première qualité; bleu, brun, gris, anthracite. PANTALON ADDITIONNEL, tailles : 11 à 20, 13.00 chacun.

Chemises blanches "Arrow"

encolures 11-12½ 4.50 encolures 13-14½ 5.50

Fraiches chemises à col tenant (fused), manchettes françaises (doubles) poche de poitrine. Un broadcloth de coton mercerisé et "Sanforized" au fini soyeux. Plairont par leur apparence toujours soignée.

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 660 et 661

COMPOSEZ 842-6171

La robe et la bonnette rien de plus mignon

2 et 3x ans 9.99

Un amour ... cette petite robe accompagnée de sa bonnette recouverte de dentelle. La jupe est froncée le corsage a un empiècement amovible. Petites manches bouffantes. En TERYLENE et coton lavable comme rien. Au choix bleu ou rose.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 430

Coquets modèles en toile pour petites "grossettes"

8½ - 14½ 10.99 7-12 12.99

a) La robe "chubby" pour votre petite "grassette". A plis plats et taille longue, manches courtes. Le rayé harmonise la teinte de la robe, marine, turquoise.

b) En TERYLENE/coton d'entretien facile. Corsage "Ripley", jupe ample froncée à la taille. En rose ou bleu.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 550

Beaux souliers pour adolescentes

A et B 10.98 C et D 9.98

Très ouverts sur le pied et à nouvelle forme arrondie; A et B) cuir blanc et verni noir, talon 1¾, 6½ à 10 (AA); 5½ à 9 (C-D) cuir noir ou blanc, 6 à 9½ (AA); 5 à 9 (B). COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 472

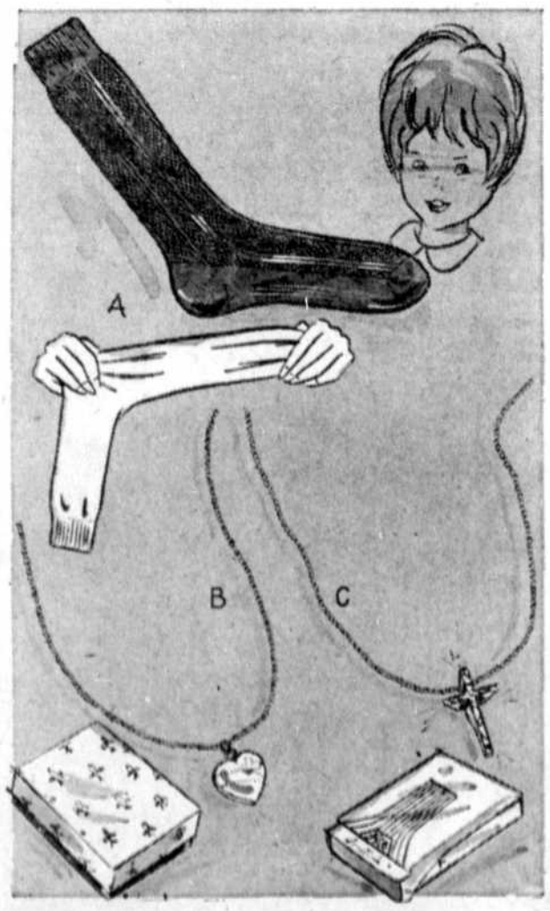

Pour fillettes soignées

a) .99 b) 3.00 c) 4.50

a) BAS COTELES EXTENSIBLES — En tricot nylon résistant. Longueur ¾. Tons mode, marine, rouge, blanc, brun, charcoal, beige. 6-7½, 7-8½, aussi 8-9½. COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

b) et c) Gracieux loquet, métal doré. Aussi croix montée sur chaînette, métal doré. Les deux à prix populaire. COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 251

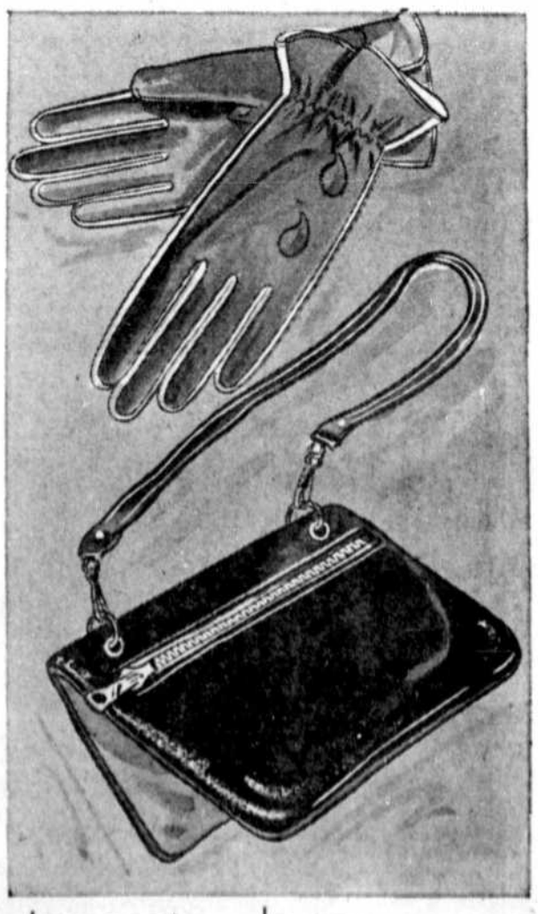

Les gants... le sac Ils complètent sa tenue

a) 2.99 b) 5.00

a) GANTS en peau et nylon, élastique au poignet. ● Marine ● Beige ● Tan ● Blanc. Fillettes 3, 4 ,5, 6, 7, 8 et 9 ans.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 350

b) SAC JEUNE en similicuir lavable. Réversible. Courroie réglable. ● Noir ● Blanc ● Beige 2 tons ● Blanc et cuir verni.

COMPOSEZ 842-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 460

DUPUIS LE GRAND MAGASIN CANADIEN... À L'ACCENT FRANÇAIS

Dupuis 865 EST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL • COMMANDES TELEPHONIQUES : 842-6171 — AUTRES APPELS : 842-5151 — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT — STATIONNEMENT FACILE, PRES DU MAGASIN

Y.PATENAUDE
COMPTABILITE
ED.FINALE

1SEM - OSAM.

PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ | Montréal, mercredi 14 avril 1965 / saint Justin / 81e année, No 87 / 4 cahiers 88 pages / La météo: nuageux demain / minimum 35 / maximum 55

AUJOURD'HUI

Filion: SIDBEC ne fera pas de Bécancour une "ville de compagnie" • *En page 23*

Place des arts: Actors' Equity abandonne toutes les procédures

téléphoto UPI

Encore des "marines" au Vietnam

Des fusiliers marins descendent un canon de 105 millimètres d'une barge au cours du débarquement d'un nouveau bataillon de "marines" américains au Sud-Vietnam. Ces hommes renforceront la défense de la base stratégique de Danang.

Les Etats-Unis renforcent les régions de Danang et Hué, que le Vietcong menace

SAIGON. (PA, Reuter, UPI, AFP) — Un bataillon de fusiliers marins américains, qui sera responsable de la défense de la ville de Hué, a débarqué ce matin sur la plage de Nom O, 12 milles au nord de l'importante base de Danang, au Centre-Vietnam. L'effectif total des "marines" servant actuellement au Vietnam est, avec ce nouvel apport, de 8,000 hommes.

L'arrivée de ces renforts survient au moment où le Vietcong procéderait à un regroupement de ses forces dans les provinces du nord et du centre. Il n'est pas exclu, pensent les autorités américaines, qu'une attaque d'envergure soit bientôt lancée contre la base de Danang, d'où partent les avions qui vont bombarder le Nord-Vietnam.

Des bombes et de la propagande

Une partie des fusiliers marins arrivés aujourd'hui ont été aussitôt acheminés sur l'aéroport de Phu Bai, qui dessert Hué, et qui serait lui aussi menacé par les Vietcong. Les guérilleros songeraient à isoler cette ville, la deuxième en importance du Sud-Vietnam et une forteresse bouddhiste.

Cependant, des bombardiers américains ont attaqué des installations de radar et d'autres objectifs militaires au Nord-Vietnam, tandis que d'autres avions américains larguaient trois millions de circulaires en territoire communiste. Ces feuillets laissent planer la menace de raids encore plus dévastateurs.

Un porte-parole de l'aviation a dit que les deux missions ont été réussies et que tous les avions sont revenus intacts à leurs bases.

Les réactés ont attaqué diverses cibles le long des routes nationales 7 et 8, de 70 à 90 milles à l'intérieur du Nord-Vietnam, et des stations de radar dans l'île Honn Matt, les mêmes installations qui avaient été bombardées la veille.

Les avions ont eu à subir le tir des positions communistes, mais n'ont pas rencontré de Mig.

Quant aux feuillets, de la grandeur de cartes à jouer, ils ont été lâchés sur les villes de Dong Hoi, Ha Tinh, Vinh et Thanh Hoa. On y lisait : "Nous aimons la paix, mais si les communistes du Nord-Vietnam persistent dans leur agression, les attaques aériennes se poursuivront sur une plus grande échelle jusqu'à ce que les communistes cessent leurs attentats au Sud-Vietnam".

C'était la première fois que les Américains utilisaient ces feuillets de propagande dans la guerre au Vietcong.

Au moment du débarquement des "marines", des troupes sud-vietnamiennes effectuaient une attaque aéroportée contre une compagnie vietcong à une douzaine de milles au sud de la plage de débarquement.

Par contre, le Vietcong n'a pas tenté d'enrayer l'opération de débarquement.

Actors' Equity a donné instruction à tous les acteurs et réalisateurs de respecter les contrats signés avec la Place des arts

L'Actor's Equity a donné instruction à ses conseillers juridiques de laisser tomber toutes les procédures intentées en marge du conflit de juridiction à la Place des arts.

L'Equity a donné avis à tous les acteurs et réalisateurs membres ou affiliés à l'Equity ou à l'AGMA qu'ils peuvent continuer à honorer tous les contrats signés avec la direction de la Place des arts.

Cependant, elle affirme que tous ses membres, se produisant à la Place des arts, ne se soumettront à aucun harassement de la part d'autres syndicats.

L'Equity rappelle à tous ses membres, de même qu'à ceux de l'AGMA, qu'il leur est défendu, par les termes mêmes de leurs contrats, de rendre hommage, de payer des permis de travail ou de se soumettre à des règles que l'Union des Artistes ou un autre syndicat voudrait leur imposer.

L'Actors' Equity, précise, dans un communiqué remis aux journaux, qu'elle ne soustraira pas à Montréal la riche culture que les membres de son syndicat apportent au public canadien. Mais elle ne permettra pas que ses membres perdent leurs droits, par l'intervention d'autres syndicats.

La médiation est terminée, ajoute le porte-parole de l'Equity. Cependant nous sommes encore disposés à discuter et régler la dispute, à la satisfaction de toutes les parties concernées. Mais nous voulons avertir nos adversaires que si les pourparlers doivent reprendre, cette fois, l'Union des Artistes devra négocier avec bonne foi et bonne volonté.

L'Equity a fait parvenir, cette semaine, à tous ses membres en Amérique, une lettre dans laquelle elle leur fait part de cette décision prise par le Conseil canadien de l'organisme.

La médiation se poursuivra

Le juge François Chevalier, médiateur accepté par l'Actors' Equity et l'Union des artistes de Montréal (CTC) a déclaré ce matin qu'il conservait encore un espoir de voir se régler à l'amiable le conflit de la Place des Arts. Il a fait cette déclaration avant de savoir que l'AEA se désistait de sa demande d'injonction.

M. Chevalier revenait de New York, où il a rencontré, hier, les dirigeants internationaux de l'Equity. Il a tenté de communiquer avec les procureurs des deux parties ce matin, mais ces derniers étaient déjà rendus à la Cour.

Par suite de ce désistement, la situation devient encore plus confuse. On ne sait plus trop maintenant sur quelle propositions, les parties accepteront, devant le juge Chevalier, de continuer les pourparlers. D'ailleurs, dans son communiqué, l'AEA annonce que, pour elle, la médiation est terminée.

C'est donc la menace du boycottage qui est en vigueur. L'Union des artistes et ses alliés, notamment le Congrès du travail du Canada auquel elle est affiliée ne tarderont certes pas à faire connaître leurs positions.

Maintenir la peine de mort dans deux cas

— Les geôliers

OTTAWA. (PC) — Les délégués à une conférence des préposés des services pénitentiaires du Canada ont adopté aujourd'hui une résolution demandant que la peine de mort soit maintenue pour les personnes condamnées d'avoir assassiné un agent de la paix ou un préposé des services pénitentiaires.

On sait que le discours du Trône contenait un passage déclarant qu'une occasion serait donnée au cours de la présente session, aux membres de la Chambre des Communes pour discuter de l'opportunité du maintien ou de l'abolition de la peine de mort. Le discours du Trône précisait en outre que les députés seraient libres de voter selon leur conscience au cours de ce débat.

Les délégués à cette conférence, qui sont réunis à Ottawa en vue de discuter des propositions d'augmentations de salaires qu'ils considèrent comme insuffisantes, déclarent, dans la résolution qu'ils ont adoptée, que la peine de mort devrait être maintenue parce qu'il s'agit de la seule mesure préventive qui protège les gardiens des prisons contre des attaques de la part des prisonniers.

Les délégués n'ont pas pris position sur les mérites intrinsèques de l'abolition de la peine de mort. M. Cal Best, président de l'Association des fonctionnaires du Canada, a déclaré que mis à part les conséquences qui en découleraient de l'abolition de la peine sur les conditions de travail à l'intérieur des pénitenciers, la question ne les intéressait pas, sauf en leur qualité de citoyens.

LE CANADIEN EN FINALE

A 16 minutes, 33 secondes de la période supplémentaire, Claude Provost comptait hier soir le but qui allait permettre au Canadien d'éliminer les Maple Leafs de Toronto et de passer en finale. En haut, Johnny Bower se rend compte que la rondelle est derrière lui ; en bas, les joueurs du Canadien entourent la vedette du match, Claude Provost. *(Voir en page 47).*

Laurendeau et Dunton passent outre à la suggestion de Pearson

OTTAWA. (PC) — "Nous croyons que ce serait un précédent dangereux susceptible de nuire au travail de cette commission et d'autres commissions royales", ont déclaré les présidents conjoints MM. Davidson Dunton et André Laurendeau, en rejetant la suggestion du premier ministre Pearson de reviser le questionnaire utilisé pour un sondage d'opinions auprès des députés fédéraux.

La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme entend poursuivre son enquête, malgré les critiques acerbes du chef de l'Opposition, M. John Diefenbaker et de plusieurs députés conservateurs et malgré les réserves formulées par le premier ministre Pearson lui-même.

Dans une déclaration conjointe, rendue publique hier soir, MM. Dunton et Laurendeau affirment qu'un questionnaire est un moyen de recherche et qu'il faut le prendre en entier et non pas en isolant certaines de ses parties.

"On a chargé la commission de procéder à une enquête et c'est précisément ce qu'elle tente de faire. Le bon sens veut certainement qu'on ne doive pas lui nuire ou entraver son travail, alors qu'elle cherche à atteindre le but pour lequel elle a été créée, ni qu'on lui demande continuellement de justifier les méthodes qu'après ample étude elle croit convenables."

Première réaction parlementaire

La première réaction suscitée par la déclaration de la Commission est venue du député néo-démocrate M. H. W. Herridge qui a affirmé que celle-ci était "un geste monumental d'impertinence" à l'égard du premier ministre Pearson qui avait cherché à protéger les intérêts et privilèges des membres du Parlement.

M. Herridge, qui représente Kootenay ouest, a fait sa déclaration en se prévalant d'une question de privilège à la fin de la séance hier soir quelques minutes seulement avant que la Chambre des communes ajourne ses travaux pour un congé pascal de douze jours.

M. Pearson avait déclaré aux Communes lundi qu'il ne voulait pas s'ingérer indûment dans la marche de l'enquête, mais que personnellement, il ne répondrait pas à certaines des questions rédigées par le service des recherches de la commission.

"Je croirais, avait dit le premier ministre, qu'après ce qui s'est dit ici à la Chambre ce matin, la commission royale peut vouloir reviser ce questionnaire."

La déclaration conjointe des présidents de la Commission est donc un refus au voeu de M. Pearson.

Sans mentionner le nom du premier ministre, la déclaration rejette la prétention qu'il avait formulée la veille à savoir que certaines questions posées aux députés sont "inopportunes et hautement inappropriées".

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker et plusieurs députés conservateurs s'étaient plaints que la commission "furetait" dans les affaires des partis politiques avec des questions qui n'ont rien à voir avec l'enquête.

La Commission continuera de se servir de ce même questionnaire au cours d'entrevues volontaires et confidentielles aussi longtemps que les députés répondront en nombre suffisant.

Ce questionnaire si controver-

Voir QUESTIONNAIRE p. 2

Un témoin soutient que son frère et Deslauriers cherchaient à emprunter une somme de $10,000 pour la remettre à Dupuis

Par Claude Gendron

SAINT-JEAN. — Un administrateur, industriel et hôtelier de Saint-Jean, M. Roger-L. Lanoue, a déclaré, aujourd'hui, devant le juge André Régnier, qu'à son avis, le chiropraticien Roch Deslauriers et ses amis du temps, dont le député Yvon Dupuis, n'avaient pas l'expérience, la préparation et la maturité suffisante, pour mener à bien le projet d'hippodrome de Saint-Luc, de l'ordre de $5 à $6 millions.

Témoignant à l'instruction préparatoire sur les accusations de trafic d'influence portées contre le député Yvon Dupuis, M. Lanoue a déclaré qu'il avait exprimé cette opinion dès le dimanche, 7 mai 1961, à son jeune frère, Guy, qui avait alors 30 ou 32 ans.

Selon le témoin, ce jour-là, M. Guy Lanoue, pharmacien, s'était rendu chez son frère aîné pour lui demander de l'argent, au nom du chiropraticien Roch Deslauriers.

"Mon frère me dit alors que Deslauriers et ses amis, dont lui-même, cherchaient à trouver $10,000 pour le projet d'hippodrome et que l'argent devait être remis à M. Dupuis le lendemain ou le surlendemain", de dire M. Lanoue.

Le témoin répondit à son frère qu'il n'était pas intéressé parce qu'il ne croyait pas à ce projet. Il lui recommanda même de se retirer du projet.

"Je voyais cela comme une entreprise illusoire qui ne se réaliserait jamais, dit-il et j'ai conseillé à mon frère de ne pas y participer. Moi je ne le ferais pas, ni directement ni indirectement en aidant mon frère."

Le témoin ajoute qu'à son avis le groupe de Deslauriers ne réalisait pas toute l'importance du projet. Il avait conseillé à son frère d'être discret. Il s'était même dit surpris qu'on parle ouvertement du projet à ce moment-là. M. Lanoue souligne qu'il voulait aussi protéger son frère.

Contre-interrogé par Me Roland Blais qui, ce matin, remplaçait Me Raymond Daoust retenu à Montréal, M. Lanoue précise qu'il ne veut déprécier personne.

Il souligne que les membres du groupe Deslauriers pouvaient avoir de grandes qualités, mais il jugeait qu'ils n'avaient pas l'expérience suffisante pour l'ampleur du projet.

Un autre témoin, Mme Juliette Poissant, de Napierville, belle-mère de M. Deslauriers, a confirmé qu'elle avait bien remis $2,400 à son gendre le 8 mai 1961. En lui demandant l'argent, M. Deslauriers lui avait dit qu'il s'agissait d'une affaire très importante et "très prometteuse". "Je ne lui ai pas trop posé de questions, dit-elle, parce que je connais mon gendre".

C'est par la suite, dans la même semaine, que Mme Poissant dit avoir appris de son gendre que l'argent devait servir à promouvoir le projet de piste de course et que M. Deslauriers avait donné $10,000 à M. Dupuis.

M. Michel Godin, assistant-gérant de Philippe Ouellet Inc., marchand de dactylographes et d'articles de bureau, a précisé pour sa part, que, le 16 décembre 1964, M. Deslauriers avait emprunté un dactylographe pour M. Dupuis. "Deslauriers est venu au magasin entre 3

Voir DESLAURIERS en p. 2

M. Roger L. Lanoue
Je ne croyais pas au projet

Mme Juliette Poissant
Je connais mon gendre

M. Ernest Lemieux
Les indemnités de M. Dupuis allaient à la banque

Un avion tombe : 22 morts

LONDRES. (PA) — Un aérobus "Dakota" se dirigeant de Paris vers l'île de Jersey s'est écrasé aujourd'hui peu avant l'atterrissage, rapporte le ministère de l'Aviation. Un porte-parole a déclaré que l'accident a fait 22 victimes.

SOMMAIRE

Annonces classées / 73 à 86
Aviation / 19
Bandes dessinées / 86
Courrier de Pauline / 26
Décès, Naissances, etc. / 87
Editorial / 4
Education / 12
Finance / 70, 71
Groupes ethniques / 15
Horoscope / 9
Immeuble / 64, 65
L'auto / 13
Les patrons / 77
Loisirs et récréation / 60, 61
Mots croisés / 79
Navigation / 16
Nouvelles internationales / 67, 68
Radio et Télévision / 52
Session féd. / 8, 23, 34, 40 et 43
Sciences / 14, 18, 21
Spectacles et Concerts / 38, 39
Sports / 45 à 51, 54, 56 à 59
Tribunaux / 10, 11
Vie féminine / 24 à 33
Vie mondaine / 25
Vie religieuse / 17
Vie syndicale / 14
Votre médecin / 20

Notes critiques sur une apologie de Diefenbaker

L'échec retentissant de John Diefenbaker comme premier ministre du Canada suscitera certes des explications laborieuses de la part de certains historiens, mais il est difficile de croire que l'on verra jamais un ouvrage moins rigoureux — ou moins sincère — que ne l'est "Lament for a Nation" de George Grant sur le cas Diefenbaker.

Grant, boursier Rhodes et professeur de philosophie de renom à l'université McMaster, a publié la semaine dernière une apologie de 97 pages en faveur de l'homme de Prince-Albert, déclarant que son éclipse est dûe "à la haine que lui vouent les classes privilégiées".

Un curieux mélange de déclarations à teinte religieuse et de prétentieuses allusions littéraires, ce livre virulent veut

D'un autre point de vue

Peter Newman à Ottawa

appuyer la thèse des prétentions de Diefenbaker au martyre, en tant que victime de ces forces du mal qu'il a lui-même vaguement appelées "les grands intérêts".

Devant le succès de ces "intérêts" et la chute de son héros, Grant déduit qu'il y eut une défaite du nationalisme canadien et sa propre "lamentation" (titre de l'ouvrage) provient de "la disparition du Canada comme Etat souverain".

Cette interprétation bienveillante de la chute de Diefenbaker est loin des faits. Elle laisse croire que la réélection du parti conservateur en 1963 aurait, de quelque façon, prolongé la vie du Canada comme entité politique. Mais le contraire est vrai, vu que la réélection de Diefenbaker aurait renforci les séparatistes. Diefenbaker est incapable de s'assurer l'appui de la poignée de députés conservateurs du Québec et c'est là une preuve suffisante de son manque de compréhension des racines biculturelels du nationalisme canadien.

La nature de la "vision" de Dief

Mais une des pires erreurs de Grant, c'est de croire que la vision de Diefenbaker d'une destinée canadienne s'appuie sur un nationalisme dynamique et non sur de vagues paroles.

La personnalité de Diefenbaker et son prestige s'inspirent des traditions impérialistes d'un Canada d'il y a trente ans et l'on entend les échos d'un canadianisme de fête de patronage quand il parle. Demandons-nous comment il s'est comporté, en tant que nationaliste, alors qu'il détenait la plus forte majorité parlementaire de l'histoire du Canada.

Il ignorait les recommandations nationalistes de la Commission royale sur les publications; il a attaqué l'autonomie et les structures de Radio Canada; il a congédié James Coyne à cause de la croisade nationaliste du gouverneur de la Banque du Canada. Alors qu'il était au pouvoir il n'a pas déposé un seul projet de loi important qui puisse renforcer notre nationalisme et, après sa défaite, Diefenbaker a tenté de ridiculiser les efforts de Walter Gordon.

Déformation des événements

Grant néglige ces aspects de la carrière de son héros et il choisit de s'appuyer plutôt sur sa politique de défense. Il loue la sincérité de Diefenbaker parce qu'il n'a pas permis la mise en alerte des forces armées du Canada pendant l'affrontement Kennedy - Krouchtchev à propos de Cuba et, dans le principal paragraphe de son livre, il soutient que la crise militaire de 1962-1963 indique clairement que le nationalisme de Diefenbaker "était un principe profondément ancré pour lequel il combattrait avec beaucoup de courage et sacrifierait des avantages politiques".

Voilà qui constitue une étrange déformation des événements.

Pendant la crise cubaine, la principale réussite de Diefenbaker fut d'isoler le Canada et d'en faire la seule nation occidentale qui n'a pas immédiatement répondu à l'appel du président Kennedy. C'est son indécision pathologique, non son nationalisme, qui a déterminé l'attitude de Diefenbaker puisque trois jours après tout le monde il se déclara finalement tout à fait d'accord avec la position des Etats-Unis.

L'attitude du chef tory au sujet des ogives nucléaires ne correspond pas, comme l'affirme Grant, à "une position de principe" mais à une situation tout à fait différente. L'adoption par le Canada des quatre armes qui font présentement partie de notre arsenal nucléaire est la conséquence de décisions prises délibérément par le cabinet Diefenbaker.

C'est Diefenbaker (agissant au titre de secrétaire aux Affaires extérieures) qui a signé l'accord de NORAD; c'est Diefenbaker qui a insisté auprès des Etats-Unis pour qu'ils entreposent des Bomarcs sur notre territoire (à la place des chasseurs Arrow); et c'est Diefenbaker qui, en décembre 1957, signa le pacte qui assignait au Canada une politique nucléaire au sein de l'OTAN.

En refusant d'accepter les ogives pour les $685 millions d'armements nucléaires qu'il avait achetés pour le Canada, Diefenbaker rejetait des engagements internationaux qu'il avait pris et, loin de respecter des principes, les violait.

Grant est moins fantaisiste quand il désigne le parti libéral comme étant le pouvoir politique établi et l'accuse d'appuyer des politiques aboutissant "inexorablement à la disparition du Canada". Il n'y a guère de doute que dans l'esprit de la plupart des libéraux, le parti et l'Etat sont fusionnés complètement et qu'une politique comme celle de l'échange des pièces d'automobiles détruit l'axe est-ouest sur lequel s'appuie la nation.

Mais il ne suffit pas de maudire le "continentalisme" des libéraux pour démontrer le nationalisme de John Diefenbaker.

Le professeur Grant ne réussit pas à rendre glorieuse la défaite de son héros.

Ce n'est pas le "pouvoir établi" d'orientation américaine mais ce sont les bulletins de vote de six millions de "Canadiens ordinaires" qui ont chassé John Diefenbaker du pouvoir. Dans son inaptitude à gouverner efficacement, ils avaient vu une menace très réelle à la survie de la nation canadienne.

QUESTIONNAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

sé compte 30 propositions. On demande aux députés de dire s'ils acceptent, rejettent ou sont portés à refuser chacune d'elles :

1. Le plus souvent les politiques ministérielles sont toujours décidées avant que le simple député ait une chance d'exercer quelque influence que ce soit.
2. Un député peut dire la plupart du temps ce que penseront ses commettants d'un problème avant même de leur demander leur avis.
3. Ce serait préférable si les ministres canadiens-français parlaient toujours en français; ils s'exprimeraient ainsi de façon plus satisfaisante.
4. Le service dans le domaine du bien-être social qu'un député rend à ses électeurs sont des facteurs importants pour sa réélection.
5. Les conférences fédérales-provinciales portent atteintes à l'importance du Parlement.
6. La politique est malpropre.
7. L'organisation locale du parti n'a que très peu contribué à mon élection.
8. Un sénat conçu comme une "chambre des nationalités" qui comprendrait une représentation égale anglaise et française, serait une réforme utile de notre système parlementaire.
9. Le peuple a tendance à juger du parti par la valeur de ses chefs.
10. Le caucus provincial est considéré comme une addition peu souhaitée qui sème la scission dans le système de parti à la Chambre des communes.
11. La plupart des nouveaux députés apprennent plus en se taisant qu'en cherchant à démontrer leurs capacités.
12. La façon de voter d'un député est toujours une bonne indication de ce qu'il pense.
13. On surestime continuellement l'importance du caucus d'un parti. C'est peut-être un endroit pour se décharger le coeur, mais certainement pas un endroit pour influencer la politique.
14. Les députés québecois semblent plus intéressés à s'occuper de leurs électeurs que des politiques nationales.
15. Les députés, en raison des exigences qu'on a à leur endroit, sont toujours mal rémunérés.
16. L'expérience parlementaire de simple député est absolument essentielle avant qu'un homme politique se voit confier un poste au cabinet.
17. Les Communes deviendraient une institution plus efficace si le nombre de ses membres était réduit à 150, et que chacun aurait un adjoint rémunéré.
18. La majorité des électeurs sont plus intéressés par les services que leur député peut leur rendre que par ses opinions sur la législation proposée aux Communes.
19. La discipline de parti est trop rigoureuse.
20. Le principe de l'alternance entre un Canadien français et un Canadien anglais à la direction des partis politiques est bon et devrait être suivi généralement.
21. Souvent des députés se laissent tellement absorber par les travaux à Ottawa, qu'ils perdent contact avec leurs électeurs.
22. Les simple députés ne sont pas invités assez souvent à exposer leurs opinions en public.
23. La majorité des commettants vous respecteront surtout si vous maintenez vos propres opinions devant leur opposition.
24. La principale préoccupation du député de langue anglaise est de ne pas faire chavirer le bateau du parti.
25. La Chambre des communes devrait se munir d'un personnel professionnel suffisant pour lui assurer ses propres sources d'information techniques.
26. Notre système parlementaire est conçu sur l'hypothèse que le simple député ne pourra apporter qu'une contribution mineure à l'élaboration de la législation.
27. Les députés canadiens-anglais jouissent d'une plus grande liberté dans les organisations du parti que les députés canadiens-français.
28. Les facilités de traduction devraient être étendues à toutes les salles de comités quel qu'en soit le coût.
29. Lorsque vous arrivez à Ottawa vous pouvez avoir de grands projets, mais vous réalisez vite que vos idées n'aboutiront nulle part.
30. Les électeurs demandent toujours aux députés de faire pour eux des choses qui n'ont rien à voir avec leur rôle à Ottawa; le plus souvent, il s'agit de problèmes qui relèvent soit du niveau provincial, soit du niveau municipal.

DESLAURIERS

SUITE DE LA PAGE 1

heures et 4 heures de l'après-midi et était très pressé", dit le témoin.

M. Godin ajoute que, le lendemain, c'est Mme Deslauriers qui rapporta le dactylo. Celuici avait été sali et était taché de rouge et de noir. "On a dû avoir des ennuis avec le ruban", dit M. Godin.

Albert Ariss : "Je n'ai pu trouver $10,000"

Le témoin ajoute qu'il s'agissait d'un dactylo "Safari" entièrement neuf, qui n'avait jamais été utilisé. Au cours de son témoignage, M. Deslauriers avait dit que le 16 décembre 1964, M. Dupuis avait écrit de fausses lettres qui devaient être insérées dans la correspondance écrite sur le projet au cours du mois de juin 1961.

M. Ernest Lemieux, adjoint de l'agent en chef au bureau du Trésor de la Chambre des Communes à Ottawa, est venu confirmer que le gouvernement envoyait directement à la Banque Canadienne Nationale de Saint-Jean les indemnités parlementaires du député Yvon Dupuis, en 1961. Ces indemnités s'élevaient à ce moment-là à $8,000 par année, mais, de dire le témoin, le gouvernement gardait le prélèvement de l'impôt et du fonds de pension du député. C'est le solde seulement qui allait à la banque pendant l'année 1961.

M. Lucien Landreville, d'Ottawa, gérant pour la compagnie de téléphone Bell, a, de son côté, versé une série de "billets" utilisés par les opératrices de la compagnie et sur lesquels furent inscrits les appels interurbains effectués entre le bureau de M. Dupuis à Ottawa et Saint-Jean, les 8 et 9 mai, 19 et 23 juin 1961.

Un des premiers associés du chiropraticien Roch Deslauriers dans le projet d'hippodro-

Yvon Lebeau : "Je n'ai pas d'argent pour graisser personne.

me de St-Luc, M. Albert Ariss, 30 ans, marchand de St-Jean, avait corroboré, hier, certains points du long témoignage de M. Deslauriers et affirmé que celui-ci lui avait demandé une somme de $10,000 au printemps de 1961, "peut-être en mars".

Selon M. Ariss, Deslauriers lui expliqua alors qu'il devait aller porter l'argent à M. Yvon Dupuis, à Ottawa, qu'il en avait besoin "pour le lendemain matin" et que c'était pour accélérer l'émission du permis de course. Mais, le témoin ajoute qu'il n'avait pu trouver la somme en un délai si court.

C'était le deuxième témoin que la Couronne faisait entendre à l'instruction préparatoire sur les accusations de trafic d'influence portées contre le député fédéral de St-Jean-Iberville-Napierville. L'instruction a franchi une étape importante lorsque M. Deslauriers quitta, au début de l'après-midi, le box des témoins, où il avait été interrogé et contre-interrogé pendant six jours et demi.

On sait que M. Deslauriers a déclaré avoir remis $10,000 à M. Dupuis, le 9 mai 1961, après avoir lui-même corrigé la date du 29 juin 1961, qu'il avait d'abord mentionnée aux policiers au début de l'enquête de la Gendarmerie royale. Il avait aussi affirmé qu'il avait recueilli la somme dans les deux jours précédents.

Outre M. Ariss, un autre témoin, M. Yvon Lebeau, 37 ans, vendeur de St-Jean et fervent du golf, est venu affirmer qu'à la même époque, M. Deslauriers lui avait demandé $5,000 "subito presto". "Il m'a dit qu'il en avait besoin, qu'il avait deux ou trois fonctionnaires à graisser. Je lui ai répondu que je n'avais pas d'argent pour graisser personne", dit le témoin.

Par ailleurs, le gérant de la succursale de St-Jean, de la banque Toronto-Dominion, M. Marcel Primeau, a versé au dossier, des documents bancaires montrant que sa banque avait prêté à M. Deslauriers une somme de $2,000, le 8 mai 1961, et que ce dernier avait retiré $2,600 en argent de son compte de banque, le même jour.

M. Primeau versa aussi d'autres documents montrant que Mme Juliette Poissant avait fait, le 8 mai 1961, un chèque de $2,400 à M. Deslauriers.

Plus tôt dans la journée, le procureur de la Couronne, Me Jean Bienvenue, fit verser au dossier par M. Deslauriers, un contrat d'hypothèque montrant que le promoteur de l'hippodrome avait emprunté la somme de $5,000 le 9 mai 1961, de M. Raoul Gobeil, de Brossard.

Par ailleurs, au cours de son témoignage, M. Ariss confirma qu'il avait reçu chez lui, dans la nuit du 21 mars dernier, MM. Roch Deslauriers, Yvon Dupuis et Yves Prince, ami de ce dernier. Il nota cependant qu'il n'avait pas entendu la conversation entre MM. Deslauriers et Dupuis, ceux-ci étant demeurés au salon, pendant que lui-même et M. Prince préparaient du café dans la cuisine.

M. Ariss confirma aussi qu'il avait, au tout début du projet, accompagné M. Deslauriers chez M. Dupuis et que celui-ci, tout en approuvant le projet, les avait référés à M. Philodor Ouimet, député provincial de Saint-Jean. Le témoin dit aussi avoir accompagné M. Deslauriers chez M. Ouimet, et fait quelques voyages à Québec, avec M. Deslauriers, au début de 1961.

Le témoin dit enfin qu'au cours de ces voyages il ne fut jamais question, en sa présence, "avec quelque fonctionnaire que ce soit", d'argent devant servir de dépôt ou à d'autres fins.

Les comptes de banque de M. Dupuis en 1961

Outre M. Primeau, de la banque Toronto-Dominion de Saint-Jean, deux autres employés de banques sont venus verser au dossier des documents montrant l'état financier du député Yvon Dupuis, en mai 1961.

M. Primeau dit pour sa part que le 9 mai 1961, M. Dupuis avait un solde de $70.72 dans un compte de banque spécial.

M. Guy Tremblay, de la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à St-Jean, a dit que M. Dupuis avait à ce moment-là deux comptes de banque à cette succursale, l'un courant et l'autre d'épargne.

Au 8 mai 1961, le compte courant marquait un débit (en rouge) de $1,223.18, débit qui augmenta jusqu'à $2,996.26, en août 1961.

Le compte d'épargne indiquait un solde de $8.31 le 8 mai, mais ce solde était porté à $208.31 le lendemain. Et, à la demande de Me Jean Bienvenue, qui occupe pour la Couronne, on fit état des dépôts inscrits à ce compte au cours des jours et des mois suivants.

On note ainsi un dépôt de $200 le 9 mai, un autre de $300 le 12 mai, un autre de $3,400 le 31 mai ; et divers autres dépôts en mai, juin, juillet et août de la même année, dont un de $800 le 20 juillet et un autre de $3,467 le 15 août.

Enfin, M. André Latour, de la Banque Canadienne Nationale, à St-Jean, montre que le compte de banque de M. Dupuis à cet endroit indiquait un débit de $286.04 (en rouge).

Il dit aussi que le député avait effectué en décembre 1960 un emprunt de $7,225 à cette banque et qu'il n'avait pas effectué de versements entre le 9 mai et le 28 juin 1961. Le témoin explique aussi que la banque avait été autorisée à recevoir directement du gouvernement fédéral les indemnités parlementaires de M. Dupuis, en vertu d'un transport de créance. Ce qui explique une série de dépôts de $547.13 au compte du député.

Les orgueils blessés sont plus dangereux que les intérêts lésés.
L. de Bonald

Subvention américaine de $325,000 à la faculté de médecine de l'U. de Sherbrooke

SHERBROOKE. (PC) — La Fondation américaine Kellogg a accordé une subvention de $325,000 à la faculté de médecine et au Centre médical de l'Université de Sherbrooke.

La nouvelle a été annoncée hier après-midi par le doyen de la faculté, le Dr Gérald LaSalle, au cours d'une conférence de presse tenue au Pavillon St-Georges, où sera installée la faculté de médecine. Les premiers étudiants pourront être reçus en septembre 1966. La subvention de $325,000, répartie sur une période de deux ans, assurera la mise en place ordonnée des divers services et programmes de la nouvelle école et du centre médical qui y sera rattaché.

Elle rendra possible, dès la première année, la réunion d'une équipe de spécialistes pour la planification des programmes, le choix des équipements nécessaires à l'enseignement et la solution des problèmes d'organisation.

Avant même que les travaux de construction ne soient complètement terminés, il sera possible, à même le montant de cet octroi, de recruter et d'engager certains chefs de départements et des professeurs.

Faculté de $21,000,000

Le Dr LaSalle s'est dit convaincu que l'aide de la fondation Kellogg favorisera des stages d'observation dans divers centres d'éducation médicale au Canada comme aux Etats-Unis.

De plus, $50,000 serviront à l'acquisition de volumes et de documents pour la bibliothèque.

"L'Université de Sherbrooke, a dit le Dr LaSalle, est la première université à recevoir l'aide de la fondation Kellogg pour une faculté de ce genre". Dans le passé, la fondation avait limité ses subventions à l'établissement dans les universités de programmes de cours en science médicale de base. Dans le cas de Sherbrooke, la subvention a été accordée à une école qui donnera l'enseignement régulier complet.

L'immeuble qui logera la nouvelle faculté est en construction depuis 1960 et comprend également un hôpital. Une fois terminé, le centre médical de l'Université, de Sherbrooke aura coûté plus de $21,000,000.

Mgr Alphonse-Marie Parent

M. R. H. Common

M. Emile Simard

Le Dr Jacques Genest

A la Société royale

La Société royale du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle acceptait en ses rangs 25 nouveaux membres. Parmi les humanistes et les savants canadiens qui ont été choisis, se trouvent six représentants de la province de Québec.

Ce sont: M. Philippe Garigue et le Dr J.M. Maranda, de l'université de Montréal; Mgr Alphonse-Marie Parent et M. Emile Simard, de l'université Laval; M. R.H. Common, de l'université McGill, et le Dr Jacques Genest, de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La société, qui compte présentement 600 membres, a été fondée en 1882 par le marquis de Lorne, alors gouverneur général du Canada.

Le Barreau demande de rendre obligatoire le test de l'haleine

OTTAWA (PCf) — Le Barreau canadien prie le gouvernement fédéral d'amender le Code criminel de façon à rendre obligatoires pour tous les conducteurs soupçonnés d'intoxication les tests de l'haleine.

Le groupe d'avocats a annoncé mardi qu'il a demandé l'établissement de nouvelles lois rendant automatiquement passible de poursuite devant les tribunaux, pour délit contraventionnel, toute personne prise au volant d'une automobile et qui aurait plus que .08 pour cent d'alcool dans son sang.

Les personnes refusant sans raison de se soumettre au test de l'haleine commettraient également un délit.

Les coupables, en vertu de ces nouvelles lois, seraient passibles d'amendes allant jusqu'à $500, ou d'une peine d'emprisonnement jusqu'à concurrence de trois mois ou de la suspension de leur permis de conduire pour une période allant jusqu'à trois ans. Aucune peine minimum ne serait spécifiée dans la loi, laissant ainsi plus de discrétion aux magistrats.

Favreau intéressé

Ces propositions du Barreau canadien ont été soumises la semaine dernière à M. Favreau, ministre de la Justice, et n'ont été révélées que lors d'une conférence de presse tenue hier.

Hazen Hansard, de Montréal, a déclaré que M. Favreau s'est montré intéressé aux recommandations et a précisé que les experts en droit criminel dans son ministère étudient des projets dans la même veine. M. Hansard est un des sept membres de la commission du Barreau qui a étudié le problème pendant deux ans.

Une législation du genre de celle proposée par le Barreau canadien a été adoptée en Saskatchewan et est à l'étude par la législature du Nouveau-Brunswick.

Le Barreau canadien dit qu'une législation fédérale est nécessaire pour "mettre un frein à l'horrible bilan de morts, de blessures et de destruction" dont sont responsables les conducteurs en état d'ébriété.

Mesure nécessaire

M. Hansard a déclaré que le projet de loi porterait, jusqu'à un certain point, atteinte aux droits de l'individu et forcerait certains conducteurs à s'incriminer, mais qu'il est nécessaire pour protéger le public.

Il a ajouté que l'Association médicale canadienne est allée encore plus loin que le groupement d'avocats, dans une résolution adoptée en septembre 1962. L'Association médicale avait alors demandé des sanctions pénales contre tout conducteur avec .05 pour cent d'alcool dans son sang. Les avocats ont jugé à propos de porter de .05 à .08 le pourcentage d'alcool toléré dans le sang. M. Hansard a dit que l'Association médicale de Grande-Bretagne endosse également la marque de .08 pour cent.

Le Barreau a proposé diverses mesures de précaution afin que soit sauvegardée la liberté de l'individu.

Seulement des tests d'haleine seraient conduits pour déterminer la quantité d'alcool dans le sang ; l'appareil utilisé pour conduire ces tests devra être opéré par des techniciens compétents ; un échantillon de l'haleine prélevée devra être remis au conducteur, afin de lui permettre de vérifier l'exactitude des tests ; enfin, le droit de contre-interroger en Cour toute personne impliquée dans la conduite originale des tests.

Ottawa : suspension des travaux

OTTAWA. (PC) — Le débat sur le discours du trône a pris fin hier soir aux Communes, au milieu des sourires et des poignées de mains, avec l'ajournement des travaux de la Chambre au 26 avril.

L'approbation du discours a été faite verbalement après six jours de débats, durant lesquels l'opposition a présenté quatre motions de non-confiance que le gouvernement minoritaire libéral est parvenu à renverser grâce à l'appui — ou à l'absence — d'un certain nombre d'oppositionnistes.

Après un congé de Pâques de 12 jours, les Communes reprendront leurs travaux le lundi 26 avril, jour où le ministre des Finances M. Gordon soumettra ses prévisions budgétaires pour l'exercice 1965-66.

Au moment de l'ajournement, le premier ministre, M. Pearson, et le chef de l'opposition par intérim, M. George Nowlan, quittèrent leur siège pour se serrer la main. Envahissant l'allée centrale de la Chambre, les députés se sont souhaité "d'heureuses vacances de Pâques".

Bon nombre d'entre eux ont noté le contraste avec "l'ajournement" de Pâques de 1964. L'an dernier, un député conservateur avait refusé le consentement unanime dont la Chambre a besoin pour ajourner ses travaux à l'occasion du congé de Pâques. Par suite de ce refus, les Communes avaient siégé pendant quelques minutes le Vendredi Saint et avaient repris leurs débats le lundi de Pâques.

A certains moments, hier, il y avait tout juste une vingtaine de députés à la Chambre, alors que le nombre de 20 est requis pour qu'il y ait quorum.

On a surtout entendu des discours épars, précurseurs de l'orage qui éclatera lors du débat sur le discours du budget.

Le député libéral de Montréal-Verdun, Bryce Mackasey, a accusé le conservateur du Yukon Eric Nielsen de s'être livré à une attaque surnoise contre la personne du premier ministre Pearson lundi.

Il a qualifié M. Pearson de "grand homme", conscient des problèmes de l'unité canadienne, contrairement au chef de l'Opposition et à M. Nielsen.

Selon lui, M. Diefenbaker et son collègue du Yukon sont en train de compléter la destruction de leur propre parti.

Un espoir de M. Knowles

Le député conservateur de Royal G. L. Fairweather a exprimé l'avis que la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme devrait tenir des audiences dans les petites localités afin de chercher à connaître les opinions du public en général.

La météo

Maximum : 45

Minimum : 30

MAXIMUM DEMAIN : 55

MINIMUM CETTE NUIT : 35

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC) — **Régions de Montréal et Ottawa, Laurentides et Estrie; région de Québec :** Ensoleillé aujourd'hui; demain matin, ensoleillé, puis nuageux. Températures à peu près normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal et Ottawa, 35 et 55; Sainte-Agathe et Québec, 30 et 50; Sherbrooke, 30 et 55.

Pontiac-Témiscamingue et Abitibi : Ensoleillé aujourd'hui; généralement nuageux demain. Température à peu près normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : Témiscamingue, 30 et 50; Rouyn, Noranda et Val d'Or, 30 et 45.

Régions du Saint-Maurice, du lac Saint-Jean, de Rimouski, de Gaspé, de Baie Comeau et de Sept-Iles : Généralement ensoleillé aujourd'hui; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux. Températures à peu près normales. Brises légères. Minimum cette nuit et maximum demain : La Tuque, 25 et 50; Chicoutimi, 25 et 45; Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Gaspé, Baie Comeau et Sept-Iles, 25 et 40.

Une femme intelligente est une femme avec laquelle on peut être aussi bête que l'on veut.

P. Valéry

ARRETEZ!

NE CHERCHEZ PLUS

LES CHALETS PREFABRIQUES AYOTTE SONT ERIGES PAR DES EXPERTS SUR VOTRE TERRAIN

LE SALZACK $3395.00

- construction robuste
- termes faciles
- livraison gratuite
- taxes et éraction incluses
- livraison immédiate

CHOIX DE 45 MODELES

Prenez l'autoroute jusqu'à la sortie 11, tournez à gauche aux lumières de circulation, ensuite la route #11, le boulevard Labelle jusqu'au numéro 1101, Ste-Thérèse.

AYOTTE & FRÈRES LIMITEE

Téléphone : 625-9609

1101 Boul. LABELLE, STE-THERESE

MAISONS — MOTELS PREFABRIQUES

AUJOURD'HUI

A.B.N.R. d'IRAN

PRESENTE

LE PLUS IMPORTANT

ENCAN PUBLIC

D'AMERIQUE DU NORD

DE

TAPIS DE PERSE

En lots détaillés sans mise à prix

Valeur d'inventaire d'environ $500,000.

Dimensions variant de 2 x 3 à 12 x 22

Tapis exclusivement de la plus haute qualité : Royal Kerman, Royal Sarouk, Ispahan, Quoms brochés de soie, Kashan, Tabriz, Boukhara, Ardebil, Shiraz, tapis de passage, etc., etc. Plus un groupe de pièces rares et uniques de tapis de Perse.

Conformément à l'instruction no 3 de la division nord-américaine de la A.B.N.R. iranienne, ces magnifiques tapis de grande valeur sont expédiés en Amérique du Nord dans un but de promotion commerciale et afin d'accroître le commerce des tapis de Perse en Amérique du Nord.

Ces superbes tapis seront vendus séparément par

ENCAN PUBLIC

à l'HOTEL REINE-ELIZABETH

ETAGE DES CONGRES — GALERIE No 4

Mercredi, 14 avril à 7.30 p.m.

On peut examiner, aujourd'hui, mercredi, toute la journée jusqu'à l'heure de l'encan.

Prière de noter que M. Nadersaleh, conférencier et spécialiste en tapis de Perse de la A.B.N.R. iranienne, assistera à cette vente à l'encan.

JOSEPH WALSH OF CANADA

Encanteurs — évaluateurs — liquidateurs

844-1600 866-3605

Ces tapis de Perse sont d'une telle qualité et d'une telle valeur, que la A.B.N.R. n'avait pas l'intention de les vendre à l'encan.

S. Mahmadian (Iran) F. Bakhtiar (Iran) A. Panahi (Iran) C. J. Lebovits.

OLDSMOBILE 1965

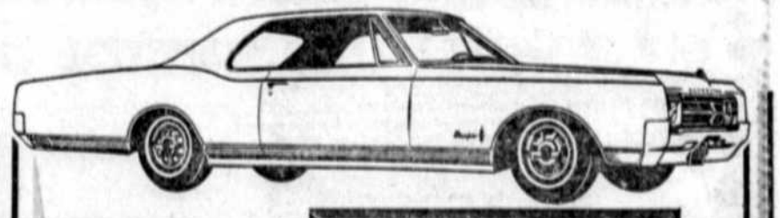

VOYEZ

Pour une meilleure transaction et la plus forte allocation d'échange

PATENAUDE AUTOMOBILE LTEE

POUR LIVRAISON IMMEDIATE

Prenez avantage de notre plan économique G M A C avec assurance maladie

AUSSI PEU QUE $650 COMPTANT ou VOTRE ECHANGE

Choix complet de modèles et couleurs

OLDSMOBILE
CORVAIR
CHEVELLE
ENVOY
EPIC
Camions Chevrolet

GARANTIE 24000 MILLES OU 2 ANS

Patenaude AUTOMOBILE LTEE

UN DES PLUS IMPORTANTS DEPOSITAIRES EN PROVINCE

10765 et 10830, rue LAJEUNESSE — DU. 9-8461

ESPACE A LOUER

MANUFACTURE — ENTREPOT — BUREAU

CHAUFFE

10,000 PIEDS CARRES

LIBRE IMMEDIATEMENT

2125 EST, STE-CATHERINE

Inf. Léon LeBrun LA. 6-9455

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711 / LIVRAISON A DOMICILE VI. 9-1138

MONTREAL, MERCREDI 14 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 87

Métro sous le mont Royal: une nouvelle formule rend possible sa réalisation

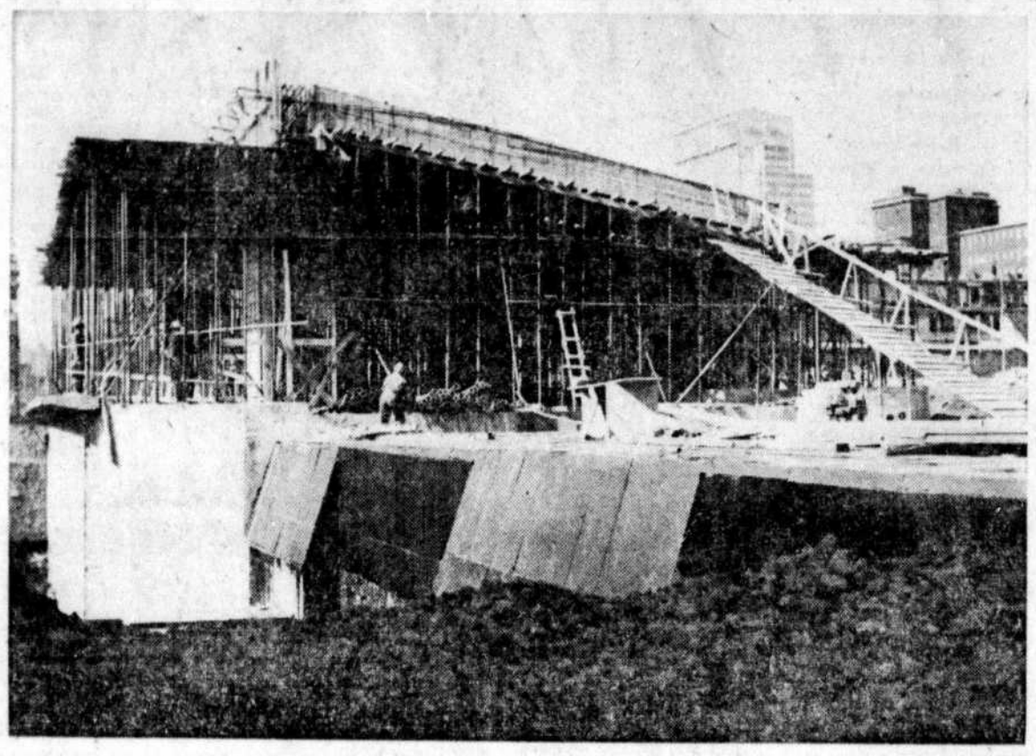

photo LA PRESSE

Première structure du métro en surface

Les travaux entrepris en vue de la construction du gros oeuvre de la station "champ-de-Mars" du métro vont bon train. La structure que l'on voit ci-haut est la première à être construite en surface. Ces travaux concernent l'accès nord de la station située dans l'axe de la rue Vitré, à l'ouest de la rue St-Denis.

par Thomas Duhaime

Le projet d'installation de voies rapides dans le tunnel du mont Royal en vue d'une future ligne de raccordement au réseau du métro de Montréal semble maintenant bien amorcé.

Le maire Jean Drapeau demandait aux municipalités intéressées de faire vite, car "nous n'avons pas de temps à perdre".

C'est fait...

Hier soir, un groupe de représentants des villes traversées par le circuit actuel des Chemins de fer nationaux ont réellement "fait du chemin", en l'espace de trois heures, pour trouver une solution acceptable à ce problème d'un intérêt public urgent.

La réunion se tenait à l'hôtel de ville de Saint-Laurent, sous la présidence du maire Marcel Laurin.

Le résultat de ces discussions:

1—Les municipalités concernées consentiront à partager le coût de la réalisation et du développement de cette ligne complémentaire du métro, à la condition que Montréal consente également à payer sa part;

2—Les maires présents à la réunion ont accepté, en principe, que l'opération de cette ligne soit remise à la Commission de transport de Montréal, mais à la condition que le service actuel, qui s'étend des Deux-Montagnes jusqu'à Ville Mont-Royal, soit maintenu sans restriction.

Cette formule compartimentée et clairement définie devrait répondre aux voeux exprimés par le maire Drapeau, encore récemment, touchant la participation conditionnelle de Montréal à ce projet évalué, grosso modo, à $40 millions.

La quote-part exigée de chaque municipalité serait calculée selon l'évaluation immobilière, barème reconnu comme devant être le plus juste et le plus approprié. Ce qui implique que la contribution de Montréal serait bien en deça de la moitié du coût d'estimation des travaux.

Rappelons la déclaration du maire Drapeau: "Les Montréalais paieront leur part, c'est sûr, mais pas plus".

Advenant que l'unanimité se fasse autour de ce projet, en route depuis plus d'un an, les Chemins de fer nationaux s'empresseraient de céder tout le réseau au prix conventionnel de ... "$1 et autres bonnes conditions valables".

Les maires des villes de banlieue, qui reprennent le projet aujourd'hui presqu'à zéro, ont bon espoir, semble-t-il, de recevoir l'appui de la métropole, d'autant plus que le plan initial du métro prévoyait cette extension vers l'ouest — via le tunnel du mont Royal — et que le maire Drapeau lui-même y voit une "ligne naturelle".

Un représentant des Chemins de fer nationaux, présent à la réunion des maires, hier soir, a commenté la déclaration de M. Donald Gordon publiée dans les journaux de fin de semaine.

M. Marcel Hunault a déclaré à son tour que le président des Chemins de fer nationaux n'a jamais voulu lancer un "ultimatum" ni faire une "menace" aux municipalités, en annonçant que le prix des billets pourrait être augmenté, devant même subir deux hausses consécutives à brève échéance.

"Ce qui existe, c'est que la compagnie opère à perte et ne peut plus rencontrer les frais d'exploitation actuels de ce service", d'expliquer M. Hunault.

Il a précisé que cette hausse de 5 cents sur le prix des billets est "une nécessité qui existe depuis longtemps" et que les revendications prévues auprès de la Commission fédérale des transports avaient été remises, l'an dernier, en raison des discussions en cours concernant ce projet de raccordement au réseau du métro de Montréal.

"Cette augmentation était prévue et n'a donc rien à voir avec le projet de voies rapides sous le Mont-Royal", affirme-t-il.

M. Hunault a surtout insisté pour situer le problème au bon endroit: "En 1966, nous ne pourront plus absorber l'augmentation de la fréquence des usagers. La capacité maximum de transport est de 13,000 passagers par jour; actuellement, le chiffre record est de 11,500, représentant entre 1,000 et 1,500 voyageurs à l'heure".

L'offre de cession des Chemins de fer nationaux de cette ligne de service aux municipalités intéressées remonte au début d'avril 1964.

Selon le maire Laurin, une réunion entre les maires des villes liées à ce projet d'une ligne de métro "sous la montagne" et les autorités de la métropole aura probablement lieu très prochainement. Even-

Voir TUNNEL en page 6

L'Expo met l'accent sur la vulgarisation scientifique dans son programme thématique

par Jean Rivest

La compagnie canadienne de l'Expo '67 a levé le voile ce matin sur une partie de ce que seront les pavillons thématiques de l'Exposition universelle et internationale de Montréal, dans deux ans.

Les pavillons qui contiendront les exhibits placés sous le thème "l'homme interroge l'univers", présenteront aux visiteurs une vue panoramique, colorée, à trois dimensions et sonore des découvertes et des réalisations de l'homme dans le domaine des sciences naturelles et de la médecine "en tenant compte des découvertes futures qui pourraient être réalisées d'ici 1967".

On sait que le thème central de l'Expo est "Terre des hommes", selon le titre d'une oeuvre de l'écrivain français Antoine de Saint-Exupéry. Sous ce grand thème, ambitieux s'il en est, se placent cinq grandes divisions: l'homme interroge l'univers; l'homme à l'oeuvre; image de l'homme; l'homme dans la cité; et l'homme et la santé.

Un examen superficiel

La conférence de presse de ce matin, convoquée à la dernière minute, avait pour but, la chose était visible, d'offrir à la presse et, par elle, au grand public, une première vision même partielle et forcément superficielle, sur une partie de l'un des trois grands pavillons thématiques.

Cette démarche de la compagnie de l'Expo cherchait selon toute vraisemblance à refaire une image plus favorable, aux yeux du public, des travaux préparatoires à l'illustration thématique de l'Expo, que celle que laissaient entrevoir quatre articles publiés ces jours derniers dans LA PRESSE, sous la signature de Raymond Grenier.

On sait que ce dernier a exprimé des doutes sérieux non pas sur les hommes qui travaillent à l'établissement des pavillons thématiques de l'Expo, mais sur le système dans lequel ils travaillent.

Divers spécialistes de la compagnie de l'Expo ont donc présenté ce matin une description sommaire et quelques illustrations, au moyen de diapositives, des exhibits des quatre sous-thèmes de la division "l'homme interroge l'univers". Ces quatre sous-thèmes sont, dans l'ordre où ils ont été examinés: "l'homme et les régions polaires"; "l'homme et les océans"; "l'homme et la vie"; et "l'homme et sa planète" (en sous-sous-thème, "l'homme et l'espace".)

20 minutes au cinéma

Donner ici un compte rendu détaillé de la partie la plus importante (au point de vue du temps qui y a été consacré) de la conférence de presse, signifierait écrire une sorte de guide à l'usage des visiteurs du pavillon à construction tétraédrique où sera présenté le thème "l'homme interroge l'univers".

Voici, dans les grandes lignes, la description des divers groupes d'exhibits.

Le secteur consacré à "l'homme et les régions polaires" comportera une vaste salle de cinéma et une salle d'exposi-

Voir L'EXPO en page 6

FAITS divers

Un avion serait tombé dans le fleuve

QUEBEC (PC) — Le détachement de la Sûreté provinciale à Baie-Saint-Paul, à 65 milles au nord-est de Québec, a révélé hier que l'on vérifiait une information à l'effet qu'un avion aurait plongé dans les eaux du fleuve St-Laurent, durant la journée de lundi.

Un homme âgé a en effet signalé à la police avoir vu "quelque chose ressemblant à un avion" tomber dans le fleuve alors que le temps était très mauvais. Des vérifications auprès des aéroports de la région ont démontré cependant qu'aucun appareil ne manquait à l'appel lundi soir.

La police doit toutefois pousser plus avant son enquête aujourd'hui, après avoir appris qu'un bimoteur privé est disparu au cours d'une envolée de New York à Gander, Terre-Neuve. Cet avion avait quitté New York lundi.

Trois incendies, dont l'un chez "Bill Wabo"

Un incendie, dont l'origine n'a pas été déterminée, a causé des dégâts considérables, hier soir, au "Montreal City Mission", un centre d'accueil propriété de la United Church, situé au 1181-83 rue De Bullion, près du boul. Dorchester.

Une quarantaine de pompiers, sous les ordres des chefs de division et de district Jean-Paul Boutin et Paul Boudreau, ont répondu à une alerte et ont utilisé trois jets pour combattre les flammes. L'appel a été donné à 8 h. 26 et l'incendie était maîtrisé à 9 h. 11. Des pompiers sont cependant restés sur les lieux jusqu'à 11 h. 40, pour éviter toute reprise de l'incendie, qui s'était déclaré au deuxième étage et s'était étendu jusqu'au troisième.

Deux autres légers incendies ont eu lieu hier soir. Le premier, survenu peu de temps avant 9 h., a partiellement détruit l'appartement du comédien Georges Provencher, qui personnifie "Bill Wabo" dans le téléroman "Les Belles Histoires". M. Provencher demeurait au 507 rue Desjardins, près de la rue Notre-Dame. Une trentaine de pompiers ont combattu cet incendie, sous les ordres du chef Yvon Perron.

L'autre incendie, alimenté par un baril d'huile renversé, a détruit deux hangars situés à l'arrière du 2170 rue De Lorimier, entre 9 h. 27 et 10 h. A cet endroit, une quarantaine de pompiers, sous les ordres du chef Gérard Besner, ont combattu les flammes à l'aide de trois jets.

Voir "FAITS DIVERS" page 6

Du beau temps pour le congé

Les Montréalais ainsi que la population du Québec en général jouiront d'un beau temps durant le long congé de Pâques qui commence demain soir, à 6 h., et qui se terminera lundi soir, à minuit.

C'est du moins ce que prédisent les météorologues de Dorval qui prévoient une température normale de saison de 50 à 55 degrés. Le soleil brillera tous les jours, tout comme aujourd'hui, au moins jusqu'à dimanche.

Si tel est le cas, il faut s'attendre à l'envahissement des routes par les milliers d'automobilistes qui profiteront du long congé pour se balader à la campagne.

examen de la VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES MODERNES
optométristes
B. KEMP, O.D.
J.-C. LARIVIERE, O.D.
3e ETAGE 842-5151 POSTE 538
Dupuis

LOUEZ
OUTILS et ÉQUIPEMENT pour LA MAISON / L'INDUSTRIE / LA CONSTRUCTION
273-2411
Perco
5272 BOUL. ST-LAURENT
OUVERT le vendredi jusqu'à 8h. p.m. le samedi jusqu'à minuit

BALANCE POSTALE
Capacité de 5 livres
Taux de poste canadien indiqué à chaque ½ once. Dimensions: 5½" hauteur x 4" x 4½". Grise.
Prix rég.: $14.25
Spécial $9.95
LIBRAIRIES Pilon STATIONERS INC
750 Beaubien (271-9501)
8559 St-Laurent (381-6261)
806 E. Ste-Royal (334-3081)
251 Decarie St-Laurent (748-7561)

Studebaker
"LA CANADIENNE" PAR EXCELLENCE
'65 COMMANDER
6 CYLINDRES, 2 PORTES, ESSUIE-GLACE 2 VITESSES, BRIQUET, ALTERNATEUR.
AUCUN COMPTANT
$65 PAR MOIS
$2295 MOINS BONI SPECIAL
CLOUETTE Automobiles
4590 rue St-Denis Tél.: 844-4445

ANALYSES D'URINES
ANALYSES DU SANG
Analyses complètes des urines $2.50
GROSSESSE
Test biologique (rats) $5.00
Résultat: 36 heures
Test Immunologique "Pregnosticon"
marque déposée
NOUVEAU! $8.00
RESULTATS 2 HEURES APRES RECEPTION DU SPECIMEN
9 a.m. à 3 p.m. dimanche excepté
Positivité après 8 jours de retard
845-7251
Diverses analyses de sang à prix variés
PHARMACIE MONTREAL
DUQUET & DUQUETTE PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

Nouvelle mode...
pour Pâques... pour le printemps
Slater
Modèle ci-dessus: cuir grenu de Bengale (imitation lézard) garni de veau. Nouveau talon semi-cambré. En noir ou beige. Pointures et largeurs courantes. La paire $17.95
OUVERT TOUS LES SOIRS
Louis Deslauriers Ltée
H. Giroux et Fils Inc.
• 6914, St-Hubert — 273-3813 • 1500, Mont-Royal est — LA. 1-3166
• 4039, Ontario est — LA. 1-9414
STATIONNEMENT GRATUIT

Canadair: arrestation de sept grévistes; un employé est blessé

Un employé des cadres de Canadair Limitée a été blessé, ce matin, en tentant de se frayer un chemin à travers une foule de grévistes qui étaient massés du côté de la rue opposé à l'usine. Dans un communiqué, la compagnie soutient que l'homme semble avoir subi une blessure à l'aide d'un instrument pointu. Cependant la police croit que l'accident serait survenu au moment où M. Douglas Wheaton aurait été repoussé sur une automobile.

M. Wheaton, un planificateur, est à l'emploi de Canadair depuis 17 ans. Il est âgé de 42 ans. Il a reçu les soins appropriés à la clinique d'urgence de l'usine.

Par ailleurs, la police a procédé ce matin à sept autres arrestations; ce qui porte à onze le nombre des grévistes qui devront comparaître devant les tribunaux pour répondre à divers chefs d'accusation. Les sept hommes qui ont été arrêtés ce matin sont accusés d'avoir troublé la paix.

Canadair, dans un communiqué, a laissé savoir aujourd'hui qu'elle va prendre tous les moyens légaux pour protéger ses employés et sa propriété. "La police de St-Laurent a été mise au courant de la situation et a été priée de prendre toutes les mesures nécessaires," dit le communiqué.

D'après un porte-parole de l'entreprise, le piquetage en masse s'est poursuivi aujourd'hui en dépit d'une injonction limitant le nombre des piqueteurs à deux par entrée. "Les entrées de l'usine étaient un peu plus dégagées qu'hier", avant l'émission de l'injonction, a ajouté ce représentant de l'employeur.

Les grévistes se rassemblent autour des terrains de stationnement de la compagnie, près des arrêts d'autobus et en face d'un restaurant du côté opposé de la rue où se trouve l'entrée principale de l'usine, boulevard Laurentien.

Des centaines d'entre eux ont entravé la circulation ce matin, sur une artère très achalandée. Ils marchaient dans la rue, en zigzaguant.

Un agent des relations publiques de la compagnie a confirmé que la production a ralenti à l'usine, mais qu'elle n'a pas cessé depuis le début de la grève. Ce sont les employés non-syndiqués — comme les contremaîtres — qui exécutent le travail.

Cette grève a été déclenchée lundi matin, aux petites heures par les 3,200 membres de la loge 712 de l'Association internationale des machinistes (FTQ). Les ouvriers désirent obtenir une augmentation de salaires et l'amélioration de plusieurs bénéfices marginaux.

Aucun pourparler n'a eu lieu depuis le début du conflit. L'agent d'affaires du syndicat, M. Charles Phillips, se dit prêt à rencontrer la compagnie en tout temps pour reprendre les négociations. Le syndicat est toutefois revenu à ses demandes initiales. C'est ainsi qu'il réclame une augmentation de salaires de 18 p. 100; ce qui se compare à environ 7 p. 100 offert en dernier lieu par la compagnie.

Possibilité d'une libération provisoire de Michèle Saunier

Tout en rejetant une motion de non lieu présentée par la défense, la semaine dernière, le juge Armand Sylvestre a clairement indiqué, hier après-midi, qu'il était favorable, en principe, à la remise en liberté provisoire de Michèle Saunier, le professeur de psychologie accusée de participation au complot pour dynamiter six monuments américains.

Reste maintenant à déterminer le montant du cautionnement qui sera exigé.

Il y a quelques semaines, les avocats de la jeune femme, Mes Michel Proulx et Gilles Duguay, avaient tout d'abord offert un cautionnement immobilier de $35,000, puis, une seconde fois, de $50,000.

Hier, toutefois, Me Proulx s'est dit dans l'impossibilité d'affirmer que la même personne était encore prête à assurer la présence de la prévenue par la même garantie immobilière.

C'est alors que le procureur de la Couronne, Me Jean-Guy Boilard, a suggéré un nouvel ajournement à aujourd'hui, alors que la défense pourra "faire son offre".

Celle-ci a toutefois indiqué, dès hier, qu'elle s'opposera à nouveau à ce que l'enquête soit ajournée à plus de huit jours en raison de l'impossibilité où la poursuite se trouve de faire comparaître son principal témoin, le policier de couleur Raymond Wood, de New York.

Me Proulx, pour sa part, a soutenu que ce n'était pas avant la fin du mois de mai, et peut-être pas avant le mois de juin que ce témoin pourrait être à la disponibilité du tribunal montréalais.

Me Boilard a rétorqué toutefois que la seule personne que l'avocat de la défense avait rencontrée à New York au cours de son récent voyage, était l'avocat de l'un des prévenus, Colliver, et que ce dernier n'était évidemment pas celui qui était le mieux placé pour connaître les intentions des autorités américaines.

En décidant qu'un cautionnement devrait être accordé, le juge Sylvestre avait par ailleurs fait remarquer que, si les délais ne pouvaient être imputés à personne en particulier, il n'en restait pas moins que la prévenue, toujours considérée comme innocente jusqu'à la fin de son procès, ne devait pas subir tous les inconvénients de cette détention, qui se prolonge malgré elle.

"Mais il faut se rappeler, dit-il, que le crime qui lui est reproché est d'une gravité exceptionnelle et que ses répercussions ont été internationales. Le cautionnement qui sera accordé devra donc être aussi sérieux."

PRÊTS
6½%
LE TAUX LE PLUS BAS!
Obtenez rapidement un Prêt 1ère Hypothèque • Pour acheter, construire, refinancer votre propriété • Montréal et banlieue • Aucune commission • Que vous soyez client ou non • Consultez le Gérant.
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL
OUVERTE TOUS LES SOIRS DE 7h. A 8h.

Réglementation plus sévère sur les installations de gaz naturel à Verdun

A l'avenir, les plombiers ne pourront procéder à l'installation d'un système de gaz naturel sans obtenir au préalable un permis rigoureusement contrôlé par le Service d'inspection de la ville de Verdun.

Ce nouveau règlement vient d'entrer en vigueur à la suite d'une récente décision du conseil municipal.

De plus, lorsque le travail d'installation sera complété, des tests seront faits en vue de s'assurer que tous les raccordements sont satisfaisants.

Ce règlement englobe tout système ou tout appareil alimenté au gaz naturel dans les limites de la ville.

"Nous ne sommes pas pris de panique, de déclarer le maire George O'Reilly, mais nous voulons simplement nous protéger nous-mêmes."

Le maire de Verdun a précisé, en outre, que les pompiers qui font une inspection annuelle des immeubles devront désormais suivre des cours spéciaux afin de se familiariser avec les installations. De plus, la Corporation de gaz naturel du Québec leur fournira l'avantage d'assister à la présentation de films traitant de cet important sujet.

Le décret municipal va plus loin : la ville engagera un nouvel inspecteur en plomberie et en gaz naturel, qui s'occupera également de faire respecter le présent règlement et de voir à ce que des réparations soient effectuées, le cas échéant.

Le conseil municipal a révélé qu'au début de l'année la ville a conclu une entente avec la CGNQ, qui s'engage à fournir deux fois par semaine une liste des installations effectuées dans la ville.

Le maire O'Reilly a dénoncé vertement les installations qui sont faites assez souvent par ceux qu'il a qualifié "d'hommes à tout faire".

A partir de là, il a élaboré cet important programme d'inspection qu'il entend mettre en oeuvre.

Depuis les sept dernières années, entre 12,000 et 15,000 appareils ont été installés à Verdun.

Se fondant sur un rapport détaillé préparé par un comité spécial formé pour étudier la situation du gaz naturel dans les limites de la ville, le maire a déclaré que plusieurs cas ont été signalés démontrant que des installations avaient été faites par "des propriétaires ou des personnes inconnues", et cela, à l'insu des inspecteurs de la ville.

Un nombre impressionnant de 200 raccordements auraient ainsi été complétés sans avoir reçu l'approbation du service public.

L'EXPO

SUITE DE LA PAGE 3

tion. Le cinéma a ceci de particulier qu'il est circulaire, formé de quatre salles accolées l'une à l'autre, autour d'un écran à quatre faces (si l'on peut dire), autour duquel les salles, appelées "le carrousel", tourneront. On présentera là, au moyen de films, une connaissance aussi vaste que possible des régions polaires de notre planète. Ce spectacle durera 20 minutes. Quand les visiteurs sortiront de cette salle ils seront invités à visiter divers exhibits.

Les éléments présentés dans ce pavillon viseront à corriger la fausse idée que l'on se fait généralement des régions polaires.

Voyage sur et dans la mer

L'un des éléments spectaculaires sera "l'histoire d'un flocon de neige", depuis la façon dont il est formé et sa chute sur le sol, jusqu'à ce que, confondu dans un bloc de glace, il devienne iceberg à la dérive sur l'océan.

Le visiteur recevra un enseignement vulgarisé sur le permafrost, par exemple, sur les raison pour lesquelles les pôles sont froids, sur les habitants de ces régions, leur origine et leur genre de vie actuel.

A l'étage au dessus de cette présentation, se trouvera l'illustration du sous-thème "l'homme et les océans".

A l'entrée, des images de la mer, des plaisirs de la plage, de la navigation sportive, etc., "afin de placer le visiteur dans l'ambiance. Par des exhibits divers, le visiteur apprendra ensuite des tas de choses sur la nature de la mer (la formation des vagues, les marées, les fonds marins, etc.), puis il se fera expliquer les divers usages que l'homme a fait des océans au cours de son histoire (transport, pêcheries, etc.). On étudiera aussi là, sous forme vulgarisée, la naissance des océans, et l'apparition de la vie au sein des mers.

A l'intérieur d'une cellule

Un immense aquarium à paroi transparente servira de cadre à diverses expériences de plongée autonome, avec hommes-grenouilles et tout, sous les yeux de 200 spectateurs confortablement assis.

"L'homme cet inconnu"

Un autre secteur de ce pavillon illustrera le sous-thème "l'homme et la vie". On tentera de répondre le plus simplement possible, mais le plus scientifiquement possible aussi à des questions comme : qui est l'homme ? De quoi est-il fait ? Comment s'adapte-t-il à la machine ! Comment a-t-il transformé le monde selon ses besoins ? etc.

L'élément central de cette section du pavillon sera une reproduction d'une cellule humaine grossie un million de fois. Les visiteurs pourront y entrer et en sortir par les orifices "naturels" comme y entrent et sortent les éléments dont la cellule a besoin pour vivre et ceux qu'elle rejette.

On ne présentera pas seulement ce qui est "normal", mais aussi ce qui est "anormal". Une série d'exhibits sera consacrée au cancer. L'homme pourra ensuite comparer ses propres cellules avec d'autres cellules animales.

Dans une galerie de mine

Après que le visiteur aura vu et compris ce qu'est une cellule nerveuse, on l'invitera à étudier les réactions chez les êtres les plus simples, chez le chien, par exemple, puis chez l'homme lui-même. On lui fera comprendre les mécanismes de base du comportement d'un enfant et d'un adulte.

Enfin, la quatrième partie de ce pavillon sera "l'homme et sa planète"; on y a ajouté récemment une partie qui n'apparaissait pas au scénario original : "l'homme et l'espace".

Dans l'homme et sa planète, on examinera donc celle-ci "sur terre", "sous la terre" et "au dessus de la terre", selon les trois divisions.

Par le truchement d'un tunnel, le visiteur verra expliqué et illustré comment l'homme a découvert et comment il exploite les minéraux.

Les divers grands chapitres de la géographie physique, de la géologie feront l'objet d'exhibits.

Le pavillon montrera enfin ce que peut apporter à l'homme l'exploration spaciale et les effets que pourra avoir l'aventure du cosmos sur sa philosophie, sa religion et sa culture.

A la défense du tétraèdre tronqué

L'architecte en chef de la compagnie de l'Expo a ensuite pris la défense du maintenant fameux tétraèdre tronqué.

Les architectes, a déclaré M. Edouard Fiset, avaient à solutionner un problème extrêmement difficile à cause de la nécessité de mettre au point un système de construction souple qui permette d'agrandir ou de modifier les formes des pavillons à la dernière minute.

A cause du manque de temps, il a fallu travailler à la création des bâtisses avant même que l'on sache ce qu'il y aurait à l'intérieur.

On a choisi le système de construction dit "cellulaire" parce qu'il permet d'ajouter ou de retrancher des cloisons, des balcons, des extensions, des étages, comme s'il s'agissait d'un jeu de meccano.

Chaque "cellule" est elle-même un tétraèdre tronqué ; une fois que les cellules sont accolées les unes aux autres, on obtient un grand tétraèdre ou une série de tétraèdres accrochés les uns aux autres (un peu comme on obtient une pyramide quand on colle ensemble quatre triangles . . .)

Objectif : une philosophie de la science

La dernière partie de la conférence de presse a porté sur la "philosophie" de cette partie des pavillons thématiques.

Selon le professeur Porter, de Toronto, le comité consultatif sur les sciences et la médecine cherche à faire de la vulgarisation scientifique dans le but d'éveiller chez les visiteurs l'appétit d'approfondir plus tard et en dehors de l'Expo leurs connaissances et leur culture.

On cherche à montrer aux visiteurs que les sciences ne sont pas "un vaste mystère impénétrable avec ses grands prêtres", mais que tous peuvent y être initiés. Si l'on veut que notre civilisation dépasse le stade purement technologique et entre dans une période de philosophie de la science, a-t-il dit à peu de choses près, il faut rendre les sciences accessibles à tous.

A une objection soulevée par un journaliste de la salle, selon qui la vulgarisation scientifique bien faite et abondamment illustrée existe déjà dans une multitude de livres, le Dr Porter a répondu que selon un relevé statistique récent, "seulement 5% de la population fréquente les bibliothèques" . . .

Pas de savants étrangers

"Bien sûr, a-t-il dit, nous avons fait des erreurs. S'il n'y avait pas d'erreur, je serais inquiet. We can't be right until we are wrong", s'est-il exclamé.

Il a noté en passant que l'aspect scientifique (mais non pas seulement technologique) sera au premier plan de l'Expo 67.

Des études faites à Seattle, lors de la récente exposition, ont démontré que les pavillons scientifiques ont été l'un des plus grands points d'attrait pour les visiteurs.

A une autre question d'un journaliste, le commissaire général adjoint de l'Expo, M. Robert Shaw, a répondu que les comités consultatifs sont entièrement canadiens, mais qu'on "est en communication" avec des savants d'autres pays. Pour illustrer, il a déclaré que "la semaine dernière encore, j'ai signé une lettre adressée à un homme de science étranger". Il a précisé aussi qu'"un savant américain" se rend quelques fois à Montréal pour siéger avec le comité qui s'occupe du sous-thème "l'homme et les régions polaires".

Une manufacture de Québec ravagée par les flammes

QUEBEC (PC) — Une centaine de pompiers de la vieille capitale, répondant à une troisième alerte, ont mis plus de deux heures à maîtriser un violent incendie qui faisait rage, tôt hier matin, dans une manufacture de contenants de plastique.

Les flammes ravageaient l'immeuble de la St. Lawrence Manufacturing, rue des Commissaires, dans le centre commercial de la basse ville.

Les flammes, d'origine inconnue, ont pris naissance au premier étage et se sont rapidement propagées jusqu'à la toiture de l'immeuble de deux étages.

Une dizaine d'employés, qui travaillaient à l'intérieur au début du sinistre, ont réussi à fuir les lieux pour se mettre en sécurité.

Le travail des pompiers a été entravé par l'épaisse fumée qui se dégageait du brasier. Sept pompiers ont été légèrement blessés ou incommodés par la fumée.

TUNNEL

SUITE DE LA PAGE 3

tuellement, des représentants de la CTM et des Chemins de fer nationaux participeront aussi aux discussions.

La ligne actuelle des Chemins de fer nationaux dessert neuf municipalités : Deux-Montagnes, les Iles Laval, Laval-sur-le-Lac, Dollard-des-Ormeaux, Pierrefonds, Roxboro, Saint-Laurent, Ville Mont-Royal et Outremont, pour aboutir à la gare centrale de Montréal.

Dans le projet étudié (et peut-être en voie de réalisation, cette fois . . .), les promoteurs ont inclus une "sugestion" de Chomedey comportant une ligne additionnelle de raccordement afin de relier l'île Jésus au métro de Montréal.

FAITS divers

SUITE DE LA PAGE 3

Jeune messager dépouillé de $53

Un jeune messager de la pharmacie St-Paul, au 5656 rue Laurendeau, à Côte-St-Paul, a été dépouillé d'une somme de $53, vers 8 h. hier soir, par deux individus armés d'un couteau qui l'ont accosté à l'angle des rues Drake et LeCaron.

Michel Paquin, âgé de 16 ans, la victime, n'a pas été molesté par ses assaillants qui ont pris la fuite à pied.

Un ouvrier se noie en travaillant au pont de l'île Paton

Un employé de la Quebec Engineering Ltd, du 6555 Chemin de la Côte-des-Neiges, qui travaillait à la construction du pont de l'île Paton, s'est noyé, vers 2 h. hier après-midi, lorsqu'il a glissé d'un échafaud flottant.

Il s'agit de Giusseppe Marzano, âgé de 37 ans, domicilié au 7462, 17e Avenue, à St-Michel.

Les compagnons de la victime n'ont pu rien faire pour lui porter secours dans un bref délai parce que le corps n'est pas revenu à la surface. Ce n'est que vers 3 h. 45 que l'on est parvenu à sortir le corps de l'ouvrier.

Pendant près d'une demi-heure, on a pratiqué la respiration artificielle, dans une ultime tentative de ranimer le noyé, mais il était trop tard, la mort avait fait son oeuvre.

Un mort et deux blessés dans une collision

Un homme de 41 ans a perdu la vie, vers 7 h. 30 hier matin, dans la collision de deux autos survenue sur la route no 1, à Canton Ascot, dans le comté de Sherbrooke.

Il s'agit de M. Mathias Potvin, domicilié au 370 rue Alançon, à Sherbrooke, qui serait mort instantanément.

Deux autres personnes ont subi des blessures dans l'impact. Il s'agit de Marc Gagnon, âgé de 20 ans, de Sherbrooke, et Mlle Françoise Brouillard, 19 ans, de Cowansville. Tous deux ont été transportés à l'hôpital St-Vincent-de-Paul de Sherbrooke, où leur état est jugé satisfaisant.

Une corniche leur tombe sur la tête

Une corniche, au troisième étage d'une vieille maison située au 1415 rue St-Hubert, près de la rue Ste-Catherine, a choisi le moment exact où un jeune couple passait juste au-dessous d'elle, à 7 h. 30 hier soir, pour se décrocher et s'écraser sur le trottoir.

Le pire a heureusement été évité, le couple parvenant à s'esquiver à demi. Mlle Rolande Gravel, 20 ans, et M. Gilles Provost, 22 ans, tous deux du 1649 rue St-Hubert, ont été traités à l'hôpital St-Luc pour contusions à la tête et au dos.

Un chauffeur de taxi se fait voler son argent et son auto

Un chauffeur de taxi s'est fait voler les $25 qu'il avait sur lui et son auto, vers minuit 40 la nuit dernière, à l'angle des rues Liège et St-Laurent.

Les deux bandits qui ont commis ce vol avaient signalé M. Pierre Lamothe, du 6697 rue Garnier, à l'angle des rues St-Denis et Liège. L'un d'eux était apparemment armé d'un couteau. M. Lamothe n'a pas été molesté.

Cambriolages et vol avec violence

Un téléviseur, des fourrures et des bijoux, d'une valeur de $2,024, ont été volés chez M. Jacques Richard, 2527, rue Des Carrières, par des inconnus qui sont entrés en brisant une porte de l'arrière.

— Six câbles d'acier d'une valeur de $1,200 ont été volés au cinquième étage d'un immeuble situé au no 6600, St-Urbain. Les câbles appartenaient à la Otis Elevator.

— $1,500 d'outils de plombier sont disparus de l'auto de M. Roger Lécuyer, 10116, St-Charles, alors que le véhicule était immobilisé en face de cette adresse.

— Enfin, M. E. Barré, de St-Eustache, a révélé à la police qu'il a été attaqué en face du no 291 est, rue Beaubien, dépouillé de $24, puis abandonné inconscient sous le boul. Métropolitain, non loin de la rue C.-Colomb.

Ouvrier accusé de meurtre à Ottawa

OTTAWA, (PC) — Un ouvrier de 47 ans, d'Ottawa, a été accusé du meurtre d'une femme à la suite d'une fusillade dans une maison de chambres de la ville.

Azarie Touchette devait comparaître aujourd'hui en Cour relativement à la mort de Madame Jeannette Lapointe, âgée de 45 ans.

La police a révélé qu'on a trouvé deux carabines de calibre .22 sur la scène du crime. La police attend les résultats d'une autopsie afin de déterminer la cause exacte de la mort.

La fusillade a fait suite à une querelle de ménage, a révélé la police.

Ecroulement partiel d'un pont à Forestville

FORESTVILLE (PCI) — Depuis mardi après-midi, toute circulation entre Forestville et Sainte-Thérèse-de-Colombière, sur la route 15, est interrompue, par suite de l'écroulement partiel du pont de bois qui enjambe la rivière Laval, à cet endroit.

Un porte-parole de la police provinciale affirme que la circulation ne sera pas rétablie normalement avant jeudi soir ou même vendredi.

Les dégâts au pont semblent être causés par le dégel et l'état précaire de cette structure d'une quinzaine de pieds de longueur.

Ce matin, une cinquantaine de lourds véhicules et camions étaient paralysés sur les deux rives de la rivière Laval et plusieurs sont retournés à leur point de départ.

Des fonctionnaires et employés du ministère de la Voirie sont actuellement sur les lieux pour remédier à la situation et interdire le passage des véhicules lourds.

Quelques automobilistes circulent toutefois sur le pont endommagé, mais à leurs propres risques.

Cette situation cause un sérieux embarras aux petites municipalités industrielles de la Côte-Nord où le camionnage est le principal mode de transport.

Récompense de $25,000

Une récompense de $25,000 est offerte pour tout renseignement pouvant amener la capture des auteurs du cambriolage de la dernière fin de semaine à la succursale de la Banque royale du Canada au centre commercial Van Horne.

On n'a pas encore établi le montant exact qui a été volé, mais on considère ce cambriolage comme l'un des trois ou quatre plus importants dans l'histoire de Montréal.

Les responsables de la sécurité à la banque, MM. Joseph Bédard et Marc Maurice, tous deux anciens détectives de l'escouade des vols à main armée de la Sûreté de Montréal, ont révélé que "le travail avait été effectué efficacement par des professionnels avisés".

Il faudra cependant attendre encore quelques jours pour voir si ces "professionnels avisés" ont des mouchards dans leurs rangs.

Accusation de meurtre

Roger Bonenfant, 26 ans, garçon de table dans une taverne de l'est de la ville, a comparu ce matin à Chicoutimi pour répondre à une accusation de meurtre. L'enquête préliminaire a été ajournée à la huitaine.

L'accusation découle d'un hold-up de $3,122 commis le 9 octobre 1963 à la piste de courses de Jonquière, alors que quatre cagoulards avaient volé ce montant à la pointe de leurs armes, et avaient durant l'attentat tué un employé de la piste, M. Gislain Savard, 21 ans.

Bonenfant a été arrêté lundi soir par les sergents-détectives Fernand Laroche et Bernard Mondion.

Un meurtrier monte à la potence en protestant contre la peine de mort

LANSING, Kansas. (PA, UPI) — Richard Hickock et Perry Smith, calmes et sans remords, ont été pendus aujourd'hui à la prison de l'Etat, près de cinq ans et demi après avoir été trouvés coupables de l'un des meurtres les plus sanguinaires dans les annales criminelles du Kansas.

"Je n'ai pas de ressentiment", a déclaré Hickock avant l'exécution. "Vous m'envoyez à un meilleur endroit".

Smith, qui mâchait de la gomme pendant qu'on le conduisait à la potence, souriait mais ses derniers mots ont été un peu plus amers. "Il est révoltant d'enlever la vie de cette façon," s'est-il écrié. "Je pense que la peine capitale est légalement et moralement condamnable."

Il a craché sa gomme juste avant d'escalader les 13 marches de la potence.

Les deux hommes avaient été trouvés coupables d'avoir tué un cultivateur, Wesley Clutter, sa femme et leurs deux enfants à Garden City, Kansas, dans la nuit du 14 novembre 1959.

Les quatre victimes avaient été ligotées, bâillonnées et tirées à bout portant avec un fusil de chasse. Clutter avait de plus été poignardé et avait eu la gorge tranchée.

Il semble que les assassins étaient à la recherche d'une fortune qui aurait été cachée par la famille Clutter dans sa demeure. En fait, Hickock et Smith ne récoltèrent que $80, un petit radio et des lunettes d'approche.

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté.

La Rochefoucauld

ANNONCE

MAUX DE DOS ET DOULEURS RHUMATISMALES

Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'escherichia coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le manque de sommeil dus aux irritation des reins et de la vessie, essayez de prendre 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau, 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et sciatiques, maux de tête et de dos, et douleurs musculaires. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

Université de Montréal

INSCRIPTIONS

POUR L'ANNEE ACADEMIQUE 1965-66

Tous les nouveaux étudiants qui désirent s'inscrire dans une faculté ou école constituante de l'Université doivent présenter leur demande d'admission

AVANT LES DATES LIMITES SUIVANTES

1965

1er mai — Droit, médecine, sciences, chirurgie dentaire, pharmacie, nursing, architecture, hygiène (éducation physique), diététique et nutrition, psychologie.

1er juillet — Philosophie, lettres, sciences sociales, bibliothéconomie, technologie médicale, réhabilitation.

1er août — Musique, sciences religieuses, hygiène (hygiène publique et administration hospitalière), art (B.A. adultes).

On obtient les bulletins de demande d'admission accompagnés des feuillets d'instruction en s'adressant au secrétaire de la faculté ou de l'école concernée, case postale 6128, Montréal 3.

les meilleurs prix et le meilleur service se trouvent chez **JEAN GERVAIS**

Réfrigérateur MOFFAT

modèle K-24-0

14.11 pi. cu. Deux portes

"Dégivrage automatique"

Congélateur zéro degré — Plateau amovible pour 24 oeufs — Compartiments séparés pour beurre et fromage — Porte à joint magnétique — Congélateur d'une capacité de 115¾ lb.

— 4 plateaux à éjection pour cubes de glace.

— Fini blanc.

Rég. $434.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

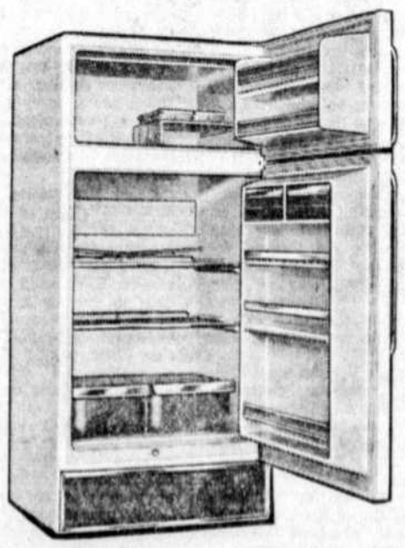

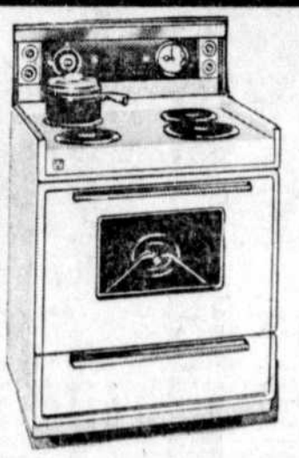

Cuisinière MOFFAT

Modèle 30K43WR

Chronomètre automatique et minuterie. Préchauffe du four rapide et automatique • Commandes de chauffe à 7 positions • Prise de courant chronométrée • Eclairage fluorescent • Rôtisserie chronométrée • Lampe du four en retrait • Lèchefrite et grille émaillées • Porte du four, amovible, avec grande fenêtre de 16" • Grand tiroir utilitaire • Coupes de propreté et anneaux chromés amovibles • Disponible avec dosseret en français.

Rég. $294.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

Cuisinière MOFFAT

modèle 30K80WR

Chronomètre automatique et minuterie • Préchauffe du four, automatique et rapide • Commandes de chauffe à réglage infini • Commande "Hi-Lo-Matic" de la grille • Eclairage fluorescent • Prise de courant chronométrée • Eléments de surface amovibles • Rôtisserie chronométrée • Rôtimètre électrique avec sonnerie • Grille de four coulissante • Grille en aluminium • Tiroir utilitaire • Lampe du four en retrait • Porte amovible avec fenêtre panoramique de 21" • Eléments de surface avec lampes-témoins.

Rég. $399.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

Cuisinière MOFFAT

Modèle de style encastré

30K30-WR

- Commutateurs à 7 degrés de chauffe
- Préchauffe du four automatique et rapide
- Chronométrage automatique et minuterie
- Prise de courant auxiliaire chronométrée
- Eléments à chauffe superrapide et égale
- Coupes de propreté et anneaux chromés amovibles
- Tiroir utilitaire
- Lampe du four enchassée
- Gril et lèchefrite en émail-porcelaine
- Porte de four amovible avec fenêtre panoramique de 16"

Rég. $269.95

EN VENTE A PRIX DE DEFI

HEURES D'AFFAIRES :
le jeudi jusqu'à 10 p.m.
le vendredi jusqu'à 10 p.m.
le samedi jusqu'à 5 p.m.

BILLET DE PARTICIPATION
offert à ses lecteurs par
LA PRESSE
en collaboration avec des annonceurs
à l'occasion de son
NOUVEAU CONCOURS
'CHANCE POUR TOUS'
commençant le 14 avril et finissant le 19 mai 1965

CHAQUE SEMAINE $2,500 DE MARCHANDISES distribuées à 12 personnes gagnantes lors d'un tirage
GRAND PRIX DE COURONNEMENT: Valiant '65

COMPLÉTEZ LA PARTIE CI-DESSOUS: (en lettres moulées)

Votre NOM: _____
Votre ADRESSE: _____ (au complet)
_____ Votre NO DE TÉL.: _____

RÉPONDEZ ENSUITE, en traçant un X dans le carré précédant votre cas, À CETTE QUESTION:
COMMENT OBTENEZ-VOUS "LA PRESSE"?
☐ Par livraison à domicile ☐ D'un marchand de journaux ☐ Par achat occasionnel

DÉCOUPEZ ENFIN CE BILLET, GLISSEZ-LE DANS UNE ENVELOPPE AFFRANCHIE ET ADRESSÉE À: Concours 'CHANCE POUR TOUS', Journal "LA PRESSE", Case postale 6046, Montréal (3), Québec, Canada... PUIS, POSTEZ AUSSITÔT.

Ou encore, remettez-le à un concessionnaire d'autos Valiant de la région montréalaise.

N.B.: Utilisez autant de billets que vous désirez.

Pour les règlements de ce concours, lisez LA PRESSE chaque jour

LA GRANDE
SEMAINE MOFFAT

L'AS DU SERVICE
JEAN GERVAIS

5270 Henri-Julien CR. 7-4103
au COIN de la rue BOUCHER
1145 est, Mont-Royal LA. 4-6817
PRES de la rue de LA ROCHE

ICI c'est le client qui est ROI

Succursale à ST-JEAN : PLAZA VAL RICHELIEU — 640 rue DORCHESTER — Tel.: PL. 8-8084

CAHIER No 4 / PAGES 67 - 88 LA PRESSE FINANCE / ANNONCES CLASSEES / DECES

MONTREAL, MERCREDI 14 AVRIL 1965 — 81e ANNEE — No 87

Hanoï lance un appel aux Parlements du monde entier

(d'après AFP, PA, UPI) — A l'issue de la session qu'elle vient de tenir, l'Assemblée nationale nord-vietnamienne a adressé un appel aux Parlements du monde entier, pour leur demander d'intervenir "par les moyens à leur disposition pour soutenir le peuple vietnamien dans sa lutte contre l'agression des Etats-Unis".

"Le peuple vietnamien tout entier est résolu à user de son droit pour défendre l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale du Vietnam", dit une résolution de l'Assemblée qui précise que la paix réside dans "le respect des accords de Genève, ainsi que dans la stricte application de ces derniers".

La résolution de l'Assemblée nationale nord-vietnamienne insiste sur les points suivants :

1) Reconnaissance de l'intrégrité territoriale; retrait complet des Etats-Unis, et fin de l'"alliance militaire" avec l'administration de Saigon.

2) Retour aux accords de Genève en attendant la réunification pacifique du pays.

3) Reconnaissance effective du principe d'autodétermination, et reconnaissance du Vietcong comme interlocuteur valable.

La résolution conclut que c'est seulement quand ces conditions seront admises, qu'il sera "possible de considérer la convocation d'une conférence internatoinale du type de celle de Genève de 1954 sur le Vietnam".

L'escalade diplomatique

On note une grande effervescence sur le front diplomatique présentement. Le président Johnson envoie cette semaine H. Henry Cabot Lodge discuter de la crise vietnamienne avec six pays amis, dans le Sud-Est asiatique, soit l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines, Formose, le Japon et la Corée du Sud. L'Australie, première étape du périple Lodge, a fait savoir à Washington qu'elle préférerait que la tournée ne débute qu'après les vacances de Pâques.

De son côté, Eugène Black, représentant personnel de M. Johnson, vient d'entreprendre des pourparlers avec le secrétaire général U Thant des Nations unies, cependant que Patrick Gordon Walker, envoyé spécial de Grande-Bretagne vient de partir pour Ceylan, la Malasya, la Thailande, le Laos, le Cambodge, le Sud-Vietnam, le Japon et l'Inde où il cherchera surtout à mettre "les faits" à jour. Pékin et Hanoï ont refusé de recevoir l'envoyé britannique, mais Londres leur a demandé de revenir sur leur décision et de donner une réponse constructive à l'offre de discussions inconditionnelles faite par M. Johnson.

Le premier secrétaire du parti communiste nord-vietnamien est à Moscou, également en mission diplomatique.

L'ancien président français, Edgar Faure sonne la note de l'optimisme et invite aujourd'hui les Etats-Unis à "tenter l'escalade diplomatique".

Plus pessimiste, le premier ministre Chou En-lai de Chine a déclaré, pour sa part, à un journaliste tunisien, qu'il était convaincu que la guerre du Vietnam n'était qu'un prélude à une attaque des Etats-Unis contre la Chine.

Les USA sont à "étudier" la proposition de Hanoï

WASHINGTON. (UPI, AFP, Reuter) — Le secrétariat d'Etat a fait savoir cet après-midi que les Etats-Unis étaient à "étudier" la proposition que l'Assemblée nationale du Nord-Vietnam a rendue publique ce matin, proposition qui énumère les conditions d'une paix négociée au Vietnam.

Toutefois, de hauts fonctionnaires de l'administration laissent entendre que cette proposition est inacceptable, attendu qu'ils la considèrent comme une manoeuvre destinée à livrer le Sud-Vietnam à des influences communistes.

Ces événements diplomatiques surviennent au moment où le premier ministre Harold Wilson de Grande-Bretagne arrive aux Etats-Unis pour discuter, avec le président Johnson, de questions financières et internationales.

Le problème vietnamien

Le problème vietnamien, même s'il doit céder le pas aux questions économiques et financières intéressant la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, figurera en bonne place aux entretiens de demain à Washington, estime-t-on dans les milieux diplomatiques.

La note chinoise, rejetant dans des termes d'une violence sans précédent l'offre du gouvernement britannique d'envoyé pacifique, de même que le refus, plus nuancé, d'Hanoï, semblent priver le Royaume-Uni de la possibilité d'agir unilatéralement dans cette affaire, alors que les perspectives d'une initiative conjointe des co-présidents britannique et soviétique ne sont nullement prometteuses.

Diplomatie tranquille

Voulant croire, malgré tout, que ni Pékin ni surtout Hanoï n'ont dit "leur dernier mot", le gouvernement britannique entend désormais se servir de la "diplomatie tranquille" et c'est pourquoi M. Wilson souhaite discuter avec le président Johnson des moyens de circonvenir le "mur d'hostilité" érigé par Pékin, dont la première réaction négative aux propositions américaine et britannique n'a pas surpris.

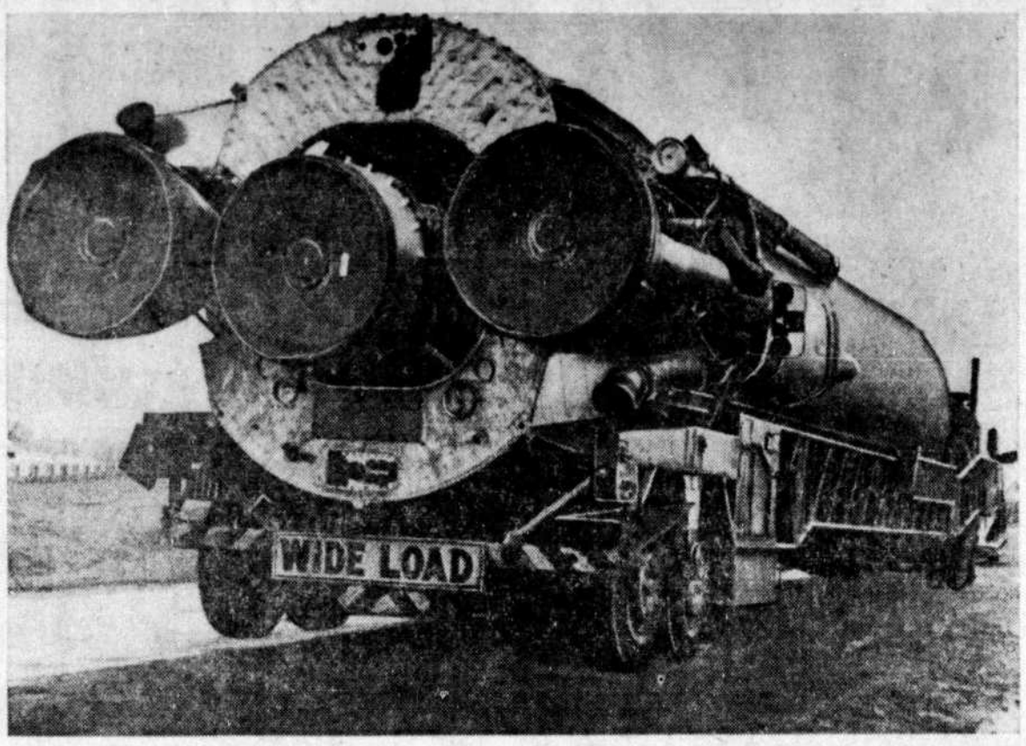

Téléphoto UPI

Missile ICBM en ballade

Voici l'un des douze missiles intercontinentaux du type Atlas qui ont été retirés de la région de Plattsburgh, dans l'Etat de New York, pour être transportés en Californie. Chaque missile est déménagé sur cet énorme camion spécial.

La crue des eaux du Mississippi a chassé 18,000 personnes de leurs foyers

ST-PAUL, Minnesota. (UPI, PA, AFP) — Les eaux du Mississippi ont atteint 23.45 pieds hier à St-Paul, continuant à se déverser sur les quartiers du bas de la ville. On prévoit une nouvelle crue de deux pieds pour aujourd'hui et une autre de 1.5 pied pour demain, alors que les eaux atteindraient un sommet de 27 pieds vendredi pour s'élancer ensuite en direction du golfe du Mexique.

Une armée de 2,000 volontaires travaille sans relâche pour élever une digue. Environ 900 personnes ont quitté leurs foyers. L'aéroport du bas de la ville est recouvert de cinq pieds d'eau, mais l'aéroport international Minneapolis-St-Paul est à l'abri des inondations. On a déploré hier une dixième victime des inondations, alors qu'un enfant de deux ans a glissé dans un ruisseau près de Hutchinson et a été emporté par les eaux.

Plusieurs autres parties du Minnesota ont été inondées. La Croix-Rouge estime que plus de 18,000 personnes ont abandonné leurs foyers et que le chiffre s'élèvera à 21,000 avant que les eaux se retirent. Les dommages sont estimés à plus de $20 millions.

Dans les régions du Midwest

Le bilan de la destruction causée par les tornades qui ont balayé six Etats du Midwest américain se précise de jour en jour.

Dans l'Indiana, 1,300 maisons ont été détruites ; on en compte 500 dans le Michigan, 200 dans l'Ohio, 150 dans le Wisconsin et 100 dans l'Illinois. Le gouverneur Roger Branigin, de l'Indiana, a indiqué que 700 voitures et camions ont été détruits ou sérieusement endommagés, de même que 1,200 autres bâtiments. A Rushville, localité de 1,500 personnes, 90 pour cent des maisons et autres bâtiments ont été rasés. Les fermes ravagées par les tornades sont devenues des cimetières de bétail. Dans le Michigan, 50,000 personnes sont privées d'électricité et 7,000 foyers sont sans service de téléphone.

La Maison Blanche a annoncé que le président Johnson se rendra aujourd'hui dans les régions dévastées. Le président ira d'abord, par avion, dans l'Indiana, l'Etat le plus touché, puis il survolera l'Illinois et le Wisconsin avant d'atterrir à Minneapolis où il inspectera les zones inondées.

Au Vatican, le pape Paul VI a indiqué hier qu'il priait pour les victimes et les survivants des tornades qui ont dévasté plusieurs régions aux Etats-Unis. Le Souverain Pontife a exprimé ses condoléances dans un télégramme qu'il a adressé au délégué apostolique à Washington, Mgr Egidio Vagnozzi.

Bourguiba demande aux Arabes d'adopter une attitude plus réaliste envers Israël

TUNIS. (AP) — Le président Habib Bourguiba de Tunisie a lancé un appel aux Etats arabes pour qu'ils cessent leur politique de haine systématique envers Israël et adoptent une attitude plus réaliste et sensée dans le conflit qui les oppose aux Juifs.

C'est ce que le quotidien français "Le Monde" rapporte dans son édition d'aujourd'hui.

Le président Bourguiba a fait cette déclaration dans le cadre d'une interview qu'il a accordée au correspondant du "Monde" à Tunis. Le président y insiste sur la nécessité que la raison prévale sur les sentiments dans la recherche d'une solution à la crise israélo-arabe.

Dans le même interview, Bourguiba presse Israël de laisser le territoire qu'il a conquis dans la guerre de 1948 et de revenir au plan des Nations unies (1947-1948) prévoyant la partition d'Israël en deux Etats séparés, l'un juif, l'autre arabe, ainsi que l'internationalisation de Jérusalem.

Dans ces conditions, ajoute le modéré président tunisien, Israël évacuerait les territoires qu'il occupe au-delà de la ligne de partition tracée par l'ONU, spécialement les régions de Jaffa, Accre et Nazareth, où les réfugiés arabes pourraient s'installer.

"Naturellement, de préciser Bourguiba, les Israéliens n'accepteront jamais ce plan. Mais au moins, en revendiquant le partage proposé par l'ONU en 1947, les Arabes seront mieux placés tactiquement et l'appui des Nations unies leur sera d'un précieux concours. En se cramponnant à une attitude négative, en répétant sans cesse que l'existence d'Israël est une injustice, — même si cela est vrai —, les Arabes ne servent pas efficacement leur propre cause."

Habib Bourguiba

Trois Blancs devront répondre de la mort du pasteur James Reeb

SELMA. (UPI-PA) — Trois hommes, des Blancs, accusés de meurtre au premier degré, subiront leur procès probablement en mai. La cause est celle concernant la mort du pasteur James Reeb survenue peu après que les accusés l'eurent battus à l'occasion d'une manifestation en faveur des droits civils des Noirs. Les trois accusés ont toutefois pu reprendre leur liberté sous des cautionnements de $10,000 chacun.

L'avocat de la poursuite, Me Blanchard McLeod, a dit qu'il porterait la cause sur le rôle débutant le 10 mai. Toutefois, le juge James A. Hare a déclaré que le procès pourrait être retardé jusqu'en octobre parce que de nombreux autres procès devaient débuter durant cette session de la cour.

En Alabama, la peine maximum pour meurtre au premier degré est soit la mort, soit l'emprisonnement à vie.

Les trois hommes ont été officiellement accusés hier par un grand jury et arrêtés quelques heures plus tard. Ils étaient relâchés peu après sous cautionnement.

Les accusés, tous de Selma, sont O'Neal Hoggle, âgé de 30 ans, son frère William, âgé de 36 ans, et Elmer Cook, âgé de 41 ans. Une quatrième personne, mêlée à cette affaire depuis le début, R. B. Kelly, n'a pas été accusée de meurtre.

On se souvient que le pasteur Reeb est mort à l'hôpital de Montgomery deux jours après avoir été battu par les accusés dans une rue de Selma, le 7 mars dernier. Il avait participé à des manifestations en faveur des droits civils des Noirs.

Avant que les accusations ne soient portées, le juge Hare a déclaré que les troubles raciaux avaient créé un état d'anarchie nationale et de folie collective.

Le juge s'en est pris également à ceux qui se sont rendus en Alabama pour appuyer la cause des Noirs. Ces gens, a-t-il dit, auraient mieux fait de rester chez eux à Chicago ou à New York et de régler les problèmes raciaux qui sévissent dans ces villes.

Par ailleurs, le Congrès pour l'unité raciale (CORE) se propose de boycotter aujourd'hui les magasins de Bogalusa, en Louisiane, en vue de mettre un accent dramatique à leurs demandes aux marchands de respecter les droits civils.

L'association a notamment demandé aux marchands de la ville d'employer des Noirs comme commis et caissiers dans la même proportion où leur clientèle est noire.

téléphoto PA

Tentative d'assassinat

Le président du Niger, M. Hamani Diori, a failli être assassiné, hier, à Niamey, capitale de l'ancienne colonie de l'Afrique occidentale française. Les coups de feu tirés par l'agresseur n'ont pas atteint le chef d'Etat. Toutefois, un enfant a été tué et plusieurs personnes ont été blessées.

Irlande : Lemass demeurera à la tête du cabinet

DUBLIN. (Reuter, UPI) — Le parti "Fianna Fail" de M. Sean Lemass, premier ministre de l'Irlande, a été reporté au pouvoir aujourd'hui avec une majorité d'un siège à la suite des plus longues opérations de comptage des votes dans l'histoire de l'Irlande.

Le résultat final des élections générales tenues la semaine dernière s'établit ainsi: parti "Fianna Fail" 72 sièges contre 72 sièges pour les partis d'opposition, mais le président du "Dail" (la Chambre basse du Parlement irlandais) qui est membre du parti travailliste n'a pas le droit de vote. En outre, M. Lemass peut compter sur l'appui d'un député indépendant du "Dail" et il est assuré de la neutralité d'un autre indépendant.

Le principal parti d'opposition, le "Fine Gael" a obtenu 47 sièges, les travaillistes 22 et les républicains un.

M. Lemass a annoncé qu'il formerait un nouveau gouvernement la semaine prochaine.

Seules des circonstances extraordinaires empêcheront la reine d'aller à Berlin

LONDRES (AFP) — Le premier ministre, M. Harold Wilson, a déclaré hier devant les Communes que la reine se rendrait à Berlin-Ouest comme prévu au cours du voyage officiel qu'elle effectuera dans la République fédérale allemande. La souveraine doit se rendre à Berlin, le 27 mai.

Il n'a toutefois pas exclu la possibilité d'une modification éventuelle du programme royal à cet égard si les circonstances venaient à l'exiger. Cette prise de position du gouvernement a été formellement approuvée au nom de l'opposition par sir Alec Douglas-Home.

"La visite de la reine à Berlin-Ouest contribuera à rassurer la population berlinoise sur notre détermination de défendre ses droits" a tenu à souligner le chef du gouvernement britannique.

Le projet de voyage d'Elizabeth II à Berlin-Ouest crée un certain émoi en Grande-Bretagne, à cause surtout des incidents qui viennent de se produire autour de l'ancienne capitale allemande.

Le chef de l'opposition, sir Alec Douglas-Home, a fait état de ces inquiétudes. M. Wilson lui a répondu que Berlin-Ouest était un arrêt habituel des hautes personnalités qui visitent l'Allemagne occidentale.

C'est la réunion du Parlement ouest-allemand à Berlin, la semaine dernière, qui a de nouveau tendu les relations entre les deux Allemagnes.

La reine sera en Allemagne du 18 au 28 mai. Elle passera environ six heures à Berlin, le 27 mai.

Super-civilisation? Une seule chose est sûre: les Russes ont découvert un "phénomène nouveau"

MOSCOU. (AFP) — Le "monde inconnu" découvert par les astronomes soviétiques n'existe peut-être finalement pas, mais en tous cas un "phénomène nouveau" paraît avoir été découvert dans les profondeurs de l'univers.

C'est la conclusion, assortie d'appels répétés à la prudence et à la patience, qui a été tirée hier des faits connus, à l'institut "Sternberg" de Moscou.

Une conférence de presse convoquée hier à la hâte a rassemblée à l'Institut des dizaines de journalistes, des étudiants en astronomie et les astronomes responsables de l'observation du "phénomène", devant un tableau noir couvert de formules mathématiques inaccessibles aux simples mortels.

Le jeune professeur Nicolas Kardachev, rougissant et souriant, prit brièvement la parole, au cours de cette conférence, pour souligner qu'un "énorme travail" restait à faire avant d'aboutir à toute conclusion.

Il a appelé ses confrères étrangers à collaborer à ses recherches, notamment l'observatoire de Jodrell Bank, spécialisé dans les mesures angulaires. Si, a-t-il dit, "CTA-102" se révélait encore plus petit qu'on ne l'estime actuellement, ce saurait un argment en faveur du "monde inconnu".

En revanche, devait ajouter le professeur Chklovsky, si l'observatoire du mont Palomar, aux Etats-Unis, seul équipé pour des observations optiques de "CTA-102", pouvait établir, d'après son spectre lumineux, que l'étoile est éloignée de plus que les 5 millions d'années-lumière, estimés par Cholomovsky comme étant son éloignement maximum, l'hypothèse s'effronderait.

Encore au moins six mois de vérifications

Intervenant dans l'intention évidente de calmer les enthousiasmes prématurés, le directeur de l'institut "Sternberg", le professeur Martynov, expliqua que la périodicité des émissions de "CTA-102" devrait encore être vérifiée pendant au moins six mois avant d'être rigoureusement établie.

On a, cependant, appris à cette conférence de presse des détails très "science-fiction" sur les activités des astronomes : à une réunion internationale tenue en 1964, ceux-ci avaient très sérieusement discuté de la possibilité d'émettre depuis la terre, sur la longueur d'onde de 21 centimètres, des signaux destinés à nos confrères de l'univers. On avait conclu que la planète terre ne disposait pas encore de moyens techniques suffisants.

Signaux captés au Canada

M. Jack Locke, directeur de la physique stellaire à l'Observatoire du Canada, a dit hier qu'il hésitait à croire que des savants russes avaient capté des signaux-radio qui seraient émis par des êtres intelligents habitant d'autres planètes dans l'espace.

Il a rappelé que les signaux captés par les Russes et qui parviendraient de CTA-102, la masse connue la plus éloignée de la terre, sont exceptionnels. Les astronomes les classent dans une nouvelle catégorie, celle des signaux quasi-stellaires.

Les savants canadiens ont bien capté ces signaux déjà mais ils n'en ont pas fait l'étude approfondie. Il se peut qu'à la suite des allégations soviétiques les savants du monde accordent plus d'importance à ces faits, selon M. Locke.

CTA-102 serait une planète très éloignée, sur laquelle il serait peu possible de trouver de la vie. M. Locke a ajouté qu'il pouvait s'agir d'une multitude de petites planètes rapprochées à des millions d'années-lumières de la terre.

Téléphoto UPI

Oeil clair et oreille fine

Etre astronome aujourd'hui exige plus qu'une bonne vue et la connaissance d'appareils optiques compliqués. Il faut aussi "avoir de l'oreille". C'est du moins ce que semble prouver la dernière découverte des astronomes soviétiques qui ont capté des signaux-radio venus de l'espace sidéral. Ces signaux ont-ils été émis par des êtres vivants sur une autre planète ? C'est ce que tenteront de savoir dans les mois à venir les astronomes Nicolas Kardachev, Madezhda Sieptsova, G. Cholomitsky et I. Chklovsky qui ont fait la découverte.

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
925	Abitibi	13	13	13
—	Alliance	12½	12½	—
50	Algoma	79½	79¼	79½
1800	Alumin	30	30	30
125	Alum 4¼	41½	41½	41½
—	Alcan 2	49	49	—
—	Anglo CP	28	27½	—
—	AngT 4½	44½	44½	—
—	AngT 290	52	52	—
—	Argus	19¾	19¾	—
175	Arg 2.20	50½	50½	50½
—	ArgC pr	15¼	15¼	—
2065	Asbestos	28½	28½	28½
300	Atl Sug	18	18	18
—	BathS 5¾	25¼	25¼	—
125	Bq CN	76	76	76
305	Bq Imp	68½	68	68
—	Bq Mont	65¾	65¾	—
—	Bq N-E	79¾	79	—
—	Bq PC	34	34	—
100	Bq Roy	79½	79½	79½
50	Bq Tor-D	65½	65½	65½
470	Bath P	28	27¾	28
—	Bath Wts	14	14	—
—	Bath P	63	63	—
—	Bath P	21¾	21	—
892	Bell Phone	61	60¾	61
300	Bow Paper	6	6	6
870	Brazil	6¾	6¾	6¾
50	BA OIL	34½	34½	34½
50	BC Forest	30¾	30¾	30¾
225	BC Phone	68	68	68
—	BC Ph 4½	92	92	—
—	BC Ph 6¼	105½	105½	—
7545	Brinco	6½	6¾	6½
200	Brockvl Pr	7	7	7
—	Brown	15	15	—
—	Bruck (B)	21	21	—
250	Cal Pow	21½	21¼	21½
180	Can Cem	58	57½	58
—	Can Cem Pr	28	28	—
—	Can Iron	54	53¾	—
—	Can Malt	24	24	—
—	160 C S L	33	33	33
1100	C Aviat E	17¼	17	17
2305	C Brew	9¾	9¾	9¾
—	C Brew (A)	45¾	45¾	—
—	C Brew (B)	53½	53¾	—
—	C Br Al (A)	16¼	16¼	—
—	C Chem d	11¾	11¾	—
—	C Fndtn A	8	8	—
2400	C I L	23¾	23¾	23¾
—	C I L p	82	82	—
7950	CI Pow	28	27½	28
—	CI Pow Pr	50	50	—
—	C Loco	7	7	—
—	C Marconi	6¼	5¾	—
6300	CIL	49	49	49
1300	C P R	67½	67	67¼
1200	C Pfina	14¾	14½	14¾
—	CPP S (A)	24	24	—
200	C Refract	18	18	18
—	C Vickers	24½	24½	—
350	Central D	950	950	950
100	Chemcell	19½	19½	19½
—	Chem 1.75p	37¾	37¾	—
1800	Coghlin	16½	16½	16½
—	Col Cell	10¾	10½	—
1600	Cons MS	45¾	45¾	46
825	Cons Paper	45¾	45½	45¾
—	Cons Text	28¼	28¼	—
—	Consu Gls	10	10	—
—	Corby (A)	21¼	21¼	—
—	Coronation	495	495	—
200	Crain RL	24½	24½	24½
—	Cred Fonc	82	82	82½
—	Cr Cork	120	120	—
—	Cr Zell (A)	35½	35¼	—
600	Crush Int	15¾	15¾	15¾
300	Denison	27¼	27¼	27¼
1250	Dist Seag	41¾	41¾	41¾
4003	D Bridge	29¾	29¾	29¾
—	D Coal Pr	8	8	—
—	D Corst	13¾	13¾	—
2300	Do Fasco	28¼	28¼	28¼
—	D Glass	16¼	16	—
—	D Glass Pr	18	18	—
1300	D Lime	6¼	6¼	6¼
25	Dosco	16¼	16¼	16¼
—	D Stores	24¼	24½	—
3475	D Tar	23¼	22¾	23½
300	D Text	39	39	39
—	Donohue	9¼	9¼	—
550	Du Pont	53¾	53¾	53¾
—	Du Pont Pr	82	82	—
—	Dupuis A	13½	13½	—
—	Electrolux	53¼	53¼	—
—	Enamel A9	8¾	8¾	—
100	Falcon	96	96	96
—	Fam Play	24¼	24	—
—	Fleetwood	21¼	21¼	—
—	Ford	61¼	61¼	—
1100	Fraser	32	32	32
50	Fr Pete Pr	380	380	380
—	Frosst (A)	23	23	—
335	G Dynam	45	43¼	45
—	GMC	114	114	—
—	Goodyear Pr	47	47	—
—	GR BRCI	16½	16½	—
—	GR BRCI pr	50	50	—
2075	GL Paper	22½	22¼	22½
—	Hdy Andy	6½	6½	—
—	Harding (A)	32¾	32¾	—
200	Hawk Sidd	6¾	6½	6¾
100	Hollinger	31¾	31¾	31¾
—	Holt Ren	17½	17½	—
192	Home O (A)	21¾	21½	21¾
113	Home O (B)	23¾	23¾	23¾
—	Home Pf	320	320	—
—	H Smith Pr	43½	43½	—
350	Hud Bay M	75½	74¾	75
950	Hud's Bay	13¾	13¾	13¾
3700	Husky O	13¾	13¾	13¾
—	Husky A Pr	63	63	—
738	Imp Oil	56¾	56¼	56¾
675	Imp Tob	14¾	14½	14¾
—	I Tob pr	6¾	6¾	—
1130	Ind Accep	24¾	24¼	24¾
—	Ac 4.50	97½	97½	—
—	Inglis	5¼	5¼	—
—	Inland C p	18¾	18¾	—
—	Inlnd N Gs	10¼	10¼	—
—	Int Bronze	26	26	—
—	I Bronze p	29¾	29¾	—
—	IBM	495	495	—
1471	Int Nickel	95¾	95	95¼
167	Int Pap	36	36	36
200	Int Util	32¼	32	32¼
275	Interpr PL	90	89¾	90
—	Iro Gl p	9	9	—
130	Jamaica PS	13¼	13	13¼
50	Labatt	20¼	20¼	20¼
—	Laura Sec	25	25	—
—	Laur Fin	18½	18½	—
—	Laur F 2.00	40¼	40¼	—
100	Loblaw A	10	10	10
25	Loblaw B	10¾	10¾	10¾
4	Lowney	14¾	14¾	14¾
—	MacKinn	10	10	—
—	MacLaren	21	21	—
55	MacLaren B	21½	21¼	21½
195	MacLean	27	26¾	27
578	MacMill-Pow	38	37½	37¾
—	Maritime E	20½	20½	—
—	Maritime T	22¾	22½	22¾
1483	Mass F	34	33¾	34
100	Met Stores	10	10	10
—	Mid P Grai	26	26	—
1325	Miron	14	14	14
100	MitchR A	10½	10½	10½
75	Molson A	40	40	40
—	Molson B	41	41	—
—	Mtl Loco	15	15	—
—	Mtl Trust	26¼	26¼	—
625	Moore Corp	71	70¼	71
300	Morse A	16¼	16¼	16¼
—	Mussens	21	20¾	—
—	Nat Drug	12¼	12	12¼
500	NFLD Light	10¼	10¼	10¼
1575	Noranda	58¼	55½	58
—	N Ont NG	28	28	—
40	NS Light	31	30¾	31
—	Ocean Fish	8¼	8¼	—
200	Ogilvie	14¾	14¾	14¾
—	Ogilvie p	38½	38½	—
350	Ont Steel	35½	35½	35½
—	Oshawa A	38½	38½	—
1635	Pac Pete	12	12	12
—	Placer	26	26	—
400	Power Corp	16	15¾	16
50	Price Br	42¾	42¾	42¾
—	Price pr	89	89	—
—	Probuild	150	150	—
360	QN Gas	12	11	11½
—	QNG 63 w	146	145	—
—	Reitman's	10½	10½	—
53	Que Phone	25¾	25½	25¾
—	Reitman's A	9¾	9¾	—
3330	Rio Algom	16½	16¼	16½
—	Rockwell	28	27¾	—
400	Rolland A	11¼	11¼	11¼
—	Rolland B	14	14	—
500	Ronalds	13	13	13
—	Rothmans	23¾	23¼	—
—	Rovl T5¾ A	23¼	23	—
100	St-L Cem A	38	38	38
—	St-L Crp A	103¾	103¾	—
605	Salada F	13¾	13¼	13¾
300	Scott L&S	15¾	15½	15¾
200	Shell Can	18	17¾	18
—	Shell 1 pr	26½	26½	—
—	SherW	38	38	—
—	SherW pr	138	138	—
260	Shop Save	17¾	17½	17¾
100	Simp. Sears	19½	19½	19½
50	Sicard	6¾	6¾	6¾
3750	Simpsons	27¼	27¼	27¼
—	Soc GF	8	8	—
325	Southam	34¾	34½	34¾
—	SS Steel	19	19	—
3010	Steel Can	33¼	33	33¼
181	Steinbg A	46¾	46½	46¾
—	Texaco Can	54½	54½	54½
875	T Fin (A)	15¾	15¾	15¾
5245	Tr-C Corp	12	12	12
175	Tr-C PL	37	36¾	37
100	Tr Mt PL	21	21	21
—	Turnbull	11¼	11¼	—
200	Un Carbide	29¾	29¾	29¾
—	Union Oil	18	18	—
—	Visu	13	13	—
1010	Walk GW	39½	39	39¼
50	Weldwood	12¾	12¼	12¾
—	WCoast Tr	14¾	14¾	—
400	Weston (A)	21¾	21¾	21¾
—	Wstn A w	12½	12½	—
200	Weston B	22½	22½	22½
—	Wstn 6	106	106	—
100	Zeller's	15½	15½	15½
—	Zeller's Pr	48	48	—

Bourse canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
8000	Ajax	13	13	13
—	Alpha	40	40	—
—	Alpha A	75	75	—
—	Alscope	95	95	—
—	Alsef	14	14	—
107500	Amg R Bel	29	25	27
—	Ameranium	5	5	—
8500	Anthonian	13	11	11
1000	Arno	5	5	5
—	Augustus	31½	31	—
1000	Baker Tale	9	9	9
—	Band-Ore	17	17	—
4000	Bateman	7	6	6½
1000	Bethlehem	735	735	735
3500	Bl Hawk	280	275	280
29500	Black River	24	22	23½
4900	Blue Bon	385	380	385
1000	Bluewater	31	31	31
—	Bornite	7	7	—
—	B Carpets $	47	46½	—
—	BC Pck A $	21	21	—
—	Ld $	21	21	—
300	Br Cont O	30	30	30
1000	Bruce-Prest	18	18	18
1500	Bruneau	26	25	25
2000	Burnt Hill	29	29	29
—	Calumet	6½	6½	—
1400	Camflo	315	315	315
—	CG Inv $	62	62	—
—	C Ind Gas $	12¾	12¾	—
50	Cl Inv Tr $	37	37	37
—	C. Interrb.	390	380	—
—	C. Magnesit	72	70	—
200	C See Und	150	150	150
—	Cantexas	190	150	—
—	Capital Bg	125	120	—
—	Carbec	9	9	—
—	Cartier-Que	9½	9½	—
—	Cassvant	475	475	—
—	Cassira $	14	14	—
600	Ceasland	485	460	465
17200	Chemalloy	188	175	188
—	Chib Copper	6½	6½	—
—	Chipman	23	20	—
—	C. H&M.	93	93	—
—	C New Pac	13	13	—
—	C Persh	19	19	—
—	CQ Vell	11	9	—
5000	C Virginia	50	50	50
—	Copstream	13	13	—
250	Couvret A $	35	34½	34¾
—	Cr MG A $	14	14	—
—	Cr St-L A $	10½	10½	—
4500	Crowbridge	50	47½	49
4000	Crusade	12	12	12
—	Daering Ex	23	23	—
100	Delta Elect	265	265	265
300	Denault A $	14¼	14¼	14¼
66000	Doisan	57	54	55
9000	Delta Min	33	33	33
—	Dome	39	39	—
1000	Dom Exp $	12½	12½	12½
—	Dom Lease	34	33	—
50	D Oilcloth $	33¼	33¼	33¼
—	Drum Wd $	11½	11½	—
13000	Dumont	29	29	29
600	East Sull	645	630	630
500	East Vent	33½	33½	33½
—	E Bake $	19½	19½	—
—	Electrolic $	9	9	—
16500	Fab Met	23	24	24
1013000	Equity Ex	79	45	70
—	Emp Oil	5½	5½	—
—	Fabi $	6	6	6
—	Fincal $	10¾	10¼	—
—	Fano	12	11	11
—	Fiscal P $	19	19	—
500	Flint Rock	52	52	52
—	Fontana	5	4	—
2000	Fr Relian	42	41	42
277000	Fox Lake	38	23	24
700	Frigistors	48	47	48
—	Fundy	5½	5½	—
7000	Futurity	45	44	45
—	Garnex	43	43	—
—	G Autotr	210	200	—
7000	Ghislau	34	33	34
1700	Glen Lake	140	135	135
—	Grissol	245	245	—
—	Gui-Por Ur	32	32	—
—	Hasting	305	305	—
—	Hubb A $	28¾	28¾	—
—	Inlnd Ch $	5½	5½	—
100	Inspirato	205	205	205
200	Int Atlas	130	130	130
—	Int Ceram	5½	5½	—
6500	Int Dredg	20	20	20
—	Inv Found $	52	52	—
—	Israel Oil	10	10	—
2500	Jones Roy	60	58	58
—	Jockey $	6	6	—
4300	Jumbo	266	265	265
500	K Desmond	53	53	53
—	Kentin Av $	5	5¼	—
900	Kiena	305	305	305
1100	Kodiak Pet	225	225	225
—	Kontiki	9	9	—
400	Lab Cer A	10¾	10¾	10¾
—	Labrador	40½	40½	—
—	Laduboro	40	40	—
100	Lait Lacl A	10¾	10¾	10¾
—	L Dufault	13	13	—
—	Lambt A	17	17	—
—	Lamonta A	19	19	—
—	Lingside	4	3½	—
1200	Lithium	11	10	—
—	Lowney	28	28	—
3000	Louanna G	21	20	21
2000	Malart HY	27	26½	26½
—	Massval	10	10	—
—	Matachewn	25	25	—
—	McIntyre	74	74	—
—	McKinney	29	28	—
115	Meicner R	200	150	150
—	Melchers	17½	17½	—
—	Meleh Pr	5¼	5¼	—
900	Merc Chip	12	9	10
—	Merrill	60	60	—
—	Mid Chib	25	20	—
900	Midepsa	255	253	255
2500	Mistango	25	25	25
2100	Molyb	65	63	65
—	Monpre	10½	10½	—
—	Mt Costigan	21	21	—
4000	Mt Pleast	101	100	101
—	MR Dairies	400	400	—
—	MR Rice	18½	18½	—
—	Mt W Iro	56	56	—
—	Naut Vend	125	125	—
1000	Native Min	14	14	14
—	NFormaq	7½	7	—
2400	N Imperial	240	235	240
1500	Newrich	22	20	22
—	NW Amulet	6½	6½	—
200	Nocana	5	5	5
—	NA Asbestos	7	7	—
2000	NA Rare M	30	30	—
—	North Ex	190	190	—
—	NW Canalas	13	13	—
2000	Opem Ex	14½	14½	14½
—	Opemiska	850	850	850
—	PA Inv	430	430	430
—	Paton 7 p	21	20	20
6500	Pat Silver	24	21	21
1200	Paudash	12½	7	12½
—	Paul Serv	27½	27½	27½
—	Peace Riv	450	450	450
35500	Peanbec	14½	14	14½
—	Peso S	158	150	150
—	Phoenix O	83	74	74
—	Pitt Gold	4	4	4
38500	Porcupine	45	42½	43
—	PowC 2 p	17	17	17
—	Que Chib	18	18	—
—	Q Cobalt	155	155	—
1000	Qindust M	32	32	32
3500	Que Smelt	24	24	24
—	Que PH50	20¾	20¾	—
—	Que PHiE	20¾	20¾	—
—	Que PH55	21	21	—
—	Ranger O	3½	3	—
—	Red Crest	16	16	—
500	RA Pete B	68	68	68
—	Rusty L	40	40	—
100	Ruby Foo	395	395	395
—	RubyF wts	30	29	—
4300	St Lucie	15	15	15
300	St Colum	325	325	325
—	StLD Lds	85	75	—
4000	Sspawe	33	32	32
300	Select F	5¼	5¼	5¼
—	Silver Reg	16½	16½	—
4000	Silver Sum	20	19	20
1000	Silver T	20	19	20
—	Soreno A	18¼	18	—
3000	Soca	32	31	31
—	Sogena	10½	10	—
2000	S Dufault	8¼	8	8
400	Spartan Air	60	53	—
300	Spartan W	8	8	8
21750	Stairs Es	182	177	180
—	Std Gold	12	12	—
100	Sullivan	425	425	425
—	Sunloch	10	10	—
—	Superpak	350	300	—
—	Suptest Ord	19¾	19¾	—
—	Tache	11	11	—
500	Talisman	75	75	—
—	Tazin	7½	7	—
—	Texaco C Pr	91	91	—
7500	Tib Expl	10	8	8
—	Titan	7½	7½	—
—	Tooke	200	200	—
—	Tor & LI	365	365	—
1000	Trsterre	54	54	54
—	Tru Wall	480	455	—
—	U Corp (B)	12¾	12¼	—
—	Un Obaiki	38	36	—
200	P Town El	15½	15½	15½
—	Val-Jear	5.30	5.00	—
—	Vanguard	140	130	—
—	V Der Hout	130	125	—
7500	Vanguard	7	6	6½
—	Wabasso	17	17	—
475	Westeel	17¾	17¾	17¾
3300	West Tin	56	53	55
14000	Westville	43	40	42
—	White Star	39	38	—

Hausse des métaux à Montréal

MONTREAL — La tendance générale de la cote sur les Bourses de Montréal, vers le milieu de l'après-midi, est mixte à légèrement en hausse.

Le volume des transactions est modérémment élevé. L'indice composé se hausse de 0.5 à 165.4.

Le secteur le plus fort est celui des métaux; aux métaux usuels, Falconbridge gagne 1¾ à 96¾, International Nickel gagne 1 à 95½. Aux métallurgiques, Dominion Bridge gagne ¾ à 29¾ et Stelco ½ à 33.

Les industrielles et les papeteries sont légèrement en hausse; Asbestos gagne ¼, Simpsons ¼, Dom. Textile perd ¼, Consolidated Paper et BC Forest gagnent ¼ chacune et MacMillan Bloedel perd ⅛.

Les services publics sont inchangés et les banques un peu faibles; CI Power gagne ½, CPR perd ½, Newfy Light gagne ¼, la banque de Commerce perd ⅞ et Canadienne Nationale gagne ¼.

Aux pétroles, brasseries, titres de commerce et de finance, la tendance est en hausse; Texaco gagne ½, Walker-Gooderham ½, Seagrams ⅜, Steinbergs "A" ¾ et IAC ⅛.

Les spéculatives sont faibles. Equity Explorations se transige très lourdement et décline de .19 à 59 cents, à la suite d'un rapport, émanant de la Commission des valeurs mobilières de Québec, rapportant que certains forages avaient été améliorés artificiellement. Fox Lake est aussi en baisse de 7 cents à 32 cents. Dolsan perd .03 à 54 cents.

* * *

TORONTO — L'activité des pétroles se ralentit et les valeurs industrielles sont un peu plus élevés à Toronto. Le commerce des échanges est passablement actif.

Les minières et les pétrolières spéculatives qui ont alterné en hausse et en baisse, depuis quelques séances, accusent un volume fort, en matinée, et leurs cours déclinent légèrement. Banff Oil perd 35 cents à 6.20 et Dynamic Pete en perd .15 à 63 cents. Mill City perd .05 à 63 cents et New Mylamaque gagne .01 à 22½ cents.

Au tableau principal, Moore Corp. s'élève de 1 à un haut de 71. Parmi les métaux usuels, Falconbridge se hausse de 1¼

à un haut de 96¼. Aux aurifères, Kerr Addison gagne 20 cents à 8.70.

L'indice de la Bourse gagne .38 à 164.32.

* * *

NEW YORK. — Sous l'impulsion des "blue chips", Wall Street poursuit sa progression vers de nouveaux sommets.

Le rythme des affaires laisse prévoir un volume de transactions pour la journée de l'ordre de 7 millions d'actions.

De nouveau, les indices enregistrent des sommets. L'indice industriel Dow Jones gagne 4.30 à 912.31 et celui de la Presse Associée .6 à 339.8.

General Motors s'élève d'un autre point à un nouveau sommet. Les rumeurs à Wall St. que les administrateurs, à leur prochaine assemblée, pourraient peut-être déclaré un dividende plus élevé ou un fractionnement des actions.

Union Carbide gagne 1½. General Dynamics, aux aérospatiales, maintient un gain d'environ 2 points. Les aciéries sont toutes plus élevées, quoique modérément.

Les augmentations de revenus pour le premier trimestre continuent d'inspirer confiance.

Texas Gulf, après avoir gagné 1 point à un nouveau haut, continue de se maintenir en hausse.

Parmi les titres canadiens, Nickel gagne 1 point, Dome mines ⅞ et Seagrams ¼.

* * *

LONDRES — Le marché londonien présentait une allure plus élevée aujourd'hui comparativement à mardi.

Toutefois, les titres de premier choix demeurent ternes.

Les titres libellés en dollars affichent une tendance mixte. Les "leaders" parmi les valeurs canadiennes se comportaient bien; et certaines d'entre elles affichaient des gains jusqu'à 2¼ points, telles Smelters, Hollinger, Imperial Oil, Nickel et Massey. Par contre, Algoma, Aluminium, BA Oil et Consolidated Paper perdaient jusqu'à 1 point.

Les assurances et les banques reprennent un peu de terrain.

Bowater baisse et Unilever et Hudson's Bay fléchissent légèrement.

* * *

PARIS — On chercherait vainement une tendance dans les petits mouvements disparates que la cote enregistre aujourd'hui encore. Au milieu d'une assistance clairsemée, les transactions ne portent que sur des montants très modestes et l'équilibre entre les achats et les ventes se réalise facilement.

La bourse est présentement à l'heure de vacances de Pâques et si l'on excepte quelques rares titres qui secouent une demi-somnolence, les séances n'offrent qu'un intérêt académique. On n'en tient pas moins pour positif la résistance générale de la cote en fonction de la raréfaction des échanges. Le sondage mensuel de l'Institut national de la statistique auprès des chefs d'entreprises ne donne pas d'indications bien valables sur l'évolution présente ou à venir de la conjoncture économique, on retient seulement la diminution de la proportion de ceux d'entre eux qui prévoient une baisse de leur activité.

TORONTO

	Ventes	Haut	Bas	2 h.
Abacon	1000	95	94	95
Abitibi	3685	$ 13	12¾	12¾
AckInd pr	25	$ 25	25	25
AltaGas x	460	$ 38½	38¼	38½
AltaGas px	20	$106	106	106
AltaGas w	300	$ 13½	13	13
Alta Nat	720	$ 19	19	19
AlgCen w	100	485	485	485
Algoma	740	$ 79½	79¾	79¾
Alumini	8440	$ 30	29½	30¼
Alum 4¼p	75	$ 41½	41¾	41¾
Alum2n4½	300	$ 49	49	49
Analog	2010	$ 6¾	6¼	6¾
Analog w	200	$ 95	95	95
Ang C 4½	100	$ 27½	27½	27½
Anthes A	150	$ 20¾	20¾	20¾
Anth B pxd	165	$104½	104½	104½
Argus	x20	$ 19½	19½	19½
Arg B pr	70	$ 51	51	51
Arg 250 p	210	$ 52½	52¼	52½
A C P p	1366	$ 15	15	15
Atl Sugar	2025	$ 18¾	17¾	17¾
Atl S A	260	$ 23¾	23¾	23¾
Auto El	100	435	435	435
Bank Mont	8200	$ 65¾	65¾	65¾
Bank NS	369	$ 79½	78¾	78¾
Bath P	255	$ 28	27½	28
Bath P A	z10	$ 62½	62½	62½
Bay Mills	150	$ 5¾	5¾	5¾
Beatth N	100	$ 13½	13½	13½
Beatt Lum	75	$ 42½	42½	42½
Bell Phon	2161	$ 61	60¾	61
Bicks	100	$ 10¼	10¼	10¼
Biltmore	300	$ 9½	9½	9½
B. Valley	100	$ 7¾	7¾	7¾
Bowater	600	$ 6¼	6¼	6¼
Bramalea	810	$ 9½	9½	9½
Brazil	530	$ 6¾	6½	6½
Br Tnk	z25	360	360	360
BA Oil	1293	$ 34¼	34¼	34¼
BC Forst	15440	$ 30¾	30	30¾
BC Phone	300	$ 68¾	68¼	68¾
BCPh 6¼p	115	$105½	105½	105½
BCPh 1956	z10	$ 95	95	93
B En Fin	245	$ 11¾	11¼	11¾
Brockville	z30	$ 7¼	7¼	7¼
Bruck A	25	$ 33	33	33
Bulolo	z20	$ 6¾	6¾	6¾
Burns	337	$ 25	24½	25
Cabol	530	$ 25	25	25
Cal Pow	1250	$ 21½	21¼	21½
Can Cem	z2	$ 57	57	57
C Cem pr	202	$ 28½	28½	28½
CD Sug	190	$ 24½	24½	24½
Can Foils	50	$ 43¼	43¼	43¼
CI Fndry	35	$ 53½	53½	53½
CI F 4¼	z10	$ 96½	95½	96½
Calvert	200	210	210	210
Can Perm	100	$ 76¾	76¾	76¾
CSL	100	$ 33	33	33
CAE	835	$ 17¼	17	17
C Brew	11142	$ 9¾	9¾	9¾
C Bre Apr	120	$ 46	46	46
C Bre Bpr	270	$ 54	53¾	54
C B Alm A	z10	$ 16½	16½	16½
C B Al Rw	z75	420	420	420
C Chem r	2857	195	185	185
C Chem w	565	$ 11½	11½	11½
C Curt W	1600	60	57	57
C Dredge	200	325	325	325
C Found	z25	$ 18	18	18
Cdn G In	30	$ 62½	62½	62½
C Hydro	50	$ 29¾	29¾	29¾
C Imp Bk	100	$ 15½	15½	15½
C Imp Bk	1427	$ 68½	67¾	68
C Ind Gas	3856	$ 12¾	12¾	12¾
C Ind Gasp	150	$ 13¾	13¾	13¾
C I L	4270	$ 23¾	23½	23¾
C I L pr	x5	$ 85	85	85
C P R	3962	$ 67¾	66¼	67½
Can Pet	1149	$ 14¾	14¾	14¾
Cdn Tire	z25	$ 47	47	47
C Tire A	1393	$ 45	44¾	45
C Vickers	z20	$ 24	24	24
C Ind Gas	806	$ 12½	12¾	12½
C rts	2344	50	48	49
C Cwestng	200	$ 75	74½	75
CW Prop	100	$ 5	5	5
Chemcell	1130	$ 19¾	19½	19¾
Chrysler	z75	$ 67	60½	60½
Clairtone	350	$ 7¼	7	7¼
Col Cell	980	$ 10¾	10¾	10¾
Computing	310	$ 24¼	24	24¼
Conduits	600	$ 7½	7½	7½
C Sayn rt	275	50	50	52
Con Bldg	200	$ 7	7	7
Con Bldg p

Banquet de la Fédération libérale

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, et le ministre de la Justice, M. Guy Favreau seront les conférenciers d'honneur au dîner qu'offrira la Fédération libérale du Québec à l'hôtel Reine-Elisabeth, le 7 mai. Le prix du couvert : $50. Les recettes serviront à défrayer les dépenses courantes et le fonctionnement du secrétariat de la Fédération libérale québécoise.

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 4204-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux sur une section de la montée Saint-Isidore, dans la paroisse de L'Annonciation, comté de Deux-Montagnes. Longueur 1.14 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4204-65".

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mondat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $1,200.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 28 avril 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 4203-65

Le ministère de la Voirie demande des soumissions pour le revêtement en béton bitumineux d'une section de la route no 29, dans la cité de Deux-Montagnes, comté de Deux-Montagnes. Longueur de 1.68 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 4203-65".

On peut obtenir les devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $1,600.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 28 avril 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Roger LaBrèque,
Sous-ministre de la Voirie

Gouvernement du Québec

MINISTERE DE LA VOIRIE

APPEL D'OFFRES

PROJET 3201-65

Le ministre de la Voirie demande des soumissions pour le terrassement et le gravelage des approches du pont de la rivière Idiller, sur le chemin River, dans le canton Melbourne, comté de Richmond. Longueur de 0.43 mille.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots "Soumission pour contrat 3201-65".

On peut obtenir les plans, devis et formule de soumission en s'adressant au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et en lui faisant parvenir un chèque visé ou un mandat-poste de $10, non remboursable.

Ont droit de soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans les comtés de Compton, Richmond, Sherbrooke, Stanstead et Wolfe.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond), au montant de $3,700.

Les soumissions devront être adressées au ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à 15 heures (heure avancée de l'Est), le 28 avril 1965, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

ROGER LABREQUE
Sous-ministre de la Voirie

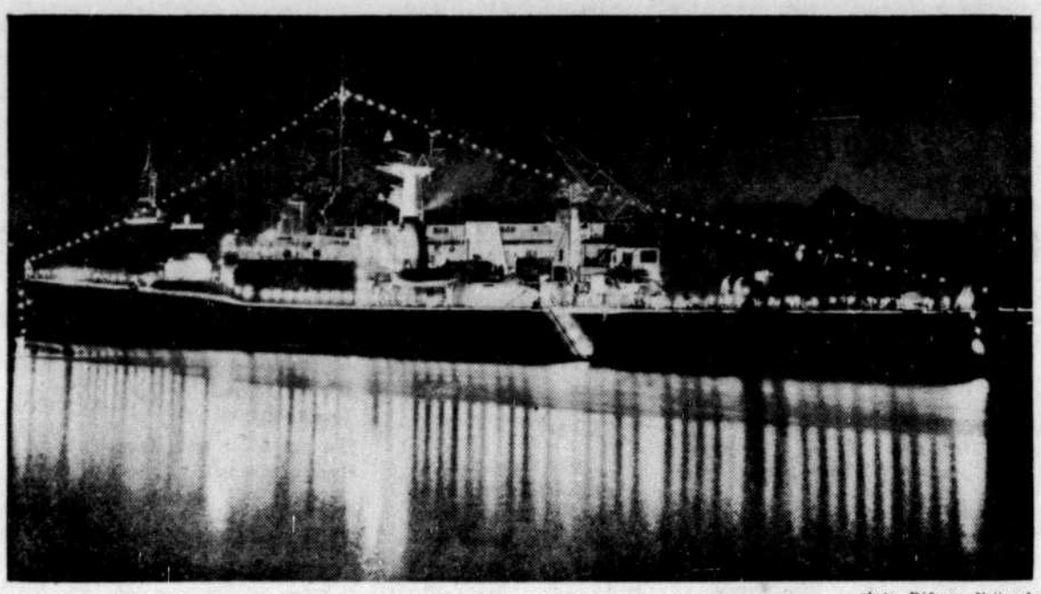

photo Défense Nationale

Grandes illuminations

L'escorteur d'escadre canadien "Columbia", se détache brillamment dans la nuit, dans les eaux du port de Bergen, en Norvège. Le Columbia s'est joint à trois autres navires de guerre provenant de Grande-Bretagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis pour former une escadre anti-sous-marine pour l'OTAN, à Rosyth (Ecosse), en février dernier. Les quatres navires vont travailler de concert jusqu'à la mi-juillet.

Le "5e homme" a-t-il été tué et enterré ?

A la suite de quatre arrestations effectuées depuis le 1er avril, l'escouade des homicides de la Sûreté provinciale va tenter ces jours-ci de trouver, dans un bois de la région des Trois-Rivières, le cadavre d'un homme qui aurait fait partie de la même "bande" que les quatre individus arrêtés.

En effet, le 1er avril, deux policiers de Montréal appréhendaient un individu dont l'allure leur avait paru louche et qui était à attacher un de ses lacets de chaussures, à l'entrée d'un magasin à l'intersection des rues Garnier et Villeray. Une fois le suspect conduit au poste no 19 de la police municipale, le sergent-détective Carlo Rossi, qui l'interrogeait, remarqua qu'il portait une bague et une montre correspondant à la description d'objets réputés volés, le 12 mars, à la bijouterie de gros Regent Importing, à Sherbrooke.

L'interrogatoire de cet homme, Robert Samson, âgé de 36 ans, de Montréal, a mené à l'arrestation d'André Blais et Jean-Jacques Paulin, âgés respectivement de 27 et 37 ans, tous deux de Montréal également.

Le trio a reconnu, vendredi, à Sherbrooke, sa culpabilité à une accusation de vol à la Regent Importing et à une autre, de vol à main armée, commis le 24 mars à une succursale de la Banque canadienne impériale de commerce, à Waterville. Ce dernier vol portait sur une somme de $4,000. Le prononcé de la sentence a été remis à plus tard.

Les aveux des trois hommes ont amené, dès vendredi, l'arrestation d'un quatrième individu.

Ce quatuor avait été soupçonné en novembre dernier, d'un vol de fourrures. La police avait pris leur auto en chasse près de Trois-Rivières. Leur voiture avait fini par capoter dans un fossé, mais les fuyards avaient réussi à s'en dégager et gagner un bois voisin, échappant ainsi à toute poursuite.

Enfin, un nommé André Beaulieu, qui aurait fait partie du groupe, est porté disparu depuis quelque temps. Aussi, la police se demande si le cadavre qu'elle cherche, celui d'un "cinquième homme" de la bande, n'est pas celui de Beaulieu.

On entraîne un chien à déceler la marijuana

VANCOUVER, (PCf) — Pour la première fois au Canada, la police de Vancouver a entraîné un chien à déceler la marijuana afin d'aider à combattre l'habitude de plus en plus répandue de fumer cette plante.

Le chef de police Ralph Booth a déclaré lundi que le chien, Rennie, était à l'entraînement depuis le mois de février.

"Parce que la marijuana est rapidement en train de devenir un problème important dans la ville, j'ai pensé que nous devrions essayer ce moyen," a-t-il déclaré.

"Le chien est maintenant prêt à commencer à servir, et nous croyons qu'il jouera un rôle important dans le contrôle et la répression de la drogue."

Le caporal Paul Campbell, qui dirige l'équipe de chiens de la police, a expliqué que Rennie avait été entraîné à sentir la marijuana à l'état froid mais qu'il était possible qu'on tente l'expérience de l'habituer à déceler la marijuana en train d'être fumée.

"Le problème est qu'il nous faudra quelqu'un pour en fumer."

Une autorité de la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux a révélé que la société n'avait pas d'objection aux nouvelles fonctions de Rennie, en autant que le fait de sentir la marijuana n'aura pas d'effets nocifs ou dangereux.

Victor Lévesque remercie le jury qui vient de l'acquitter

OTTAWA (PC) — Victor (Pretty Boy) Lévesque, âgé de 24 ans, de Cornwall, a remercieé hier le juge A. E. Honeywell, les officiers de la cour et le jury, après avoir été reconnu non coupable d'une accusation de vol à main armée ponctué de violence, perpétré le 9 novembre 1963 au domicile d'un couple âgé, M. et Mme H. A. Plant, âgés respectivement de 71 et 70 ans.

"Chacun a été gentil et correct et le verdict est juste et bon", a dit Lévesque après avoir pris connaissance du résultat des délibérations du jury composé de 11 hommes et d'une femme. "Je peux être coupable d'autres crimes, a dit Lévesque, mais pour le vol chez les Plant . . . ".

Le jury a mis trois heures avant de rendre son verdict.

Malgré tout, Lévesque est loin d'être un homme libre. Il a déjà été condamné à 25 ans de pénitencier et à 15 coups de fouet pour vol à main armée et viol, et il doit faire face à d'autres accusation pour autres crimes perpétrés un peu partout en Ontario et au Québec.

En possession de 67 faux billets de $20

Un jeune imprimeur de 19 ans, Gordon Hawboldt, a comparu devant le juge T.-A. Fontaine, en fin d'après-midi d'hier, en rapport avec des opérations d'un nouveau groupe de faux monayeurs, semble-t-il.

Hawboldt, qui demeure au 2395 de la rue Saint-Antoine, a, en fait, été accusé d'avoir eu en sa possession quelque soixante-sept faux billets canadiens de $20, entre le 1er mars et le 10 avril dernier.

Appréhendé par la Gendarmerie Royale, il a également été accusé d'avoir utilisé ces faux billets à trois reprises différentes, soit les 21 et 23 mars, et le 5 avril.

D'un seul coup, le 23 mars, il en aurait écoulé cinquante-six.

C'est à la suite de la capture de trois Montréalais,à Plattsburgh, dans l'état de New-York, que l'arrestation du jeune s'est apparemment produite dans la métropole.

Devant le tribunal, il a par ailleurs nié sa culpabilité, et à la requête de ses procureurs, Mes Pierre Bédard et Jacques Bédard, son enquête préliminaire a été fixée à mardi prochain.

Les deux avocats ont également réclamé sa libération sous cautionnement, en soulignant qu'il n'avait aucun dossier judiciaire antérieur, et que son arrestation n'avait été effectuée qu'après enquête.

Représentant la police fédérale, Me Fred Kaufman a souligné de son côté la gravité des accusations portées contre l'inculpé, mais ne s'est pas opposé à ce qu'un cautionnement immobilier de $3,000 soit accordé au prévenu.

C'est ce cautionnement qui a été fixé par le tribunal, quelques minutes plus tard.

Jean-P. Cook aux Assises pour meurtre qualifié

Jean-Paul Cook, âgé de 36 ans, de Dollard-des-Ormeaux, accusé du meurtre qualifié de sa concubine, Claire Paré, assassinée le 24 février et morte de strangulation, subira son procès au cours de la prochaine session des Assises, sous l'accusation telle que libellée.

Ainsi en a décidé, hier, le juge Marc-André Blain.

La semaine dernière, d'un commun accord, Me Rhéal Brunet, procureur permanent de la Couronne et Me Yvan Mercure, avocat de la défense, avaient convenu de verser au dossier pour les fins de l'enquête préliminaire seulement les dépositions prises lors de l'enquête du coroner à l'issue de laquelle Cook avait été tenu criminellement responsable.

Le juge Blain avait alors décidé de différer l'affaire pour lui permettre de lire ces dépositions et prendre une décision.

Hier, il en est venu à la conclusion que Cook devait être cité à son examen volontaire puis à son procès sous l'accusation de meurtre qualifié.

Sa concubine aurait été étranglée avec un bas de nylon.

Congrès de l'Association des hôpitaux du Québec

L'Association des hôpitaux du Québec tiendra son 7e congrès annuel les 21, 22 et 23 avril, à l'hôtel Reine-Elisabeth. On a choisi comme thème "L'hôpital et son milieu".

On profitera du congrès pour informer les élèves des écoles secondaires des possibilités qu'offrent actuellement les carrières en milieu hospitalier. Une séance spéciale à cet effet aura lieu mercredi soir, 21 avril. Le lendemain après-midi, il y aura des exposés sur "l'hôpital vu par la presse".

Il n'y en a jamais trop

Le Club Rotary de Montréal a commencé sa collecte annuelle de vêtements pour hommes, femmes et enfants. Les vêtements recueillis sont envoyés au University Settlement pour y être triés. Chaque printemps, les membres du Rotary, leurs femmes et d'autres auxiliaires bénévoles travaillent avec ardeur pour assurer le succès de cette campagne. De gauche à droite, MM. Tom Croston, Art Wilkinson, président de la campagne, et Doug Major. La collecte se poursuivra jusqu'à la fin d'avril.

AVIS DE DECES

AYOTTE (Hormisdas) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 78 ans, est décédé Hormisdas Ayotte, frère de Emile, et de Mme veuve Alexandre Archambault, autrefois de St-Pierre Apôtre. Un libéra aura lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
4053, rue Adam
à 8 hres 40, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre, où un libera sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Service sera chanté lundi le 19, à 11 hres en la même église.

BASTIEN dit MARTIN, (Clara) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 78 ans, 8 mois, est décédée Mme Joseph Bastien dit Martin, née Clara Mongrain, demeurant à 1852 de l'Eglise. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
1735 Ave de l'Eglise
pour se rendre au cimetière de Maskinongé. Un service sera célébré samedi le 1er mai à 8 hres 30 en l'église St-Paul de Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitatoin.

BEAUMONT (Rose-Délima) — A Montréal, le 14 avril 1965 à l'âge de 92 ans est décédée Mme veuve Joseph Beaumont née Rose-Délima Martel. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. A. Guilbault Inc.
5359 11e avenue, Rosemont
Avis des funérailles plus tard.

BERTRAND (Antoinette) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 94 ans, est décédée Mme veuve Côme Damien Bertrand, née Antoinette Demers demeurant à 4042 Dorion. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le libera sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BLAIS (Raoul) — Subitement à Noranda, le 12 avril 1965 à l'âge de 63 ans est décédé M. Raoul Blais, employé au Canadien National, époux de Darquise Gauthier. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.
130 Boul. Henri Bourassa Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic où le libera sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée vendredi à 1 hre.

CHAMPAGNE (Marcel) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Marcel Champagne, époux de Yvonne Normand, demeurant à 5325 Bordeaux. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
des Frais Funéraires
4848 rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Pierre-Claver où un libera sera chanté et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Hector) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 62 ans, est décédé Hector Charbonneau, époux en 1ères noces d'Antoinette Gauthier et en 2èmes noces d'Ida Paquette, demeurant à 7354 Papineau. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Gabriel-Lalemand où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Rivière-des-Prairies, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi 19 avril à 10 hres.

CHAUSSE (Oswald) — Accidentellement à Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Oswald Chaussé, époux de feu Françoise Vadeboncoeur, demeurant à 8575 Basile-Routhier. Un service sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
745 rue Crémazie Est
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Alphonse-d'Youville où le libéra sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENIER (Rhéa) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme veuve Joseph-Emile Chenier, née Rhéa Beaudry, demeurant à 2117 Floriant. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
2590, rue Rouen
à 10 hres 45, pour se rendre à l'église St-Anselme, où le service sera célébré à 11 hres et re-exposée jusqu'à samedi matin à 10 heures, au salon A. Dallaire Inc., 2590 Rouen, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTEMANCHE (Joseph Euclide) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 86 ans, est décédé Joseph Euclide Courtemanche, époux de Georgine Vézina. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où un libéra sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 19 avril à 10.30 hres.

DUGAS (Emma) — A Verdun, le 14 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Albert Dugas, née Emma Michaud, demeurant à 3681 Ethel. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le libera sera célébré, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DURAND (Bernadette) — A Verdun, le 13 avril 1965, à l'âge de 64 ans est décédée Mme Ovila Durand née Bernadette Sarrazin, mère de René, Irène (Mme A. Hébert), demeurant à 209 Willibrod, Verdun. Un libéra aura lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault
512 rue De l'Eglise
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs où le libera sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Service lundi à 9 h. 30 à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs.

EMOND (Camille) — A l'Hôtel-Dieu, le 13 avril 1965, est décédé Camille Emond, frère de Willie, Charles-Edouard, Simone (Mme L. Pichet), Hélène (Mme Henri Després), Louise, (Mme Marcel Blouin). Exposé en la chapelle de
Jos. C. Wray & Bro.
1234 rue de la Montagne
Service en l'église St-Léon de Westmount, samedi à 10 a.m. Inhumation au cimetière Côte-des-Neiges.

GAREAU (Jacqueline) — A Mascouche, le 11 avril 1965, à l'âge de 35 ans est décédée accidentellement Mme Guy Parent, née Jacqueline Tétreault, demeurant 6845 rue de Laroche. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où un libéra sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de St-Basile-le-Grand, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAUTHIER (Aurore) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 72 ans est décédée Aurore De Quoy, épouse en 1eres noces de Benjamin Mousseau et en 2èmes noces de feu Henri Gauthier. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la Résidence Funéraire
Magnus Poirier Inc.
6520 rue St-Denis
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église du Christ-Roi où un libera sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIGUERE (Cécile) — A Montréal, le 13 avril 1965 à l'âge de 48 ans est décédée Mme Ernest Giguère née Cécile Forest demeurant à 4931 av. Patricia Notre-Dame de Grâce. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
Angle boul. Décarie et av. Notre-Dame-de-Grâce
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Catherine de Sienne où le libéra sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Service sera chanté lundi à 9.30 hres en la même église.

JARRY (Marcel) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Marcel Jarry, époux de Eugénie Gougeon. Un libéra sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.
19, ave Laurier Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas où le libéra sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JOLICOEUR (William) — A Verdun, le 12 avril 1965, à l'âge de 83 ans est décédé William Jolicoeur, époux de feu Marie Groulx et père de Marie-Rose (Mme Jean-Baptiste Bertrand) Antoinette (Mme Jean Cuerdeau), Ovila, Rolland, Yvette (Mme Jean-Louis Dyotte) demeurant à 629 de l'Eglise. Un libéra sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire:
L. Thériault
512 De l'Eglise
à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Martin où le libéra sera célébré à 9 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi à 10 hres à Notre-Dame Auxiliatrice.

LABBEE (Charles-Henri) — A l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, le 12 avril 1965, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Charles-Henri Labbée, époux de feu Maria Lécuyer, et père bien-aimé de Gilles, Fernand, Sabine, Robert et Suzanne. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.
781, rue Ogilvy
entre Champagneur et Outremont
Parc Extension
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Roch où le libera sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré mardi le 20 avril à 9 heures.

LABROSSE (Simon) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Simon Labrosse, époux d'Eva Paré. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
10,526, rue St-Laurent
à 9 hres, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Pontmain, où un libera sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LALUMIERE (Lucien) — Subitement à Châteauguay, le 13 avril 1965, à l'âge de 36 ans, est décédé Lucien Lalumière, époux de Gisèle Choquette demeurant à 451 boul. d'Youville, Châteauguay. Un libera sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.R. Reid et Fils
35 rue Normand,
Châteauguay-Centre
pour se rendre à l'église St-Joachim de Châteauguay où un libera sera célébré et de là au cimetière de St-Joachim de Châteauguay, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté en la même église samedi le 24 avril à 9 hrs.

LAMARRE (Laetitia) — A Laval-des-Rapides, le 12 avril 1965, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Albert Lamarre, née Laetitia Handfield, demeurant à 148 ave Laval. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-C. Filiatrault,
76, boul. Dussault
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Bon Pasteur où un libéra sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAROCQUE (Gertrude) — A Montréal, le 12 avril 1965 à l'âge de 54 ans est décédée Mme Arthur Larocque, née Gertrude Bergeron, demeurant 6411 rue Dumas. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
6259 Boul. Monk
pour se rendre à l'église St-Jean-Damascène où un libera sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré mardi le 20 avril à 9 hres.

LENOIR (Marie-Reine) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Léon Lénoir, née Marie-Reine Leduc, demeurant à 6929, ave. Outremont. Un libéra aura lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
pour se rendre à l'église St-Roch où le service sera célébré à 10 hres et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté à 9 hres lundi le 19 avril à la Paroisse St-Jude.

LEVESQUE (Alexina) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Raoul Sénécal née Alexina D'Angou, demeurant à 415 Chatam. Un libera sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630 rue Notre-Dame ouest
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où un libera sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Beauharnois, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté lundi le 19 avril à 9 hres à l'église St-Joseph de Montréal.

MADGIN (Yvonne) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Adrien Madgin, née Yvonne Gauthier, demeurant à 58 Jean-Talon est. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert
à 9 h. 10 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le libera sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de Côtes-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera chanté en la même église samedi le 24 avril à 9 hrs.

MAJOR (Laura) — A Chomedey, le 12 avril 1965, à l'âge de 57 ans est décédé Laura Leduc, épouse de M. Oliva Major, demeurant 4529 Boul. St-Martin. Un libéra sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr
3845 Boul. St-Martin, Chomedey
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Martin où un libéra sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré mardi le 20 avril à 9 heures.

PILETTE (Alexandre) — A Montréal, le 12 avril 1965, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alexandre Pilette, époux de Marie-Rose Vincelette, demeurant à 220 Laurier est. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay
225, rue Laurier est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus, où le libera sera chanté à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PURTILL (Kenneth) — Au Montreal General Hospital, le 12 avril 1965, dans sa 53e année, est décédé James Thomas Kenneth Purtill, époux d'Eileen Margaret Hingston, père d'Ian, Anne et Geraldine. Départ des salons
Jos. C. Wray & Bro.,
1234 de la Montagne
Jeudi matin à 10 heures. Service lundi matin à 10 heures, à l'église Ascension of Our Lord, Westmount.

PROULX (Ascension) — A Lachine, le 13 avril 1965, à l'âge de 57 ans est décédé M. Ascension (Pit) Proulx, époux de Thérèse Coallier, demeurant à Lachine. Un libéra sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église des Ste-Anges où le libéra sera chanté à 10 h. et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD (Armand) — A Montréal, le 13 avril 1965, à l'âge de 61 ans est décédé Armand Renaud, gérant du dépt de la quincaillerie de construction de la maison Omer De Serres, époux de Cécile Lozeau, demeurant 7059A, Christophe-Colomb. Les funérailles auront lieu samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée
1120 est, rue Jean-Talon
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un service sera célébré le 21 avril à 9 h.

RIVARD (Georges) — A Montréal, le 11 avril 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Georges Rivard, époux de Géraldine Beauchamp, demeurant à 1447 Dorion. Un libéra sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Dallaire et Pelletier
1375 rue Ste-Catherine Est
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Brigide où un libéra sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Le service sera célébré mardi, 20 avril, à 8 hres.

ROBITAILLE (Sophie) — A Pont-Viau, le 13 avril 1965, à l'âge de 88 ans est décédée Mme Francis Robitaille née Sophie Alexander, demeurant à 25, Berri, mère de Mgr Alexandre Robitaille. Un libéra sera chanté samedi le 17 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault
99 boul. Lévesque
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Christophe où un libéra sera chanté à 9 h. 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RYAN (Clarinthe) — A Bedford, le 13 avril 1965, à l'âge de 85 ans est décédée Mme veuve Wilfrid Ryan née Clarinthe Roy, demeurant à Henryville. Un libera sera chanté jeudi le 15 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Joseph Dion et Fils
Bedford
pour se rendre à l'église paroissiale de Henryville où un libera sera chanté à 10 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAUMUR (Elisée) — A Ottawa, le 8 avril 1965, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Elisée Saumur, époux de feu Appoline Hubert de Maniwaki. Il laisse 5 garçons, Donat de Val d'Or, Siméon, René, Clément, Rosaire de Maniwaki, 5 filles, Mme Dolord Hébert (Berthe) de Timmins, Ont. Mme Léon Picher (Emilienne) de Maniwaki, Mme Austin Teasdale (Pauline) de Rapide de Joachim, Mme Marcel Lachance (Simone) d'Ottawa, Mme Paul Potier (Gilberte) Montréal, 46 petits-enfants et 17 arrière-petites-enfants. Les funérailles ont eu lieu lundi le 12 courant à l'église l'Assomption de Maniwaki.

SAVARD (Rosalie) — A Montréal, le 14 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Henri Savard, née Rosalie Boies, demeurant rue Marie-Anne. La dépouille mortelle est exposée au salon
J.-Paul Marchand
4228 rue Papineau
Avis des funérailles plus tard.

SEGUIN (Germaine) — A Montréal, le 14 avril 1965, à l'âge de 66 ans, est décédée Mme Alexandre Séguin, née Germaine Cazelais, mère de Mme Marcel Bousquet (Monique). Un libéra sera chanté vendredi le 16 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 boul. LaSalle
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Sept-Douleurs où le libera sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de Ormstown, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRUDEAU (Jean-Arthur) — A Montréal, le 14 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé Jean-Arthur Trudeau, époux de Denise Dansereau, ex-gérant de C. W. Lindsay Co. et Willis Co. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier Ouest,
Outremont
Avis des funérailles plus tard. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

Nécrologie

Mme Côme-Damien Bertrand

Mme Côme-Damien Bertrand, née Antoinette Demers, âgée de 94 ans, est décédée.

Elle laisse ses fils Marcel et Gaston; sa fille Marie-Marthe (Mme Gabriel Lamarre); ses belles-filles Mme Paul Bertrand (Yvonne Sauvé), Mme Marcel

Bertrand (Germaine Montpetit), Mme Gaston Bertrand (Laurette Armand); son gendre M. Gabriel Lamarre; ses beaux-frères et belles-soeurs le juge et Mme Charles-Auguste Bertrand, M. et Mme Emile Lefebvre ainsi que des petits-fils et petits-filles, plusieurs arrière-petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille est exposée au 4848 rue Papineau. En raison des Jours Saints, un libera sera chanté à l'église de l'Immaculée Conception, à 10 h. samedi matin. Le service funèbre aura lieu au même endroit à 9 h. du matin le jeudi 22 avril.

Décès dans le monde

TORONTO — **David A. Gilbert**, âgé de 50 ans, gérant général de l'Association des marchands détaillants; décédé après une brève maladie.

Autre train intercontinental du CN

Les